

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique

Université Mohamed Khider – Biskra

Faculté des Sciences et de la technologie

Département : Architecture

Réf :



جامعة محمد خيضر بسكرة

كلية العلوم و التكنولوجيا

قسم : هندسة معمارية

المرجع:

Thèse présentée en vue de l'obtention du diplôme de

Doctorat en sciences en Architecture

**Pour un outil de contrôle des ambiances urbaines
patrimoniales dans les projets de réhabilitation urbaine
des tissus anciens en Algérie**

Présentée par :

DJEDI-BELKADI Hadjer

Soutenue publiquement : le 13 Juillet 2023

Devant le jury composé de :

Mme. Nadia FEMMAM

MCA

Présidente

Université de Biskra

M. Azeddine BELAKEHAL

Professeur

Rapporteur

Université de Biskra

M. Abderrahmane DIAFAT

MCA

Examineur

Université de Sétif

Mme. Amel DJELLATA

MCA

Examinatrice

Université de Blida 1

Année Universitaire 2022-2023

Remerciements :

Je suis reconnaissante envers Dieu de m'avoir accordé la force et la santé pour accomplir ce travail.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude envers mon directeur de thèse, Professeur Azeddine BELAKEHAL, pour son encadrement exemplaire, ses conseils avisés et son soutien indéfectible tout au long de mes recherches. Je suis honorée d'avoir pu bénéficier de son expertise, de son engagement et de sa disponibilité. Sa contribution a été cruciale pour la réalisation de ce travail. Je souhaite également adresser mes sincères remerciements aux membres du jury, Madame Nadia FEMMAM, Monsieur Abderrahmane DIAFAT et Madame Amel DJELLATA, pour leur temps, leur engagement et leur expertise. Leurs commentaires éclairés et leur bienveillance seront d'une grande valeur pour moi.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers ma chère maman pour les immenses sacrifices qu'elle a consentis pour moi, et je prie Dieu de la préserver longtemps encore à mes côtés.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude du soutien inconditionnel que ma apporté mon défunt père « Tu resteras à jamais dans mon cœur et dans mes pensées ».

Je remercie tous les membres de ma famille pour leurs présence et encouragement. Mes sœurs et mes frères: Houda, Latifa, Zineb, Amel, Mohamed, Youcef. Mes belles sœurs : Fatma, Fella et Hannane. Et toutes mes nièces et tous mes neveux que j'affectionne tendrement.

Plus particulièrement, je souhaite exprimer mes remerciements les plus sincères à mon frère NourEddine, que j'appelle affectueusement « mon deuxième papa », pour l'aide inestimable qu'il m'a apportée et de ses conseils éclairés qui ont été pour moi une source de confiance.

J'exprime ma profonde gratitude envers ma deuxième famille, ma belle-famille, qui m'a apporté un appui et une aide inestimables : à Lala Ferroudja, qui a été une mère pour mes enfants en mon absence et m'a apporté le plus grand soutien et à Ami Madjid pour ses remarques plus que pertinentes et pour avoir relu sans relâche chaque mot de ce manuscrit et pour y avoir apporté ses précieuses corrections.

Par ailleurs, je tiens à exprimer ma gratitude à mon mari Nadjib, qui a été mon coach tout au long de cette aventure. Sa présence bienveillante, son soutien indéfectible ont été pour moi une source d'inspiration et de motivation.

Mes remerciements vont également à mes petits remontants, Mohamed Rostom et Ilyas.

Je suis reconnaissante envers mes amis et mes partenaires de parcours, Myriam, Souad et Nadia, avec qui j'ai partagé le meilleur et le pire.

Je remercie particulièrement mon amie Samira pour son aide inestimable, ses lectures et ses précieuses orientations.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude envers les habitants, les professionnels et les gestionnaires de la Casbah qui ont pris part aux différentes enquêtes en me consacrant de leur temps.

Résumé :

Les sites érigés en secteurs sauvegardés, à l'image de la Casbah d'Alger, reflètent tous une prise de conscience affirmée des pouvoirs publics de la valeur patrimoniale des tissus anciens et de la nécessité d'adopter une assise législative et réglementaire qui contrôle les interventions. Cependant, le principal instrument mobilisé, en l'occurrence le PPSMVSS n'opère que sur le cadre physique et matériel négligeant la composante sensible et immatérielle, à une ère où la réflexion autour des projets de transformation de l'environnement urbain implique de plus en plus explicitement l'ensemble des modalités sensorielles.

Notre recherche prend alors son ancrage d'un double constat. D'une part, une attitude cloisonnée de la gestion du patrimoine : des interventions strictement physiques sur le patrimoine urbain et des actions ponctuelles de patrimonialisation de pratiques immatérielles. D'autre part, la négligence de la substance humaine dans la planification des opérations de réhabilitation urbaine et la dissociation du citoyen du processus de prise de décision.

A notre sens, l'ambiance patrimoniale peut constituer une vision holistique qui prend en charge le patrimoine dans ses deux versants tangibles et intangibles. Ainsi, croisé au concept d'appropriation, l'ambiance deviendra le terrain de révélation des interactions des habitants avec les lieux anciens.

Ceci nous oriente vers le principal objectif d'implémenter, dans le cadre du contexte algérien, un dispositif de contrôle des ambiances patrimoniales qui accompagnerait les transformations opérées sur les tissus urbains anciens, en mesure d'évaluer l'incidence de ces opérations sur les dimensions matérielles et immatérielles (sociales, sensorielles et symboliques) ,et cela, dans le souci de prévenir les déperditions des valeurs multiples de ces tissus reconnues par l'ensemble des acteurs notamment l'Habitant-Usager-Citoyen.

Le résultat principal qui découle de cette recherche démontre qu'une prise en charge du patrimoine axée sur la dimension physique conduit à la perte de la dimension sensible du lieu et à l'exclusion systématique de ses usagers, car c'est l'interaction entre les dimensions matérielles et immatérielles des ambiances qui rehausse ou au contraire abaisse l'appropriation envers le patrimoine. Ainsi, la prise en considération simultanée des dimensions tangible et intangible du patrimoine -reconnues par les habitants- devrait devenir la priorité des instruments de sauvegarde.

Mots clés :

Patrimoine immatériel, esprit du lieu, Ambiances patrimoniales, Appropriation, Parcours commentés, Casbah d'Alger.

Abstract :

The sites set up as safeguarded sectors, like the Kasbah of Algiers, all reflect an awareness on the part of the public authorities of the heritage value of the old fabrics and of the need to adopt a legislative and regulatory base to control interventions. However, the main instrument mobilised, in this case the PPSMVSS, only operates on the physical and material framework, neglecting the sensitive and immaterial component, at a time when the reflection around the projects of transformation of the urban environment implies more and more explicitly the whole of the sensorial modalities.

Our research is based on a double observation:

On the one hand, a compartmentalized attitude of heritage management, on the one hand strictly physical interventions on the urban heritage and on the other hand punctual actions of patrimonialization of immaterial practices.

On the other hand, the neglect of the human substance in the planning of urban rehabilitation operations and the dissociation of the citizen from the decision making process.

In our opinion, the heritage atmosphere can constitute a holistic vision which takes care of the heritage in its two tangible and intangible sides. Thus, crossed with the concept of appropriation, the ambience will become the ground for revealing the interactions of the inhabitants with the old places.

This leads us to the main objective of implementing, in the Algerian context, a device for monitoring heritage ambiances that would accompany the transformations carried out on old urban fabrics, in order to evaluate the impact of these operations on the material and immaterial dimensions (social, sensory and symbolic), and this, in order to prevent the loss of the multiple values of these fabrics recognised by all the actors, in particular the inhabitant-user-citizen.

The main result of this research shows that a heritage management focused on the physical dimension leads to the loss of the sensitive dimension of the place and to the systematic exclusion of its users, because it is the interaction between the material and immaterial dimensions of the environments that enhances or, on the contrary, lowers the appropriation towards the heritage. Thus, the simultaneous consideration of the tangible and intangible dimensions of heritage -recognised by the inhabitants- should become the priority of safeguarding instruments.

Key words :

Intangible heritage, The spirit of the place, Heritage atmospheres, Appropriation, Commented routes, Kasbah of Algiers.

تعكس المواقع التي أدرجت كقطاعات محمية ، مثل قصبه الجزائر العاصمة ، و عيّا من جانب السلطات العامة بالقيمة التراثية للأنسجة العتيقة والحاجة إلى اعتماد قاعدة تنظيمية للتحكم في التدخلات . ومع ذلك ، فإن الأداة الرئيسية التي تم حشدها ، تعمل فقط على الإطار المادي ، وتتجاهل المكون الحسي وغير المادي ، في الوقت الذي ينطوي فيه التفكير حول مشاريع تحويل البيئة الحضرية على المزيد من تجنيد كل الطرائق الحسية

يعتمد بحثنا على ملاحظة مزدوجة

من ناحية ، هناك موقف مجزأ لإدارة التراث : تدخلات مادية بحتة على التراث العمراني وإجراءات منعزلة لبناء التراث اللامادي

من ناحية أخرى ، إهمال العنصر البشري في التخطيط لعمليات التأهيل العمراني ، وانفصال المواطن عن عملية اتخاذ القرار

في رأينا ، يمكن للجو التراثي أن يشكل رؤية شاملة تهتم بالتراث في جوانبه الملموسة وغير الملموسة . وهكذا ، بالتقاطع مع مفهوم الإستملاك ، ستصبح الأجواء هي الأساس للكشف عن تفاعلات السكان مع التراث

يقودنا هذا إلى الهدف الأساسي المتمثل في تنفيذ ، في السياق الجزائري ، جهاز لرصد الأجواء التراثية التي من شأنها أن تصاحب التحولات التي أجريت على النسيج العمراني القديم ، من أجل تقييم تأثير هذه العمليات على الأبعاد المادية وغير المادية (الاجتماعية ، الحسية والرمزية) ، وذلك لمنع فقدان القيم المتعددة لهذه الأنسجة التي يتعرف عليها جميع الفاعلين ، ولا سيما المقيم - المستخدم - المواطن

تظهر النتيجة الرئيسية لهذا البحث أن إدارة التراث التي تركز على البعد المادي تؤدي إلى فقدان البعد الحسي للمكان وإلى الإقصاء النضامي لمستخدميه ، لأن التفاعل بين الأبعاد المادية وغير المادية للبيئات يعزز أو ، على العكس من ذلك ، يقلل من إستملاك التراث . وبالتالي ، فإن النظر في الأبعاد الملموسة وغير الملموسة للتراث - المعترف بها من قبل السكان - يجب أن يصبح أولوية لأدوات الصون

الكلمات الدالة

التراث غير المادي ، روح المكان ، الأجواء التراثية ، الإستملاك ، المسيرة المعقبة ، قصبه الجزائر

Introduction générale	1
Problématique.....	5
Hypothèses	7
La construction de l'objet de recherche	8
Itinéraire méthodologique	12
Structure de la thèse	15

PARTIE I FONDEMENTS THEORIQUES

Introduction de la partie I.....	18
----------------------------------	----

Chapitre I : Le champ patrimonial entre matériel et immatériel

I.1 Introduction du chapitre I :.....	19
I.2 Elargissement de la notion de patrimoine :	20
I.2.1 Dilataction Spatiale : Du patrimoine monumental au patrimoine urbain, au paysage urbain historique	20
I.2.2 Dilataction sémantique : du matériel à l'idéal	27
I.3 Prise de conscience du clivage entre la dimension matérielle et celle immatérielle du patrimoine :	30
I.3.2 Dates clés dans l'intégration de la dimension immatérielle au patrimoine : ...	37
I.4 Le bouleversement des critères de définition du patrimoine.....	38
I.4.1 La redéfinition « condamnation » de l'authenticité à l'issue de la reconnaissance du patrimoine immatériel	38
I.5 Reconnaissance du patrimoine immatériel dans la législation Algérienne	42
I.6 La patrimonialisation dans le monde : l'évolution d'une pratique.....	46
I.6.1 L'appropriation comme indicateur et moteur d'une patrimonialisation :	49
I.6.2 Les dimensions de l'appropriation du patrimoine:	50
I.7 Conclusion du chapitre I:	55

Chapitre II : Fondements et conceptualisation de la théorie des ambiances

II.1 Introduction du chapitre II:	59
II.2 Conditions d'émergence et glissement sémantique de la théorie des ambiances (Adolph, 1998)	61
II.2.1 L'ambiance comme modèle spéculatif	61

II.2.2	Les théories d'interprétation de la perception des ambiances	64
II.2.3	L'ambiance comme support du sensible	68
II.2.4	La dimension physiologique "cinq sens" de l'approche sensible.....	73
II.2.5	La dimension affective du sensible (Martouzet, 2007 ; Anderson, 2009 ; Audas, 2011 ; Feildel , 2013)	78
II.3	La perception des ambiances.....	81
II.3.1	Le traitement de l'information.....	81
II.3.2	Le processus de la perception	84
II.3.3	Les composantes de la perception.....	86
II.3.4	L'approche socio-cognitive comme support de la perception	86
II.3.5	Les représentations sociales « symboliques ».....	88
II.4	Délimitation de la notion d'ambiance	91
II.4.1	Sémantique.....	92
II.4.2	L'ambiance comme domaine des savoirs	96
II.4.3	Les acceptions de la notion d'ambiance	100
II.5	Modèle conceptuel de la théorie.....	102
II.5.1	Les enjeux des ambiances	102
II.5.2	Critères de définition.....	103
II.5.3	Les dimensions de la notion d'ambiance.....	104
II.5.4	La dynamique des ambiances « niveaux ».....	106
II.5.5	Les attributs des ambiances	108
II.5.6	Les registres de la perception des ambiances	109
II.6	Le champ d'investigation actuels de la notion d'ambiance « usager, expert, décideur »	112
II.7	Conclusion du chapitre II:	113

Chapitre III : Les ambiances patrimoniales des ensembles urbains vivants

III.1	Introduction du chapitre III :	119
III.2	Ambiances patrimoniales : l'émergence d'une théorie.....	120
III.2.1	Patrimoine sensible et/ou sensoriel.....	120
III.2.2	Rapprochement entre ambiances patrimoniales et « esprit du lieu ».....	122
III.2.3	Le paradoxe de la patrimonialisation des ambiances (Simonnot,2012)	123
III.3	Modèle conceptuel applicable sur les ambiances patrimoniales "" (Chelkoff, 2001 ;Hassan & Elkhateeb, 2021).....	126
III.3.1	Dimensions spatiales, Formes et dispositifs physiques :	128
III.3.2	Dimension sensorielle « formants » :	129

III.3.3	Dimension sociale « formalité » :	130
III.4	Entre Physique, sensible et expressif :	131
III.4.1	Le seuil d'articulation « transition »	132
III.4.2	Le seuil d'inclusion « emboîtement »	140
III.4.3	Le seuil de limite.....	145
III.4.4	Articulation, inclusion et limite étude comparative	150
III.5	Exemple d'une application du modèle conceptuel tridimensionnel à un tissu ancien :	151
III.6	La perception d'une temporalité des ambiances (Degen & Lewis, 2020) :.....	155
III.6.1	Sentiment sélectif envers le passé :	156
III.6.2	Sentiment ambivalent envers le présent.....	157
III.6.3	Sentiment controversé envers le futur.....	157
III.7	Conclusion du chapitre III:.....	159
	Conclusion de la partie I :	161

PARTIE II : PROTOCOLE D'INVESTIGATION ET RESULTATS DE L'ETUDE EMPIRIQUE

	Introduction de la partie II :	162
	Chapitre IV : Choix méthodologique et Itinéraire pour l'extraction du rapport sensible au patrimoine	
IV.1	Introduction du chapitre IV	163
IV.2	Démarche pour l'évaluation de la prise en charge de la valeur patrimoniale immatérielle au sein du contexte règlementaire	165
IV.3	Motivation du choix d'une nouvelle catégorie d'outils pour l'investigation des ambiances auprès des habitants.....	166
IV.3.1	Séparation des sphères versus interdépendance des sphères :	166
IV.3.2	Vision fragmentaire versus vision multisensorielle :	166
IV.3.3	Réponses instrumentales et position de surplomb versus enquête participante : 167	
IV.3.4	Décontextualiser versus enquêter en situation :	167
IV.3.5	Le caractère statique versus morpho dynamisme :	168
IV.4	Adapter la démarche au contexte d'investigation :	168
IV.5	Les parcours commentés comme pivot de l'investigation	169
IV.5.1	L'aspect contextuel	169
IV.5.2	L'aspect morpho-dynamique	170

IV.5.1	Le contexte d'émergence de la méthode des parcours commentés :	170
IV.5.2	Les hypothèses de la méthode des parcours commentés :	171
IV.6	L'investigation des représentations des habitants de ce qui constitue l'ambiance patrimoniale de la Casbah :	172
IV.6.1	Observer en amont et en aval des parcours (Moser et Weiss, 2003)	173
IV.6.2	Parcours commentés	174
IV.6.3	Remémoration « carte mentale à chaud »	179
IV.6.4	L'usage de la Photo élicitation :	180
IV.7	Echantillonnage	184
IV.8	Procédure analytique	188
IV.8.1	Extraction de sens du corpus textuel :	188
IV.8.2	Extraction de sens des comportements : temporalité et discours produit	192
IV.8.3	Extraction de sens du corpus graphique :	192
IV.9	Retours théorico méthodologiques des investigations : Champs de pertinence des outils employés :	193
IV.9.1	L'apport de L'observation :	193
IV.9.2	L'apport de la méthode des parcours commenté :	194
IV.9.3	L'apport des Cartes mentales :	195
IV.9.4	L'apport de la photo élicitation	196
IV.10	Conclusion du chapitre IV	197

Chapitre V : Investigation de la prise en charge de la valeur patrimoniale immatérielle au sein du PPSMVSS et de sa mise en application par les professionnels

V.1	Introduction du chapitre V	200
V.2	Présentation du contexte d'investigation : Casbah d'Alger	201
V.2.1	A l'échelle internationale : un patrimoine reconnu	201
V.2.2	A l'échelle nationale : Un cadre juridique « claire » :	202
V.2.3	Constat du comité du patrimoine mondial sur l'état de conservation de la Casbah d'Alger :	203
V.3	Le diagnostic établi par les chercheurs concernant la prise en charge de la dimension immatérielle dans les opérations réhabilitation de la Casbah :	205
V.4	La prise en charge de la dimension immatérielle dans le processus d'élaboration du PPSMVSS :	210
V.5	La prise en charge de la dimension immatérielle dans le contenu du PPSMVSS : 211	
V.6	Les implications de l'application du PPSMVSS sur le terrain :	219
V.7	L'investigation de l'acceptation du patrimoine auprès des gestionnaires	223

V.7.1	Reconnaissance de la dimension immatérielle par les gestionnaires :.....	224
V.7.2	L'intégration effective de la dimension immatérielle aux instruments de gestion du patrimoine	227
V.8	Classement des dimensions des ambiances patrimoniales selon les représentations des professionnels :	230
V.9	Conclusion du chapitre V:.....	234

Chapitre VI : Investigation des ambiances patrimoniales à la Casbah d'Alger « fragment mixte »

VI.1	Introduction du chapitre VI:.....	239
VI.1.1	Choix du fragment mixte du périmètre sauvegardé de la Casbah :	241
VI.1.2	Découpage du périmètre d'étude, des fragments « ambialement » différenciés :	243
VI.2	Les ambiances patrimoniales par leurs appropriations	246
VI.2.1	Caractérisation des ambiances patrimoniales par analyse cognitivo-discursive : 247	
VI.2.2	Caractérisation des ambiances patrimoniales par analyse thématique :	257
VI.2.3	Grille d'évaluation de l'appropriation des ambiances :	272
VI.3	Incidence des caractères des ambiances sur le processus d'appropriation.....	275
VI.3.1	L'épaisseur historique comme levier d'appropriation	276
VI.3.2	Les profondes mutations spatiales, un facteur de désappropriation	277
VI.3.3	La mixité des styles, un facteur d'appropriation.....	279
VI.4	Classement des dimensions des ambiances patrimoniales selon les représentations des habitants :	279
VI.5	Représentations des habitants versus représentations des professionnels :.....	280
VI.6	Confrontation des résultats : Les paramètres qui rehaussent ou affaiblissent l'appropriation selon la représentation des professionnels	281
VI.7	Conclusion du chapitre VI :	284
	Conclusion de la partie II:	289

Conclusion générale

	Les spécificités de notre démarche :	291
	Les retours théoriques :	292
	Les retours méthodologiques :	294
	Les retours thématiques :.....	295
	L'intégration des ambiances patrimoniales dans les instruments de gestion du patrimoine :	296

Réaménagement et adaptation de notre corpus juridique :	297
La prise en compte des ambiances dans les instruments de réhabilitation PPSMVSS (Phase amont).....	300
Proposition d'outils cartographiques pour la formalisation et la gestion des ambiances .	301
La prise en compte des ambiances en aval d'une opération de réhabilitation	303
Les limites de la présente recherche.....	303
Recommandations et perspectives :	304
Bibliographie :.....	306

Annexes

Annexe 1 : questionnaire Photo élicitation auprès des habitants	327
Annexe 2: questionnaire soumis aux professionnels sous son format google forms	329
Annexe 3 :Exemples de cartes mentales	350
Annexe 4: Aperçu sur la programmation du codage thématique effectué sur Excel (code, localisation, identité du parcourant, ordre, propos recueillis, codages)	354
Annexe 5 : Actions établies dans le rapport de présentation du PPSMVSS réalisé par le CNERU en 2007.....	358

Liste des figures

Figure 1: Structure de la thèse. Source : auteur.	17
Figure 2 : les principales catégories du patrimoine culturel immatériel. Source : élaboré par l'auteur, adapté du texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Source : UNESCO (2003).	28
Figure 3 :Evolution et principales déclinaisons de la reconnaissance de la dimension immatérielle du patrimoine. Source : auteur.....	37
Figure 4: Domaines et les questions correspondantes relatives à l'identification de l'Esprit du lieu. Source : Bott et Banning, (2008), traduit par l'auteur.	42
Figure 5: Les étapes du processus de patrimonialisation. Source : Davallon (2006).	47
Figure 6 : Processus de patrimonialisation dans une logique non linéaire Source: (Stiti et al, 2022)	47
Figure 7 : Les étapes du processus de patrimonialisation. Source : François et al (2006). ...	49
Figure 8 : Diagramme du processus d'appropriation d'un lieu. Source : Vidal et Pol (2005) traduction de Benages et al (2015).....	51
Figure 9 : Cadre conceptuel pour atteindre le sentiment d'appartenance. Source : auteur, adapté de Jannat Pour & al (2018).....	54
Figure 10 : Les indicateurs de l'attachement au lieu. Source : auteur, adapté de Sébastien (2016).....	54
Figure 11 : Modèle conceptuel de l'appropriation. Source : auteur sur la base des travaux de : Ripoll & Veschambre (2005) et Vidal i Moranta et Pol (2005).....	58
Figure 12: The Naked City : illustration de l'hypothèse des plaques tournantes en psychogéographique, 1957. Source : Paquot (2012)	64
Figure 13:Processus de perception dans l'approche behavioriste. Source : Khettab (2019)..	65
Figure 14: L'image de la ville. Source :Laudati (2015)	72
Figure 15: Espace action. Source : Bailly (1977).	82
Figure 16: Déplacement et mémorisation du paysage. Source :Bailly (1974)	83
Figure 17 : Schéma des grandes étapes de traitement des informations perceptives. Source : Bonnet (1995)	84
Figure 18: Processus de perception. Source : Bailly (1977).....	85
Figure 19: Processus cognitif. Source : Bailly (1977)	87
Figure 20: Schéma de base caractérisant la représentation comme une forme du savoir pratique reliant un sujet à un objet. Source : Jodelet (2003).....	89
Figure 21 : Les deux sous-systèmes d'une représentation sociale selon l'approche structurale du noyau central (fonctions et détermination). Source : Fontaine et Hamon (2010).....	90

Figure 22 : Représentation géométrique du réseau des relations sémantiques du mot « ambiance ». Source : Tixier (2001).....	93
Figure 23 : le style esthétique, antécédent de la préférence et le jugement. Source : Lagier (2010).....	99
Figure 24 : Types de connaissances produits par l'ambiance. Source : Chadoin (2010). Adapté par l'auteur.	102
Figure 25 : Schéma d'observation intersensoriel. Source : Couic (2000)	105
Figure 26 : La dynamique des ambiances. Source : Tixier (2004).	107
Figure 27 : L'affectif et le cognitif dans les techniques d'enquête. Source : Audas (2010).	110
Figure 28: Synthèse de la théorie des ambiances. Source : auteur.	116
Figure 29 : L'énonciation du rapport patrimonial selon trois régimes sémiotiques. Source : Watremez (2010).	122
Figure 30 : Articulation hiérarchisée (en entonnoir) entre la place des martyres et la basse Casbah. Source: Auteur (2019).....	134
Figure 31 : Dispositif du Sabat (gauche) et de Kbou (droite) à la Casbah d'Alger. Source : Paul Guion (1938-1940).	135
Figure 32 : Espace sous Kbou échange entre voisins. Source: Marok (1976).....	136
Figure 33: Auvent d'une Douera à la Casbah d'Alger. Source : internet.	137
Figure 34: Auvent majestueux de Dar Mustapha pacha. Source : auteur (2019).	137
Figure 35 :Driba de dar Mustapha pacha source : photographie de Ath Salem	138
Figure 36 : Photo d'un bavardage entre deux femmes au seuil de la porte à la Casbah d'Alger. Source: Marok (1976).....	139
Figure 37: Plans de deux dispositif en chicane qui brise la vue vers le patio à la Casbah d'Alger. Source : Ravéreau (1989).....	140
Figure 38 : Les galeries de la rue Bab Azoune. Source: internet.....	141
Figure 39: Vue de l'intérieur des galeries Bab Azoun, préparation des étalage de marchandise. Source: Auteur, 2022.	142
Figure 40: Dipositif d'aération naturel du patio à la Casbah d'Alger. Source : Samir (2011).	144
Figure 41: Vue aérienne du noyau historique de Cherchell en rupture morphologique avec ses extensions Est et Ouest. Source: Google earth.	146
Figure 42: Plan pelet de la casbah d'Alger 1832 qui illustre le percement de la rue Bab el oued. Source : internet.	148
Figure 43: L'impact ultérieur des alignements, source : internet.	149
Figure 44: Rupture typo morphologique entre la place des martyres et le tissu de la Casbah. Source : internet.	149

Figure 45: Modèle conceptuel tridimensionnel des ambiances. Source : Hassan & Elkhateeb (2021).....	152
Figure 46: Modèle conceptuel de l'interaction ambiances patrimoniales et appropriation. Source : auteur.	162
Figure 47: Quelques photographies utilisées dans la photo élicitation. Source : Photographies prises par les habitants lors des parcours commentés.	182
Figure 48: Grille sémantique de la dimension spatiale proposée aux professionnels. Source : auteur.....	183
Figure 49 : Délimitation du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger. Source : Google maps consulté le 25-03 2020.	202
Figure 50 : Constat sur l'état de dégradation du périmètre d'étude. Source : auteur à la demande des parcourants.	205
Figure 51: Carte des valeurs. Source : CNERU (2007).....	213
Figure 52: Structure fonctionnelle. Source : CNERU (2007).....	214
Figure 53: Evolution démographique. Source: CNERU (2007).....	215
Figure 54: Structure des permanences. Source : CNERU (2007).....	218
Figure 55 : Des prises de photos des étaitements tirées de la présentation du PPSMVSS de 2010 dans sa phase II. Source (CNERU, 2010).....	221
Figure 56: Cliché de photos prises en 2022. Source : auteur.....	222
Figure 57: Classement des dimensions des ambiances selon les professionnels, capture d'écran, version électronique du formulaire.....	230
Figure 58: Attributions de rangs aux dimensions des ambiances patrimoniales selon la perception des professionnels. Source : auteur.	231
Figure 59: Classement des dimensions des ambiances patrimoniales de la Casbah selon la perception des professionnels. Source : auteur.	232
Figure 60 : Délimitation du périmètre d'étude au sein du secteur sauvegardé de la Casbah (PPSMVSS). Source : support de carte : PPSMVSS, traité par les auteurs.....	241
Figure 61: Mixité des typologies du bâti engendrée par les alignements. Source : auteur, élaborée sur la base de la carte typologique du PPSMVSS, CNERU (2011).....	242
Figure 62 : Illustration de la mixité des styles. Source : auteur à la demande des parcourants..	243
Figure 63 : Découpage de l'air d'étude. Source : auteur.....	245
Figure 64 : Caractérisation générale de la perception de l'aire d'étude. Source : auteur. ...	246
Figure 65 : Perception des caractères typologique. Source : auteur.	253
Figure 66: Perception des caractères morphologiques. Source : auteur.	253
Figure 67 : Perception des caractères socioéconomiques et éducatifs. Source : auteur.	254
Figure 68: Dimension sensorielle, rapport sensitif au lieu. Source : auteur.	254

Figure 69: Dimension symbolique : les rapports symboliques au lieu. Source : auteur.....	255
Figure 70 : Structure des dimensions de ambiances patrimoniales. Source : auteur.	256
Figure 71: Classement des dimensions des ambiances patrimoniales de la Casbah appropriées par les habitants. Source : auteur.....	280
Figure 72 : Interaction entre les dimensions des ambiances et leur appropriation. Source : auteur.....	276
Figure 73: Les paramètres qui renforcent l'appropriation selon la perception des professionnels. Source : auteur.	281
Figure 74: Les paramètres qui affaiblissent l'appropriation selon la perception des professionnels. Source : auteur.	282
Figure 75: cartes de synthèse de la permanence ambiante du périmètre d'étude. Source : auteur.....	302

Liste des tableaux

Tableau 1: Exemples de la juxtaposition et/ou inclusion des patrimoines matériels et immatériels. Source : Skounti et Tebbaa(2011)	32
Tableau 2: La ‘Grille Nara’ basée sur le document Nara sur l’Authenticité (The Nara Grid: an evaluation scheme based on the Nara Document on authenticity, 2008). Source : Jeanen (2008).	40
Tableau 3 : Objectivation du caractère immatériel de l’esprit du lieu. Source : Prats & Thibault (2003), adapté par l’auteur.....	123
Tableau 4 : Exemple du rapport formes (dispositifs spatial) / formants/ formalités à l’échelle architecturale d’un dispositif nommé Coulisse. Source : Chelkoff (2015).	127
Tableau 5 : Définition des dimensions des ambiances. Source : Chelkoff (2001).....	131
Tableau 6: Etude comparative entre les trois dispositifs de seuil : articulation, inclusion et limite, source : (Chelkoff et al., 2003)	151
Tableau 7: Des techniques d’enquête pour des types d’information. Source : Audas & Martouzet (2008).	169
Tableau 8: Synthèse de l’échantillonnage des études utilisant la méthode des parcours commentés. Source : auteur.	186
Tableau 9: Caractéristiques des habitants interrogés dans l’expérience des parcours commentés (sexe, âge, statut socioprofessionnel et ancienneté résidentielle), Source : auteur.	187
Tableau 10: Synthèse du champ de pertinence des méthodes et des outils de l’investigation. Source : Auteur.....	200
Tableau 11 : Désignation des parcours. Source : auteur.	245
Tableau 12 : Délimitation des fragments. Source : auteur.	246
Tableau 13 : Caractères spatiaux retenus. Source : auteur.	248
Tableau 14 : Catégories de perception de la dimension symbolique. Source : auteur.	252
Tableau 15: Quelques extraits du verbatim recueillis classés selon les dimensions des ambiances. Source : auteur.....	259
Tableau 16: Synthèse du codage thématique selon l’affiliation aux dimensions des ambiances ambiantales. Source: auteur.....	271
Tableau 17: Résultat du codage du verbatim relatif aux parcours. Source : auteur.	273
Tableau 18: Résultat du codage du verbatim relatif aux fragments. Source : auteur.....	273
Tableau 19: Application de grille d’évaluation de l’appropriation aux parcours. Source : auteur.....	274
Tableau 20: Application de grille d’évaluation de l’appropriation aux fragments. Source : auteur.....	275
Tableau 21 : Proposition de réaménagement et adaptation de notre corpus juridique au concept d’esprit du lieu. Source : auteur.	298

Liste des abréviations

ANSS : Agence Nationale des Sites et Monuments Historiques (Algérie).

CNERU: Centre National d'Etudes et de Recherches appliquées en Urbanisme (Algérie).

CRENAU : Le Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités (France).

CRESSON : Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain (France).

CTC : Centre Technique de la Construction (Algérie).

FLN: Front de Libération Nationale (Algérie).

ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites.

OGEBC : Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (Algérie).

PCI : Patrimoine culturel immatériel.

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (Algérie).

POS : Plan d'Occupation des Sols (Algérie).

PPSMVSS: Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés (Algérie).

SIG: Système d'Information Géographique.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Introduction générale

L'actuelle tendance de la réhabilitation urbaine dans le monde tend à mettre en œuvre une stratégie de régénération qui contribue à freiner la désintégration du tissu urbain et social, de préserver ses valeurs patrimoniales, de renforcer la cohésion sociale et de promouvoir l'activité économique. Autrement dit, la réhabilitation urbaine a pour objectif de maintenir et recréer la qualité des espaces de vie dans leurs dimensions humaines et culturelles. En effet, de nos jours et à une échelle mondiale, l'intervention sur les tissus anciens dépasse le champ de la conservation, elle adopte une nouvelle forme de gestion urbaine, qui intègre culture et développement humain dans le but de préserver le patrimoine bâti et social. Ainsi, les communautés locales sont maintenues sur place, tout en améliorant leurs conditions de vie « *redignification* ». Cette nouvelle approche de la réhabilitation permet de garantir la préservation et la pérennité du tissu ancien tout en conservant son identité, qui va se distinguer de celle des autres villes (Foret & Porchet, 2001).

Le patrimoine à son tour a subi une importante refonte de son acception, à la suite des profonds bouleversements qu'a connus l'approche patrimoniale au cours des deux dernières décennies, et ce, par l'introduction de la notion de « *patrimoine immatériel* » dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO, 2003). En effet, de nouvelles catégories de patrimoine ont été créées, déplaçant l'approche du patrimoine vers une multitude de régimes d'historicité (Lessault, 2004 ; Tornatore, 2007). Cela dit, en dépit des effets favorables de cette convention sur des pratiques strictement intangibles et décontextualisées¹. Elle est considérée, de ce fait, peu spécifique aux établissements urbains patrimoniaux, principalement en raison du clivage qu'elle implique des sphères matérielles et immatérielles (Bromberger, 2014).

Pour pallier cette défaillance, les concepts « *esprit du lieu* » et « *paysage urbain historique* » ont été proposés dans le cadre de deux conférences (ICOMOS, 2008 ; UNESCO, 2011), et ce

¹ Chants, traditions orales, plats traditionnels...etc,

afin d’appréhender le patrimoine sans en séparer ses dimensions matérielles et immatérielles. Par ailleurs, la nécessité d'impliquer l'utilisateur dans le processus de patrimonialisation est appuyée à l'unanimité par ces textes.

Cet ensemble de textes propose de passer d'une approche patrimoniale axée sur l'authenticité et la conservation à une approche qui s’intéresse à l'expérience sensible et la valeur humaine. Cependant, l'analyse attentive de ces textes révèle des lacunes en ce qui concerne les outils proposés pour appliquer ces principes novateurs. Le problème tient au fait que les acteurs de la culture rencontrent des difficultés en ce qui a trait à la gestion du patrimoine immatériel dans les projets de réhabilitation (Bortolotto, 2011 ; Zeebroek, 2012).

Et c’est essentiellement à partir de tels constats qu’émane la motivation de la présente recherche. Ainsi nous nous proposons de contribuer à l’intégration de ces nouveaux concepts aux instruments de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine urbain ainsi qu’à leur opérationnalisation sur le terrain.

Par ailleurs, la décennie écoulée a été marquée par l’émergence d'une théorie des ambiances qui a été appliquée aux contextes anciens (Belakehal, 2012; Kepczynska-Walczak & Walczak, 2013 ; Saïd, 2014 ; Degen & Lewis, 2020; Hassan & Elkhateeb, 2021), et ce en accord avec l’évolution du champ patrimonial. Cette nouvelle théorie propose la gestion du patrimoine dans toutes ses dimensions en tenant particulièrement compte des caractéristiques sensibles, qui en retour sont définis comme un objet de reconnaissance partagé (Rautenberg, 2003).

En outre, la littérature en la matière s’accorde à dire que la reconnaissance patrimoniale doit reposer sur un processus d'appropriation et d'engagement de la part des communautés locales (Rautenberg, 2003; Gravari-Barbas & Renard, 2010). En plus de soutenir le processus de patrimonialisation, l’appropriation a le mérite d'apporter sa contribution à la précision de l'action sur le patrimoine (Davallon, 2014). Dans leurs réflexions, Duarte et al ont suggéré d'utiliser la théorie des ambiances pour stimuler le processus d'adoption active de l'espace, ainsi que l'appropriation symbolique et matérielle (Duarte et al., 2008).

Face à cette avancée notable, l’Algérie dispose d’un arsenal juridique réduisant la réhabilitation à une intervention sur le cadre physique, négligeant l’aspect social et économique comme notamment à travers les dispositions du décret n°83-684 du 26 novembre 1983 fixant les conditions d’intervention sur le tissu existant « *La réhabilitation est une*

opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles ou d'équipements en vue de leur donner les commodités essentielles » (Article 2, décret n°83-684).

De son côté, la loi du « patrimoine » la 98-04² du 15 juin 1998, tente de poser les jalons de la protection du patrimoine culturel, et ce, de la restauration jusqu'à sa mise en valeur en incluant l'activité de réhabilitation. Cependant cette dernière n'est précisée concrètement³ que dans sa dimension matérielle. La retombée immatérielle « ambiante » de l'intervention sur les tissus anciens est limitée⁴ et l'approche du contenant « cadre physique » se fait indépendamment du contenu « valeurs immatérielles ». En d'autres termes l'impact des interventions sur les ambiances patrimoniales n'est pas pris en considération.

Ceci se lit entre autres à travers le niveau opérationnel, où la reconnaissance d'une dimension immatérielle du patrimoine urbain affirmé dans la loi 98.04 n'est pas traduite par des actions concrètes car occultées dans la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS). En effet, le souci de la prise en charge des ambiances n'est pris en compte qu'en matière d'ambiance visuelle, et ce uniquement au sein de la réglementation relative aux abords des monuments historiques (article 17, loi 98-04).

Par ailleurs et concernant la politique de la ville en Algérie, la promulgation de la loi n° 06-06 portant loi d'orientation de la ville du 20 février 2006 a fait évoluer la notion de réhabilitation, en l'associant à la modernisation et à la notion d'usage : *«La restructuration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain pour le rendre fonctionnel* »⁵. Elle définit la préservation *« selon laquelle le patrimoine matériel et immatériel de la ville doit être sauvegardé, préservé, protégé et valorisé »*⁶. Cette loi aspire donc à rapprocher les citoyens des centres de décision et à mettre en place un cadre de référence pour une rénovation du champ et des modalités d'action des collectivités locales, de façon à améliorer leurs apports. Pour cela elle met en avant d'autres concepts novateurs pour la politique Algérienne telle que : La gestion de proximité, Le développement humain, la bonne gouvernance, l'équité sociale ...etc.

² Loi relative à la protection des monuments classés et les ensembles urbains érigés en secteur sauvegardé

³ Décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003 relatif à l'élaboration du plan durable de la conservation et la réparation des secteurs sauvegardés portant établissement des plans permanents de sauvegarde des secteurs sauvegardés.

⁴ Article 68 de la Loi 98-04, définition du patrimoine immatériel *« Il s'agit notamment des domaines suivant : l'ethnomusicologie, les chants traditionnels, et populaires, les hymnes, les mélodies, le théâtre, la chorégraphie, les cérémonies religieuses, les arts culinaires, les expressions littéraires orales, les récits historiques, les contes, les fables, les légendes, les maximes, les proverbes, les senteurs et les jeux traditionnels »*

⁵ Article 2 chapitre I des principes généraux de la loi 06-06.

⁶ Ibid

Toutefois, aucun texte d'application relatif aux principes susmentionnés n'a été proposé pour mettre effectivement en œuvre cette loi.

Nous pouvons après ce constat de la situation législative et réglementaire en matière de réhabilitation urbaine, mesurer l'écart entre les pratiques Algériennes et celles universelles, pour aborder l'intervention sur les tissus anciens. Ainsi, notre pays possède un cadre juridique qui n'est pas au diapason de la nouvelle approche patrimoniale et les récentes pratiques de réhabilitation. Nous relevons d'une part des lois sans textes d'application et d'autre part une gestion du patrimoine qui va à l'encontre de l'incorporation de la dimension immatérielle et l'implication des habitants. Ce qui compromet les ambiances patrimoniales et l'esprit du lieu.

Selon les résultats d'une recherche antérieure (Djedi, 2012), sur le terrain, l'opération de réhabilitation s'arrête à l'échelle du bâtiment ; les tissus anciens font l'objet d'une multitude d'interventions de la part de différents acteurs sans un cadre-guide commun, engendrant des résultats incertains aussi bien sur la dimension matérielle que celle dite immatérielle, souvent accompagnés de déperditions des valeurs patrimoniales.

Dans la présente recherche, nous ambitionnons de **co-construire les ambiances d'un tissu historique en collaboration avec ses habitants, et ce, en combinant la théorie des ambiances appliquée au patrimoine avec le concept d'appropriation**. Cette approche nous permettra de distinguer les ambiances patrimoniales reconnues par les populations locales de celles qui ne le sont pas.

Dans le cadre de cette étude, nous considérons que l'adoption du concept d'appropriation est de première importance. Ceci est dû au fait que nous cherchons à valoriser la perspective de l'habitant considéré comme l'expert de son environnement, en plus de l'expertise technique des professionnels de la préservation du patrimoine.

Notre étude vise à apporter une contribution significative dans le domaine en question en réalisant les objectifs suivants :

- Identifier la patrimonialité de la Casbah à travers le rapport appropriatif de ses habitants ;
- Proposer un cadre méthodologique de l'opérationnalisation de la théorie des ambiances appliquée à un tissu ancien et poser les jalons de son inscription dans les instruments de préservation du patrimoine en vigueur ;

- Rechercher le sens profond qui caractérise la relation qu’entretient l’habitant avec le patrimoine vécu -supporté par l’ambiance-, et ce, dans l’optique de dégager des indicateurs de mesure de la patrimonialité sensible de la Casbah par le biais du concept d’appropriation.

Problématique

À la lumière de ces constats, il ressort deux situations significatives causant l’échec des opérations de réhabilitation.

La première situation met en exergue le clivage entre le cadre physique et la composante sensible, limitant ainsi les interventions sur le patrimoine à des considérations strictement techniques et occultant par conséquent l’esprit du lieu à une ère où la tendance dans les projets de transformation de l’environnement urbain se décline dans l’implication accentuée de l’ensemble des modalités sensorielles (Thibaud, 2010). En effet, l’Algérie reconnaît cette plus-value sensible du patrimoine⁷, mais toutefois cette reconnaissance demeure négligée dans les pratiques.

De plus, Nous ne pouvons parler de stratégie de sauvegarde durable d’une ville ancienne vivante que si l’intervention s’effectue simultanément sur deux éléments essentiels, à savoir la composante spatiale et la composante sensible. Ceci est d’autant plus vrai que la nouvelle acception du patrimoine stipule que le patrimoine n’est pas seulement une forme, c’est avant tout un espace habité, vécu et investi (Belakehal, 2012).

La seconde situation problématique concerne le clivage évident entre le concepteur et l’usager impliquant deux façons radicalement différentes de considérer l’espace. Du côté du concepteur « expert », l’espace est plutôt fonctionnel et du côté de l’habitant considéré comme « profane », l’espace est plutôt vécu c’est-à-dire investi par une expérience sensori-motrice, tactile, visuelle, affective et sociale (Fischer, 1992).

Une telle position nécessite de reconsidérer le statut et la façon d’être de l’usager dans l’espace (Couic, 2000). En effet, si ces pratiques traditionnelles reconnaissent la qualité d’expert au professionnel tout en considérant l’habitant inapte à participer à la réhabilitation de son espace

⁷ Article 2 de la Loi n° 98 - 04 do 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

de vie. De leur côté les nouvelles pratiques urbaines introduisent la notion du citoyen expert de son lieu de vie et du savoir d'usage, et reconnaît le rôle central de l'habitant en le plaçant au cœur des politiques urbaines.

Si d'une part, nous notons que les pouvoirs publics algériens sont conscients de la nécessité de reconquérir les tissus anciens par le lancement de plusieurs opérations de réhabilitation urbaine et la prise en charge des secteurs sauvegardés, nous constatons par ailleurs l'éminence du risque de la perte de l'esprit du lieu, et ce, en l'absence de la révision et d'une remise à niveau des pratiques. Par ailleurs, nous rencontrons souvent la notion de « politiques participatives » dans les annonces officielles et parfois même sur le terrain, mais sans les outils adéquats permettant leurs mises en œuvre.

L'enjeu aujourd'hui est de mettre en place une méthode participative de contrôle des mutations matérielles et immatérielles dans un projet de réhabilitation urbaine, ce qui permettrait de baliser les mutations subies par les tissus anciens sur le plan patrimonial et sensoriel. C'est ce que cette étude se propose de présenter en vue d'agir sur l'espace physique qui est porteur de valeurs patrimoniales sans toutefois compromettre l'espace vécu, perçu par ses habitants.

Ces valeurs patrimoniales sont dans notre contexte, tributaires des définitions officielles des professionnels, sans se soucier de la manière dont les habitants se représentent ce qui est porteur de valeurs patrimoniales, plus précisément sur la manière dont des individus identifient, énoncent, qualifient ou disqualifient des éléments urbains et les font entrer ou non dans leurs modalités de compréhension du patrimoine.

Un autre aspect et qui n'est pas des moindres, concerne les individus qui utilisent les supports spatiaux pour construire leur identité et établir leur place dans leurs environnement (Duarte et al, 2007). Qui donne lieu au premier enjeu de cette étude, qui consiste à empêcher que les actions entreprises par les gestionnaires sur les espaces de vie ne mettent en péril l'identité des habitants et ne détruisent une partie de la mémoire du lieu.

Ainsi, dans le souci de déceler les actions physiques qui peuvent transformer les ambiances et l'esprit du lieu, nous nous sommes posé la problématique générale de savoir :

Comment interpréter concrètement la théorie des ambiances patrimoniales dans les instruments de sauvegarde et de réhabilitation des tissus anciens (PPSMVSS)?

Pour y répondre, cette problématique principale a été scindée en deux autres spécifiques, en premier lieu :

- 1. Comment dévoiler la perception -celle de l'habitant expert de son lieu de vie- des ambiances « matérielles et immatérielles » d'un lieu ancien ? autrement dit : Comment identifier et évaluer l'ambiance patrimoniale –matérielle et immatérielle- d'un tissu ancien selon la perception de ses habitants ?**

Et en second lieu :

- 2. Comment, dans un contexte ancien, les dimensions matérielles et immatérielles de l'ambiance interagissent entre elles pour favoriser l'appropriation -support d'une patrimonialisation sociale- ?**

Hypothèses

La réhabilitation urbaine des quartiers anciens ne peut se concrétiser que si deux conditions sont réunies :

D'une part la mise en interaction des deux dimensions : matérielle (la morphologie urbaine) et immatérielles (les ambiances), dans cette vision cette recherche tend à identifier la réunification de ces deux composantes afin de l'intégrer dans la législation en vigueur.

D'autre part, il est important de reconnaître que les professionnels possèdent une connaissance partielle du terrain en raison de leur position de surplomb, tandis que les habitants sont les experts incontestables de leur espace de vie. Étant donné cette différence de perspectives, il est justifié d'impliquer les habitants dans les processus de prises de décision dans les projets de réhabilitation et de chercher à parvenir à un consensus avec tous les acteurs impliqués. Cette approche favorisera l'appropriation des espaces de vie et l'acceptation des choix effectués.

D'une manière générale, il sera question de développer un protocole d'investigation qui intègrerait dès la phase de diagnostic le contrôle des phénomènes d'ambiance dans l'intervention sur les centres anciens, et ce par l'incorporation de la problématique des ambiances patrimoniales dans la réglementation régissant le patrimoine et en particulier au sein du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) ainsi que leurs appropriation par les acteurs potentiellement impliqués et surtout

son incorporation concrète dans le processus d'évaluation, afin d'assurer le contrôle des mutations des tissus anciens.

Ainsi, nous soutenons que :

- 1. La mise en immersion sensorielle de l'habitant dans l'ambiance d'un tissu ancien, constituerait un élément déclencheur permettant de mettre en place les jalons d'une démarche d'identification, de caractérisation et de classification des ambiances de territoires anciens, et ce sans clivage entre leurs dimensions matérielle et immatérielle.**
- 2. Le croisement des champs ambiances patrimoniales et appropriation pourraient nous fournir des éléments de réponse, en vue, de déceler les significations et les valeurs du patrimoine vécu, du point de vue de ses habitants. Autrement dit, faire de l'approche sensible du patrimoine urbain à la fois un analyseur et un opérateur des mutations urbaines actuelles (projets de réhabilitation urbaine), en redonnant à l'habitant un rôle central dans son lieu de vie « espace vécu ».**

Afin de vérifier ces hypothèses, notre choix s'est porté sur le noyau historique d'Alger communément appelé « Casbah », qui illustre un exemple probant d'une forte interaction entre dimensions physique et sensorielle.

La construction de l'objet de recherche

- **La patrimonialisation par et pour les habitants :**

Nous nous proposons dans cette étude, de conceptualiser une démarche visant à coconstruire avec les habitants, les ambiances d'un patrimoine urbain qui constitue leur cadre de vie. Pour ce faire, il s'agit de s'interroger sur le rôle que peut assumer l'habitant dans le processus de patrimonialisation de son espace de vie, tout en gardant en vue que cette patrimonialisation va engendrer tôt ou tard des transformations des lieux, et ce sur le niveau matériel et le niveau immatériel.

De nos jours, la patrimonialisation reste le concept « officiel » qui gère et génère des actions sur le patrimoine. La Casbah dans notre cas ne serait pas « le patrimoine reconnu » aujourd'hui si elle n'avait pas fait objet d'un long processus de patrimonialisation. Un processus auquel on reproche d'avoir été « *une patrimonialisation institutionnelle* » (Rautenberg, 2003), ici elle est définie comme étant le produit d'une intervention régaliennne (suprême) de l'Etat s'appuyant essentiellement sur les discours « savants » des experts nationaux et internationaux, en écartant complètement l'apport de l'habitant dans ce processus.

« Le patrimoine par appropriation qui acquiert sa qualité patrimoniale non pas par adjonction de la puissance publique ou la compétence scientifique mais par la démarche de ceux qui la transmettent et la reconnaissent » (Rautenberg, 1998 :288)

L'enjeu consiste à parvenir à une patrimonialisation dans laquelle les habitants contribuent, de manière à créer un patrimoine qu'ils revendiquent et qui leur permet de se construire une identité.

La littérature en la matière présente des divergences quant aux étapes de la patrimonialisation mais les écrits s'accordent sur le fait que l'appropriation des habitants des lieux à patrimonialiser est une condition sine qua non à l'aboutissement du processus de patrimonialisation. Ainsi, nous n'allons pas nous intéresser directement aux étapes d'appropriation, car elles ne prennent sens que si elles sont soutenues par une appropriation :

« L'appropriation est donc un enjeu fondamental du processus, quelle qu'en soit l'étape puisque la patrimonialisation suppose que l'on distingue ce qui fait sens pour les acteurs. Ceci est d'autant plus important que, a priori, la patrimonialisation est faite au profit des « héritiers » (population locale, par exemple) et non des personnes extérieures (comme les touristes) » (François et al, 2006, 692)

Dès lors, nous pouvons considérer que l'appropriation des lieux est un concept à approfondir afin de dégager les indicateurs à intégrer dans la grille d'analyse de l'enquête soutenant et objet de la présente recherche.

▪ **Les attributs de l'ambiance :**

L'ambiance d'un tissu ancien par ses attributs peut favoriser un plus grand engagement, une adhésion mémorielle et une sensation d'enracinement de la part des habitants (Duart et

al,2008). En d'autres termes, les attributs des ambiances modèlent les relations qu'entretient l'habitant avec son espace de vie Ceci est conforté par le fait qu'une ambiance par son caractère agréable ou désagréable, animée ou calme, porteuse de souvenir ou pas, peut influencer le rapport de l'individu à son environnement et de ce fait son action.

Les contributeurs d'un travail de recherche collectif⁸ (Duart et al,2008) confirment ce postulat, du fait qu'ils aient permis d'identifier des attributs clés qui confèrent aux ambiances une remarquable aptitude à évoquer les souvenirs sensibles, à jouer un rôle dans les processus de formation de l'identité, ainsi qu'à favoriser et encourager l'appropriation et l'expérience spatiale.

Nous allons illustrer brièvement ces quatre attributs en reprenant les définitions de Duarte et al (2008):

En premier lieu, **La capacité d'évoquer la mémoire** : « *La Mémoire enchaîne la relation entre le passé, le présent et le futur de chaque individu situé dans un lieu, délimitant des principes de reconnaissance du potentiel symbolique et appropriatif du cadre bâti.* »

En seconde position, **La participation dans le processus de construction identitaire** : « *Tout comme la mémoire, l'identité est construite par les individus à partir d'un support spatial. L'identité est un concept qui renferme les idées de reconnaissance et d'appartenance, taillées dans la dualité de l'égalité et de la différence, car elles fournissent toujours un contrepoint, un paramètre de comparaison dans lequel l'individu se situe pour construire son propre 'moi' »*

Ensuite, **Le potentiel de permettre l'appropriation des lieux**, « *l'ambiance peut accélérer le processus d'adoption du lieu par le biais de l'action, l'appropriation symbolique et /ou matérielle étant l'un des premiers pas de l'action et condition essentielle pour l'établissement de l'expérience spatiale »*

Enfin, **Propriété de motiver les expériences spatiales**, « *...certaines ambiances ont la capacité de motiver les actions et interventions de ses occupants à cause de l'existence d'un caractère, d'une personnalité environnementale qui stimule et entoure l'occupant du lieu, l'invitant au partage mutuel de l'atmosphère du lieu ».*

Nous pouvons constater que les deux derniers attributs peuvent à leur tour influencer l'ambiance d'un lieu. Une forte appropriation d'un lieu par un groupe social, a de fortes

⁸ 1st International Congress on Ambiances, Grenoble 2008 (pp. 415-422). À La Croisée.

répercussions sur son ambiance qui sera de ce fait plus animée. Cette appropriation peut évoluer pour devenir un marquage matériel ou mener à des actions qui pourront transformer l'espace.

« Ce processus se fait par une chaîne ininterrompue d'expériences dans laquelle l'ambiance est modifiée par l'interférence des actions de ses participants, lui donnant des nouvelles significations et modifiant, en même temps, l'usager lui-même. Les modèles d'expériences individuelles sont inexorablement liés au potentiel que chaque ambiance dispose pour permettre l'appropriation des lieux ». (Duarte et al, 2008 :418)

▪ **L'appropriation du patrimoine par l'appropriation de son ambiance :**

Ce volet constitue l'essence même de notre recherche, car c'est ici que nous allons tenter de mettre en relation des champs d'apparence distincte : la théorie des ambiances et le concept d'appropriation. Comme nous l'avons évoqué plus haut l'appropriation d'un patrimoine par ses utilisateurs n'est plus considérée aujourd'hui comme étant accessoire, car l'appropriation est la condition sine qua non à la patrimonialisation « sociale ».

Dès lors, l'enjeu est de déterminer les composantes du patrimoine favorisant ou non son appropriation par les habitants.

Un expert en patrimoine pourrait considérer que la valeur stylistique, architecturale ou esthétique est déterminante pour l'appréciation du patrimoine. Mais qu'en est-il de l'habitant, qui est l'expert de son propre environnement de vie ?

Dans sa pratique quotidienne, l'habitant accorde une grande importance à ses relations avec ses voisins, à ses souvenirs d'enfance qui sont ancrés dans les lieux où il a grandi, ainsi qu'à l'animation des cafés de son quartier, entre autres. Ces aspects, qui ne sont pas purement matériels, témoignent de la dimension vécue et investie du patrimoine pour l'habitant. Ce dernier constitue un support pour les pratiques sociales et les phénomènes sensibles, en d'autres termes, pour l'ambiance qui caractérise le lieu.

« ...Les habitants reconnaissent les objets patrimoniaux qui leur sont proches en les inscrivant dans des logiques d'usages qui s'accordent mal de la patrimonialisation institutionnelle » (Rautenberg, 2003, 40)

De ce fait, l'appropriation du patrimoine bâti doit passer par l'appropriation de son ambiance, car c'est cette dernière qui fait le lien entre les individus et le patrimoine.

*« En tenant compte qu'une ambiance (dans son sens large) est reconnaissable à partir du partage mutuel d'expériences sensibles qui structurent une identification personnelle, il devient possible de comprendre que **l'ambiance peut accélérer le processus d'adoption du lieu** par le biais de l'action, l'appropriation symbolique et /ou matérielle étant l'un des premiers pas de l'action et condition essentielle pour l'établissement de l'expérience spatiale » (Duart et al,2008: 418).*

Itinéraire méthodologique

Outre la recherche bibliographique qui brasse l'état des connaissances sur les principaux concepts-clés de la présente étude, qui sont le patrimoine dans ses dimensions matérielle et immatérielle, l'esprit du lieu, la théorie des ambiances en général et celle des ambiances patrimoniales en particulier, la méthodologie empruntée propose entre autres de confronter :

- D'un côté, les approches strictement conservatrices du patrimoine, et de l'autre côté les nouvelles tendances patrimoniales qui intègrent la dimension sensible et surtout humaine dans une optique de revitalisation.
- D'une part, une attitude de surplomb de l'expert par rapport à son objet d'étude, et d'autre part l'idée de citoyens disposant de compétences et le ressaisissement des questions d'espace à partir de leur propre point de vue.
- D'un côté des méthodes décontextualisées, où l'enquêté est questionné en dehors du milieu étudié, et de l'autre côté, les démarches contextualisées qui se basent sur le relevé des descriptions urbaines dans leurs sites d'énonciation.
- D'une part, le contexte international en matière d'évolution du champ patrimonial et des pratiques de conservation, et d'autre part le contexte national en termes d'arsenal réglementaire propre à la reconnaissance de la valeur immatérielle du patrimoine et les stratégies pour son intégration effective dans la gestion.

Afin d'investiguer le contexte de gestion du patrimoine en général et celui de la Casbah d'Alger en particulier, une analyse approfondie des documents législatifs et réglementaires et une enquête de terrain ont été réalisées pour étudier l'élaboration et la mise en œuvre du plan permanent de mise en valeur (PPSMVSS), ainsi que les pratiques des professionnels de la gestion du patrimoine. Les résultats ont été analysés en référence à l'évolution de la notion de patrimoine immatériel. Cette étude a permis de dresser un diagnostic précis de la prise en

charge de la dimension immatérielle dans les opérations de réhabilitation de la Casbah d'Alger.

Pour ce qui est de l'investigation des ambiances patrimoniales perçues par les habitants de la Casbah, elle a été menée sur quatre phases et a fait appel à la combinaison de plusieurs techniques de collecte de données assurant ainsi des triangulations méthodologiques :

1. Enquête préliminaire « observation et préenquête » :

Avant le lancement de l'enquête auprès des habitants, nous avons procédé à un travail d'observation qui nous a principalement permis de relever la caractérisation de la dimension sociale et d'obtenir des informations en termes de données comportementales situées.

Cette observation a été suivie par une préenquête réalisée auprès de 50 habitants volontaires. En plus de récolter des informations sur les futurs participants aux parcours, cela nous a permis de mesurer leur engagement à participer à l'expérience.

2. Prélever la perception des ambiances et le rapport appropriatif :

L'outil pivot adopté dans cette étude a été celui des parcours commentés, qui de par son caractère immersif, permet une contextualisation optimale des propos des enquêtés.

Pour entamer l'enquête il est demandé à des habitants de la Casbah de parcourir le périmètre retenu, et de procéder à sa description détaillée, en compagnie d'une équipe de chercheurs⁹. Tout en incitant l'enquêté(e) à procéder à des comparaisons et associations, la description fait appel au ressenti, à travers toutes les modalités sensorielles. À cet effet, l'enquêté devait mentionner ce qui constitue pour elle/lui des repères spatiaux utiles et donner à l'enquêteur l'instruction de les capturer par des prises de photos. À l'issue du parcours commenté un dessin à main levée « carte mentale », a été demandé au participant pour remémorer à chaud le trajet effectué ainsi que les lieux-repères identifiés. Il a été également demandé une fragmentation argumentée du trajet.

⁹ Des collègues chercheurs ont offert leur assistance pour nous épauler dans l'expérience des parcours commentés, ce qui devrait indubitablement optimiser notre travail.

3. Croisements méthodologiques :

Comme nous l'avons énoncé précédemment, en plus de l'observation et des parcours commentés nous avons eu recours à un autre outil du relevé des perceptions, celui de « la photo-élicitation ». Cet outil a joué le rôle d'un embrayeur de communication très performant, et ce afin de vérifier les résultats préliminaires obtenus lors de l'expérience des parcours commentés.

4. Confrontation des premiers résultats aux professionnels

Afin de mesurer l'écart entre la perception des habitants et celle des experts de la gestion patrimoniale, une ultime investigation a été consacrée aux professionnels. Les questions qui leurs ont été adressées prenaient pour support les principaux résultats de la première enquête. De plus, des photos prises par les participants aux parcours commentés, leurs ont été soumises pour une description sous deux formes : question ouverte « *veuillez décrire cette photo* », ou encore sous forme de grille sémantique pour faciliter ou parfois préciser la réponse pour ceux qui trouvaient des difficultés à s'exprimer.

L'ensemble des données, celles recueillies de l'enquête auprès des habitants et celles recueillies auprès des professionnels, ont subi plusieurs niveaux de dépouillement : lexical, thématique et temporo-discursif. Ces procédures analytiques seront plus amplement détaillées dans le chapitre qui traite de l'itinéraire méthodologique (voir chapitre IV).

Après l'interprétation des résultats générés par l'investigation du rapport sensible au patrimoine de la Casbah sur le plan social et institutionnel, plusieurs apports ont émergé :

- En premier lieu, l'identification des ambiances patrimoniales en fonction du lieu de leur énonciation, ce qui est une approche nouvelle dans ce domaine. Et ce, par la mise en évidence des caractéristiques propres à chaque lieu en fonction de la perception partagée des habitants. Cette approche située permettrait de mieux intégrer les ambiances patrimoniales dans l'instrument de sauvegarde.
- En deuxième lieu, la mise en relation des champs des ambiances patrimoniales et de l'appropriation a permis de générer des résultats inédits dans le domaine de l'approche

sensible du patrimoine. Ainsi, ces résultats vont au-delà des simples connaissances historiques ou techniques sur le patrimoine.

- Enfin, la confrontation des résultats de l'enquête sociale aux professionnels de la gestion patrimoniale a ouvert la voie de réflexion aux réaménagements nécessaires et utiles de l'assise règlementaire relative à la gestion du patrimoine. Cette démarche permettrait de mieux comprendre les attentes des acteurs locaux et de proposer des solutions de gestion plus adaptées et concertées.

Structure de la thèse

Faisant suite à ces éléments de cadrage contextuel et d'inscription théorique de l'objet de notre recherche dans le nouveau champ patrimonial, il convient de présenter ci-après sa structuration :

- La première partie consiste à retracer les fondements conceptuels relatifs aux domaines-clés de la recherche : ainsi **le premier chapitre** aborde le champ patrimonial dans ses dimensions matérielle et immatérielle et les dernières tendances qui introduisent l'esprit du lieu et les conditions de patrimonialisation. Une attention particulière a été accordée au concept d'appropriation qui est considéré comme étant le support et la condition de réussite de tout processus de patrimonialisation. **Le deuxième chapitre** traite des fondements et de la conceptualisation de la théorie des ambiances en général et de son champ d'investigation actuel qui a impliqué une redistribution des rôles « usager expert et décideur accompagnateur ». **Le troisième chapitre** cible les ambiances patrimoniales et introduit un cadre conceptuel de l'investigation des dimensions des ambiances dans un milieu ancien.
- La seconde partie propose une réflexion expérimentale ; elle est introduite par **un quatrième chapitre** qui énonce le choix méthodologique et l'itinéraire de la recherche et sa procédure analytique ; Il précise la démarche des différents outils qui se conjuguent afin de générer des résultats probants, en l'occurrence l'observation, les parcours commentés, la technique de la carte mentale et de la photo élicitation, de plus ce chapitre met en avant le champ de pertinence de chacun des outils expérimentés. **Le**

cinquième chapitre expose le contexte de la gestion patrimoniale de la Casbah d'Alger, et ce par l'intermédiaire d'une recherche documentaire et d'une enquête auprès des professionnels de la gestion du patrimoine impliqués dans l'opération de réhabilitation de la Casbah. Cette recherche s'est vue clôturée par **un sixième chapitre** qui s'est concentré sur l'investigation sur le périmètre d'étude, exposant les résultats issus de l'enquête réalisée auprès des habitants et discutant de l'identification des caractères "matériels et immatériels" perçus comme inhérents aux ambiances patrimoniales, pouvant façonner l'esprit du lieu et influencer son appropriation par les habitants/usagers. Le dernier volet de ce chapitre a été consacré à la confrontation des résultats issus de l'enquête sociale avec le contexte de gestion du patrimoine culturel, afin de mieux comprendre les enjeux et les défis auxquels sont confrontées les politiques de préservation du patrimoine.

Enfin, dans la conclusion générale, nous présenterons nos apports théoriques, nos propositions pratiques, ainsi que les limites et les directions futures de nos travaux de recherche.

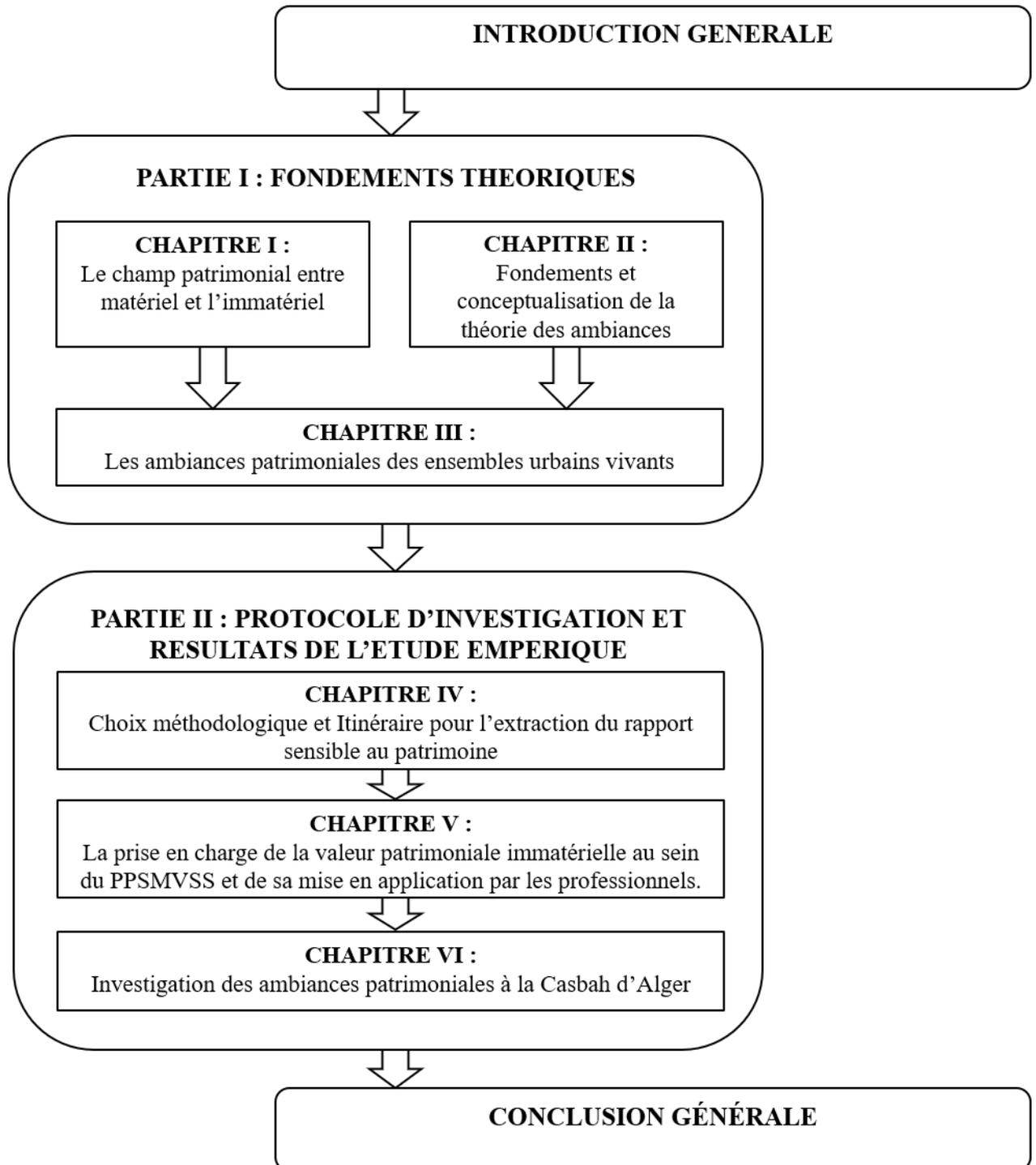


Figure 1: Structure de la thèse. Source : auteur.

PARTIE I FONDEMENTS THEORIQUES

Introduction de la partie I

La réflexion autour de l'intégration de la dimension sensible dans la préservation du patrimoine culturel requiert une compréhension préliminaire d'un ensemble de fondements théoriques et implique la formulation d'un cadre conceptuel de choix. Ceci implique en premier lieu une analyse de l'évolution et de l'acceptation actuelle du champ patrimonial à travers l'examen des différentes approches théoriques et textes internationaux qui ont influencé et construit ce domaine. L'objectif étant également de souligner le rôle potentiel des communautés locales dans les politiques de sauvegarde. Sans omettre l'exploration des dispositions législatives en vigueur en Algérie en matière de gestion du patrimoine et de les confronter aux normes internationales en la matière. Cette étape permettra de mesurer les divergences entre les deux dispositifs et de mettre en évidence dans notre corpus juridiques les éventuels écarts à combler pour garantir une meilleure préservation.

Cela suppose aussi d'approfondir l'émergence, la progression, la conceptualisation et l'acceptation actuelle de la notion d'ambiance en général et de celle patrimoniale en particulier. Ainsi, l'exploration de l'émergence naissante de la théorie des "ambiances patrimoniales" en analysant les liens entre les ambiances et le patrimoine culturel permettra de mettre en place un cadre conceptuel qui élucidera les dimensions des ambiances patrimoniales et leur relation avec le processus de patrimonialisation. Cette exploration permettra également d'identifier les voies et moyens à mettre en œuvre pour intégrer l'habitant dans la reconnaissance du patrimoine dans ses dimensions tangible et intangible par l'intermédiaire du concept d'appropriation.

I. Chapitre I : Le champ patrimonial entre matériel et immatériel

I.1 Introduction du chapitre I :

Ce chapitre traite de l'évolution du champ patrimonial et de son acception actuelle. Son objectif principal est de comprendre les grands enjeux qui ont façonné le domaine patrimonial ainsi que les derniers développements qui ont codifié la pratique de la sauvegarde. Ceci se réalisera à travers l'analyse des différentes approches théoriques et textes des institutions spécialisées des Nations Unies. Nous avons essayé de montrer comment la démarche proposée par l'UNESCO cherche à prendre en charge la préservation des tissus anciens tout en se recentrant sur l'habitant.

De manière plus spécifique, ce chapitre nous permettra d'appréhender le patrimoine dans ses deux composantes matérielle et immatérielle sans perdre de vue le rôle que peuvent jouer les communautés locales dans la préservation du patrimoine. Un volet sera consacré à l'évaluation de l'intégration de la dimension immatérielle dans le corpus législatif Algérien, tout en vérifiant la prise en considération des nouvelles approches patrimoniales internationales dans notre contexte.

En dernier lieu, nous reviendrons sur le champ patrimonial universel afin de tenter d'évaluer les retombés de son évolution sur les pratiques d'identification et de reconnaissance du patrimoine. Pour cela, nous avons porté une attention singulière au processus de patrimonialisation et plus particulièrement à l'appropriation qui le porte. Ceci a été fait dans l'objectif de définir les pistes à suivre pour intégrer l'habitant, par l'intermédiaire du concept d'appropriation, dans le processus de reconnaissance du patrimoine dans ses deux dimensions tangible et intangible.

I.2 Elargissement de la notion de patrimoine :

Le mot patrimoine a connu un élargissement sans pareil ces dernières décennies, non pas sur la seule extension physique, à laquelle nous avons assisté à la fin du XX -ème siècle (du monument à l'ensemble urbain), mais aussi sur le plan de l'essence même de ce qui constitue ce patrimoine. Si auparavant, on considérait principalement la valeur esthétique d'un monument ou d'un ensemble urbain, aujourd'hui c'est la valeur du vécu qui est mise en avant par le biais du patrimoine ordinaire, ainsi que la valeur sociale, enfin c'est la valeur idéale qu'il n'est pas aisé de saisir.

Plusieurs auteurs (Rautenberg, 2003 ; Neyret, 2004 ; Di Méo, 2004) désignent cette tendance d'ajout frénétique de nouvelles catégories au domaine patrimonial de « Tout patrimonial ». Elle se caractérise par la multiplication de catégories de biens matérielles ou immatérielles et de leurs contextes qu'il soit spatial ou temporel (Di Méo, 2004). Comme le désigne Di Méo (2005), ce « *phénomène de polysémie* » est assimilé à un raz de marée patrimonial (Neyret, 2004). « *...des sphères les plus variées de la vie sociale, matérielle et culturelle, du monde géographique ou de celui de la pensée...* » (Di Méo, 2005:01)

Dans un premier temps, nous évoquerons ici les modalités et les formes évolutives de cette importante expansion patrimoniale. Dans un second temps, nous aborderons les retombées théoriques et pratiques d'une telle prolifération.

I.2.1 Dilatation Spatiale : Du patrimoine monumental au patrimoine urbain, au paysage urbain historique

I.2.1.1 L'émergence de la notion de patrimoine urbain :

Le patrimoine bâti avant le XIXe siècle était lié au chef-d'œuvre architectural et au monument historique qui est assimilé aux édifices remarquables reconnus pour leur symbolique historique (Poulot, 1997). Ce n'est qu'au début du XIX e siècle que les choses ont commencé à changer, Françoise Choay, dans son ouvrage de référence « *L'allégorie du patrimoine* » (Choay, 1992), a tenté de dresser une fine historiographie qui décrit le processus chronologique historique aboutissant à l'apparition effective de la notion de « *patrimoine urbain* », le premier maillon de ce processus est la figure mémorielle instaurée par John

Ruskin, vient après le moment historiciste établi par Camillo Sitte. Arrive enfin un troisième moment, mettant fin aux débats initiés à la fin du XIXe siècle par la définition du « patrimoine urbain » de Gustavo Giovannoni (Choay, 1992 :139-157). Ainsi l'invention de la notion de patrimoine urbain a été un tournant décisif dans l'histoire de prise en charge des ensembles urbains historiques (Champy, 1995).

Pour Choay, dans la figure mémorielle apparue sous la plume de Ruskin, semble être une découverte avant-gardiste, attribuant à la ville le rôle mémoriel avec le pouvoir d'enraciner ses usagers spatialement et temporellement (Choay, 1992). Cependant dans sa vision, Ruskin, représentant anglais des « anti-interventionniste », il y a un refus de composer avec les transformations de l'espace urbain en cours d'accomplissement (Champy, 1995). En effet, l'approche Ruskinienne valorise l'historicité/l'historiographie et milite pour l'authenticité de l'œuvre et de ses attributs originels. Il propose également que les interventions soient réduites au minimum et, le cas échéant, qu'elles portent la marque du temps.

Une autre révolution qu'on reconnaît à la pensée Ruskinienne c'est qu'elle a élargi la préservation aux édifices non dotés de valeurs exceptionnelles. (Brochu, 2011). Et ceci du fait que le patrimoine urbain est l'expression d'un savoir-être et prend ainsi un caractère moral. Dans son ouvrage paru en 1856 'The Seven Lamps of Architecture', l'architecture humaine se trouve valorisée, elle est reconnue comme la locution extrême de la valeur humaine (Brochu, 2011).

Selon Choay, l'élargissement du champ patrimonial a été en seconde position influencé par l'œuvre « *l'art de bâtir les villes* »¹⁰ de Camillo Sitte prônant la figure didactique de la ville historique. De même, les concepts développés dans son ouvrage, font de Sitte le créateur de la morphologie urbaine ; ainsi il a tenté par le biais de travaux menés sur le paradigme de la place publique de répondre à la question suivante : « *comment, depuis la cité antique jusqu'à la ville baroque, des configurations d'espace différentes n'ont cessé d'irradier une beauté que n'offrent jamais les places contemporaines* » (Choay, 1992 : 143).

Aussi, Sitte dans son ouvrage a-t-il tenté de réunir des règles et des principes constants à travers le temps : ensemble de caractères formels, communs qui constitueront un outil heuristique et plus tard pédagogique aidant à la composition des villes modernes.

¹⁰ Le titre original du livre : *Der Stadtbau nach seinen kunstlerschen Grundsätzen*, sorti en 1889, traduit à deux reprises vers le français : une première traduction par Camille Martin en 1902, Genève, suivi des décennies plus tard par la traduction que nous connaissons aujourd'hui « *l'art de bâtir les villes* », réalisée par D Wiczorek, en 1980 à Paris aux éditions L'équerre.

Par ailleurs, Sitte (1889) comprend très tôt que la vie moderne porte en elle des exigences nouvelles qui ne peuvent plus être assurées par les noyaux anciens, et que ces derniers doivent soit être transformés pour répondre aux nouvelles exigences de la vie moderne (Fallah, 2013), soit être déclassés au profit des nouveaux établissements (Brochu, 2011) : « *Il faut accepter ces transformations comme des forces données et l'urbaniste devra en tenir compte, comme l'architecte tient compte de la résistance des matériaux* » (Wieczorek, 1981:113)

De plus, le constat qui a motivé Sitte à l'écriture de son fameux ouvrage « *l'art de bâtir les villes* », était « *la laideur de la ville contemporaine ou plutôt son absence de qualité esthétique* » (Choay, 1992 : 142), il reconnaît par ailleurs qu'il est impératif d'œuvrer à des transformations spatiales qui accompagneraient les mutations que vivaient les sociétés industrielles.

Cependant, Sitte rejette l'attitude qui consiste à imiter les formes du passé qui ont été produites par la succession d'actions et par un savoir-faire éteint (Sitte in Choay, 1999 :145) et propose dans ce sens de faire un effort d'adaptation des préceptes des villes préindustrielles aux contextes modernes (Wieczorek, 1981). Choay rapporte que Sitte est resté dans l'incertitude de l'application de ces préceptes sur le terrain, sa seule conviction est la reconnaissance du patrimoine urbain (Choay, 1992).

Par ailleurs, afin de comprendre les rapports de force que connaissent les pensées autour de la ville, nous ne pouvons passer outre le rôle muséal attribué aux centres anciens au début du XX^{ème} siècle, une vision poussée à l'extrême est celle de rendre pensable la muséification de la ville ancienne, Choay dévoile la grande question qui ne sera réellement posée qu'après la deuxième Guerre mondiale « *comment peut-on effectivement conserver et mettre hors circuit des fragments urbains, sauf à les priver de leurs usage et éventuellement de leurs habitants ?* » (Choay, 1992 : 148)

Parallèlement à cette tendance de muséification des villes anciennes une idéologie antagoniste surgit celle de la table rase, soutenu par les CIAM qui refusent la notion de ville historique, elle ne prendra fin en France qu'avec la promulgation de la loi Malraux.

La littérature s'accorde sans équivoque que le précurseur de la reconnaissance du « *patrimoine urbain* » est l'italien Gustavo Giovannoni qui avec un ouvrage « *l'urbanisme*

face aux villes anciennes »¹¹, publié en 1931 et traduit en 1998, où l'auteur a développé sa réflexion sur la définition du Patrimonio Urbano « patrimoine urbain ».

Avec la rédaction de cet ouvrage, Giovannoni est l'un des théoriciens urbains du XXe siècle qui a attribué à la dimension esthétique de l'établissement humain un rôle central. Soucieux de l'histoire de la ville et des doctrines de l'urbanisme européen et américain, Giovannoni introduit la notion de « patrimoine urbain », en élargissant les critères de conservation du monument à la ville historique, principe déterminant pour l'évolution de la pensée urbaine.

Contrairement à ses prédécesseurs et de certains de ses contemporains, Giovannoni propose une idée nouvelle selon laquelle : la cohabitation du patrimoine historique et des établissements modernes est possible. Ainsi il y a lieu de réconcilier deux visions qui sont d'apparences divergentes (Giovannoni, 1998).

D'après Giovannoni, la contextualisation et le diagnostic sont des prérequis importants pour l'urbanisme. Ceci constitue pour l'auteur une des solutions pour créer et réfléchir la conciliation entre ancien et nouveau. Ceci est fait en prenant en considération les besoins de la ville dans l'espace en intégrant les moyens et les techniques offerts par la modernité (Giovannoni, 1998).

Choay dans son intervention dans la version traduite au français de l'ouvrage de Giovannoni rapporte la définition qu'il propose de la notion de patrimoine urbain : « *l'expression par lui forgée de patrimoine urbain désigne l'ensemble tissulaire global comme entité sui generis, et non plus l'addition de monuments indépendants* » (Choay in Giovannoni, 1931, [1998] :13). Ainsi, Giovannoni a fait de l'analyse des villes anciennes un outil de reconnaissance et d'affirmation de leurs valeurs mais aussi un outil de projection de villes nouvelles (Brochu, 2011).

Enfin, nous pouvons affirmer que la démarche de Giovannoni a marqué une grande avancée dans le domaine de l'urbanisme, en raison de son caractère intégré et de son intention d'opérationnaliser ses préceptes.

¹¹ L'ouvrage original est *Vecchie città ed edilizia urbana* (apparu sur « Nuova antologia » et réédité en 1931), traduit en français en 1998 sous le titre « l'urbanisme face aux villes anciennes »

I.2.1.2 Les apports des chartes d'Athènes et de Venise :

À la fin du XIX -ème siècle, des propositions ont été formulées pour la préservation des villes antiques anciennes. Ceci s'est concrétisé avec Le 1er Congrès International des Architectes et Techniciens des Monuments Historiques sur la conservation artistique et historique des monuments qui s'est tenu à Athènes (1931), qui a donné lieu à la charte d'Athènes qui aborde la préservation des abords et le maintien des perspectives sans soulever la question des ensembles historiques (Fallah, 2013).

Une dizaine d'années plus tard s'est tenu, le « Deuxième Congrès International des Architectes et des Techniciens des Monuments Historiques » qui s'est réuni à Venise dans l'intention de « *réexaminer les principes de la charte –d'Athènes- afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document* » (ICOMOS, 1964 :1). Ce document, désigné « Charte de Venise », redéfinit dans son article premier la notion de monument historique qui dépasse la création architecturale isolée pour s'étendre aux sites urbains ou ruraux. Et qui s'applique non seulement aux objets monumentaux mais aussi aux œuvres modestes.

Au vingtième siècle la notion de monument historique a connu un basculement fulgurant, et de nouvelles formes patrimoniales ont été considérées. Nous nous intéresserons dans ce qui suit à cette évolution à travers l'étude des principaux textes internationaux ayant marqué un basculement notable dans le domaine du patrimoine.

I.2.1.3 Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (UNESCO, 1972)

A Paris en 1972, s'est tenue dans sa 17e session, la conférence générale de l'UNESCO, celle qui a donné lieu à la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (UNESCO, 1972). Cette date représente un tournant décisif dans l'histoire de la préservation et la conservation du patrimoine. Ceci fait suite à la reconnaissance du patrimoine dans ses deux composantes culturelle et naturelle. L'innovation qu'apporte cette convention est l'intégration officielle d'une nouvelle forme de patrimoine celle des ensembles définis comme des :

« *Groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science* » article I (UNESCO, 1972)

A ce jour, la liste du patrimoine mondial compte 1 154 biens inscrits dont 897 culturels, 218 naturels et 39 mixtes, dont 52 sont en péril¹². Ces biens sont répartis dans 167 États parties. La convention a aussi recommandé la création d'un comité qui a pour mission la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, et ce par des actions suivantes¹³ :

1. Déterminer l'utilisation du Fonds du patrimoine mondial et allouer l'assistance financière suite aux demandes des États parties ;
2. Décider si un site est accepté pour inscription sur la liste du patrimoine mondial ;
3. Examiner les rapports sur l'état de conservation des sites inscrits et demander aux États parties de prendre des mesures lorsque les sites ne sont pas correctement gérés ;
4. Décider également de l'inscription des sites sur la liste du patrimoine mondial en péril et de leur retrait de cette liste.

Ainsi ratifier cette convention permet à l'état concerné de bénéficier de différents avantages, dont l'assistance technique et financière, à condition de respecter les clauses de la convention en s'engageant « à assurer la bonne conservation des sites du patrimoine mondial qui se trouvent sur son territoire » (UNESCO, 1972) au risque de voir ses biens culturels déclassés et retirés de la liste du patrimoine mondial.

I.2.1.4 L'émergence de la notion des Abords :

La nécessité de la prise en charge du monument dans un périmètre plus élargi fut pleinement affirmée depuis la Charte de Venise (1964), qui stipule que « *La conservation d'un bien implique celle d'un cadre à son échelle [...]* » (ICOMOS, 1964 : art. 6). Cette approche marque la fin de l'exclusivité accordée au monument-objet et élargie le champ patrimonial aux ensembles urbains ainsi qu'aux architectures dites mineures (Khattab, 2019).

¹² Selon le site de l'UNESCO consulté le 08/10/2022

¹³ La mission du comité est disponible sur le site de l'UNESCO sur le lien : <https://whc.unesco.org/fr/comite/> consulté le 08/10/2022

Cet élargissement spatial n'est pas propre à un pays ou à une tendance mais émane d'un cadre normatif international. De plus, ce périmètre de protection des monuments est toujours d'actualité dans le monde, notamment en Algérie où on lui a consacré un volet dans la loi 98-04 sur la protection du patrimoine culturel, qui s'inspire de la loi de protection des abords (1943) de la législation française. Dans le cadre législatif Algérien, les abords se définissent par l'étendue englobant l'ensemble des éléments bâtis ou non (places, rues, etc.), classés par extension et participant à une relation de visibilité avec le monument historique, selon les limites d'une zone de protection de distance minimale égale à 200 mètres (Loi sur la protection du patrimoine culturel, 1998, Article 17, Loi n° 98-04).

I.2.1.5 La mise en place de la politique des secteurs sauvegardés en France

Bien avant la loi Malraux, les préceptes de Giovannoni ont anticipé les politiques de secteurs sauvegardés qui ont été conduites depuis les années soixante en France (Choay, 1992). En effet, il propose une conception du patrimoine urbain qui s'écarte du monument historique et du répertoire strictement conservateur.

Trente ans après l'ouvrage de Giovannoni, Malraux formule le discours préparatoire de la mise en place de la loi du 4 août 1962 sur les secteurs sauvegardés et prononce sa célèbre phrase « *en architecture un chef-d'œuvre isolé risque d'être un chef-d'œuvre mort* ». Ainsi, cette loi implique une révolution car l'enjeu majeur de la sauvegarde n'est plus le ou les monuments emblématiques mais c'est surtout le patrimoine urbain dans lequel ils s'intègrent. Au sein de cette loi un secteur sauvegardé est un périmètre qui présente un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles (Watremez, 2009).

Depuis 1983, les secteurs sauvegardés ont été remplacés en France par Les zones de protection du patrimoine architectural et urbain et paysager (ZPPAUP). Ce dispositif à son tour a été remplacé en 2010 par les Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Coëffé et Morice, 2017). Alors que dans d'autres pays, notamment l'Algérie, les plans permanents de sauvegarde sont toujours de mise, sans mise à jour ou contextualisation d'un arsenal juridique inspiré de l'extérieur.

I.2.2 Dilatation sémantique : du matériel à l'idéal

Entre 1973 et 2003, nous avons assisté à un foisonnement de conventions, de politiques et d'actions sur le patrimoine immatériel, plusieurs textes internationaux (voir figure 3) font allusion à la nécessité de sa reconnaissance. Ainsi la dilatation sémantique du patrimoine vers sa dimension immatérielle avait commencé depuis longtemps mais elle demeura limitée et officieuse jusqu'à la mise en place de la convention de Paris (UNESCO, 2003).

I.2.2.1 Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel PCI Paris (UNESCO, 2003)

Avant même la promulgation de la convention de 2003 portant sur le patrimoine immatériel une première prise de conscience de la convergence du patrimoine matériel et immatériel s'est manifestée dans le « Document de Nara sur l'authenticité » (1994) qui préconisait, entre autres, un élargissement de l'acceptation du concept d'authenticité de sorte à y inclure les traditions, les techniques, l'esprit, la sensibilité, les dimensions historiques et sociales du patrimoine culturel.

Plus important, le Document de Nara reconnaissait que « *toutes les cultures et sociétés sont enracinées dans des formes et des moyens spécifiques qui relèvent tant du matériel que de l'immatériel* » (Munjeri, 2004).

En 2003 et en réaction à la pression exercée par un grand nombre de pays africains, latino-américains et asiatiques qui détiennent un nombre réduit de grands ensembles architecturaux et de collections d'œuvres d'art comparé aux pays occidentaux, mais se caractérisant par de riches rituels et de traditions ancestrales, etc., l'UNESCO a mis en place la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, adoptée en 2003 à Paris, ratifiée à la date du 27-07-2020 par 180 pays, dont l'Algérie.

Cette convention définit le PCI comme étant « *les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés -* » (voir figure 2) qu'une communauté doit reconnaître comme faisant partie de son patrimoine culturel, en raison du fait que ces éléments lui procurent un sentiment d'identité et de continuité. Ainsi l'originalité de la convention sur le PCI réside dans l'implication des communautés locales, communautés largement absentes (voire écartées) des

processus de gestion prévus par la convention portant sur le patrimoine mondial culturel et naturel (UNESCO, 1972).

La convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO, 2003) définit dans son article 2.1, la sauvegarde, comme les différentes « *mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel* » (UNESCO, 2003). Elle précise au sein de son texte les différentes catégories du patrimoine immatériel (voir figure 2). Elle prévoit plusieurs mesures qui pourraient être prises à cet effet, en l'occurrence : « *l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine* » (UNESCO, 2003).

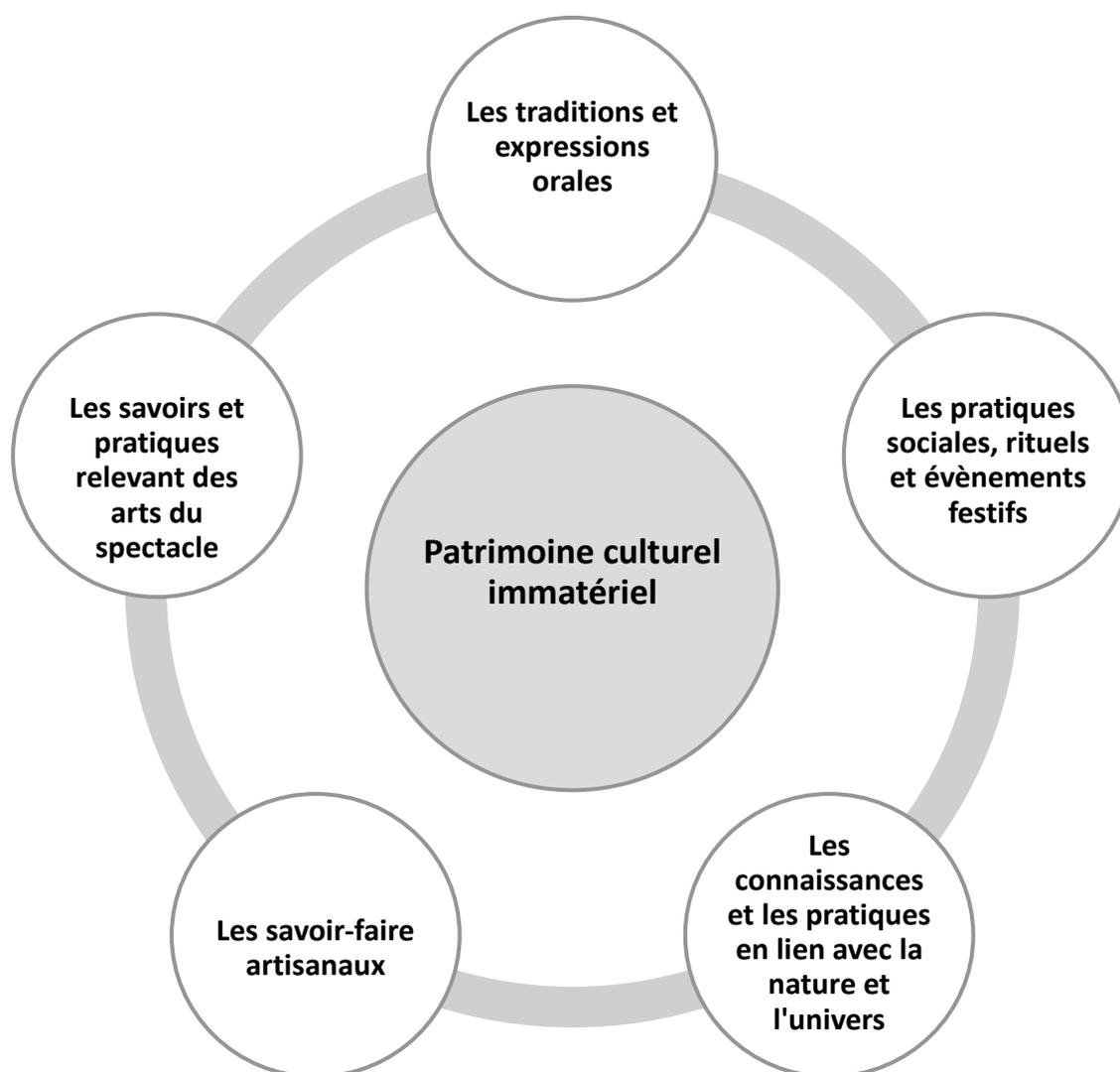


Figure 2 : les principales catégories du patrimoine culturel immatériel. Source : élaboré par l'auteur, adapté du texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Source : UNESCO (2003).

Dans son introduction, cette convention semble attribuer un rôle décisif aux communautés locales et ce dans : « *la production, la sauvegarde, l'entretien et la recréation du patrimoine culturel immatériel* » (UNESCO, 2003).

Une autre innovation qu'apporte cette convention est que la protection du patrimoine immatériel va au-delà de la production des manifestations concrètes des éléments immatériels pour aboutir à une vision dynamique qui implique : la pratique, l'appropriation et la transmission de l'élément du patrimoine immatériel d'une génération à l'autre « *la sauvegarde d'un élément sans le figer* »¹⁴

Dans cette convention il est de mise que les populations locales soient au cœur des enjeux de conservation ; dans son article 11, elle, instaure des actions d'identification et de définition des éléments du patrimoine culturel immatériel, qui doivent se faire dans le respect des pratiques communautaires. Dans son article 15, elle exige clairement pour l'ensemble des projets de sauvegarde du patrimoine immatériel de mettre en place un large mouvement de participation des communautés locales. Ces derniers doivent jouer un rôle fondamental au sein des changements culturels et patrimoniaux (Hernández-González et al., 2020).

Bortolotto voit en cette convention une révolution car elle a fait basculer le patrimoine dans une dynamique temporelle. Auparavant, l'objet ou le monument, étaient reconnus pour leur valeur strictement historique évoluant aujourd'hui vers un patrimoine « *recréé en permanence* » (Unesco 2003 : art. 2) et reconnu pour son caractère dynamique tourné vers l'avenir qui représente son point culminant (Bortolotto, 2012). Skounti et Tebbaa (2011) partagent la même posture de la vision de la dynamique du patrimoine qui est devenu « *quelque chose d'activement et continuellement recréés et négociés au fur et à mesure que les personnes, les communautés et les institutions réinterprètent et réévaluent le sens du passé en termes sociaux, culturels et besoins politiques du présent* » (Skounti et Tebbaa, 2011 : 18).

Afin de mettre en œuvre les actions de cette convention, il a été créé en 2006 un « Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine immatériel », depuis une liste du patrimoine immatériel ne cesse de s'élargir, comptant à ce jour 631 éléments correspondant à 140 pays parties¹⁵.

¹⁴ Selon l'audition de Tim Curtis, secrétaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel et chef de l'Entité du patrimoine vivant à l'Unesco, disponible sur le lien <http://www.senat.fr/rap/r20-601/r20-6012.html>, consulté le 30/06/ 2022.

¹⁵ Selon le site de l'UNESCO consulté le 08/10/2022

I.3 Prise de conscience du clivage entre la dimension matérielle et celle immatérielle du patrimoine :

Cependant, et malgré ses effets positifs sur des pratiques décontextualisées, une zone d'ombre règne sur cette convention (UNESCO, 2003) en ce qui concerne les établissements patrimoniaux, et essentiellement du fait de la séparation des sphères matérielle et immatérielle. Bromberger (2014) atteste que cette convention présente une incohérence majeure car elle implique d'extraire l'immatériel des objets matériels, cette attitude est, selon le même auteur, artificielle car « *Il y a des expressions matérielles de la culture, et non une culture matérielle qui s'opposerait à une culture immatérielle* ». (Bromberger, 2014 : 144). En effet, c'est la fusion entre l'action et la représentation matérielle qui produit le patrimoine. Il paraît donc obsolète de négliger la relation entre les lieux avec les activités et événements qui s'y déroulent, car c'est souvent cette interaction qui est à l'origine de la mise en place d'un consensus social (Skounti et Tebba, 2011), en plus d'être un moyen pour enclencher un processus de développement économique et territorial (Hernández González et al, 2020).

Cette vision de l'obsolescence de cette distinction est fortement partagée par la déclaration d'Istanbul (UNESCO, 2002) qui assure que « *Le patrimoine physique ne peut atteindre sa signification véritable que lorsqu'il jette la lumière sur ses valeurs sous-jacentes. Inversement, le patrimoine immatériel doit s'incarner dans des manifestations matérielles.* » (Munjeri, 2004). Ceci s'est fortement manifesté au cours de sa 14^e assemblée générale et le symposium scientifique organisés en octobre 2003 au Zimbabwe ayant eu pour thème « *La mémoire des lieux : préserver le sens et les valeurs immatérielles des monuments et des sites* ». Durant laquelle, une avancée majeure dans le paradigme patrimonial a été entreprise.

Munjeri¹⁶ (2004) va même plus loin en qualifiant cette symbiose entre les deux dimensions de l'héritage, de rapport d'un contenu (patrimoine tangible) à son contenant (patrimoine intangible) : « *Le patrimoine immatériel constitue le contexte plus large au sein duquel le patrimoine matériel peut développer sa forme et sa signification* » (Munjeri, 2004 : 19).

¹⁶ Dawson Munjeri a siégé au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi qu'au Comité exécutif et au Bureau du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Il a participé à la rédaction de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et a également été un des membres des groupes d'experts chargés de l'application de la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

En revanche, Bortolotto (2012) défend la position de l'UNESCO et avance que la convention de 2003 avec l'introduction de la catégorie de patrimoine immatériel n'est pas « *une coupure aberrante et artificielle* » (Bortolotto , 2012 :1) entre les dimensions matérielle et immatérielle du patrimoine mais elle se veut être un prolongement de sens vers une nouvelle catégorie de patrimoine : vivant et dynamique, ce qui a remis en cause les principes de permanence et d'authenticité.

Skounti et Tebbaa (2011) assurent que les dimensions matérielle et immatérielle sont « *les deux versants d'une même réalité* » (Skounti et Tebbaa, 2011 :54), et qu'ils ne sont employés que pour opérer une simplification linguistique et parfois méthodologique pour en faciliter la compréhension et l'identification.

Dans une analyse qui s'est intéressée à la présomption d'une interconnexion entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel, Skounti et Tebbaa ont dressé un bref aperçu sur dix-huit (18) patrimoines matériels, principalement des ensembles urbains et de leurs interconnexions avec des patrimoines immatériels, cette interconnexion pouvait prendre la forme d'une inclusion ou d'une mitoyenneté (tableau 1).

Etat	Site du patrimoine mondial	Élément du patrimoine culturel immatériel
Belgique/France	Beffrois de Belgique et de France	-Carnaval de Binche (Belgique) -Les Dragons et Géants Processionnels de Belgique et de France (Belgique et France)
Cambodge	Angkor	-Ballet Royal du Cambodge -Sbek Thom, théâtre d'ombres khmer
Chine	Jardins classiques de Suzhou	Opéra Kun Qu
Cuba	-Vieille ville de la Havane et son système de fortifications -Trinidad et la vallée de Los Ingenios -Centre historique urbain de Cienfuegos -Centre historique de	Tumba Francesa

	Camagüey	
Egypte	Le Caire islamique	L'Épopée Al-Sirah Al Hilaliyyah
Espagne	Palmeraie d'Elche	Le mystère d'Elche
Italie	Villes du baroque tardif de la vallée de Noto (Sicile)	Théâtre de marionnettes sicilien Opera Dei Pupi
Japon	-Monuments historiques de l'ancienne Kyoto -Monuments historiques de l'ancienne Nara	-Théâtre Kabuki -Théâtre Nôgaku -Théâtre de marionnettes Ningyo Johruri Bunraku
Jordanie	Petra	L'espace culturel des Bedu de Petra et Wadi Rum
Estonie Lettonie Lituanie	-Centre historique de Tallin -Centre historique de Riga -Centre historique de Vilnius	Les célébrations de chants et danses baltes
Maroc	Médina de Marrakech	La Place Jemaâ El Fna
Turquie	Zones historiques d'Istanbul	-Le Sema, cérémonie Mevlevi -L'art des Meddah, conteurs publics
Yémen	Vieille ville de Sanaa	Le chant de Sanaa

Tableau 1: Exemples de la juxtaposition et/ou inclusion des patrimoines matériels et immatériels. Source : Skounti et Tebbaa(2011:54)

Les auteurs attestent qu'il existe des corrélations entre la dimension matérielle et celle immatérielle, néanmoins elles fluctuent d'un pays à l'autre. Par ailleurs, les auteurs assurent que penser simultanément les deux dimensions du patrimoine est une nécessité, d'autant plus qu'au niveau des textes de l'UNESCO les champs immatériel et matériel sont séparés sur le plan statutaire et juridique. Il apparaît donc qu'une vision holistique permettrait d'harmoniser leur application pour assurer plus de cohérence ainsi qu'une meilleure rationalité des ressources financières mobilisées (Tebbaa et Skounti, 2011). Ainsi, afin d'optimiser la gestion des patrimoines matériels et immatériels, on ne devrait plus les gérer par des départements différents (Zeebroek, 2012). Cette forte corrélation entre l'immatériel et le matériel est justifiée par Zeebroek (2012), par le fait que les manifestations immatérielles rassemblent pour leur accomplissement différentes dimensions : le lieu, théâtre obligatoire de l'action, des objets emblématiques et des comportements.

I.3.1.1 Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu (ICOMOS, 2008)

Cette notion d'esprit du lieu a fait son apparition bien avant 2008, et ce, au Symposium ICOMOS de 2003. Déjà à cette date l'esprit du lieu est défini comme étant ce qui vise à saisir les dynamiques relationnelles entre les composantes matérielles (le lieu, son architecture, ses paysages, ses objets, etc.) et immatérielles (l'esprit, c'est à-dire les pensées, les récits, les rituels, les mémoires, etc.) d'un objet patrimonial (Turgeon, 2010).

A l'occasion de la 16^{-ème} assemblée générale de l'ICOMOS qui a eu lieu dans la ville de Québec en 2008, une déclaration a été adoptée, dont le contenu porte sur la préservation de l'esprit du lieu, par la sauvegarde simultanée du patrimoine matériel et immatériel, qui est envisagée comme un moyen novateur et efficace de développement durable et social à travers le monde.

Cette déclaration fait partie d'une série de mesures et d'actions entreprises par l'ICOMOS pour sauvegarder et promouvoir l'esprit du lieu.

L'originalité de cette déclaration tient au fait que le patrimoine se définit par ses deux dimensions : matérielle (bâtiments, sites, paysages, routes, objets) et immatérielle (souvenirs, récits, documents écrits, rituels, célébrations, savoirs traditionnels, valeurs, etc.). Ce concept d'esprit du lieu est venu basculer l'idée du « tout patrimonial » dans laquelle c'est l'interaction des composantes physique et spirituelle qui font l'esprit du lieu. Ainsi la compréhension du patrimoine ne se fait plus en appréhendant séparément la sphère matérielle et immatérielle car l'une est façonnée par l'autre (Turgeon, 2010).

Cette parfaite symbiose qui caractérise l'interaction entre des dimensions matérielles et l'immatérielles du patrimoine, doit être selon l'ICOMOS, un support de l'intégration de l'esprit du lieu au sein des politiques, des normes et de principes et les processus de planification et de gestion dans chaque pays adhérent.

▪ Les fondements de la notion d'esprit du lieu :

Norberg-Schulz (1980)¹⁷ a emprunté l'appellation de ce nouveau concept à une expression romaine « Genius loci » qui découle d'une antique croyance selon laquelle tout être et tout

¹⁷ Christen Norberg-Schulz a publié son livre "Genius Loci: Towards a Phenomenology of Architecture" en 1980.

lieu possède un esprit gardien¹⁸. Ainsi, cet esprit du lieu procure aux peuples et à des lieux leurs caractères ou leurs essences. L'auteur appuyait ses propos en évoquant les temps anciens où entretenir une relation fusionnelle au sens physique et psychique avec le *genius loci* assurait la survie des individus (Norberg-Schulz, 1997). Cette expression fait aussi allusion à ce qui caractérise un lieu et lui procure une ambiance particulière.

L'auteur propose une définition inédite de la structure du lieu, en introduisant la notion de paysage, ainsi qu'une nouvelle grille d'analyse de l'espace qui implique une composante inédite celle de « Caractère » :

« La structure du lieu devrait être décrite en termes de « paysage » et « d'implantation », et analysée grâce aux catégories « d'espace » et de « caractère ». Alors que l'espace indique l'organisation tridimensionnelle des éléments composant le lieu, le « caractère. » lui, dénote – l'atmosphère générale qui représente la propriété la plus compréhensive de n'importe quel lieu ». (Norberg Schultz, 1997 : 11).

L'auteur semble penser que le concept « d'espace vécu » proposé auparavant par d'autres théoriciens¹⁹ permet de qualifier au mieux cette forte fusion entre espace et caractère.

Ainsi, Norberg-Schulz considère que les lieux sont en plus d'être composés d'un ensemble de facteurs qui comprend la topographie, la cosmologie, l'environnement bâti, ils sont aussi des espaces d'engagement affectif et psychologique des personnes qui les côtoient.

L'auteur va plus loin encore, en proposant une redéfinition de l'architecture, pour lui dans cette action de fabriquer des lieux, le bâtisseur donne aux significations une matérialité : « *Il (l'architecte) rassemble les édifices afin de visualiser et de symboliser sa propre forme de vie comme une totalité* ». (Norberg Schultz, 1997 : 170). Ainsi bien que l'auteur reconnaisse l'existence de significations socioculturelles relatives aux lieux, ce n'est pas pour lui prioritaire d'analyser cette relation, mais plutôt d'imaginer des lieux qui permettent de formaliser ces significations.

¹⁸ En Kabylie ce concept existe également, il est nommé *أَعْسَاسُنْ فُخَامْ* ou au pluriel *إِعْسَاسِنْ فُخَامْ*, c'est certainement un héritage romain.

¹⁹ Karlfried Graf Dürckheim (1923), Erwin Straus (1930) et Otto Friedrich Bollnow (1941, traduit en 1953).

I.3.1.2 L'intégration de la notion d'esprit du lieu dans les politiques mondiales de sauvegarde du patrimoine

L'esprit du lieu est un concept complexe qui a été pris en charge de différentes manières dans le monde. En général, la prise en compte de l'esprit du lieu dans la préservation du patrimoine dépend de la culture et de la tradition de chaque région, ainsi que de la politique patrimoniale adoptée.

Dans certains pays, la préservation de l'esprit du lieu est intégrée dans les lois et les politiques de préservation du patrimoine. Par exemple, en Inde, la notion de "patrimoine vivant" est reconnue dans la loi sur la protection des monuments de 1958. Cette notion vise à protéger non seulement les bâtiments et les sites historiques, mais aussi les pratiques culturelles, les traditions et les savoir-faire associés à ces lieux.

De même qu'en France, la notion de "site patrimonial remarquable" (SPR)²⁰, a été introduite pour mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales et environnementales d'un lieu et pour inclure les communautés locales dans sa préservation. Les SPR sont des zones où les bâtiments historiques sont préservés, mais aussi où l'environnement naturel, la topographie, la circulation et la composition des rues sont pris en compte pour maintenir l'esprit du lieu.

Aux États-Unis, la National Historic Preservation Act de 1966 reconnaît l'importance de préserver les caractéristiques culturelles et historiques des lieux, en plus des bâtiments et des sites historiques. Cette loi a créé le National Register of Historic Places, qui répertorie les lieux qui ont une importance historique ou culturelle significative pour les États-Unis.

Dans d'autres pays, la préservation de l'esprit du lieu est assurée par des politiques de conservation plus souples. Par exemple, au Japon, la philosophie de "Mottainai"²¹ est utilisée pour préserver l'esprit du lieu en encourageant la réutilisation des bâtiments et des matériaux de construction. Cette approche permet de préserver les caractéristiques patrimoniales uniques d'un lieu tout en favorisant une utilisation durable des ressources.

Dans certains cas, la préservation de l'esprit du lieu est assurée par une collaboration étroite avec les communautés locales. Par exemple, en Nouvelle-Zélande, les Maoris ont une forte

²⁰ Introduite par la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de 2018

²¹ Il n'y a pas de loi spécifique pour la préservation de l'esprit du lieu, mais plutôt une philosophie de "mottainai" qui encourage la réutilisation et la réduction du gaspillage.

tradition de préservation de l'esprit du lieu²², qui est souvent liée à leur culture et à leur histoire. Les politiques de préservation du patrimoine en Nouvelle-Zélande impliquent souvent la consultation des communautés Maoris pour s'assurer que l'esprit du lieu est préservé de manière appropriée.

En résumé, la manière dont l'esprit du lieu est pris en compte dans la préservation du patrimoine varie selon les cultures et les politiques patrimoniales. Dans certains cas, la préservation est assurée par des lois strictes, dans d'autres par des politiques plus souples ou par une collaboration étroite avec les communautés locales.

I.3.1.3 Recommandation concernant « le paysage urbain historique » (UNESCO, 2011)

Cette recommandation s'inscrit dans le mouvement de réflexion autour de l'intégration des objectifs de développement durable à la gestion du patrimoine. Elle se concentre avant tout sur la préservation et le renforcement de la qualité de l'environnement humain, tout en se souciant de la rigueur de la planification et l'efficacité de la gestion des ressources. C'est pourquoi la conservation se définit comme « *une stratégie pour parvenir à un équilibre durable entre croissance urbaine et qualité de vie* » (UNESCO, 2011 :10).

Ladite recommandation met l'accent sur la nécessité d'adopter une vision plus large du patrimoine et de l'appréhender dans ses deux dimensions tangible et intangible, ainsi le paysage urbain historique en plus des éléments matériels, il « *englobe également les pratiques et valeurs sociales et culturelles, les processus économiques et les dimensions immatérielles du patrimoine en tant que vecteur de diversité et d'identité* » (UNESCO, 2011 :11).

Pour se réaliser cette recommandation invite tous les pays à mettre en place un nouveau panel de politiques de gestion, qui appréhendent le patrimoine comme ressource au service de l'habitabilité, le développement économique et la cohésion sociale. Et que cette nouvelle gestion doit aller au-delà de la préservation des stratifications historiques pour atteindre l'équilibre entre les aspects culturels et naturels dans les contextes anciens (UNESCO, 2011).

²²La préservation de l'esprit du lieu implique souvent la consultation et la collaboration avec les communautés Maoris, en accord avec le traité de Waitangi de 1840 qui reconnaît les droits des Maoris sur leurs terres et leur culture. Des lois comme la Resource Management Act de 1991 et la Heritage New Zealand Pouhere Taonga Act de 2014 incluent des dispositions pour la consultation et la collaboration avec les communautés Maoris dans la préservation du patrimoine.

I.3.2 Datas clés dans l'intégration de la dimension immatérielle au patrimoine :

Nous proposons ci-dessous une synthèse des dates clés dans l'évolution qu'a connue la notion de Patrimoine immatériel à l'UNESCO depuis ses prémices en 1973 jusqu'à la période contemporaine (voir figure 3).

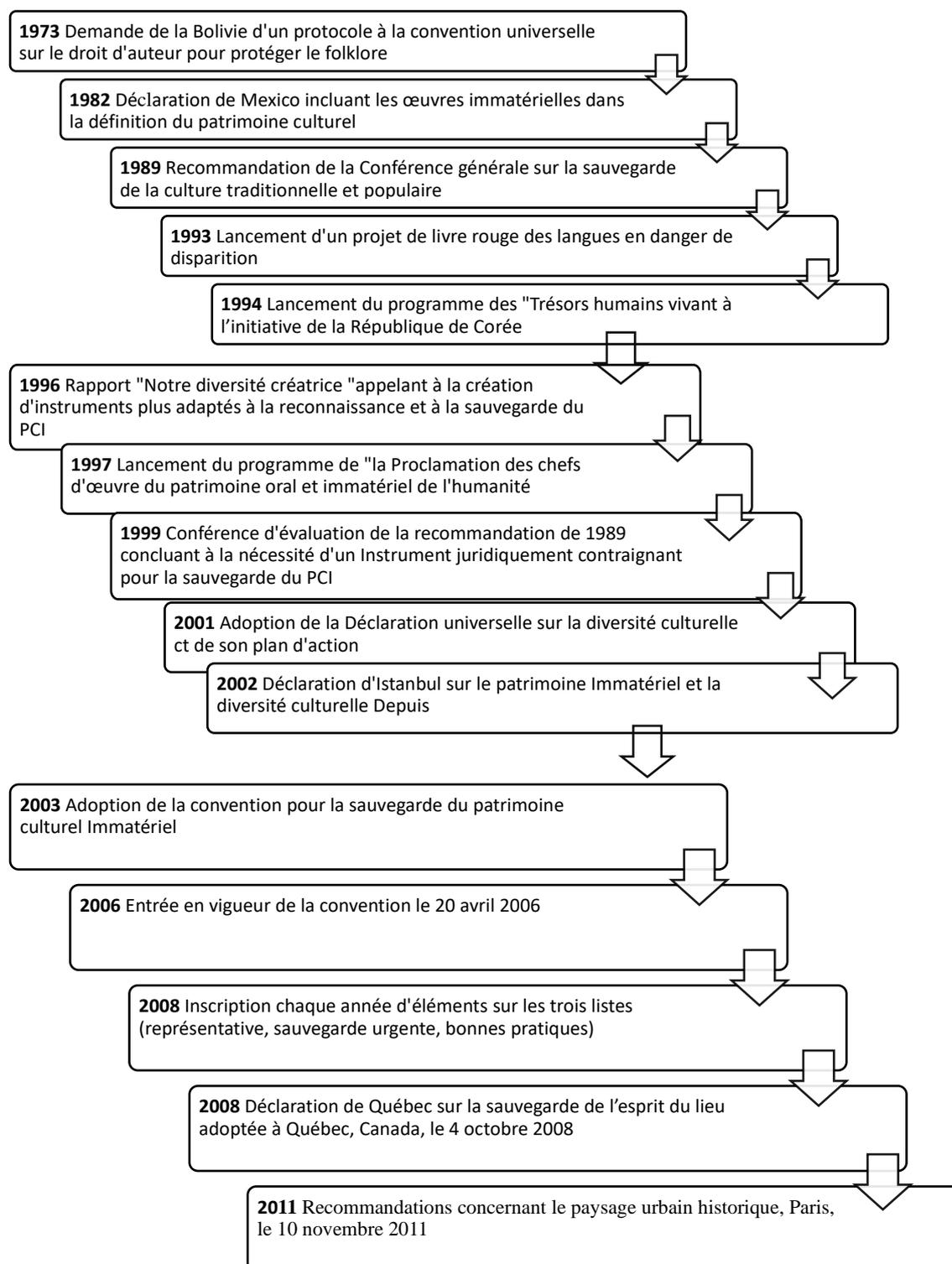


Figure 3 : Evolution et principales déclinaisons de la reconnaissance de la dimension immatérielle du patrimoine. Source : auteur.

A travers les théories et les textes étudiés, nous pouvons constater que la notion de patrimoine a connu une dilatation sur le plan spatial qui est passée de l'objet à un ensemble urbain ainsi qu'une dilatation sémantique qui est passée d'une approche strictement conservatrice à une approche qui valorise la dimension sensible et la performance humaine et reconnaît l'esprit du lieu.

Par ailleurs, un examen attentif de ces textes révèle un manque relatif de ressources pratiques pour la mise en œuvre de ces idées novatrices. En effet, les acteurs culturels se heurtent à des obstacles pratiques dans la gestion du patrimoine immatériel dans le cadre de projets de conservation du patrimoine urbain (Bortolotto, 2011 ; Hottin, 2011 ; Zeebroek, 2012). En effet, les gestionnaires du patrimoine peuvent se retrouver confrontés à des défis pratiques tels que la définition des critères de sélection du patrimoine immatériel et la mise en œuvre de stratégies de conservation adaptées à chaque contexte.

I.4 Le bouleversement des critères de définition du patrimoine

I.4.1 La redéfinition « condamnation » de l'authenticité à l'issue de la reconnaissance du patrimoine immatériel

Déjà présente à la charte de Venise (1964), l'authenticité était considérée comme le critère d'identification majeur à la reconnaissance d'un patrimoine, il a été défini comme « *le facteur qualificatif essentiel quant à la crédibilité des sources d'informations disponibles. Son rôle est capital aussi bien dans toute étude scientifique, intervention de conservation ou de restauration que dans la procédure d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial ou dans tout autre inventaire du patrimoine culturel* ». (Nara, 1994 : 250). A son tour la convention de 1972 est venue reconduire cette tendance à sacrifier ce critère d'identification, en plus de faire des experts et des gestionnaires les seuls acteurs habilités à relever et/ou attribuer ce critère authenticité (UNESCO, 1972).

Par la suite, l'introduction d'une forme spécifique de patrimoine, celle de l'immatériel, par la convention de 2003, qui se définit comme un patrimoine vivant, continuellement recréé et transmis de génération en génération (UNESCO, 2003), a complètement bouleversé son identification, qui se réalise depuis, par les communautés qui le portent, où les experts sont censés être uniquement associés et considérés comme des médiateurs ou des facilitateurs de sa sauvegarde. Ainsi dans un document qui présente les principes éthiques pour la

sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'UNESCO atteste que « L'authenticité et l'exclusivité ne doivent pas constituer de préoccupations ni d'obstacles à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel »²³. Cette attitude permet le respect et la préservation du caractère dynamique et vivant du patrimoine culturel immatériel.

Il est certain que l'élargissement sémantique du patrimoine a eu raison du critère d'authenticité, qui se trouve réévalué et parfois « évacué » (Bortolotto, 2012 : 1) du processus d'identification d'un patrimoine.

Dans ce même sillage, l'utilité du critère d'authenticité dans l'identification des patrimoines immatériels semble de plus en plus controversé par la communauté scientifique (Bortolotto, 2012 ; Bromberger, 2014 ; Luxen, 2019). Le critère d'authenticité semble nécessiter une réévaluation voire une nouvelle dénomination pour s'adapter à cette nouvelle tournure. Dans ce sens, Luxen (2019) propose le mot « intégrité » pour se substituer à authenticité, afin de reconnaître les ensembles patrimoniaux vivants, Et cela « *pour apprécier leur tout organique ou fonctionnel, ou bien encore de genius loci, pour évoquer la sauvegarde du reflet fidèle des relations que la communauté locale entretient avec son environnement, dans la durée et en fonction de la tradition* » (Luxen, 2019 :173).

Plus loin encore, l'authenticité d'un bien patrimonial n'est plus aujourd'hui pensée qu'en matière de tradition mais surtout en matière de vécu actuel et de sa potentialité à être transmis aux générations avenir: « *Des compromis s'engagent en modulant au fil des ans le caractère d'authenticité propre à l'objet patrimonial sans perdre le lien avec le passé attesté par la continuité du rite* » (Guillemard, 2018 :22).

Dans ce même sillage, quelques années avant la mise en place de la convention sur le patrimoine immatérielle (2003), une déclaration avant-gardiste, celle de Nara (1994), est venue refondre le critère d'authenticité et l'aligner à des attributs à la fois matériels et immatériels « *le jugement sur l'authenticité est lié à une variété de sources d'informations. Ces dernières comprennent conception et forme, matériaux et substance, usage et fonction, tradition et techniques, situation et emplacement, esprit et expression, état original et devenir historique* » (Nara, 1994 : 250). Une seconde innovation est soutenue par cette déclaration,

²³ Tiré du document « Éthique et patrimoine culturel immatériel » disponible sur le site de l'UNESCO sur le lien: <https://ich.unesco.org/fr/thique-et-pci-00866> . consulté le 15/ 10/ 2022

cette fois elle s'apparente au caractère culturel et surtout contextuel de la reconnaissance de l'authenticité d'un bien « *Il est donc exclu que les jugements de valeur et d'authenticité qui se rapportent à celles-ci se basent sur des critères uniques. Au contraire, le respect dû à ces cultures exige que chaque œuvre soit considérée et jugée par rapport aux critères qui caractérisent le contexte culturel auquel elle appartient* » (Nara, 1994 : 250). De plus, cette déclaration propose aux états parties d'utiliser le critère d'authenticité d'une manière respectueuse envers la diversité culturelle, et ce, en évitant de recourir à des procédures uniformisées, mais de plutôt mettre en place des méthodes d'analyse qui s'adaptent aux particularités locales des biens patrimoniaux et qui répondent aux besoins des populations qui les côtoient (Nara, 1994).

La déclaration de Nara (1994) est toujours de mise dans le domaine patrimonial, elle semble être au diapason des nouvelles acceptions du patrimoine, elle demeure le document de référence pour la définition du critère d'authenticité (voir tableau 2).

Table 1. The Nara Grid based on the Nara Document on Authenticity

Aspects ↓	Dimensions →	Artistic	Historic	Social	Scientific
	Form and design				
	Materials and substance				
	Use and function				
	Tradition, techniques, and workmanship				
	Location and setting				
	Spirit and feeling				

Tableau 2: La 'Grille Nara' basée sur le document Nara sur l'Authenticité (*The Nara Grid: an evaluation scheme based on the Nara Document on authenticity, 2008*). Source : Jeanen (2008).

Par ailleurs, un récent rapport de l'UNESCO paru en 2021²⁴, affirme que la condition d'authenticité ne peut être remplie que si le bien exprime des valeurs culturelles d'une manière véridique et crédible à travers une variété d'attributs d'ordre matériel « *forme et conception ; matériaux et substance ; situation et cadre* » et d'autres d'ordre immatériel « *usage et fonction ; traditions, techniques et systèmes de gestion ; langue et autres formes de patrimoine immatériel ; esprit et impression* » ainsi que d'autres « *facteurs internes et externes* » (UNESCO, 2021 : 30).

²⁴ Cette déclaration est toujours annexée aux documents de l'UNESCO qui portent sur le patrimoine mondial, comme c'est le cas du dernier document d' « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial » Publié le 31 juillet 2021

Ce document-guide indique que les attributs comme l'esprit et l'impression sont difficilement applicables de par leurs caractère immatériel, surtout pour remplir le critère d'authenticité, mais ils demeurent des indicateurs importants pour le maintien de l'esprit du lieu (UNESCO, 2021).

Effectivement, dès que l'on évoque les critères de reconnaissance d'un patrimoine vivant, les gestionnaires semblent penser par défaut à l'authenticité, qui est souvent assimilée à la traditionnalité qui devient dans la pratique un critère de reconnaissance du patrimoine culturelle (De Araujo Aguiar, 2017). Ceci semble être un résidu des premières politiques patrimoniales (ICOMOS, 1964 ; UNESCO, 1972). Alors que, la notion d'authenticité doit accueillir l'évolution des contextes qui répond aux besoins des populations pour améliorer leurs vécus (Luxen, 2019 :173).

Une récente étude de Bott et Banning (2008) propose une grille d'évaluation psychométrique afin de mesurer la patrimonialité d'un bien, cette grille constitue une remise en question profonde de l'ancienne acception de l'authenticité et qui se base dans cette étude novatrice sur le concept introduit en 2008 par l'ICOMOS relatif à l'esprit du lieu et s'adresse principalement aux communautés locales (voir figure 4).

<p>Domaine du cadre physique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cadre naturel - Le cadre présente-t-il une présence de la nature avec du soleil (et de l'ombre) ? Y a-t-il de l'eau qui coule ? Y a-t-il des arbres, de l'herbe ou des fleurs ? 2. Environnement bâti - Les bâtiments sont-ils faits de matériaux indigènes dont la couleur est appropriée et qui s'intègrent au cadre ? L'environnement présente-t-il des bâtiments attrayants ? 3. Caractère - Le cadre est-il propre, vivant, paisible, distinctif, harmonieux, équilibré, bien entretenu, simple, spacieux et ouvert ? <p>Domaine du cadre culturel</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Relations sociales inhérentes - La zone est-elle historique et conserve-t-elle son authenticité ? A-t-il l'esprit des gens ? S'inscrit-il dans le contexte plus large de la région et soutient-il les activités ? 5. Transactionnel social - Le cadre offre-t-il un sentiment d'appartenance et des possibilités d'interaction ? Offre-t-il la civilité et génère-t-il le respect de l'individu ? Le site possède-t-il une énergie distincte et offre-t-il un sentiment d'appartenance ? <p>Domaine affectif lié à la personne</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Signification - Le site a-t-il une signification personnelle ? Est-il considéré comme important et précieux ? 7. Existentiel - Le site suscite-t-il un sentiment de connexion ou un sentiment d'identité propre ? Existe-t-il des sentiments d'attachement ? 8. Mémoire - Le cadre est-il familier ou procure-t-il un sentiment de connexion ou de nostalgie ? 9. Esthétique - Le cadre est-il beau, esthétiquement plaisant et inspirant l'admiration ? Génère-t-il une expérience sensorielle positive et des sentiments d'appréciation ? 10. Transcendantal - Le cadre est-il inspirant, magique ? Offre-t-il un sens du sacré, un <i>esprit du lieu</i> ? Est-ce que l'on se sent vivant, inspiré, connecté à une puissance supérieure ? Y a-t-il un sentiment de romance ou d'émotions fortes ? <p>Domaine fonctionnel lié à la personne</p> <ol style="list-style-type: none"> 11. Objectif - Le cadre répond-il aux attentes de ce qui est nécessaire ? Soutient-il le rôle de ce qui est prévu ? 12. Informationnel - Le site ou le cadre est-il compréhensible ? Y a-t-il un sens de l'orientation, des points de repère distincts, et est-il facile de s'y retrouver ? L'orientation semble-t-elle intuitive et fournit-elle des informations ? 13. Prospector - Est-ce qu'il semble qu'il y ait des options ou des opportunités ici ? A-t-on envie d'explorer, et y a-t-il un sentiment de mystère ? 14. Refuge - Le cadre est-il non menaçant, a-t-il des limites évidentes, offre-t-il un abri et un sentiment de refuge ? Le cadre est-il sûr ?

Figure 4: Domaines et les questions correspondantes relatives à l'identification de l'Esprit du lieu. Source : Bott et Banning, (2008 :5), traduit par l'auteur.

I.5 Reconnaissance du patrimoine immatériel dans la législation Algérienne

En examinant de près la loi algérienne portant sur la protection du patrimoine culturel n° 98-04²⁵, il apparaît qu'elle introduit une innovation dans le champ patrimonial, et ce, en comblant un vide juridique par la création d'une nouvelle catégorie juridique qu'est le concept de patrimoine immatériel.

²⁵ Loi n° 98 - 04 do 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Par ailleurs, sur la base des instances internationales (UNESCO, ICOMOS), on a tenté de relever dans cette loi le rapport entre les biens culturels matériels des biens culturels immatériels. Le constat est que cette loi présente un net clivage entre le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel. Cela apparaît dans la définition même de ce qui constitue le patrimoine culturel. L'article 2 de ladite loi, énonce, en première intention, que ce qui constitue le patrimoine culturel de la nation est l'ensemble des biens culturels immobiliers et mobiliers :

« Aux termes de la présente loi, sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours » (Article 2, Loi n° 98 – 04).

Ce n'est qu'à la suite de cette première définition que sont cités les biens culturels immatériels :

« Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours » (Article 2, Loi n° 98 – 04).

Les biens culturels immatériels semblent constituer une entité à part entière au sein de la réglementation en vigueur, et ne sont pas liés au sein de cette loi à la dimension spatiale. Ceci se confirme à travers la séparation des entités de ce qui constitue les biens culturels au sein de l'article 3 :

« Les biens culturels comprennent :

- 1 - les biens culturels immobiliers ;
- 2 - les biens culturels mobiliers ;
- 3 - les biens culturels immatériels.

Dans son article 41, la loi érige des ensembles immobiliers urbains ou ruraux en secteurs sauvegardés, tout en précisant, les valeurs qui peuvent justifier le classement qui sont d'ordre historique, architectural, artistique ou traditionnel. On constate alors que ces valeurs

principalement matérielles ne font nullement mention de la valeur sensible et immatérielle de ces nouvelles entités.

« Sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les Casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur » (Article 41, Loi n° 98 – 04)..

Séparément, et dans l'article 67, les biens culturels immatériels sont définis comme étant :

*« Une somme de connaissances, de représentations sociales, de savoir, de savoir-faire, de compétences, de techniques, **fondés sur la tradition dans différents domaines du patrimoine culturel** représentant les véritables significations de rattachement à l'identité culturelle détenus par une personne ou un groupe de personnes » (Article 67, Loi n° 98 – 04).*

Le seul passage qui semble faire allusion au lien possible entre le patrimoine immatériel et le patrimoine matériel est celui qui évoque les manifestations immatérielles *«.... Fondés sur la tradition dans différents domaines du patrimoine culturel»* (Article 67, Loi n° 98 – 04).

En effet, dans la suite de l'article nous avons pu relever des domaines qui peuvent se lier à des biens culturels immobiliers comme par exemple : les cérémonies religieuses, les arts culinaires, les jeux traditionnels, etc.

De plus, cette loi fournit des indications sur les canaux de diffusion de cette culture intangible :*« Expositions, manifestations diverses, publications, toutes formes et tous procédés et moyens de communication, création de musées ou sections de musées »* (Article 67, Loi n° 98 – 04).

L'unique proposition d'action, se rapportant au patrimoine immatériel est celle de la constitution d'une banque de données, au sein du décret exécutif n° 03-325 fixant les modalités de stockage des biens culturels immatériels dans une banque nationale de données.

En outre, le décret exécutif n° 03-324 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS²⁶), stipule que l'objet principal de cet instrument est de fixer pour :

« Les ensembles immobiliers urbains ou ruraux érigés en secteurs sauvegardés, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition ou de modification ou dont la démolition ou la modification seraient imposées. Il fixe également les conditions architecturales selon lesquelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain »²⁷.

On constate que cette définition met l'accent principalement sur le cadre physique. On y mentionne à aucun moment la valeur immatérielle que peut revêtir ce patrimoine. Ceci est confirmé par le contenu du rapport de présentation, axé uniquement sur les valeurs architecturales, urbaines et sociales. Sachant que les valeurs sociales ne représentent qu'un aspect de la dimension immatérielle. Par ailleurs, les questions relatives au savoir-faire ne sont mentionnées dans ce rapport que pour alimenter les connaissances sur les techniques constructives.

« L'analyse typologique, établie sur la base des études historiques et les préexistences recensées à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur sauvegardé qui identifie les typologies du bâti en faisant ressortir les techniques et les matériaux de construction, ainsi que les composants morphologiques caractérisant le savoir-faire traditionnel local »²⁸

- **Le degré d'implication de l'utilisateur dans les textes portant sur le patrimoine en Algérie**

Après une lecture attentive des textes qui régissent le plan de sauvegarde, en l'occurrence la loi n° 98 - 04 relative à la protection du patrimoine culturel, le décret exécutif n° 03-324 portant modalités d'établissement (PPSMVSS), ainsi que le décret exécutif n° 03-325 fixant

²⁶ Le PPSMVSS ou Plan Permanent de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés est institué par la loi n° 98.04 du 15 juin 1998 et est régi par le décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003. Il se présente comme un outil de gestion et de protection du patrimoine culturel bâti et urbain, dans le but de la préservation des valeurs historiques, culturelles et architecturales. Il tient lieu de POS pour un secteur sauvegardé.

²⁷ Chapitre I dispositions générales du Décret exécutif n° 03-324, portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés.

²⁸ Article 14 du Rapport de présentation PPSMVSS, CNERU 2010.

les modalités de stockage des biens culturels immatériels, nous avons constaté qu'aucun de ces textes n'émet une intention claire de mettre en place une procédure participative ou d'implication du citoyen que ça soit dans l'élaboration ou dans l'application du PPSMVSS.

I.6 La patrimonialisation dans le monde : l'évolution d'une pratique

Selon Davallon, la patrimonialisation se définit par « la manière dont les objets deviennent patrimoine » (Davallon, 2006 : 27). D'une manière plus détaillée c'est le « *processus d'activation, de gestion, de renouvellement et, en définitive, d'appropriation et plus précisément d'appropriation collective* » (Linck, 2012 :2-3). Les travaux sur ce processus de mise en patrimoine, a connu une grande effervescence ces dernières décennies, et ce, en raison de l'élargissement fulgurant qu'a connu la notion de patrimoine : patrimoine social, patrimoine immatériel, esprit des lieux...etc. Particulièrement, avec le rôle accordé par les derniers textes internationaux (UNESCO, 2003 ; ICOMOS, 2008) aux communautés locales concernant l'identification du patrimoine.

A l'issue de cette évolution sémantique, on est passé d'une patrimonialisation régaliennne (Rautenberg,2003), par une reconnaissance du patrimoine des experts de la gestion du patrimoine, avec leur sensibilité esthétique et historique envers le patrimoine, à une patrimonialisation sociale qui tend à susciter le rapport sensible des habitants et usagers à l'égard d'un patrimoine vécu. Par ailleurs, le patrimoine n'est plus reconnu que dans son rapport au passé, c'est plutôt dans un rapport de temporalité entre un ancrage dans le passé, un vécu présent et une projection future que les patrimoines sont considérés (Davallon, 2006 ; Dégan et Lewis, 2020).

Aujourd'hui on assiste à la remise en cause du processus de patrimonialisation classique qui s'entame par une identification savante, et s'achève par une conservation physique qui risque de figer toute évolution future du bien patrimonial, aboutissant souvent à un état de muséification.

Par ailleurs, malgré un consensus sur la nécessité d'adapter le processus de patrimonialisation à la nouvelle acception du patrimoine et ses nouvelles catégories, les chercheurs selon leurs disciplines définissent différemment les étapes de ce processus :

En premier lieu nous citons Davallon qui propose des étapes au processus de patrimonialisation (voir figure 5), débutant par la découverte de l'objet comme « trouvaille » (A), qui est précédé par une période de sa disparition et/ou de celle de son contexte (A0), suivi de la certification de l'origine (B) et la confirmation de l'existence du monde d'origine de l'objet (C), ces deux étapes peuvent être assimilées à la vérification de l'authenticité de l'objet. Arrive ensuite l'ensemble de trois actions qui assurent la suture patrimoniale entre le présent et le passé qui regroupe la représentation de son monde d'origine par l'objet (D), son exposition comme célébration de la « trouvaille » (E) et enfin l'obligation de le garder pour le transmettre aux générations futures (F).

On constate ainsi que Davallon pense la patrimonialisation dans une temporalité qui relie le passé, le présent et le futur dans sa dernière action (F).

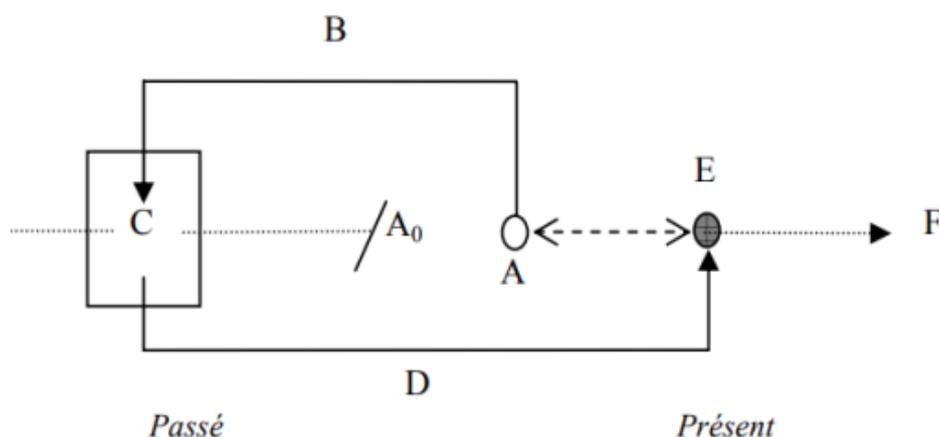


Figure 5: Les étapes du processus de patrimonialisation. Source : Davallon (2006).

Une deuxième tendance consiste à réfléchir le processus de patrimonialisation dans une logique itérative (voir figure 6) qui débute par l'identification : sensibilisation et sélection, passant par la conservation et finissant par l'exploitation : exhibition et valorisation.

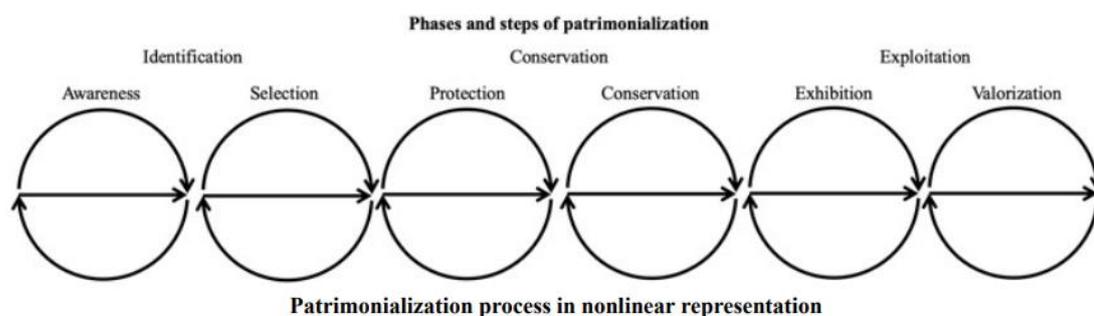


Figure 6 : Processus de patrimonialisation dans une logique non linéaire Source: (Stiti et al, 2022 : 15)

Selon l'étape dans laquelle se situe la patrimonialisation, les auteurs Stiti et al (2022) avancent que les acteurs jouent des rôles différents pour chaque étape. Ainsi certaines étapes sont en réalité encore exclusives aux experts surtout celles relatives à la protection et la conservation.

Youssef (2006) affirme que le non-accomplissement d'une étape peut entraîner des formes de patrimonialisation interrompues et incomplètes comme la:

- Non-patrimonialisation ;
- Sous patrimonialisation ;
- Dé-patrimonialisation ;
- Re patrimonialisation.

Par ailleurs l'ensemble des travaux qui traitent de l'appropriation du patrimoine (François et al., 2006; Gravari-Barbas & Renard, 2010; Gravari-Barbas & Ripoll, 2010; Rautenberg, 2003; Ripoll & Veschambre, 2018; Veschambre, 2007a) attestent que sans une appropriation effective par les communautés locales la réussite d'un processus patrimonialisation se trouvera compromise.

Pour ces chercheurs l'appropriation représente un enjeu majeur de ce processus, car pour reconnaître un patrimoine il y a lieu de relever ce qui fait sens pour les acteurs (professionnels et usagers). D'autant plus que la patrimonialisation est entreprise pour servir les populations locales et non pas les autres catégories (François et al, 2006).

Ainsi, François et al (2006) proposent d'intégrer l'appropriation, en filigrane du processus de patrimonialisation (voir figure 7). Ce qui va permettre à ce dernier de gagner en légitimité. Car pour plusieurs chercheurs²⁹, une appropriation intégrée dès la première étape du processus de patrimonialisation permettrait de résoudre des conflits engendrés par la désignation exclusivement savante des patrimoines. En effet, négliger l'appropriation risque fort d'engendrer « *une non patrimonialisation par leur manque de reconnaissance et l'image négative qu'elles véhiculent très souvent auprès de la population locale* ». (François et al, 2006 : 692)

²⁹ Des sociologues, des anthropologues comme Amougou, Rautenberg, Veschambre, Gravari-Brabas...etc

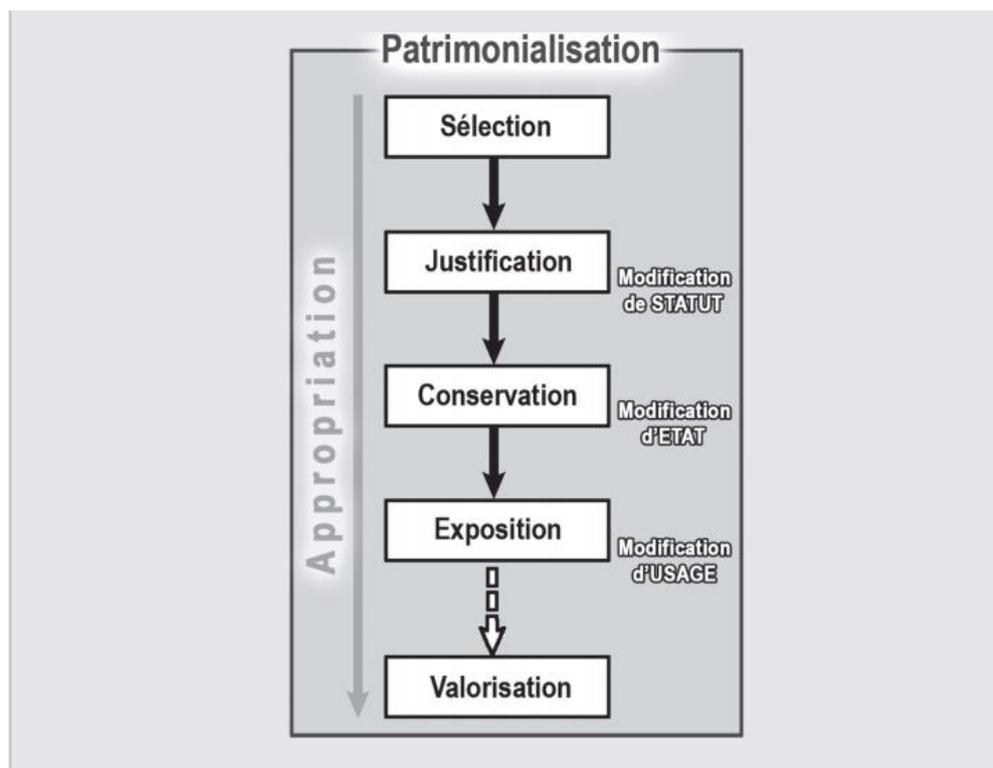


Figure 7 : Les étapes du processus de patrimonialisation. Source : François et al (2006).

Dans l'ensemble, les étapes proposées par François sont similaires à celles exposées précédemment, à l'exception de l'importance accordée à l'appropriation comme dynamique collective engagée par tous les acteurs du territoire, cette dynamique est considérée comme étant le support qui assure le bon déroulement du processus de patrimonialisation. Une vision largement partagée par Veschambre (2007) pour qui la première étape qui mène à la légitimation d'une mise en patrimoine d'un bien est qu'il doit acquérir du sens pour le groupe, ou la collectivité auquel il appartient avant de remplir d'autres conditions (Veschambre, 2007). Pour Gravari-Barbas (1996), le patrimoine mobilise son appropriation collective ceci est engendré par sa fonction identitaire qui à son tour renvoie au lien social et au capital social (Gravari-Barbas, 1996).

I.6.1 L'appropriation comme indicateur et moteur d'une patrimonialisation :

Ainsi, il n'est plus à prouver qu'une patrimonialisation ne peut réussir sans le consentement des détenteurs du bien à patrimonialiser. Dans ce sens il n'est pas seulement question de propriétaires mais aussi des usagers du lieu. C'est seulement à ce moment-là qu'il devient légitime de lui accorder le statut de patrimoine « *aucun élément n'a a priori le statut de*

patrimoine, il le devient à un moment donné de l'histoire si certains groupes de population le sélectionnent sur la base d'un ensemble de valeurs collectivement admises » (Mansouri et Debache–Benzagouta, 2017 :10).

Donc, L'émergence d'éléments patrimoniaux ne peut être engendrée que par leur appropriation, en d'autres termes la relation qu'entretient l'habitant-usager avec son environnement. Ainsi l'habitant peut être un agent moteur de la sauvegarde et/ou la destruction de certains éléments et peut adopter ou au contraire rejeter certains aménagements d'espaces publics, confirmer les décisions des autorités responsables ou, au contraire, les pousser à procéder à des modifications, voire à des transformations profondes (Rautenberg, 1998).

Depuis la dilatation et surtout le basculement sémantique du domaine patrimonial, la patrimonialisation régaliennne n'a plus sa place dans les pratiques patrimoniales « *Le patrimoine par appropriation qui acquiert sa qualité patrimoniale non pas par adjonction de la puissance publique ou la compétence scientifique mais par la démarche de ceux qui la transmettent et la reconnaissent* » (Rautenberg, 1998 :288). En effet, la patrimonialité tend à muter pour englober le sujet dans son processus, c'est l'ensemble des représentations liées à l'expérience ordinaire, la patrimonialité se construit donc par les habitants dans une pratique ordinaire (Watremez, 2008).

I.6.2 Les dimensions de l'appropriation du patrimoine:

L'ensemble de la littérature qui traite du concept d'appropriation (Ripoll, 2006; Ripoll & Veschambre, 2018; Veschambre, 2007b; Vidal i Moranta & Pol, 2005) s'accorde à dire que l'appropriation se manifeste à travers deux voies complémentaires (voir figure 8): une première idéelle dite appropriation identitaire ou symbolique et une seconde matérielle dite d'action. Pol (1996, 2002) a conceptualisé dans ce sens un double modèle d'appropriation qui comprend : Action-transformation et identification symbolique. La première se rattache à la territorialité et à l'espace personnel. L'identification symbolique quant à elle, elle est liée à des processus affectifs, cognitifs et interactifs.

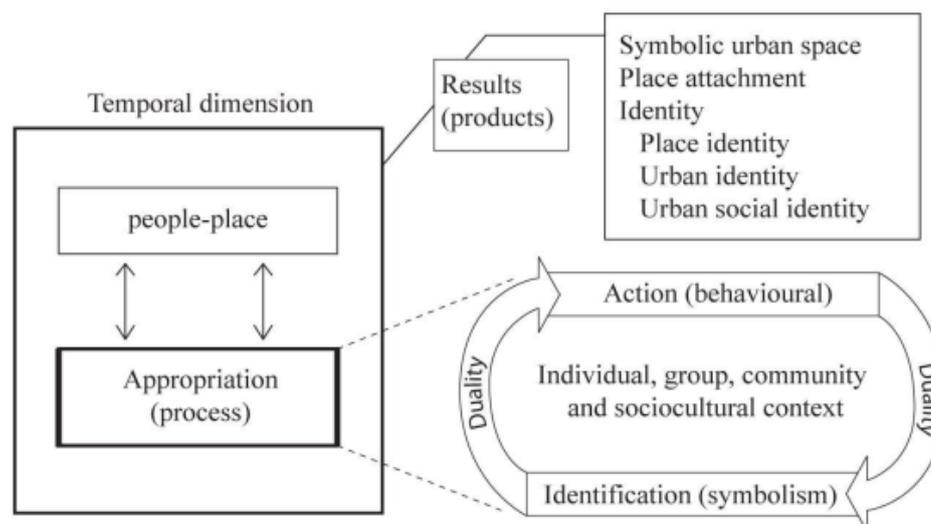


Figure 8 : Diagramme du processus d'appropriation d'un lieu. Source : Vidal et Pol (2005) traduction de Benages et al (2015)

I.6.2.1 Les manifestations idéelles de l'appropriation :

Désignées comme appropriation identitaire, ses manifestations idéelles sont depuis peu reconnues dans les politiques patrimoniales comme des ponts de communication entre les gestionnaires et les administrés (Veschambre, 2007). Vidal i Moranta et Pol (2005) avancent qu'un environnement approprié par ses usagers déclenche une forte réponse cognitive : connaissance, catégorisation, orientation, etc., et affectif : attraction du lieu, estime de soi, etc. ainsi qu'une réaction identitaire et relationnelle (Vidal i Moranta & Pol, 2005).

- **Une appropriation cognitive** : se révèle à travers l'apprentissage et la familiarisation « *s'approprier un espace veut dire ici acquérir des connaissances théoriques et pratiques, des savoirs et des savoir-faire qui permettent de s'y mouvoir sans s'y perdre, mais aussi d'en user de façon pertinente ou stratégique* » (Ripoll et Veschambre, 2005 :5). Benages et al proposent un autre nom à cette modalité, c'est celui de « réponse esthétique » car souvent ce mode d'appropriation dépasse la connaissance du lieu pour aller vers « *l'attribution de sens* » et l'« *évaluation esthétique* » (Benages-Albert et al., 2015).
- **Une appropriation affective** : nommée aussi « existentielle » qui se révèle à travers deux voies que sont : l'appartenance et l'attachement ;

a) L'appartenance :

Authier & al (2007) et Jannat Pour & al (2018) considèrent que le sentiment d'appartenance est l'un des piliers de la formation de sens et d'identité spatiale. Il découle du sentiment de se sentir à sa place voire chez soi à un lieu donné (Ripoll & Veschambre, 2005). Généralement ce rapport aux lieux est vécu comme mutuel : un lieu nous appartient car nous lui appartenons (Cavaillé, 1998). Dans les discours, l'expression qui révèle un haut degré d'appartenance à un lieu est « je suis d'ici » ou encore « j'appartiens à ce lieu ». En revanche, les facteurs d'appartenance sont souvent implicites et méritent une analyse approfondie.

Jannat Pour et al (2018) présentent un cadre conceptuel (voir figure 9) qui permet d'évaluer le degré d'appartenance à un lieu. Les auteurs proposent de mesurer des facteurs d'allures subjectives telles que l'identité, la satisfaction, la propriété et la sécurité par le biais de facteurs plus au moins palpables tels que : la présence de symboles urbains, d'espace verts, de mobilier urbain...etc.

Ripoll et Veschambre proposent de définir l'appropriation symbolique ou identitaire indépendamment des catégories précédentes (attachement et appartenance). Pour ces auteurs un lieu appropriée symboliquement est assimilé à « *Une portion d'espace terrestre (un lieu ou un ensemble de lieux) est associée à un groupe social ou une catégorie au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale* » (Ripoll & Veschambre, 2018)

Cela semble plutôt associer l'appropriation symbolique au concept d'appartenance, d'ailleurs Deschamps et al (2013) attribue à l'appartenance une fonction symbolique caractérisée par la présence de signes (lieux, monuments, fêtes, etc.) qui permettent à chacun de reconnaître et de s'identifier à un groupe et/ou à un lieu (Deschamps et al., 2013).

b) L'attachement :

Définis par Benages et al comme étant l'usage récurrent et l'identification personnelle basés sur les souvenirs et les expériences (Benages-Albert et al., 2015)

L'attachement au patrimoine est présenté par Sébastien (2016) selon un modèle qui évalue l'attachement à un lieu par quatre indicateurs de l'évaluation des sentiments de l'acteur à l'égard des entités (voir figure 10), en premier lieu c'est le « *Lien aux entités* » qui mesure le nombre d'entités appréciées ou pas par les individus, leur récurrence ainsi que leurs caractérisations. En deuxième lieu vient le « *Type d'attachement aux entités* » qui évalue la

force du lien qui relie un acteur aux entités appréciées. En troisième lieu arrive le « *Lien identitaire* » qui mesure si l'attachement à des entités rapproche l'acteur des ensembles humains. En dernier lieu figure le « *Lien différentiel* » qui mesure si l'attachement à des entités rapproche l'acteur des ensembles non-humains (Sébastien, 2016 : 26).

I.6.2.2 Les manifestations matérielles de l'appropriation (Action) :

Vidal i Moranta et Pol (2005) proposent de distinguer trois types d'actions matérielles envers un lieu, qui sont : les actions quotidiennes, les actions ciblées vers le lieu et des actions autour des projets avenir. Selon la littérature (Benages-Albert et al., 2015; Ripoll & Veschambre, 2018; Veschambre, 2007), Ces actions peuvent prendre plusieurs formes : destruction, reconversion, modification, fabrication, remaniement...etc

Enfin l'appropriation matérielle doit être évaluée selon son type d'usage, qui peut être « **exclusif** » initié par des individus ou des collectivités, ou encore « **autonome** » qui se définit par l'utilisation libre sans contrainte sociale explicite des pratiques de la production à la simple occupation, et enfin un usage par « **le contrôle de l'espace** » initié par le pouvoir ou les puissances publiques (Ripoll et Veschambre, 2005 :4)

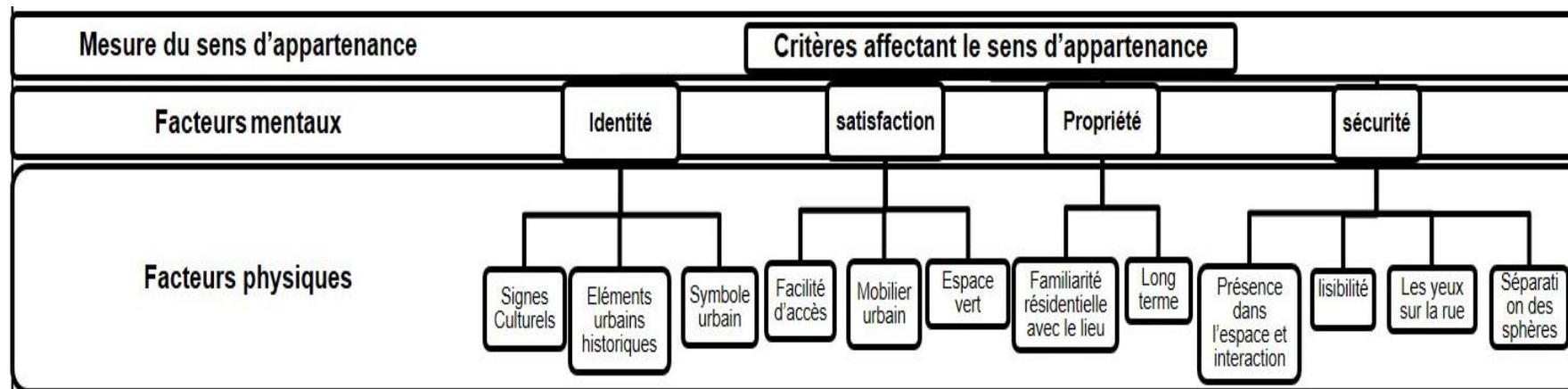


Figure 9 : Cadre conceptuel pour atteindre le sentiment d'appartenance. Source : auteur, adapté de Jannat Pour & al (2018).

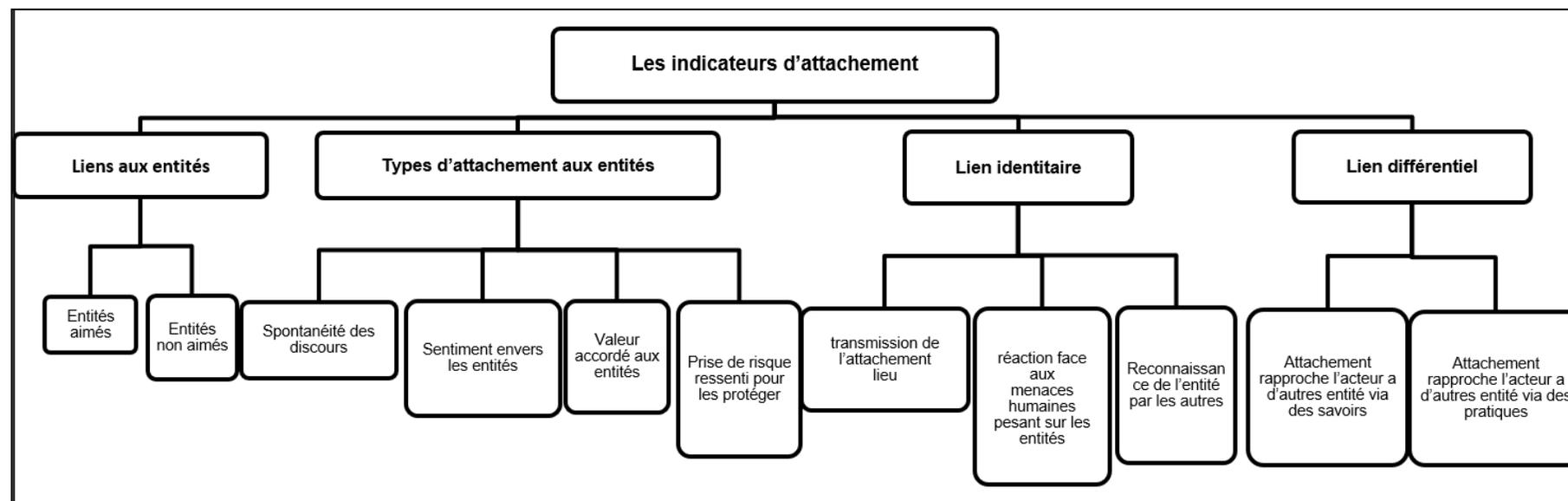


Figure 10 : Les indicateurs de l'attachement au lieu. Source : auteur, adapté de Sébastien (2016).

I.7 Conclusion du chapitre I:

La première partie de ce chapitre a touché principalement à l'évolution du champ patrimonial et à ses critères d'évaluation notamment celui de l'authenticité. Elle a eu aussi à traiter de la problématique du clivage entre les dimensions matérielle et celle immatérielle du patrimoine et des solutions proposées aboutissant à une approche holistique de sa prise en charge. La deuxième partie a été consacrée au phasage du processus de patrimonialisation ainsi qu'au rôle crucial que peut jouer l'appropriation des communautés dans la reconnaissance du patrimoine et sa valorisation.

A ce titre, notre exploration du nouveau champ patrimonial apporte une contribution certaine qui se veut pragmatique en matière d'identification et de reconnaissance du patrimoine par les habitants des lieux anciens. Celle-ci s'inscrit dans un cadre théorique général mettant en relation trilogique : i) la nouvelle acception de la notion de patrimoine, ii) le processus de patrimonialisation et iii) et le support garant de sa réussite qui est le concept d'appropriation.

Le patrimoine est un champ qui a subi ces dernières décennies des dilatations multiples, tantôt spatiale : du monument objet au monument dans ses abords aux secteurs sauvegardés et enfin au paysage urbain historique, tantôt sémantique : du matériel à l'immatériel vers l'esprit du lieu. L'introduction de la notion d'**esprit du lieu** a mérité une attention particulière car elle est venue résoudre le clivage dans la prise en charge des dimensions matérielle et immatérielle, permettant ainsi une approche holistique qui englobe le patrimoine dans ses deux versants, ce qui a engendré un basculement radical dans l'identification et la valorisation du patrimoine. Ceci est vrai notamment en ce qui concerne la nouvelle approche du critère d'authenticité qui a nécessité une réévaluation pour s'adapter au caractère dynamique et vivant des nouveaux patrimoines. Ainsi avec la refonte de ce critère, la reconnaissance du patrimoine ne répond plus aux seuls critères de tradition, d'ancienneté ou d'historicité, mais implique également le vécu actuel du bien et sa potentialité à être transmis aux générations futures. En d'autres termes, le patrimoine n'est plus reconnu uniquement dans son ancrage dans le passé, mais il est également reconnu aussi avec la manière dont il est vécu au présent, et dans sa faculté à être admis par ses futurs héritiers.

Un autre aspect a connu une transformation avec l'élargissement du champ patrimonial, c'est celui de du rôle que doit jouer l'habitant et/ou l'usager dans la reconnaissance de ce qui fait le patrimoine. Auparavant l'habitant était au meilleur des cas informé de la protection ou de la mise en patrimoine d'un bien, alors que le nouveau régime patrimonial stipule que les communautés locales doivent être consultées et associées dès les premières phases de sélection en vue d'une future patrimonialisation.

Après ce retour sur l'évolution du patrimoine dans le monde, il a été opportun de mener une analyse du corpus législatif relatif au patrimoine de notre pays. Nous y avons constaté une reconnaissance affirmée du patrimoine immatériel au sein de la loi et de ses textes d'application. En revanche, malgré cette bonne volonté, un net clivage apparaît entre ce qui constitue patrimoine matériel et ce qui se rapporte au patrimoine immatériel. En effet, cette optique, qui sépare les deux dimensions du patrimoine, est reconnue obsolète dans les récentes chartes et conventions et dans la recherche scientifique à l'échelle mondiale. Ceci a donné lieu à une compréhension du contexte législatif Algérien sur lequel seront appliquées nos propositions de réaménagement de l'existant.

Par ailleurs, et à l'échelle mondiale, le processus de patrimonialisation a été à son tour modifié par la nouvelle acception du patrimoine, il a basculé d'une patrimonialisation strictement portée par les pouvoirs publics dénommée « régaliennne », à une patrimonialisation négociée et soutenue par les communautés locales, désignée de « sociale » (Rautenberg, 2003). Compte tenu de la multitude de concepts qui rendent compte des relations entre l'individu et le lieu, nous avons considéré que l'**appropriation** recouvre tous les autres concepts : attachement, appartenance, dépendance, enracinement...etc (Jorgensen & Stedman, 2006; Ripoll & Veschambre, 2018; Veschambre, 2007; Vidal i Moranta & Pol, 2005; Jannat Pour & al, 2018). Ce concept est défini comme une attitude multidimensionnelle englobant rapport matériel et immatériel. Il est donc évident aujourd'hui, que l'identification et la reconnaissance d'éléments patrimoniaux ne peuvent être générées que par un mouvement d'appropriation qui soutient le processus de patrimonialisation.

Ainsi, pour évaluer l'appropriation d'un lieu patrimonial nous avons adopté une échelle bidimensionnelle. La première dimension est idéale et relève des niveaux cognitif et affectif. Cette dimension aussi dite d'identification symbolique concerne le ressenti envers le lieu qu'il soit motivé par des connaissances, de la familiarité, de l'attachement ou encore de l'appartenance, etc.

La seconde dimension exprime des manifestations matérielles de l'appropriation, qui marquent l'espace physiquement, et qui peuvent prendre plusieurs formes : transformation, destruction, fabrication...etc. Cette dernière dimension prend trois niveaux de temporalités : les actions quotidiennes, les actions ciblées vers le lieu au présent et des actions autour des projets à venir.

Ainsi, nous avons tenté de mettre en place un cadre conceptuel de cette organisation. Notre intérêt a porté sur les manifestations mesurables de chacune des modalités d'appropriation matérielle et immatérielle (Ripoll & Veschambre, 2002; Vidal i Moranta & Pol, 2005; Benages-Albert et al., 2015). Cette conceptualisation a permis de mettre en place une grille d'évaluation (voir figure 11) de l'appropriation mobilisée afin de relever sur terrain les différentes stratégies d'appropriation adoptées par les habitants, qui peuvent être considérés comme moteurs d'un meilleur engagement envers les lieux.

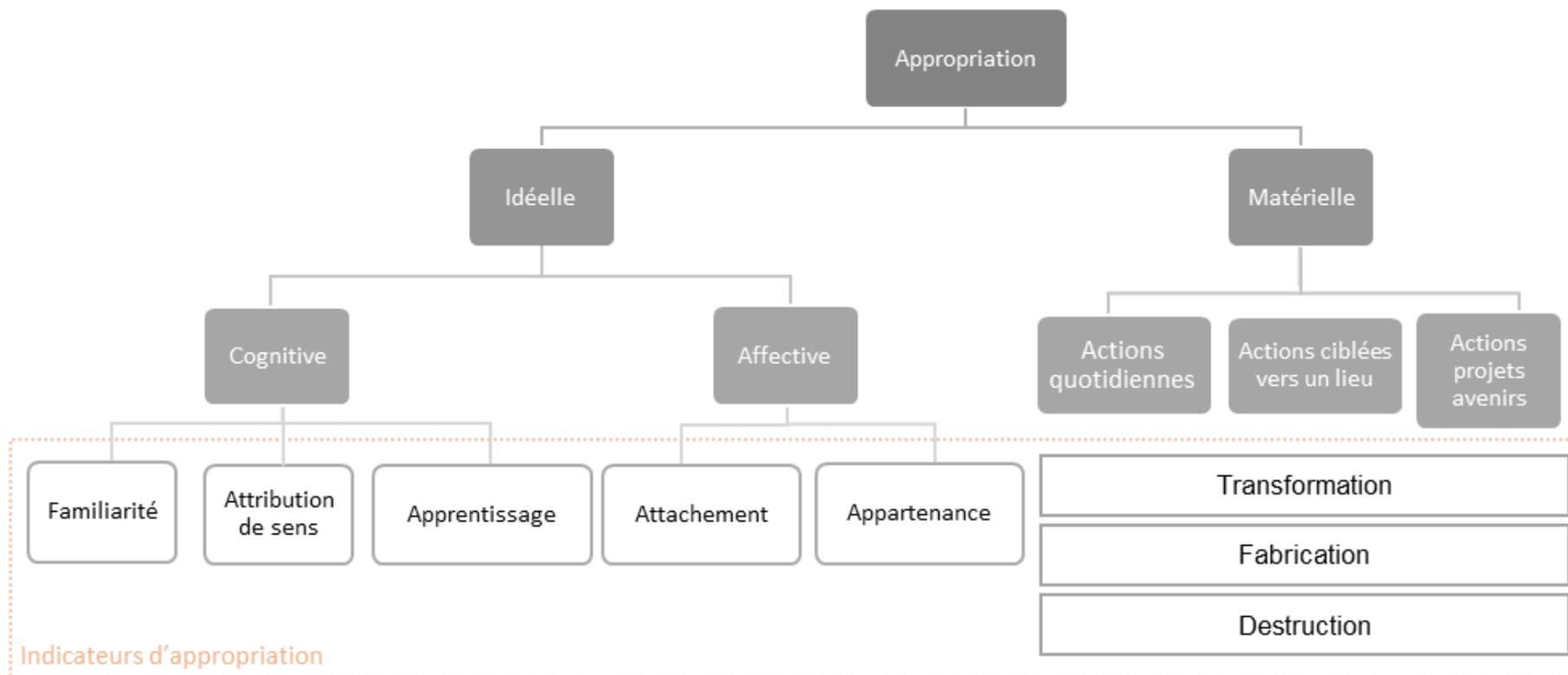


Figure 11 : Modèle conceptuel de l'appropriation. Source : auteur sur la base des travaux de : Ripoll & Veschambre (2005) et Vidal i Moranta et Pol (2005).

Chapitre II : Fondements et conceptualisation de la théorie des ambiances

II.1 Introduction du chapitre II:

Ce chapitre structuré en quatre parties, est dédié à l'émergence, l'évolution, la conceptualisation ainsi que l'acceptation actuelle de la notion d'ambiance en général et de l'ambiance urbaine en particulier. En effet, cette notion étant reconnue comme floue et parfois fourre-tout par la littérature et en tracer les limites est un passage obligé pour en faire usage, d'autant plus que l'ambiance appliquée à l'urbanisme est une notion nouvelle qui a besoin d'une assise pour pouvoir la mobiliser dans l'étude empirique, car, la conceptualisation de la notion d'ambiance contribuera à poser un premier jalon dans l'identification et l'évaluation de l'ambiance urbaine dans le cas de notre étude et d'en tirer les conditions de son évaluation.

La première partie de ce chapitre se propose de mettre en perspective l'historique et les origines de la notion d'ambiance. Une première rétrospective remonte aux premières théories de la perception, une deuxième est liée à la vision de Daudet et au mouvement situationniste qui ont proposé la première définition de la notion d'ambiance pour aboutir enfin à l'histoire récente de la perception de l'espace urbain représentée par Lynch (1969), Ledrut (1973) et Bailly (1977), Mondada (1999) et d'autres qui proposent de nouveaux outils au déchiffrement de la perception de la ville.

La deuxième partie approche l'ambiance par sa relation au monde à travers des liens sensibles. Dans ce cadre, l'ambiance est définie par Pascal Amphoux comme : « *un rapport sensible au monde- que l'on privilégie* ». (Amphoux et al, 1998 : 09). Pour cela, nous allons entreprendre d'éclaircir dans un premier temps les liens physiologiques mobilisés dans la perception des ambiances, ces liens seront traités séparément pour des raisons pratiques malgré le fait que lors d'un processus de perception il est plus question d'une mobilisation combinée des sens « multi-sensorialité ». Nous aborderons dans un deuxième moment la dimension interprétative du rapport physiologique à l'environnement, représenté principalement par le rapport affectif à l'espace en plus du rapport cognitif et conatif à l'espace vécu.

Une troisième partie est consacrée à la conceptualisation de la notion d'ambiance, et ce, par le débroussaillage des enjeux, des dimensions, des niveaux ainsi que des attributs qui caractérisent cette notion. Cette conceptualisation permettra de rendre intelligible les relations complexes et la variété des éléments qui forment l'association entre « *les signaux physiques*

émis par les diverses composantes du lieu aux conduites perceptives et comportementales des usagers en respect des caractéristiques de ces derniers et du contexte auquel ils appartiennent » (Belakehal, 2013 :49)

La dernière partie est réservée à nuancer la notion d'ambiance des autres notions annexes, car comme nous allons le détailler dans ce chapitre qu'il existe des interactions et parfois des interférences avec d'autres notions tels que le milieu, le paysage ou encore l'environnement, que l'on s'appliquera à éclaircir afin de délimiter le champ d'action de cette recherche.

II.2 Conditions d'émergence et glissement sémantique de la théorie des ambiances (Adolph, 1998)

II.2.1 L'ambiance comme modèle spéculatif

II.2.1.1 La vision de Daudet

Daudet propose une définition qui évoque le caractère immersif et imprégnant des ambiances :

« Elle enveloppe l'espace et le temps, elle émane à la fois de l'univers et de nous ; et elle est en nous, consciences, personnes et peuples, comme une inclusion de l'universel, comme le quelque chose qui relie après avoir spécifié, qui n'est ni quantitatif, ni qualitatif et qui participe des deux à la fois, et qui a, dans la vie, une vie propre, dissimulée, cependant révélable, analogue à celle du radium, ou des ondes, au sein cryptoïde de la nature inanimée » (Daudet, 1928: 16)

L'auteur prône l'idée selon laquelle l'ambiance est une dimension qui ne se confond pas à d'autres paramètres relatifs à l'individu tels que la pensée et la sensation, néanmoins peut accompagner, influencer ces paramètres :

« L'ambiance ne se confond pas avec la pensée, et cependant elle sert de véhicule à la pensée. Elle ne se confond pas avec la sensation et cependant elle propage, augmente, ou diminue, ordonne toute sensation, comme la main règle la lumière, le son, et met au point la machine, simple ou complexe » (Daudet, 1928: 22)

Il propose de capter l'ambiance et de la quantifier, car cela permet, selon l'auteur, d'ajuster l'action sur l'environnement :

« Elle n'est pas absolument insaisissable. Si nous arrivions à la capter, nous interviendrions dans l'organisme bien autrement que nous le faisons aujourd'hui ; car elle est une force incalculable, un extrait de force, quelque chose qui est à la force ce que l'alcool volatilisé est au vin » (Daudet, 1928: 22)

Thibaud propose de théoriser la notion d'ambiance -énoncé par Daudet- selon trois niveaux mis en œuvre dans sa conception, qui sont : l'individuel, l'interpersonnel et le collectif. Le premier niveau proposé est le niveau individuel, mettant l'accent sur la communication constante entre l'organisme humain et son environnement. L'ambiance est

conditionnée par cet équilibre entre dedans et dehors. Le deuxième niveau est celui de l'interpersonnel, avec la mise en avant de l'aura comme l'extension de l'individu au-delà des limites physiques de son corps, cela est d'autant plus vrai que l'on sait que l'ambiance possède la faculté de répandre, diminuer, augmenter et commander n'importe quelle sensation. Le troisième niveau est collectif, reliant le niveau individuel de l'ambiance à son niveau collectif et met en avant le caractère diffus et contagieux de l'ambiance (Thibaud, 2007: 226).

Les auteurs qui ont analysé « Mélancholia »³⁰ (Hervouët 2005 ; Thibaud 2007 ; Carnevali, 2006) s'accordent à avancer que Daudet était un visionnaire avant-gardiste. Ceci est justifié par les trois idées de sa pensée, dans un premier temps, Daudet voit l'environnement comme la connexion et la tension constante entre les deux pôles : l'individuel et collectif, le quantitatif et qualitatif, le spirituel et matériel. Ensuite, l'auteur affirme que l'ambiance exerce une force motrice sur nos vies dans ce monde. De cette façon, l'ambiance peut non seulement réduire ou accroître nos sentiments, mais aussi garantir notre rapport fondamental à la réalité. Enfin, Daudet propose le principe novateur de l'inter sensorialité de l'ambiance, il affirme qu'il n'y a pas que le visuel qui doit être pris en compte pour la compréhension des phénomènes d'ambiance, selon lui l'ambiance convoque tous les sens sans aucune prédominance : le visuelle, l'auditif, le tactile y compris l'olfactif.

Quoique, certains auteurs reprochent à Daudet de définir l'ambiance comme un concept fourre-tout, en plus des raccourcis qu'il propose entre les différents niveaux de l'ambiance (comme décrit ci-dessus), Son essai « Mélancholia » demeure une première tentative de thématization franche du concept d'ambiance. (Thibaud, 2007)

II.2.1.2 Le mouvement situationniste « the international situationist »

Une trentaine d'années après la publication de l'ouvrage de « Mélancholia » nous assistons à la naissance du mouvement situationniste (Italie 1957), un groupe d'élite basé sur le choix commun (Paquot, 2012), qui va à son tour révolutionner la notion d'ambiance en proposant un modèle différent. Les champs de réflexion de ce mouvement touchent à diverses disciplines telles que l'art, la politique, l'urbanisme, etc.

Concernant le domaine urbain, une des motivations de la création de l'international situationnisme, a été leur refus des principes de l'urbanisme fonctionnaliste incarné à l'époque

³⁰ Daudet, L. (1928). Mélancholia (Vol. 3). Grasset

par le Corbusier, leurs volonté étant la création d'un urbanisme libérateur « unitaire » ; ils dénoncent ainsi la ville standardisée, monotone et manquant de qualités esthétiques, ainsi leurs objectif est de changer l'environnement urbain et par conséquent le monde grâce à un urbanisme qui renouvèle le concept traditionnel du temps et de l'espace. (Thibaud, 2007). Ainsi, nous allons mettre en avant l'intégration idéologique de la notion d'ambiance dans le mouvement situationniste.

Tout d'abord, le mouvement situationniste intègre souvent dans ses discours les ambiances comme éléments qui ravivent la vie quotidienne : « *La situation construite est vue dans sa liaison avec la réalité comme une série d'ambiances multiples mêlées à la vie, les moments construits en "situations" sont considérés comme les moments de rupture avec la morosité de la vie quotidienne, les révolutions dans la vie quotidienne individuelle* ». (Genty, 1998 : 29). Ensuite le mouvement considère que la notion d'ambiance s'intègre dans la définition de la situation construite « *Moment de la vie, concrètement et délibérément construit par l'organisation collective d'une ambiance unitaire et d'un jeu d'évènements.* » (Noirblanc, 1997)³¹. Enfin il préconise que, la construction des ambiances est franchement intégrée dans la politique de mise en place d'un nouvel urbanisme énoncé par Debord³² : « *Nous devons mettre en avant les mots d'ordre d'urbanisme unitaire, de comportement expérimental, de programme hyper-politique, de construction d'ambiances. On a assez interprété les passions : il s'agit maintenant d'en trouver d'autres* » (Debord, 1989 :14).

Ce mouvement vise à proposer un outil pour explorer et investir la ville qui a été baptisé « La dérive ou la poésie de l'instant présent », qui peut être considéré comme étant la première version des parcours itinérants ou commentés (voir chapitre IV). La dérive est un « *mode de comportement expérimental lié aux conditions de la société urbaine : [la] technique du passage hâtif à travers des ambiances variées* » (Debord, 1997 :13), le principe étant de se laisser guider (la durée d'un exercice) par son instinct, ses envies de découvertes psychogéographiques, au hasard de son déroulement. Elle peut s'effectuer seul ou à plusieurs, l'idéal est d'être à deux ou trois pour que chacun puisse avoir sa part active de décision et d'autonomie dans la dérive.

Debord, le leader du mouvement situationniste, propose une nouvelle représentation (voir figure 12) qui géographise l'imaginaire que la ville génère par la dérive. Dans ce cas ce fut la

³¹ Recueil des numéros de la revue Internationale Situationniste publié en 1997 par la Librairie Arthème Fayard.

³² Dans son Rapport sur la construction des situations et sur les conditions de l'organisation et de l'action de la tendance situationniste internationale,

ville de Paris.

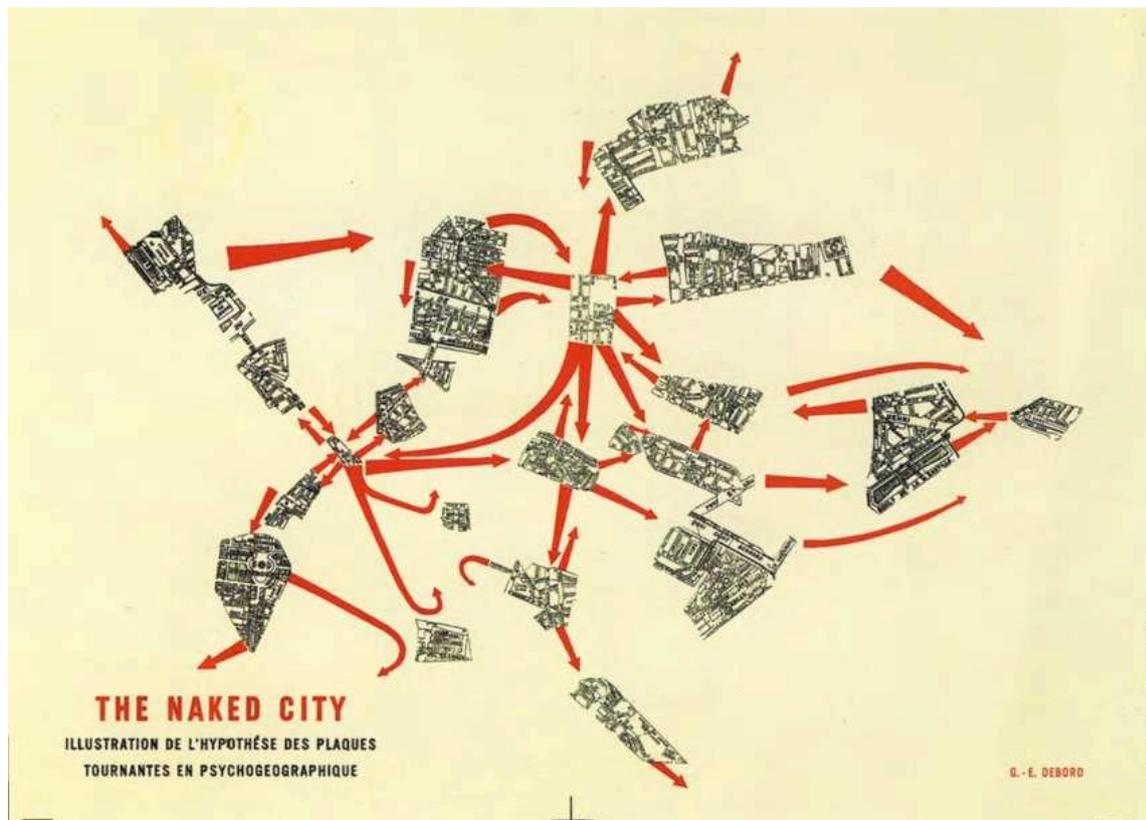


Figure 12: *The Naked City* : illustration de l'hypothèse des plaques tournantes en psychogéographie, 1957. Source : Paquot (2012 : 55)

Nous pouvons conclure que les situationnistes sont les bâtisseurs de la situation et de l'ambiance transitoire, cependant cet aboutissement n'a pas permis de révolutionner l'urbanisme, ceci est dû au caractère éphémère des formes urbaines obtenues.

II.2.2 Les théories d'interprétation de la perception des ambiances

II.2.2.1 La perception structurée par l'environnement

▪ Le Behaviorisme

Le travail sous ce concept se concentre essentiellement sur la description du processus cognitif (Bailly, 1977: 251) de modification des comportements ou d'apprentissages, ces derniers sont considérés comme le lien entre le stimulus observable et la réponse observable. (Berthoz-Proux, 1975:106)

Selon Watson, l'initiateur de ce mouvement, L'objectif théorique est de prédire et de contrôler le comportement. ainsi le behaviorisme est envisagé comme « *une branche expérimentale purement objective des sciences naturelles* » (Watson, 1913:158). Ainsi c'est une psychologie qui est en rupture totale avec l'introspection (regarder au plus profond des individus), le

behaviorisme néglige les sentiments et « le comportement de l'homme devient une simple réaction passive de l'organisme aux stimuli de l'environnement, c'est une réponse directe à une perception purement sensorielle » (Khettab, 2019: 64). Selon cette pensée la réaction aux stimuli est purement sensitive (les sens), aucune donnée interne à l'individu (pensée, imagination, de désir ou d'intention) n'est à prendre en compte, cela est dû à la non reconnaissance d'une objectivation de ces données trop subjectives du point de vue de ces penseurs, qui pour eux l'individu est « *assimilé à une boîte noire, ces sensations ne résultent que des stimulations de l'environnement selon des résultats pouvant être formalisés objectivement* » (Bagot, 1999: 6-7)

La géographie behavioriste ou comportementale appliquée à l'environnement étudie une série de processus psychologiques complexes (voir figure 13), qui se produisent dans « l'espace-temps » entre la projection des stimuli de l'environnement et notre comportement (Bailly, 1977)

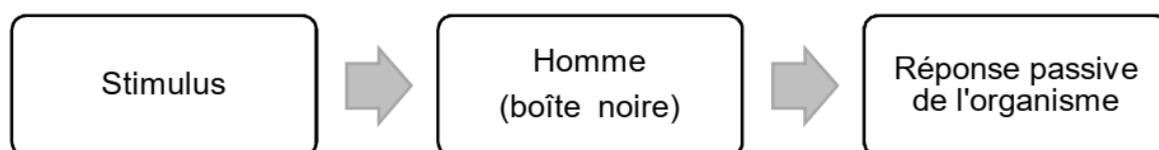


Figure 13: Processus de perception dans l'approche behavioriste. Source : Khettab (2019: 65).

▪ **La théorie de la Gestalt**

La théorie de la Gestalt a fait son apparition en opposition à la précédente comportementale, elle stipule que la perception est le processus par lequel on associe et organise les éléments constitutifs de l'environnement (Bailly, 1977: 72), tandis que ce dernier n'influence pas les individus.

En effet, devant un environnement complexe, il y a cohabitation de plusieurs formes, le cerveau va d'abord percevoir la forme globale et ensuite les éléments séparément. Lorsqu'une forme est identifiée dans sa globalité ces éléments doivent posséder des caractères de cohésion identifiables et reconnaissables (Bailly, 1977: 72). Néanmoins, dans l'expérience perceptive, la difficulté réside dans l'organisation des signaux reçus. Bailly (1977, 72) illustre cette complexité d'association des informations à travers l'exemple de l'espace tridimensionnel concernant la vision et celui du bruit stéréophonique pour l'ouïe.

Selon la théorie des organisations la perception est basée d'une part sur la capacité à dégager l'opposition entre figure et forme (Bagot, 1999 ; Bailly, 1977), la forme étant définie comme étant la création de l'intelligibilité sur le perceptible, et d'autre part sur les règles qui permettent de percevoir des éléments comme étant un tout, ces règles sont les lois d'organisation, parmi lesquelles nous citons³³: la loi de similarité « permettant de regrouper des éléments perçus comme un tout (une unité) et de les détacher d'un fond » (Khettab, 2019:67), la loi de la signification (ou de familiarité) où sont regroupées en une unité les formes les plus familières (Bagot, 1999).

II.2.2.2 La perception par l'interaction Homme environnement

▪ *La théorie écologique*

Une théorie encore plus globalisante que la théorie de la Gestalt émerge entre les années 50 et les années 80, la théorie écologique initiée par Gibson, qui considère que « *ce n'est pas simplement la forme, mais c'est le réseau optique définissant la stimulation fournie par l'espace ambiant qui est considéré comme une donnée visuelle globale* » (Delorme et Flückiger, 2003 :22). Gibson propose une nouvelle tendance celle d'étudier les structures dynamiques de l'environnement. Pour cet auteur, la perception ne nécessitant pas donc de traitement (Bagot, 1999). Ainsi cette théorie présente une similitude avec le Behaviorisme, l'individu par ses représentations mentales est complètement négligé dans l'interprétation de la perception, qui est appréhendée par les stimuli et l'extraction directe de l'information sous forme de réponse. De ce fait, les données ne subissent aucun traitement lié aux représentations mentales de l'individu (Khettab, 2019).

Dans le même ordre d'idée, Gibson propose un nouveau principe celui de "l'affordance" qui correspond aux « *potentialités d'action que les objets nous présentent d'emblée* » (Bagot, 1999:9), ce qui accorde à l'objet un caractère fonctionnel, il est ainsi immédiatement perçu sans analyse préalable, « *L'affordance est donc ce que l'environnement apporte à l'animal ou à l'homme, mais c'est aussi ce que ce dernier est en mesure d'utiliser* » (Delorme et Flückiger, 2003:22)

³³ Pour plus d'information voir Bagot, Jean-Didier, Information, sensation et perception, 1999, Paris : Armand Colin

Plus tard la théorie de l'écologie introduisit une nouvelle notion celle de l'écosystème qui elle désigne « *l'état d'interdépendance réciproque entre les êtres vivants et leurs espaces de vie* » (Adolphe, 1998: 9)

En effet, contrairement aux autres théories qui présentent à des degrés inégaux une idée d'analyse, l'écologie réfute toute intention d'interprétation des réponses engendrées par les stimuli. Néanmoins cela ne compromet pas sa contribution relative à la perception visuelle de la profondeur et de celle du mouvement (Bagot, 1999).

▪ La théorie inférentielle

Dans cette théorie proposée par Helmholtz (1855), la perception dépend de l'inférence inconsciente, cela veut dire que les informations acquises sur le lieu, entreposées en mémoire sous forme de représentations, jouent le rôle de filtre de traitement des données issues du système sensoriel. Pour cette théorie la perception est un processus déductif conduisant à des conclusions (Luyat et Regia-Corte, 2009). Autrement dit, la perception dans cette théorie est la résultante d'interprétations des sensations diverses à l'aide d'un processus d'association d'idées, lui-même issu de l'expérience, à la différence des autres théories, dans l'inférence : « *le phénomène de perception n'est plus directement lié aux stimuli environnementaux, c'est le résultat d'un processus cognitif* », (Khettab, 2019: 69)

De ce fait, L'inférence est une théorie cognitive, de laquelle découle toutes les théories cognitivistes ou constructivistes actuelles (Luyat et Regia-Corte, 2009; Khettab, 2019), on les qualifie aussi de " théories inférentielles ou théories indirectes de la perception", cette vision est partagée par Rock, qui constate que « *La définition helmoltzienne de la perception est parfois qualifiée de quasi-cognitive. Elle représente à cet égard une référence intéressante pour certaines approches cognitivistes modernes de la perception* » (Rock, 2000 : 11).

Pour conclure, la lecture des principales théories de la perception, débouche sur un constat partagé par les différents auteurs, selon lequel les différentes théories reposent sur des visions qui s'alternent et se confrontent, ceci est en partie dû au fait que les théories psychologiques sont toujours nées d'une « réaction à celles qui les ont précédées directement ». (Dumaurier, 1992: 167), elles sont localement vraies dans le cadre des situations perceptives qu'elles étudient et qu'à ce titre, elles ne sont pas incompatibles mais complémentaires (Bonnet, 2014).

Les auteurs de la psychologie de la forme incluent la prise de l'information sensorielle dans la compréhension du processus de perception, ils décrivent le produit fini des traitements perceptifs sans s'intéresser aux mécanismes de sa formalisation (Bonnet, 2014), Tandis que les auteurs qui suivent la position de Helmholtz se penchent sur les caractéristiques intrinsèques aux individus et l'impact des expériences passées sur la perception (Dumaurier, 1992)

En effet, les dernières théories de la perception ont reconnu l'interaction homme/environnement comme déterminante dans le processus de la perception, dans un premier temps c'est la théorie écologique qui a admis d'une manière partielle la représentation comme activité cognitive, en la situant à l'aval du processus perceptif, ce n'est qu'avec l'avènement de la théorie inférentielle que s'est affirmé le rôle sérieux de la cognition, qui se retrouve à pied d'égalité avec les stimuli physiques qui émanent de l'environnement.

II.2.3 L'ambiance comme support du sensible

Nous abordons la notion d'ambiance par l'angle du sensible car l'ambiance est comme la définit Thibaud est « *la basse continue du monde sensible, la toile de fond à partir de laquelle s'actualisent nos perceptions et nos sensations* » (Thibaud, 2015 :1-2).

II.2.3.1 Approche "sensible" selon Lynch

Lynch dans son grand classique « *the image of the city* » met en place une approche empirique des représentations mentales que les citadins se font de leur ville, et ce par le biais de la carte mentale qui constitue une enquête basée sur un système cartographique permettant de reconstituer les perceptions qu'ont les habitants de la ville où ils résident.

Nous pouvons considérer que Lynch est un des pères fondateurs de la théorie de l'ambiance car, comme c'est le cas pour l'ambiance, l'objet d'étude de Lynch est la relation entre l'objet et le sujet, ainsi que l'analyse du sens donné par le citadin aux structures matérielles de la forme urbaine.

Lynch est reconnu comme étant un visionnaire, d'une part pour la reconnaissance « prématurée à l'époque » du rôle de l'habitant dans la compréhension et l'analyse de la ville, c'est un concept repris par la théorie des ambiances sous l'expression « d'habitant expert » de son espace de vie, d'autre part par la mise en place d'une méthode graphique servant à l'interprétation des perceptions des citoyens : « la carte mentale », une démarche qui a été réactualisée ces dernières années afin de la rendre plus adéquates aux avancées des théories perceptives (Pouleur, 2010).

Lynch dans un article intitulé *Reconsidering the image of the city* (1984), déplore l'usage fait par les urbanistes d'époque de son ouvrage « l'image de la cité », en ne retenant de son livre qu'une syntaxe des traits spatiaux saillants de la ville, en passant outre l'analyse des usages et des perceptions des usagers et en négligeant l'objectif premier qui était de sensibiliser au dialogue entre urbanistes et habitants (Lynch, 1984).

Dans le même ordre d'idée, l'usage de « l'image de la cité » comme référence dans la sphère de l'enseignement, est réduit aux enquêtes et aux esquisses de plans, pour en faire des « cartes mentales », ce qui limite considérablement l'approche de Lynch, qui a en réalité proposé une avancée notable dans la manière de formaliser concrètement les attentes des habitants, non seulement pour exprimer leurs perceptions et leurs représentations de la ville, mais aussi pour qu'ils deviennent des acteurs de cette composition et pas seulement les consommateurs de l'image de la ville, une sphère habituellement réservée aux spécialistes. (Pinson, 2013) ;

En effet, la première tentative de formuler un urbanisme cognitif fut donc celle de Kevin Lynch, pour lui, parler de forme est avant tout parler de perception. (Orillard, 2005), Lynch s'intéresse à l'« *imagibilité* » et à la « *lisibilité* » de la ville d'un point de vue psychologique, en liant l'organisation des comportements des usagers à leurs représentations mentales de l'espace. L'imagibilité de la ville est sa capacité à offrir une identification claire des unités sans perdre son unité générale, de sa capacité à structurer des entités par rapport à d'autres dans un ensemble, c'est aussi sa faculté à donner du sens à ses entités (Lynch, 1964).

II.2.3.2 Regard critique sur l'approche « visuelle » de Lynch

Selon la lecture critique de l'œuvre de Lynch faite par Mondada (1999) la dernière idée qui consiste à donner un sens aux entités de la ville n'est pas investie dans l'image de la cité

(Lynch,1984) , ce qui pose une série de problèmes reconnus par Lynch lui-même parmi lesquels nous citons:

« La non prise en considération de la signification des lieux, mais uniquement de leurs identification et structuration perceptive, réduit leur lisibilité à leur perceptibilité fonctionnelle, décrite de façon normative par une valorisation de la ville qui a une imagibilité visible cohérente, claire facilitant donc les identifications et les structurations »
(Mondada, 1999 :35)

En effet, L'image de la cité demeure un ouvrage très actuel pour l'étude du paysage urbain, néanmoins Les anciennes structures de lisibilité de K. Lynch sont peut-être inopérantes dans les nouvelles représentations urbaines émergentes. Selon Bailly, Lynch « *se contente de présenter des images collectives au lieu de rechercher les éléments invisibles qui leurs donnent un sens* » (Bailly, 1977 :23). Ainsi nous pouvons attester que l'image de Lynch reste essentiellement visuelle.

Pour pallier cette carence, Choay propose qu'une méthode inspirée de l'approche de Lynch doive être complétée intégrant « *des systèmes de significations plus médiatisés et plus complexes* » (Choay, 1965 :73) , car elle juge qu'il s'est restreint à l'observation de représentation immédiate que font les habitants de la ville.

Pour conclure, l'approche de Lynch est une approche Behavioriste qui s'intéresse essentiellement à la réponse cognitive, par ailleurs, elle néglige le volet affectif de la perception d'autant plus qu'elle porte un regard flegmatique sur la ville en délaissant l'aspect crucial de la vie quotidienne des habitants de la ville.

II.2.3.3 De l'image aux images de la ville

Lynch émet une critique objective (Lynch,1984) sur son premier essai quant à l'absence d'une diversité des images urbaines « *La non prise en considération de la variation des images de la ville, en outre ouvre la porte au risque d'une réification de la perception d'un groupe, mais surtout par sa naturalisation dans l'espace lui-même* » (Lynch,1984, 157).

Selon Brunet, la vision de Lynch propose de relever les images de la ville à partir de représentations souvent divergentes, son objet d'étude n'est pas la ville elle-même mais le

sens qu'elle inspire à ses usagers, il construit après ses enquêtes des images de la ville qu'il tente d'interpréter et à en dégager du sens. Ces images sont considérées comme « *les signifiants du signifié ville, à la différence de nombreuses approches prenant la ville elle-même comme signifiant* » (Brunet, 1974 : 209), ses enquêtes ont pris la forme d'une analyse sémantique, car c'est les discours prononcés par les résidents qui intéressaient l'auteur et non pas les signes de la ville. Malgré la nouveauté de la vision de Ledrut (1973), qui met en évidence l'interactivité entre l'objet urbain et le sens que lui donne le sujet, sa mise en place demeure phénoménologique et ne localise pas clairement les formes urbaines. Elle eut d'ailleurs bien moins d'échos auprès des architectes (Pouleur, 2017).

Dans une publication récente, qui porte sur les images de la ville, Laudati relève cinq catégories d'images, les deux premières sont globales, à savoir : l'image géographique, l'image urbaine. Les deux images suivantes sont physiques, plus particulières, moins générales, à savoir, les images tridimensionnelles et les images bidimensionnelles. Le tout peut être considéré comme un processus dynamique vers la construction du dernier type d'image, à savoir, l'image mentale, qui reflète la perception que peuvent avoir les habitants de leurs lieux de vie (voir figure 14). L'auteur définit la formation de l'image mentale comme la mise en synergie entre les informations perçues, le traitement sémantique et l'expérience sensible, L'image mentale obtenue impacte le comportement de l'individu dans son environnement (Laudati,2015).

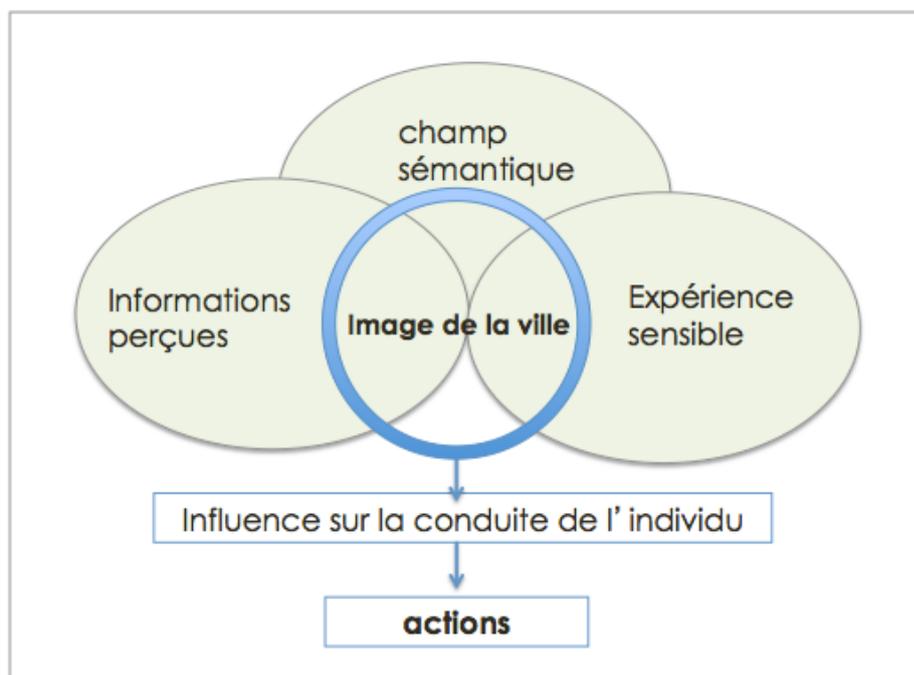


Figure 14: L'image de la ville. Source :Laudati (2015:152)

Laudati (2015) conclut que l'image que se construisent les habitants de leur ville influence leur appropriation de l'espace, et que la bonne compréhension des modalités d'appropriation permet d'anticiper les actions des habitants et les transformations projetées par les concepteurs.

II.2.3.4 Les images de la ville durable

Dans une même optique, Pouleur et al (2010) proposent de réfléchir les images de la ville dans une optique de durabilité, qui peut se réaliser par l'implication de l'utilisateur dans la construction des images urbaines, en plus du fait que les formes urbaines sont produites par « *un processus dynamique d'échanges entre les acteurs* » (Pouleur & al, 2010 :79) , y compris le citoyen, dans cette logique proposée par l'auteur, les processus de formation et de transformations de la ville, en l'occurrence les tissus anciens se font dans « *une perspective de changement et non de collection muséifiée*» (Pouleur & al, 2010 :79) ce qui permet d'intégrer la dimension vécue de nos villes et de produire des images urbaines significatives.

II.2.4 La dimension physiologique "cinq sens" de l'approche sensible

▪ Origine et définition

Le mot français « sens » provient du latin « sensus », qui décrit l'action de percevoir. Ce terme aux multiples significations peut s'entendre comme 'raison' et 'sagesse', avoir de l'intuition, ou être communément appelé « le sixième sens ». Il désigne aussi la direction ou encore l'orientation, dans le langage courant l'expression courante « *avoir le sens de l'orientation* », qui définit la capacité à s'orienter aisément dans l'espace (Paquot: 2006).

Nos organes sensitifs sont considérés comme étant des récepteurs des signaux de notre environnement, le traitement du signal ne dépend pas que de la dimension physico-chimique de nos organes sensoriels ou de l'objet senti (sa couleur, sa forme, son odeur, sa sonorité, son goût, sa rugosité...), le signal subit entre autres « *un traitement neurologique et psychologique* » (Martouzet, 2013 :7), de ce fait, il est nécessaire de ne pas confondre ces organes sensitifs « *fonctions physiologiques* » (Berger et Bois, 2011:10) avec les sens qui sont immatériels. Afin d'éclaircir cette nuance, nous retenons la définition selon laquelle le sens désigne : « *combinaison d'un ordre de sensation et d'un organe particulier* » (Valade, 2016: 33-34)

Dans un ouvrage intitulé « *Les cinq sens de la ville du Moyen Âge à nos jours* » La ville est reconnue comme un fort stimulateur des sens, elle les éveille à des grades différents, à leurs tours les sens façonnent jusqu'à un certain degré la dimension sociale « *Les sens fondent en effet la réalité sociale de l'espace. La ville se voit et s'entend, elle s'aperçoit par les odeurs et les saveurs ; elle engage le toucher par les matériaux et formes qui la composent et le mouvement animé des êtres qui y évoluent* » (Beck et al., 2013 : quatrième de couverture)

Les dernières études sur les ambiances urbaines, reconnaissent à la perception de la ville une forte multi sensorialité. Souvent les sens se combinent et s'entremêlent.

Dans ce qui va suivre nous allons aborder les sens séparément, la multi sensorialité de la perception des ambiances sera détaillée plus tard dans le volet (dimensions des ambiances).

▪ Les sens de la perception

- L'odorat

Nous entamons ce volet sur les sens par l'odorat car ce sens a été depuis longtemps celui qui a occupé le premier rang dans le domaine de la perception, « *À l'âge d'or de la sagesse, l'odeur*

est un sens majeur, au même titre que la vision. » (Boccaro, 2011 : 45). Pourtant, Boccaro affirme que l'état des connaissances actuelles sur le domaine sensitif tend à refouler l'olfaction, ce refoulement est donc non seulement récent, mais lié à une classe sociale et à une apparente pauvreté du champ sémantique (relative à la parole et non pas à la langue) (Boccaro, 2011)

En effet, la particularité majeure de l'odorat est que l'on s'y accoutume facilement. Quand on est immergé dans une odeur singulière (bonne ou mauvaise), on finit par s'y habituer et ne plus la percevoir, l'habitude peut en partie expliquer que cette nuisance devient acceptable, mais là encore occulter une odeur peut provenir d'une inhabitude culturelle ou d'un problème de pudeur (Couic, 2000 ; Paquot, 2006)

Par ailleurs, l'odorat possède la faculté d'éveiller des souvenirs, Crunelle a proposé une expression qui résume l'influence de l'odorat sur notre mémoire comme « *un fixateur d'image à forte mémoire* » (Crunelle, 2001), ce phénomène est appelé syndrome de Proust dans la sphère de la psychologie.

- **Le goût**

En effet, le goût est toujours associé à l'odorat, car l'arôme rappelle les récepteurs olfactifs humains ... Pour les humains depuis quelques années se développe une géographie des odeurs et des goûts, qui interroge les activités économiques émettant une odeur particulière et en établit une cartographie (Paquot, 2006).

Le recours au goût dans la perception de la ville est très rare, il ne s'agit pas de goûter un élément de la ville mais de l'imaginer par son odeur. Car « *le goût ne nous parvient pas sans un acte généralement volontaire puisque l'organe sensoriel est interne et la ville ne se pose pas sur la langue* » (Martouzet , 2013 :8), néanmoins il est possible d'avoir en mémoire des souvenirs d'une expérience gustative³⁴ qui nous a marqué dans un lieu.

³⁴ Il convient de souligner que la perception du goût peut également être appréhendée de manière empirique, à travers des expériences sensorielles vécues, telles que la dégustation d'un plat sur la terrasse d'un restaurant animé sur la place centrale de la ville, ou encore la dégustation d'une glace artisanale achetée dans une petite ruelle pittoresque.

Marcel Proust, dans son célèbre roman "À la recherche du temps perdu", évoque cette forte liaison entre le goût et les souvenirs, notamment dans le chapitre intitulé "Le goût de la madeleine". Cette thématique interpelle en effet la relation étroite entre les perceptions sensorielles et les mécanismes de la mémoire.

- La vue

L'évolution des connaissances dans le domaine sensitif met en premier plan la vision. Cela revient à la naissance de la philosophie qui a abouti au refoulement de l'odorat auparavant le sens le plus sollicité dans la perception, l'œil est ainsi considéré comme l'organe principal de la connaissance (Boccarda, 2011:45).

Cette vision est aussi partagée par Thibaud qui place la vue aux devants des autres sens « *primauté de la vue sur les autres sens* » (Thibaud, 2010 : 3), ou encore Augoyard qui admet mais n'adhère pas à : « *La souveraineté du voir dans la perception du paysage* » (Augoyard, 1991 : 9) , cette position est justifiée par les mutations qu'a connu le rapport sensible des habitants à la grande ville au début du XXème siècle

En effet, la vision par le biais de son organe médiateur « œil » nous fournit des informations instantanées sur l'environnement. « Voir » son environnement procure un sentiment de sécurité et permet de mieux appréhender les ambiances qui s'y dégagent. En effet, c'est par le biais de notre vision que la ville se dévoile à nos yeux et que ses contours se dessinent, du moins lorsque ces derniers sont aisément perceptibles. En ce sens, la vision est un outil essentiel pour appréhender notre environnement et s'orienter dans l'espace urbain (Paquot, 2006). Il accomplit même, selon Simmel et al (1981), une action sociologique tout à fait unique; et joue le rôle de médiateur de toutes les liaisons et réciprocitys d'actions qui peuvent naître d'un échange de regards entre deux personnes (Simmel et al, 1981).

Couic (2000) dans sa recherche doctorale qui porte sur les modalités sensorielles dans la pratique de l'espace urbain (par les habitants et les professionnels), relève deux profils perceptifs où la vision est fortement impliquée : d'une part « Tout voir », à l'échelle du quartier, concerne surtout les experts architectes, urbanistes et paysagistes tandis que Toucher du regard relève pratiquement d'une échelle corporelle et concerne le sol, les bacs, les fleurs, les lumières et les couleurs, concerne plutôt l'usager ordinaire (Couic, 2000).

- L'ouïe :

Dans les années 70 on a introduit une nouvelle notion dans le domaine du paysage, et ce, par le biais du terme paysage sonore, « *L'idée qu'un paysage pourrait être de l'audible. Pur paradoxe, pure métaphore ? A voir... Ou plutôt, à entendre* » (Augoyard, 1991 : 9). Cette reconnaissance ne change pas la réalité que souvent, la seule énonciation du mot "paysage"

entraîne l'exercice du voir, ainsi, l'ouïe ne joue qu'un rôle secondaire dans la perception de l'espace.

S'adonner à l'exercice d'écouter la ville (Augoyard, 1995), produira une variété de sons différents, provenant de nombreuses sources, ces sons sont classés selon Schafer (1979) dans ces catégories : les bruits de la nature, les bruits humains, les bruits de la société, les bruits mécaniques, le calme et le silence et des indicateurs sonores (Schafer, 1979). Par conséquent, le sens de l'ouïe reflète l'atmosphère d'un lieu, L'ajout ou la modification d'éléments peut affecter l'atmosphère auditive, faussant ainsi l'ambiance initiale. Cette ambiance sonore peut être donnée par la réverbération, l'écho, la résonance, l'absence de son ou des sons amortis, etc (Augoyard, 1995).

Paquot (2006) affirme qu'actuellement, le bruit est un élément inhérent à notre vie quotidienne, nous évoluons dans un monde bruyant, nos corps sont imprégnés de sonorités et complètement immergés dans des perturbations acoustiques. La moindre absence de bruit suscite en nous un sentiment d'inquiétude (Paquot, 2006). Cette dimension culturelle de la perception nous indique qu'une lecture des représentations est plus que nécessaire pour interpréter le sens que nous donnons à chaque signal.

Selon Augoyard (1995), la ville peut être comparée à un instrument de musique « *tout moment urbain porte une signature sonore presque toujours composite, en deçà des classes et des genres* » (Augoyard, 1995 :5) , 'les notes musicales' qui ressortent de cet 'instrument' qu'est la ville subissent des déformations à leur perception, et ce pour deux raisons, d'une part « *tout évènement sonore, est inséparable des conditions de propagation du signal* » (Augoyard, 1995 :5) , d'autre part la perception du son est façonnée par « *des attitudes neurophysiologiques de l'auditeur, de sa psychologie et de sa culture* » (Augoyard, 1995 :5) . Ce qui signifie que nous ne percevons pas les sons de la même manière, la perception de l'intensité, la hauteur tonale et le timbre d'un son sont tributaires de celui qui le perçoit, pour l'auteur, il n'existe pas d'écoute universelle.

- **Le tactile :**

Dans l'absolu le toucher est considéré comme étant le sens le plus important, car répond dans tout le corps (Valade, 2016), néanmoins, rapporté à la ville ce sens est moins évident, il ne prend sens que s'il est combiné à d'autres sens telle que la vision. Le toucher est la modalité

sensorielle qui remplace le mieux la vision. En effet, selon les conditions, il peut nous fournir presque autant d'informations concernant les propriétés d'un objet que s'il était vu. « *Le toucher s'associe à la vue pour vérifier l'information que celle-ci transmet* » (Paquot, 2006 : 65), ou s'il est associé au mouvement d'une manière involontaire : « *en tombant sur le sol, en longeant un mur ou en tanguant contre une façade* » (Paquot, 2006 : 63) ou d'une manière volontaire « *prendre le pouls des matériaux, saisir la chaleur ou la froideur d'une vitre* » (Paquot, 2006 : 63). Selon Martouzet, le toucher est plus objectif que les autres sens, car moins sujet aux interprétations (Martouzet, 2013), Selon le même auteur il regroupe quatre formes de sensibilité cutanée : sensibilité aux pressions, sensibilité aux pressions profondes et à la douleur, sensibilité au froid et au chaud et sensibilité aux textures.

Marc Crunelle définit le toucher comme étant : « *le sens de l'instantanéité ainsi que de la pratique corporelle et gestuelle de l'espace* » (Crunelle, 1996), pour plus de précision le toucher de la ville renvoie à peu d'interprétations sensibles au-delà du froid ou du rugueux.

- **La kinesthésie/proprioception**

C'est le mouvement du corps dans l'espace qui caractérise ce système sensitif, il est question de système car la kinesthésie n'opère pas seule mais se combine avec d'autres sens pour une évolution précise dans l'espace « *La kinesthésie chez l'Homme repose sur le traitement d'une multitude d'informations sensorielles mises en jeu conjointement au cours de l'action* » (Blanchard, 2013: 5) . Cette modalité sensorielle indique une perception consciente ou non de la position et des mouvements de chaque partie du corps.

- **Le sens vestibulaire ou L'équilibration**

Appelé aussi le sixième sens, Le système vestibulaire régule le mouvement et le sens d'équilibre, c'est ce qui nous assure de nous positionner dans l'espace, nos déplacements et ceux de notre entourage, ce sens aide aussi à anticiper toute chute chez les humains lorsqu'ils sont en équilibre. Il est surtout lié au système vestibulaire de l'oreille interne mais aussi à la perception visuelle et à la kinesthésie. Le système vestibulaire s'adapte à la vue pour percevoir si un objet est en mouvement (Berthoz, 2000).

II.2.5 La dimension affective du sensible (Martouzet, 2007 ; Anderson, 2009 ; Audas, 2011 ; Feildel , 2013)

Après avoir exposé les différents sens qui sont mobilisés dans le processus de la perception, nous aborderons dans ce qui va suivre la dimension interprétative du signal reçu par l'environnement, pour cela nous allons, rappelons-le, suivre l'hypothèse de Feildel (2013) selon laquelle la sensibilité est scindée en deux dimensions, bien qu'en réalité indissociables, la première que nous venons de clarifier est celle des sens, celle que nous développerons dans ce qui va suivre relève du domaine de l'affectivité « *L'autre dimension de la sensibilité, renvoyant de la sorte au domaine de l'affectivité, concerne quant à elle la dimension psychosociologique de l'activité sensible – c'est le ressenti.* » (Feildel, 2013: 60).

Ce choix de traiter de l'affectivité en premier est dû à sa forte corrélation au domaine du sensible que nous abordons dans ce volet, les autres dimensions de la perception en l'occurrence le cognitif et conatif seront amplement détaillés dans la partie qui traite des dimensions de la perception des ambiances urbaines. Donner la primauté à l'affectif est justifié par le fait que « *la construction de ce rapport affectif à la ville relève plus de la psychologie et des émotions que de la cognition et de l'apprentissage, même s'il est évident que la séparation radicale de grands champs et de ces deux modes de construction est difficile à penser* » (Martouzet, 2007:172)

▪ **Instantanéité et caractère contextuel du sensible :**

Audas donne un aperçu du procédé par lequel notre affect se construit, en mettant l'accent sur l'instantanéité et le caractère contextuel du processus « *Ces sensations, qui résultent immédiatement de l'excitation de nos sens par un agent extérieur, donnent une appréciation plus ou moins claire d'une situation à un moment donné. Les éventuelles émotions qu'elles suscitent concourent d'ailleurs à la construction de l'affectivité d'un individu*» (Audas, 2008 :214). Cette vision est partagée par Feildel, qu'il propose de compléter par les caractéristiques intrinsèques au(x) sujet(s) qui influencent l'intention et le comportement « *L'activité par laquelle il est amené à expérimenter, dans une forme d'instantanéité historicisée, l'activité sensorielle de ses organes, et pour laquelle sont mobilisées l'histoire, la culture des individus et des groupes, leurs systèmes de représentations, leurs manières de penser et d'agir.* » (Feildel, 2013 :60). Dans un même ordre d'idée, Audas (2011) , après un travail empirique

approfondi, complète sa définition par les paramètres qui influenceraient le rapport affectif à l'espace, parmi lesquels nous pouvons citer ceux qui sont inhérents à l'individu : « *l'avancée dans la vie* » ainsi que « *l'ancienneté de la connaissance des lieux* » et d'autres qui sont relatifs aux lieux : « *les évolutions historiques/urbanistiques* » et « *les dynamiques quotidiennes* » (Audas, 2011 :457). D'après les résultats de l'enquête d'Audas les premiers paramètres émanant de l'individus ont plus d'influence sur l'affect que ceux relatifs au lieu « *la relation affective qui s'instaure entre un individu et un lieu dépend principalement des caractéristiques temporelles individuelles même si les paramètres temporels du lieu ne peuvent être exclus puisqu'ils conditionnent la valeur positive, négative ou neutre de ce rapport* » (Audas, 2011 : 457).

Par ailleurs, Martouzet, dans une enquête antérieure à celle d'Audas portant sur l'évaluation du rapport affectif à la ville, affirme que « *le temps passé en ville, comme habitant de la ville à une moindre incidence sur l'image affective* » (Martouzet, 2007 :172), cette divergence dans les résultats est peut-être due à des contextes différents d'application, ou encore à une divergence des approches des terrains, Martouzet a abordé l'enquête selon une analyse quantitative alors qu'Audas a procédé à une analyse qualitative.

Ainsi, Selon Martouzet, L'image affective est très invariable et dépend d'abord de la phase temporelle que traverse la personne : « *premières images urbaines , adolescence et premières pratiques urbaines autonomes, premier travail, première décohabitation d'avec les parents...etc* » (Martouzet, 2007:172)

Dans la littérature (Audas, 2008, 2011 ; Feildel, 2010, 2013 ; Martouzet, 2007 ; Audas et Martouzet, 2008), qui porte sur le rôle de l'affect dans le rapport de l'homme à l'environnement communément appelé le rapport affectif à la ville (RAV), nous avons relevé ces récurrences :

- **L'omniprésence et le caractère intime de l'affect :**

Selon l'étude de terrain menée par Audas l'ambiance d'un lieu est déterminée par les personnes qui s'y trouvent, ou plutôt par leurs rapports intimes à l'espace, de là, nous pouvons formuler qu'il n'existe pas d'ambiance sans l'individu pour la percevoir « *il apparait que l'élément déterminant de l'ambiance d'un lieu est d'abord la personne, non en tant qu'objet*

de ce lieu, mais parce qu'elle se projette dans ce lieu, avec toute sa subjectivité et, notamment, les composantes affectives ». (Audas, 2008 :213). Selon Audas et Martouzet (2008), ce rapport intime se manifeste de plusieurs formes ou plutôt selon différents types de données : « *affectuelles, spatio-temporelles, représentationnelles et comportementales* ». (Audas et Martouzet,2008 :12)

Néanmoins cette affiliation à la sphère de l'intime rend son évaluation difficile «*le fait d'appartenir au domaine de l'intime, de s'originer au plus profond de l'être, et en ce sens d'être généralement cachées et donc difficilement pénétrables à l'analyse.* » (Feildel, 2010 :221).

Cette difficulté de saisir l'affect peut être dû à la particularité des questions et consignes énoncées par l'enquêteur qui peuvent paraître curieuses, ainsi que les réponses des enquêtés qui peuvent être toutes faites « *le rapport affectif à la ville, nécessairement personnel, voire intime, n'est pas sans poser des difficultés pour qui veut le saisir : entre biais d'enquête et réticences tout à fait naturelles de l'interviewer, l'affectif ne se laisse pas facilement capter* » (Audas & Martouzet, 2008 : 1). Pour toutes ces raisons, l'affectivité, les sentiments et les émotions sont encore des sujets peu investis dans le domaine des sciences spatiales, néanmoins, de plus en plus d'auteurs insistent sur l'intérêt et même le besoin de surmonter leurs difficultés d'intégration (Feildel, 2010).

▪ **Le pouvoir d'organisation de l'affect :**

Feildel (2010) assure que l'évolution du domaine philosophique à la fin du XXe a influencé positivement notre intérêt pour les émotions et l'affectivité et spécialement à ce qu'elle peut nous apprendre à propos de l'organisation des espaces sociaux « *la relation affective de l'individu à l'espace était une dimension conséquente de l'organisation des espaces et qu'elle participait plus largement de l'agencement des spatialités individuelles et collectives* » (Feildel, 2010 :7). Ainsi, cet auteur atteste que l'affect conditionne notre attachement au lieu et propose de mettre en avant différentes modalités du rapport affectif à l'espace : ancrage, enracinement, attachement, sentiment d'appartenance, et décrit les mécanismes identitaires qui leurs étaient sous-jacents, ces rapports ainsi que leurs mécanismes de manifestation ont été largement détaillés dans le volet qui traite de l'appropriation (voir chapitre I).

II.3 La perception des ambiances

II.3.1 Le traitement de l'information

La perception est la capacité qui permet à un organisme de guider ses actions et de connaître son environnement sur la base des informations fournies par ses sens (Bonnet, 2014).

En dépit de quelques réserves, les travaux de Lynch ont fait émerger de nombreuses études sur la perception de la lisibilité urbaine (Bailly, 1977), notamment aux Pays-Bas (1962) où on a constaté que la lisibilité d'une ville est liée entre autre à l'estimation de la distance. Bailly dégage les éléments qui conditionnent la perception, il les classe selon leur nature : singuliers, constants et de liaison : « la perception suppose non seulement la vision d'éléments singuliers (ceux qui, par leur forme, leur fonction ou leur position se dégagent du tissu urbain), et d'éléments constants (ceux qui par leur répétition rendent le tissu urbain homogène), mais aussi la perception des liens qui les rattachent ensemble (Bailly 1977). Moles & Rohmer (1978), proposent une classification plus détaillée de ces éléments de la ville qui influencent la perception, ils les désignent de critères distinctifs pertinents de l'environnement que nous citons brièvement : le nombre d'éléments présents dans l'environnement perçu, la nouveauté relative à ces éléments , l'éloignement ou le rapprochement, le degré de contrôle, l'aspect statique ou dynamique, la fermeture ou l'ouverture, la complexité globale, l'aspect plaisant et esthétique , et enfin l'intelligibilité (Moles & Rohmer, 1978).

Quant au « traitement des informations » émises par l'environnement, on l'a introduit à partir des années 70 par les spécialistes des autres sphères comme les neuro-scientistes et les informaticiens.

« Selon cette approche, les mécanismes perceptifs sont un ensemble d'opérations réalisées par le cerveau sur les signaux que nos récepteurs sensoriels captent dans l'environnement ». (Bonnet, 2014 :213).

Ainsi, les différents systèmes perceptifs tels que l'orientation, l'audition, le toucher, l'odorat et la vision reçoivent et transmettent des informations au cerveau qui les organise. La transmission de ces signaux est soumise à des contraintes liées à la source et au destinataire, tandis que la mémoire, en tant qu'activité créatrice, sélectionne les signaux pertinents et élimine les bruits parasites. Elle ordonne et structure ensuite les informations, en regroupant les éléments et en créant des schémas symboliques qui influencent les attitudes (Bailly, 1977). De là, nous constatons que la perception mobilise un pouvoir sélectif et ne reçoit dans sa

première phase que les stimuli signifiants, ceux qui véhiculent une information (Khettab, 2019).

Autrement dit, Lorsqu'il y a de nombreux stimuli dans l'environnement, la mémoire joue le rôle de levier de sélection des formes, des structures, ce processus de perception, de nature cognitive, est engendré par des « *probabilités d'organisation des signes en rapport avec notre expérience* » (Bailly 1977: 14), Sur ce pouvoir sélectif de la perception. Bailly ajoute que « *Les axes de lecture du monde sont sélectionnés à travers notre culture (imaginaire) qui renvoie aux pratiques sociales et à l'histoire* » (Bailly, 1981 :17). La figure ci-après, représente les éléments du système exogènes et endogènes à l'individu qui influencent sa sélectivité dans sa perception de l'environnement (figure 15).

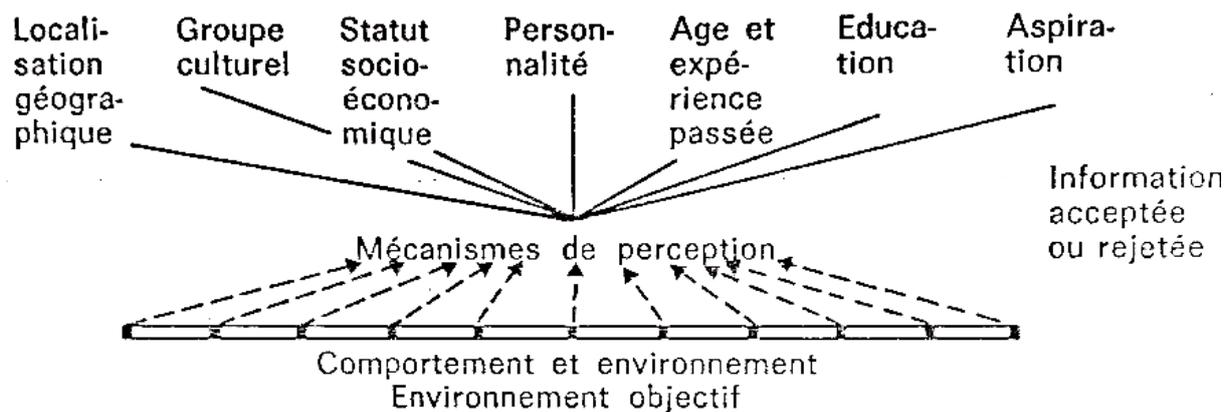


Figure 15: Espace action. Source : Bailly (1977).

Bailly (1974) avance que cette sélection est indispensable à la bonne compréhension de l'environnement « *sans cette sélection, l'observateur serait vite submergé sous la masse d'informations. C'est également pour éviter cette confusion que le sujet dégage des séquences d'évènements, en fonction de leur rythme et de leur régularité. La durée d'un évènement affecte la perception ; plus un élément est vu, plus l'observateur le remarque. En découpant ensuite l'information, il est possible de recevoir plus de signaux. L'observateur traduit ces séquences dans son langage, ce qui permet à la mémoire d'intervenir* » (Bailly, 1974 : 534)

La mémoire est encore plus sollicitée lors d'une perception en mouvement, dans un contexte où les descriptions visuelles défilent très vite il s'agit à la fois de dégager les éléments perçus lors du déplacement et de retenir les éléments capitaux de ce mouvement (Voir figure 16).

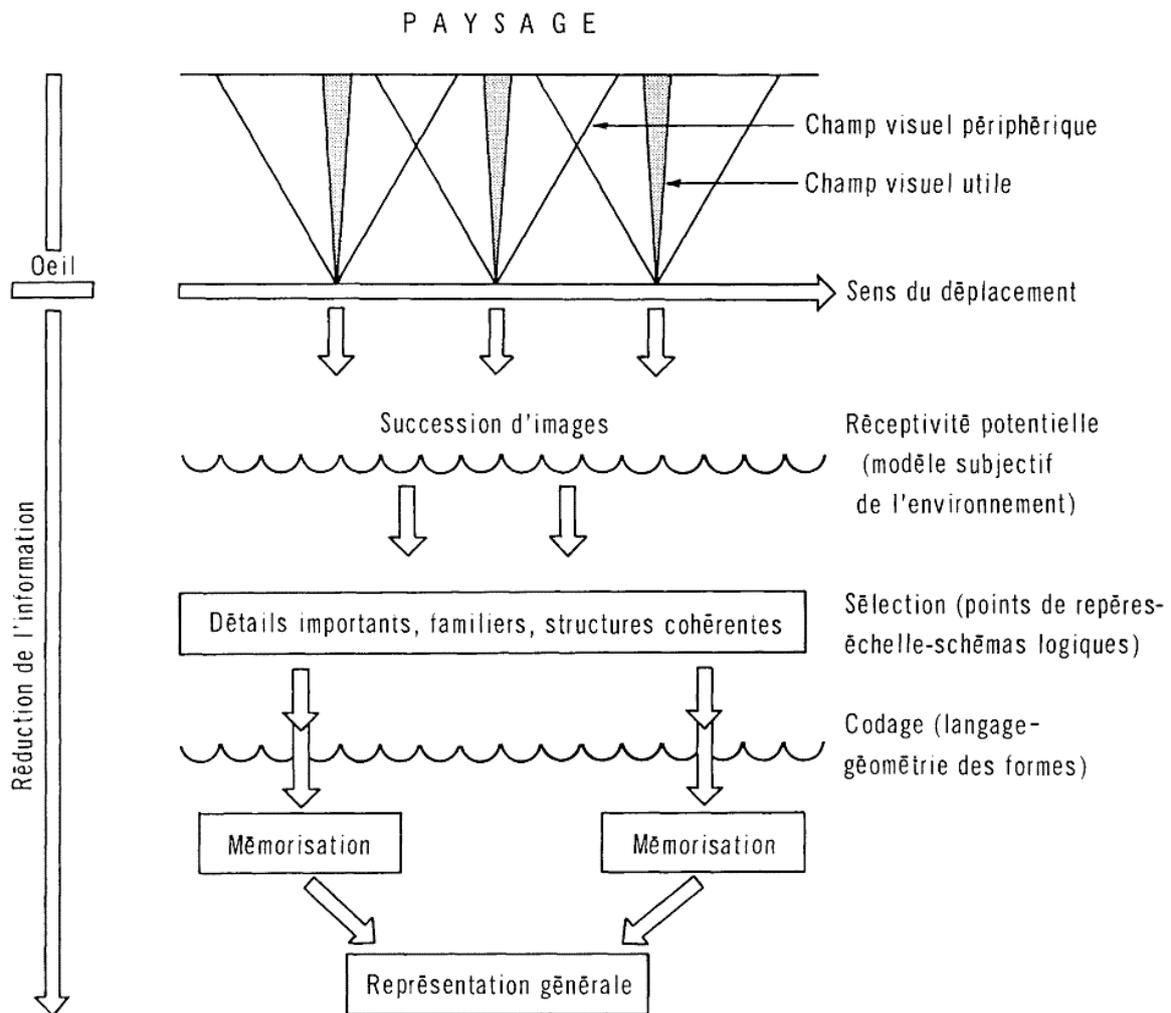


Figure 16: Déplacement et mémorisation du paysage. Source :Bailly (1974)

La compréhension actuelle de la perception, propose que, contrairement aux idées de la théorie classique de la perception, notamment la Gestalt, ce qui est perçu n'est pas les sentiments, les formes, les objets ou leurs associations, mais l'ambiance, elle constitue « l'arrière-plan sur lequel le regard analytique distingue les choses telles que les objets, les formes, les couleurs, etc. » (Böhme, Le calvé, 2018 :47), une position soutenue par Flécheux, pour qui la présence de l'ambiance est le support même de la perception « Le sentiment atmosphérique d'une présence constitue le phénomène fondamental de la perception » (Flécheux, 2019 :66)

II.3.2 Le processus de la perception

D'une manière générale, nous relevons dans la littérature (Bonnet, 1992, 2014 ; Delorme et Flückiger, 2003) trois grandes étapes de la perception (voir figure 17), d'abord une première étape propre aux traitements précoces, qui est strictement dépendante des caractéristiques de l'information entrante et des propriétés du système sensitif, ces traitements sont organisés de manière modulaire. Lui succède, une deuxième étape relative la structuration sur la base des « groupements » réalisés au moyen de mécanismes pour l'essentiel précablés et concerne donc des traitements plus « globaux », (Bonnet, 1995) Au cours des deux premières étapes, les traitements dépendent uniquement des propriétés du stimulus et des caractéristiques des systèmes neurosensoriels.

Mais pour reconnaître un objet, notre organisme doit interpréter les informations disponibles. (Bonnet, 2014). C'est au cours de la troisième étape qu'il est question de traitement cognitif par le biais de l'identification du référent-objet. C'est l'étape des processus proprement cognitifs d'interprétation des informations sensorielles (Bonnet, 1995). A ce troisième niveau, il faut distinguer au moins trois classes séparées de représentations : des représentations structurales, des représentations sémantiques et des représentations lexicales. Seul ce troisième niveau est, au sens étroit du terme, cognitif.

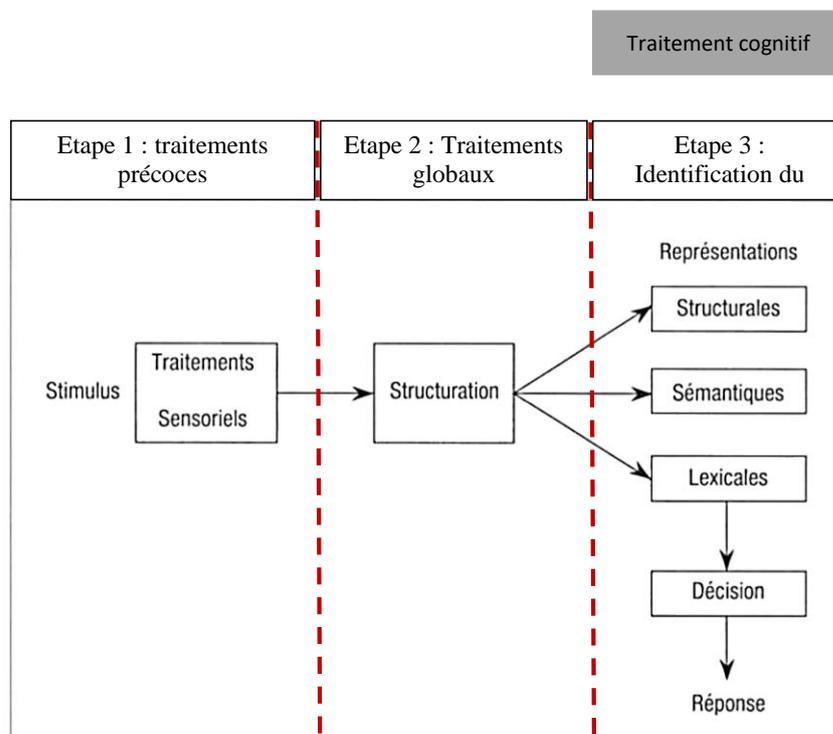


Figure 17 : Schéma des grandes étapes de traitement des informations perceptives. Source : Bonnet (1995)

Bailly quant à lui, propose un schéma du processus de perception appliqué à l'environnement urbain (figure 18), il décrit le phénomène par lequel le paysage réel et vécu transmet des informations pas encore perçues, elles subissent un premier filtre sensoriel (la vision, l'ouï, l'odorat, le gout, le tactile, le kinésique), arrivées au cerveau de l'individu elles sont conditionnées par des facteurs psychologiques, culturels, sociaux et économiques , les informations subissent encore un deuxième filtre des codes des communications. A la suite, seule subsiste une image résiduelle que la personne, en fonction des codes de communication, va transformer en modèle simplifié du réel (Bailly, 1974).

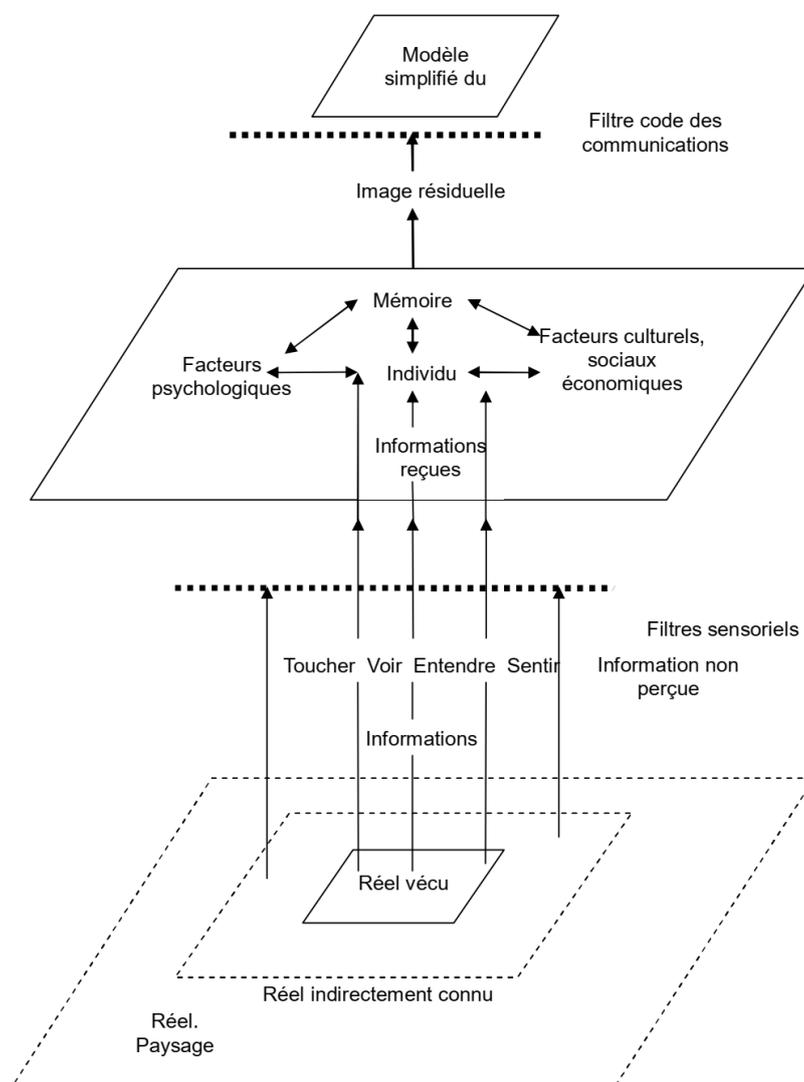


Figure 18: Processus de perception. Source : Bailly (1977).

II.3.3 Les composantes de la perception

L'individu saisit l'environnement par le biais de trois critères perceptifs, que sont, l'échelle (la forme), les schémas logiques et les repères (les structures).

II.2.3.5 Echelle

Un facteur déterminant dans l'organisation et l'agencement de l'environnement perçu, Bailly met l'accent sur la notion de perspective car elle permet l'appréciation de l'espace et de la distance dans les deux modalités perceptives, visuelle et sonore « *il y a décroissance des apparences en fonction de la distance* » (Bailly, 1974: 215)

II.2.3.6 Schémas logiques

Il existe plusieurs paramètres intrinsèques à l'individu qui ont un effet notable sur la construction de schémas logiques, parmi lesquels, Bailly présente l'expérience, la culture et l'éducation. Sur la base de ce registre de référence, l'appréciation du fonctionnement logique des espaces se trouve fortement modifié, de ce fait c'est plus la structuration et l'agencement des espaces qui importe l'utilisateur que leur nature et esthétique.

II.2.3.7 Repère

Bailly définit les repères comme étant des « *éléments physiques, culturels ou psychiques permettant au citoyen de se situer* » (Bailly, 1974: 215), les repères ne sont pas uniquement liés aux caractéristiques inhérents à l'objet, mais se rapportent aussi aux préoccupations, au comportement et aux préjugés du perceuteur, le choix des repères résulte entre autre d'une mémorisation influencée (Bailly, 1977).

Ce n'est pas que les éléments ponctuels remarquables qui constituent des repères, un tissu constitué d'éléments semblables et répétitifs peut constituer un repère et ce par « *la construction mentale d'unité homogène reconnaissable* » (Bailly, 1974: 215)

Bailly propose un quatrième volet intangible en comparaison avec les précédents, à savoir la structuration culturelle.

II.3.4 L'approche socio-cognitive comme support de la perception

Selon Delorme et Flückiger (2003), le cognitivisme a vu concrètement jour en 1956 lors d'une première du symposium sur « la théorie de l'information » regroupant des chercheurs venus de plusieurs sphères, d'un commun accord ils ont adopté une nomenclature propre aux

systèmes de communication pour désigner les mécanismes de perception, ils assimilent la cognition au traitement de l'information par une machine (ordinateur) où « *les stimuli deviennent des entrées à l'intérieur d'un système (inputs), que les récepteurs sont souvent qualifiés de capteurs (...) que la perception est associée à diverses unités de mémoire, alors que la réponse est qualifiée de sortie (output)* » (Delorme and Flückiger, 2003 : 33-34)

Comme nous l'avons constaté précédemment, le traitement cognitif de l'information se fait à partir de la troisième étape de la perception « *identification du référent objet* » (Bonnet, 1995 :33), celle qui interpelle les différents procédés de représentations (voir Figure 19). Après la formation de l'image simplifiée du réel, le traitement cognitif se poursuit jusqu'à aboutir à l'action, ainsi l'approche cognitive « *désigne le processus qui mène de la perception à l'attitude correspond à une réflexion sur les potentialités, le comportement à la réalisation de ces potentialités* » (Bailly, 1977 :257).

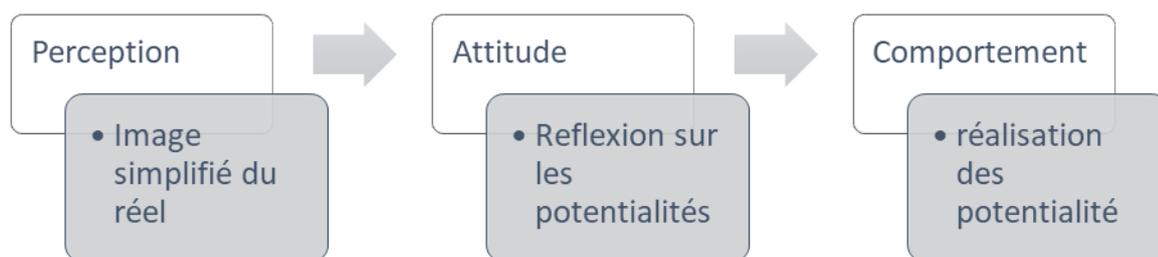


Figure 19: Processus cognitif. Source : Bailly (1977)

Pour d'autres auteurs (Bagot, 1999 ; Bonnet, 1995), le traitement cognitif de l'information n'est pas strictement cloisonné dans le dernier niveaux de la perception, et ce, du fait que ces étapes ne sont pas forcément linéaires, certaines peuvent opérer simultanément, d'autres peuvent faire des allers-retours, il ne s'agit pas d'une stricte organisation hiérarchique (Bagot, 1999). Il peut y avoir une certaine imperméabilité de la cognition vers les premiers niveaux de la perception « *il est concevable, quoique non démontré qu'il puisse exister des actions en retour, descendantes, de ce niveau vers le niveau intermédiaire des structurations. Dans ce cas, il y aurait, logiquement, passage obligé par les représentations structurales* » (Bonnet, 1995 :34)

Dans le dernier niveau de la perception, la cognition s'active par des représentations de plusieurs ordres : structurales, sémantiques et lexicales (Bonnet, 1995 :46), en plus des

représentations imagées, positionnelles et phonologiques (Bagot, 1999 :11). Nous allons dans ce qui va suivre détailler les représentations sociales.

II.3.5 Les représentations sociales « symboliques »

Nous qualifions de géographie des représentations qui, partant des individus et de leur subjectivité, utilisent les processus cognitifs pour expliquer les attitudes, les comportements et les pratiques spatiales (Bailly, 2005).

Avant toute chose, Il est important de déterminer clairement la différence entre la perception et la représentation, deux concepts couramment évoqués en psychologie environnementale.

En effet, l'imbrication de ces deux concepts implique des difficultés à les nuancer. Comme il a été expliqué à maintes reprises, « *la représentation* » est une partie intégrante de la perception, les représentations façonnent notre perception du monde et peuvent engendrer par leur influence sur la perception, des attitudes, voir des comportements. Une autre nuance relative au registre d'expérience de ces deux concepts, la représentation est issue de l'imaginaire, de l'évocation, alors que la perception s'appuie sur le réel :« *Une représentation, c'est la reconstruction subjective d'un objet en son absence, c'est l'évocation mentale qu'un mot, un objet, un lieu, provoque* » (Tortel, 1998 :11). Par ailleurs, Nos représentations font partie de nous, elles sont basées sur notre éducation, notre culture et nos propres valeurs, qui sont essentiellement subjectives, elles varient dans la durée et sont relativement constantes alors que la perception est très variable selon la situation à laquelle nous sommes soumis. En résumé, Nous pouvons définir la représentation comme étant « *la grille interprétative de la perception* » (Tortel, 1998 :11). Une vision appuyée par Depeau qui avance que « *les représentations sociales sont des grilles de lecture de la réalité socialement construites* ». (Depeau, 2006 : 8).

Jodelet (2003) propose un schéma qui définit la représentation comme étant une forme du savoir pratique reliant un sujet à un objet (voir figure 20). Sa lecture, nous apprend que la formalisation de la représentation s'effectue sous deux influences, l'une exogène, celle émanant de l'objet que la représentation sociale s'accorde le rôle d'interpréter et de lui attribuer une signification symbolique, l'autre, endogène représentée par la construction et l'expression du sujet. À partir de là, la représentation va se matérialiser, d'une part en "Forme de savoir" par le biais de la modélisation de l'objet directement lisible ou déduit des supports

linguistiques, comportementaux ou matériels, d'autre part en engendrant des "attitudes" menant ou non vers l'action. (Jodelet, 2003)

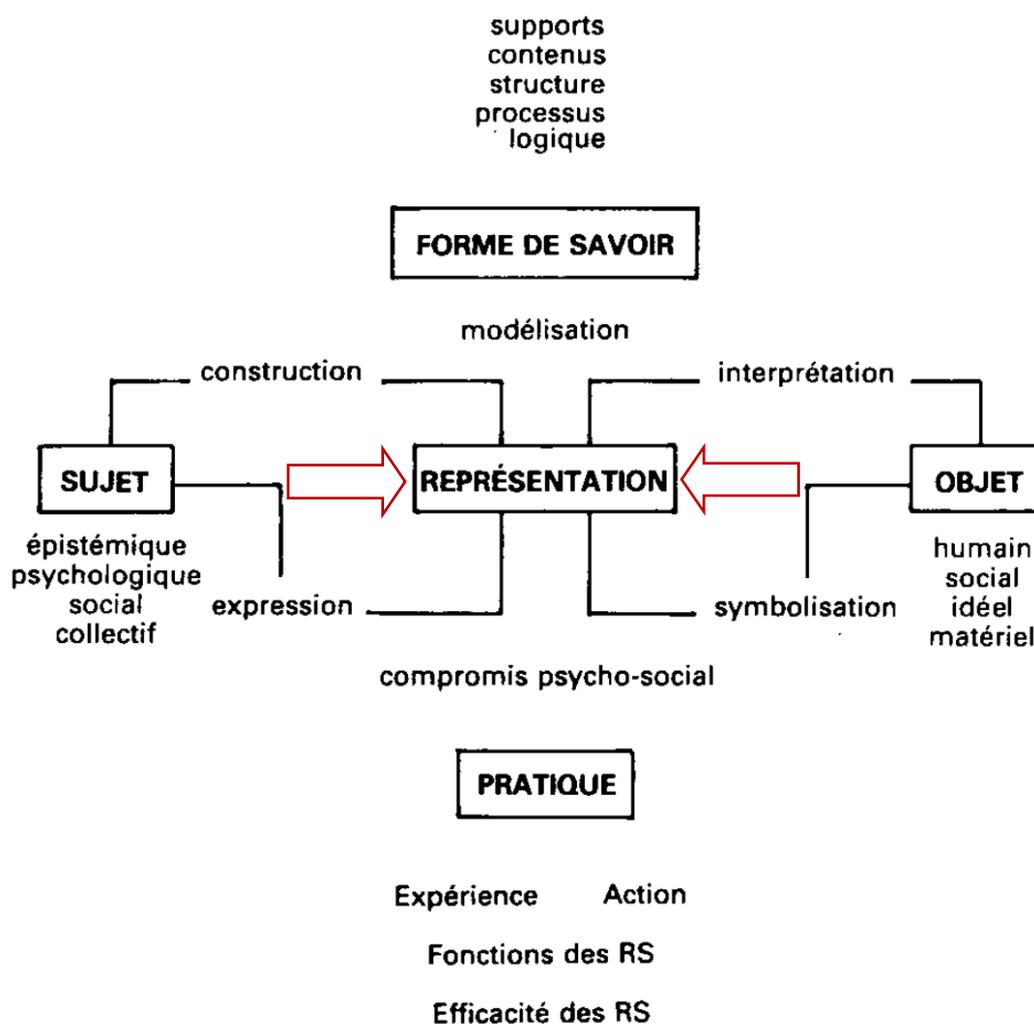


Figure 20: Schéma de base caractérisant la représentation comme une forme du savoir pratique reliant un sujet à un objet.
Source : Jodelet (2003)

II.3.5.1 La structure des représentations sociales :

La compréhension d'une représentation, par ses informations, opinions, croyances et attitudes, est tributaire de la compréhension de son organisation, ceci est l'essence même de la représentation structurale qu'a mis en place Abric « *l'analyse d'une représentation, la compréhension de son fonctionnement nécessite donc obligatoirement un double repérage : celui de son contenu et celui de sa structure* » (Abric, 1994 :19), cette approche structurale

sert à la compréhension de l'évolution des représentations et à l'identification des raisons de la persistance de certaines attitudes négatives ou la résistance aux innovations (Depeau, 2006).

Ainsi, Abric propose le postulat du noyau central (voir figure 21), qu'il nomme aussi noyau structurant qui va organiser les représentations, cet élément central est la partie la plus ancrée des représentations (Depeau, 2006). Le nombre d'éléments dans le noyau structurant est limité et ces fonctions sont la détermination du sens, l'organisation et la stabilité de la représentation (Abric, 2001), Le rôle majeur du noyau central est de contribuer « à fournir un cadre d'interprétation et de catégorisation pour les nouvelles informations » (Abric, 1987 :66). Quant aux autres représentations elles dépendent du noyau central, elles s'organisent dans un système périphérique qui est quant à lui flexible et changeant, il varie selon les situations (Flament,2003), le système périphérique possède selon Abric les fonctions suivantes : concrétisation, régulation, prescription des comportements, protection du noyau central et personnalisation (Abric, 2001).

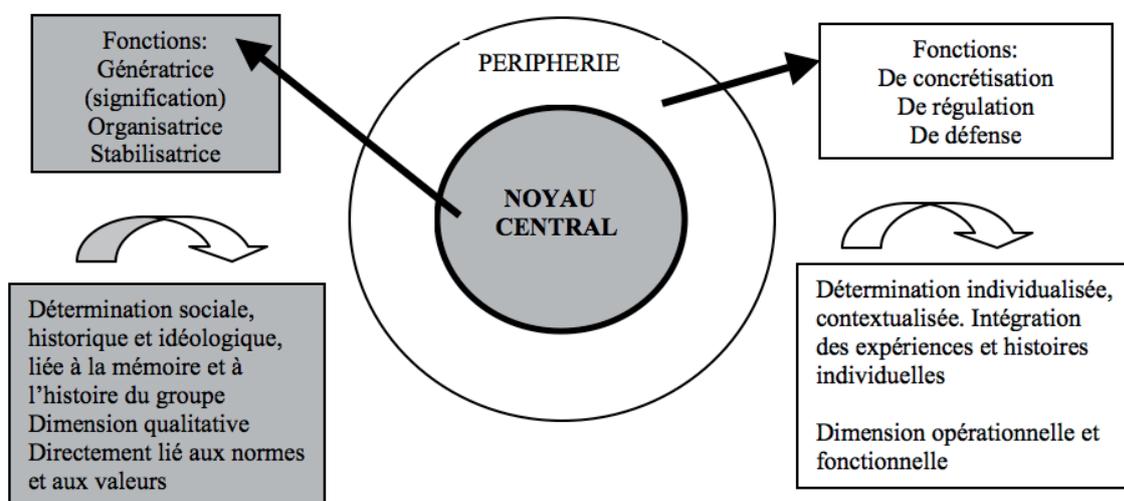


Figure 21 : Les deux sous-systèmes d'une représentation sociale selon l'approche structurale du noyau central (fonctions et détermination). Source : Fontaine et Hamon (2010).

Les publications récentes ont relevé l'existence d'une « zone muette » des représentations (Abric, 2005 ; Chokier & Moliner, 2006; Flament & Milland, 2010), cette zone est obscure pour différentes raisons, que les auteurs ont classé comme suit :

La première raison est liée à la complexité des représentations sociales. En effet, certaines représentations peuvent être si complexes qu'il est difficile pour les individus de les expliciter

clairement, ou même de les reconnaître consciemment. Ces représentations peuvent alors être reléguées dans la zone muette.

La deuxième raison est liée à la dimension émotionnelle des représentations sociales. Certaines représentations peuvent être fortement chargées émotionnellement, ce qui peut rendre difficile leur expression verbale ou leur reconnaissance consciente. Ces représentations peuvent alors être reléguées dans la zone muette.

La troisième raison est liée à la dimension sociale des représentations sociales. Certaines représentations peuvent être considérées comme socialement inacceptables ou politiquement incorrectes, ce qui peut amener les individus à ne pas les exprimer ou à ne pas les reconnaître consciemment. Ces représentations peuvent alors être reléguées dans la zone muette.

Enfin, la dernière raison est liée à la dimension historique des représentations sociales. Certaines représentations peuvent être héritées d'un passé lointain, et ne plus avoir de sens ou de pertinence dans le contexte actuel. Ces représentations peuvent alors être reléguées dans la zone muette, sans être remises en question ou mises à jour.

II.4 Délimitation de la notion d'ambiance

Thibaud (2001, 2015) propose une « approche disciplinaire » de la notion d'ambiance. Elle consiste à construire cette notion de manière à en faire un objet de savoir. Cette attitude met en relation des outils conceptuels et méthodologiques de plusieurs champs disciplinaires, tel que la sémantique, la psychopathologie et l'esthétique (Thibaud, 2015), cette posture est soutenue par Belakehal qui propose à son tour de réfléchir à un modèle conceptuel qui regrouperait les dimensions, les composantes, les indicateurs (attributs) « *Les indicateurs sont les moyens observables permettant la mesure directe et objective des dimensions d'un concept, d'où son opérationnalisation de manière effective* » (Belakehal, 2013 :51).

Nous allons dans ce qui va suivre combiner les deux postures pour passer en revue tous les aspects du modèle disciplinaire.

II.4.1 Sémantique

II.4.1.1 Origines et racines

Tout d'abord, le mot *ambiance* est lié au participe présent du verbe latin *ambire*, dont des exemples apparaissent dans les textes naturalistes de Sénèque, il sert à définir ce qui entoure les choses, les enveloppe ou circule autour d'eux. Cependant, selon Spitzer, à l'origine le préfixe *amb-* ne signifiait pas « autour » ou « ce qui entoure » mais plutôt « des deux côtés » (droite et gauche). Cette nuance permet de mettre en évidence la connotation de protection associée au verbe *ambire*. Les premiers usages en la langue française sont liés à cet ancien sens du mot interne, qui définit l'ambiance comme étant l'ambiance entourant un corps (Carnevali, 2006).

Pour compléter cette image sémantique, on peut mentionner le suffixe *-ance-* qui est associé à la sensibilité romantique (lien sympathique entre la nature et humeurs humaines), les mots en « **-ance** » semblaient aux poètes plus appropriés pour décrire les implications émotionnelles, les plus adaptés pour suggérer le mystère, l'imprécision et l'incertitude. La théorie du linguiste Paul Adam appuie ce sens « *Ance, marque plus particulièrement une atténuation du sens primitif qui devient alors moins déterminé, plus vague, et se nuance d'un recul* » (Adam, 1888 :27)

II.4.1.2 Les entités associées au mot *ambiance* :

L'air a été souvent associé au terme « *ambient* » dans l'expression « *air ambient* », ce qui fait que l'ambiance s'entremêle avec la notion d'aura et se caractérise par cette connotation aérienne, « *forme de brise ou de vent léger* ». Plus tard, Au milieu du XIXe siècle, l'expression *air ambient* va perdre une signification technique pour acquérir progressivement un sens métaphorique, et il devient synonyme d'environnement physique, social et moral.

Spitzer dans son ouvrage *Historical Semantics. Philosophy and Phenomenological Research* (Spitzer, 1942), a dédié un chapitre qui traite des corrélations entre Milieu et ambiances, ou il a entrepris de déterminer les changements, les évolutions et les enjeux de la notion d'ambiance dans l'histoire de la pensée occidentale, il montre en outre que les traductions de *newton* au XVIIIe siècle ont relancé l'utilisation de l'expression « *milieu ambient* » traduisant de l'anglais « *ambient medium* » (Spitzer, 1942 :1), et que cette association de mots découle du fait que les deux mentionnent le même sens « *ce qui entoure* » (Thibaud, 2012 : 157)

- **Ambiance : épaisseur spatiale et temporelle et disciplinaire**

En observant les définitions du mot ambiance, on constate qu'il englobe une multitude de notions, ce qui lui confère une profonde épaisseur sémantique qui engage diverses conceptions de la science (voir figure 22) . Cela justifie que l'ambiance est devenue un domaine de recherche à part entière qui questionne en retour les autres paradigmes scientifiques de recherche (Thibaud, 2012: 159).

- **Ambiances au pluriel**

À l'heure actuelle, il existe de grands obstacles à la forme plurielle de la notion « ambiances » , parlez de l'ambiance de la ville (forme singulière) ne correspond à rien qui puisse être analysé précisément, une confrontation interdisciplinaire s'avère alors nécessaire pour employer le mot -Ambiances- au pluriel car chaque sens impliquant une logique d'observation et des outils spécifiques à l'enregistrement sensoriel (Augoyard, 1995). « *Alors que l'architecte produit une ambiance, nous lui proposons de mettre bout à bout des ambiances, l'une thermique, l'autre acoustique, etc. Pouvons-nous seulement définir scientifiquement ce qu'est une ambiance architecturale ?* » (Augoyard, 1998 :2)

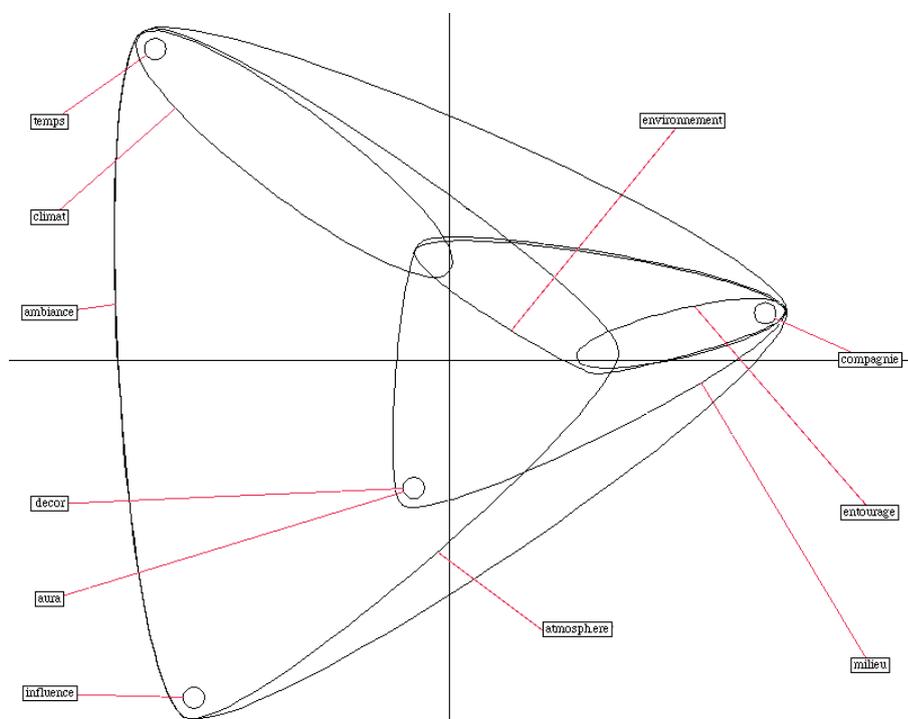


Figure 22 : Représentation géométrique du réseau des relations sémantiques du mot « ambiance ». Source : Tixier (2001).

- **De la notion de nuisance au confort puis à l'ambiance : exploration de l'évolution de la perception environnementale**

« Depuis une trentaine d'années nous sommes passés progressivement de la notion de nuisance à la notion de confort puis à celle d'ambiance mobilisant des méthodologies d'abord disciplinaires, puis progressivement interdisciplinaires. » (Hégron & Torgue, 2010 :2)

Augoyard (1995) atteste que cette évolution des concepts est la résultante de « *la rencontre problématique entre une méthode issue des sciences physiques et un objet complexe interdisciplinaire comme la ville* » (Augoyard, 1995 :303). Cette vision est largement partagée par Adolphe (1998) dans un ouvrage collectif qui traite des ambiances architecturales et urbaines (1998) où il avance que le recours à d'autres disciplines a été plus que nécessaire pour la maîtrise des ambiances sous différents angles « *cet élargissement du champ disciplinaire a , lui aussi participé au développement d'approches pluridisciplinaires* » (Adolph , 1998 :9). L'auteur affirme que le passage du concept de nuisance à la maîtrise environnementale a été consolidé par l'élaboration de méthodes d'évaluation de ces nuisances, de leurs impacts et des moyens de s'en protéger .Augoyard (1998) situe le premier basculement dans les années 70, où plusieurs disciplines de nature physiques travaillent à la lutte contre les nuisances, après cela, nous assistons à un deuxième glissement dans les années 85 à 95 caractérisé par un nouveau concept celui du confort et d'autres sciences qui relèvent de la psychosociologie : « *en annexant tour à tour le sensible - notamment le confort et la physiologie - , le vécu - les sciences sociales et leur cortège de grandeur qualitative* » (Adolph, 1998 :9). Cette lecture est partagée par Tixier qui souligne que cette évolution est motivée par « *les travaux des historiens (travaux sur les modes d'habiter, les techniques domestiques, etc.) et des chercheurs en sciences sociales* ». (Tixier, 2001 :61)

A la fin des années 90 une nouvelle vision émerge, celle qui tend à ne pas se limiter à des aspects mono-disciplinaires telle que la nuisance acoustique, ou encore le confort thermique mais propose une approche qui soit multidisciplinaire qui peut répondre au sens large à la notion d'ambiance. (Tixier 2001 : 231)

Après être parti de l'environnement sonore, le domaine des ambiances d'aujourd'hui comprend le visuel, le lumineux, l'olfactif ainsi que tous les aspects liés au toucher et à la proprioception (Tixier 2001).

II.4.1.3 Nuances entre la notion d'ambiance et d'autres notions annexes

Il est important de clarifier l'ambiguïté qui existe entre la notion d'ambiance et les notions voisines, par rapport à l'environnement

- **Environnement et ambiance**

L'environnement est défini comme l'action d'environner les personnes et les observateurs, alors que l'ambiance est « *l'atmosphère matérielle ou morale qui environne une personne* ».

Selon Splitzer (1948), l'ambiance englobe l'environnement en plus de contenir la dimension morale, l'auteur souligne « *l'ambivalence de cette notion qui désigne à la fois l'environnement, un espace, mais aussi l'expérience que cet environnement suscite* » (Daro, 2008 :205), une vision partagée par Thibaud qui exprime que « *l'ambiance est ce qui donne la vie à un environnement, ce qui lui confère une valeur de pièce jointe.* » (Thibaud, 2015 :41)

Thibaud affirme que pour définir l'ambiance, il est question de contrôler d'abord les paramètres physiques de l'environnement bâti, en plus de définir certaines propriétés immatérielles de l'environnement en termes de sentiments, d'aspects émotionnels et de valeurs affectifs. L'ambiance est alors un environnement chargé de valeur (Thibaud, 2015), c'est comme l'affirme Norberg-Schulz l'ambiance est l'« *essence du lieu* » (Norberg-Schulz, 1997 :8)

- **Paysage et ambiance**

À sa parturition l'ambiance présentait d'importantes divergences avec son antérieur le paysage, ce dernier se caractérise par l'esthétisme, par la mise à distance et par la perception visuelle alors que l'ambiance se définit dans l'immersion, fait appel à l'instantanéité et au recours à l'ensemble des sens pour sa définition (Manola & Geisler, 2012:678)

Contrairement au paysage urbain qui ne s'appuyait dans le passé que sur la perception visuelle, l'ambiance urbaine introduit une « *ouverture à la multitude des impressions, des perceptions et des trajets qui constituent la forme de la présence individuelle et collective à la ville* » (Péneau, 2000 :380). En revanche, le tournant qui s'est effectué ces dernières décennies en matière d'approche paysagère (Barthe-Deloizy et al, 2002), a fait évoluer la notion de paysage en y intégrant interdisciplinarité, transversalité, multi-sensorialité et expérience humaine (Manola & Geisler, 2012).

D'après les dimensions de l'ambiance que nous avons développées précédemment, il existe aujourd'hui des perméabilités entre la notion d'ambiance et la nouvelle acception de la notion de paysage. Cependant, cette avancée demeure insuffisante selon Thibaud, qui exprime que malgré que « *les théories du paysage reflètent les qualités sensibles du monde urbain, elles manquent d'efficacité pratique ; contrairement aux théories de l'action qui apportent un caractère pratique à la perception* » (Thibaud, 2015 : 3).

II.4.2 L'ambiance comme domaine des savoirs

II. 4.2.1 Sémantique contextualisée

Thibaud avance que le mot ambiance change de sens selon le contexte d'usage. Ainsi, « *le terme ambiance ne prend de sens que relativement aux jeux de langage dans lesquels il s'inscrit* » (Thibaud, 2012: 3). C'est pour cela qu'une lecture sémantique linguistique générale du mot ambiance paraît obsolète et qu'une analyse du contexte d'usage doit être envisagée.

A cet égard, Un recueil d'expériences des deux rives de la méditerranée (Grosjean & Thibaud, 2007) confirme cette nécessité de remettre l'ambiance dans son contexte culturel, langagier, social...etc., assimiler les nuances de sens donné aux mots peut faire la différence dans la compréhension des discours, et la meilleure contextualisation des actions.

Cette vision de l'étude sémantique contextualisée sera reprise dans le chapitre qui traite de l'analyse de contenu du travail de terrain (Voir chapitre IV).

II. 4.2.2 Psychologie « Psychopathologie »

D'abord, la théorie d'ambiance nous permet de déterminer certaines caractéristiques fondamentales de l'existence humaine. Selon Thibaud (2001) ce n'est pas l'ambiance elle-même qui importe mais c'est surtout la relation que nous entretenons avec elle, et de ce fait l'enjeu est d'éclaircir l'attitude de l'homme à l'égard de l'ambiance qui l'entoure.

Aussi, notre intérêt va s'adresser à deux attitudes révélées par les sciences de psychopathologie, celles qui décrivent les deux postures que peut avoir une personne avec son environnement "ambiance", nous allons exposer ces postures empruntées à la sphère psychiatrique car elles dépassent la barrière qui sépare le normal du pathologique.

Selon la traduction³⁵ de l'ouvrage de Bleuler « Les Problèmes de la schizoïdie et de la syntonie » (Francesetti & Griffero, 2019), il se dégage deux principes importants qui régulent notre équilibre psychologique : la syntonie et la schizoïdie. La syntonie désigne le principe qui nous permet de « vibrer à l'unisson avec l'ambiance », l'auteur propose le terme moins ambigu de « *syntone* », qui « signifie non seulement « en harmonie », mais aussi « à l'unisson », « en consonance », « en concordance » » (Bleuler, 2011 : 37), en d'autres termes La syntonie, assure un contact vital avec la réalité et renvoie au sentiment d'être en harmonie avec le monde. Au contraire, la schizoïdie fait référence à la capacité de se détacher de l'ambiance.

En outre, dans le domaine de la psychopathologie Griffero et Francesetti (2019) évoquent deux écoles, une première à tendance philosophique, qui prône l'idée selon laquelle une ambiance produite intentionnellement est néfaste, et que celle-ci risquerait de véhiculer un effet psychique négatif (Bollnow, 1941 ; Schmitz, 2019), la deuxième école composée essentiellement de psychothérapeutes et de psychiatres qui reconnaissent qu'une action sur l'ambiance peut parfois être planifiée et engendrer un effet apaisant, parfois anxiolytique (Bohme, 2013). Afin d'appuyer leur théorie, ils évoquent l'exemple d'établissements hospitaliers, où l'on sait depuis longtemps que les patients récupèrent plus rapidement grâce à la conception et aux bonnes décisions d'implantation (Griffero et Francesetti, 2019).

Ainsi, intervenir sur l'ambiance pour améliorer la santé mentale des individus est largement prouvé par les derniers travaux portant sur la science de la psychopathologie (Griffero et Francesetti, 2019). On reconnaît qu'il est plus bénéfique chez un patient souffrant de troubles de l'humeur d'agir sur son milieu ambiant que de pratiquer une thérapie comportementale cognitivo-linguistique, car il est plus efficace de renforcer les parties saines du patient que de rentrer en combat avec la maladie (Emrich, 2012).

II. 4.2.3 Expérience et perception esthétique

À l'origine, le terme « esthétique » signifiait sensibilité et sentiment. Ce mot Spécifie : « *tout ce qui relève du sentir, de la sensibilité, en son double sens de sensation et de sentiment* »

³⁵ Traduit dans la revue L'Information psychiatrique 2011 ; 87 : 37-51 par Patrick von Massow, psychologue clinicien. Le texte traduit la contribution de Eugen Bleuler aux élaborations de la psychiatrie germanophone à la question des types psychiques dans la première moitié du xxe siècle.

(Vieillard-Barron, 1986) tiré de (Lagier, 2010 : 2). L'esthétique a fait l'objet d'une évolution notable depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. On peut observer un dépassement de l'approche objectiviste, axée sur les objets d'art, selon laquelle l'esthétique était déterminée par la conformité ou non de l'objet aux principes fondamentaux de la beauté, tels que l'harmonie, la ressemblance (Ferry, 1990), l'ordre, la cohérence, l'utilité et le bien-être (Mathias, 2021), également appelée esthétique classique et basée sur la critique et la capacité de jugement (Böhme, Le calvé, 2018), vers une approche subjectiviste, selon laquelle l'esthétique dépend des sentiments éprouvés par l'individu face à l'objet ou à la situation considérée.

Pour comprendre l'acception actuelle de l'esthétique nous retenons la définition contemporaine proposée par Lagier, selon laquelle l'esthétique est « *la ou les caractéristiques d'un évènement ou d'un objet possédant le potentiel ou « le don » de déclencher chez l'individu sensations et émotions* » (Lagier, 2010 : 2).

Schaeffer (2015), révèle la corrélation entre l'expérience esthétique et d'autres domaines tels que la psychologie émotionnelle et la psychologie cognitive. Ils proposent ainsi une définition plus élargie de l'expérience esthétique : « *comme interaction cognitive et affective avec le monde, avec autrui et avec nous-mêmes* » (Schaeffer, 2015 : 40).

Selon Lagier (2010), L'expérience esthétique est un phénomène complexe qui dépend de plusieurs facteurs clés (Voir figure 23). Tout d'abord, il y a le style esthétique, qui représente la façon dont une personne perçoit et apprécie la dimension esthétique des choses. Cela peut inclure des éléments tels que la sensibilité à la couleur, la forme et la texture, ainsi que la façon de les combiner pour créer une expérience visuelle unique. Ensuite, il y a les caractéristiques qui déclenchent une réaction émotionnelle chez la personne. Cela peut inclure des éléments tels que la musique, la lumière, l'odeur et même la mémoire associée à l'objet ou à l'expérience en question. Tous ces éléments contribuent à l'expérience esthétique globale en suscitant des émotions, telles que la joie, la tristesse ou la fascination. Enfin, il y a le processus de l'expérience et de la dynamique esthétique, qui se caractérise par une séquence de perceptions, de décodages et d'interprétations. Cela implique la capacité de la personne à comprendre les éléments esthétiques présents dans une situation donnée, à les analyser et à les intégrer pour en faire une interprétation personnelle. Ce processus est souvent subjectif et peut varier considérablement d'une personne à l'autre, ce qui ajoute à la richesse et à la complexité de l'expérience esthétique.

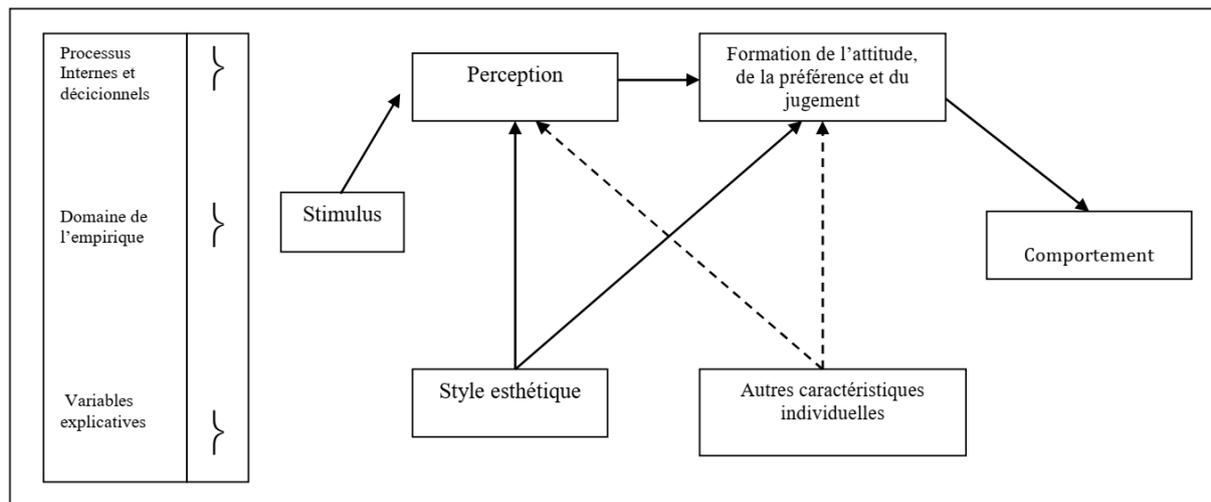


Figure 23 : le style esthétique, antécédent de la préférence et le jugement. Source : Lagier (2010).

Augoyard (2004) de son côté propose de clarifier l'esthétique dans le domaine de l'architecture en proposant quatre caractéristiques que devrait avoir la forme dans l'expérience esthétique ; En premier lieu c'est le faisceau de propriétés physiques distinguées selon la nature de chaque genre de signal, la deuxième caractéristique, c'est une configuration sensible située, en plus d'être l'expression d'une culture d'experts alliant fonction, art et technique, enfin c'est l'expression-réception d'une culture d'habitants.

L'esthétique des atmosphères -ou des ambiances- est désigné par Böhme comme étant « une nouvelle esthétique », il l'a définie comme la théorie générale de la perception, cela est justifié par le fait que le premier « objet » de perception (Lagier, 2010), ce sont les atmosphères : « *Ce qui est perçu en premier et sans médiation, ce ne sont pas les sensations, les formes, les objets ou leurs constellations – comme la psychologie de la Gestalt l'a pensé –, mais les atmosphères. Elles sont l'arrière-plan sur lequel le regard analytique distingue les choses telles que les objets, les formes, les couleurs, etc* » Ainsi, pour Böhme la tâche nouvelle de l'esthétique est de « développer la perception en tant que modalité de la présence corporelle et prendre en considération l'impact affectif de l'objet de la perception » (Flécheux, 2019 :65)³⁶.

II. 4.2.4 L'atmosphère comme voie de redéfinition de l'esthétique (Flecheux, 2019)

Dans une même logique, Hégron & Torgue, (2010) ont soulevé la question de l'établissement d'une esthétique des ambiances inhérentes à la forme construite, afin de répondre aux

³⁶ Une définition issue de la traduction de l'ouvrage de G. Böhme, *Asthetik. Vorlesungen über Ästhetik als allgemeine Wahrnehmungslehre*.

problèmes de morphologie urbaine et clarifier les liens entre les connaissances des ambiances perçues « *Il reste par ailleurs à concevoir une esthétique des ambiances immanentes à la forme construite, entendue comme une configuration du divers sensible qui touche aussi à l'esthétique des morphologies architecturales.* » (Hégron & Torgue, 2010: 9)

II.4.3 Les acceptions de la notion d'ambiance

« L'ambiance est probablement la chose du monde de la plus facile à ressentir et la plus difficile à expliquer. Nous sentons indubitablement un climat hostile ou chaleureux, anxiogène ou euphorique. Cela tient sans doute à la teinte du ciel, la douceur du vent, la teneur du fond sonore, aux arêtes d'une architecture, à la plénitude d'une façade colorée ; mais aussi aux gens, à leur regard, à leur voix, à certains silences chargés de sens. Et puis, sous toutes ces circonstances éparses soudain devenues signes concertés, ondoie sourdement la trame d'une certaine humeur, si peu nommable parfois et qui pourrait bien m'enchanter ou me hanter tout le jour » (Augoyard, 2007 : 33)

Dans une publication qui traite de ces notions d'atmosphère et d'ambiance (Adey et al, 2013), des auteurs francophones et anglo-saxons confrontent leurs acceptions de la notion d'ambiance, qui demeure difficilement définissable et pour les uns et pour les autres.

D'abord, les anglo-saxons tentent de trouver un ajustement de la notion d'ambiance « atmosphère » vers et autour des relations entre les corps et leurs environnements, pour eux l'ambiance suggère une relation non seulement avec le corps et son espace immédiat mais avec un corps perméable intégré au sein et soumis à un système global, qui combine : air respiré, temps ressenti, spectre électromagnétique, ainsi, nous retenons de cette étude la définition de (McCormack, 2008: 413) qui révèle la tendance affective et le caractère immersif de l'ambiance « *but also in more specifically affective senses as "something distributed yet palpable, a quality of environmental immersion that registers in and through sensing bodies while also remaining diffuse, in the air, ethereal* » (McCormack, 2008: 413)

Dans ce contexte d'immersion, L'individu n'est pas pleinement conscient de ce qui l'entoure mais il enregistre les ambiances dans son corps sensible à un registre pré-réflexif (Adey et al,

2013 :302). De son côté, Anderson relève l'importance des travaux issus de la phénoménologie et en particulier ceux de Dufrenne (1973), lequel démontre le caractère à la fois dynamique et inachevé des ambiances affectives, qui se forment et se déforment perpétuellement, apparaissent et disparaissent, à mesure que les corps entrent en relation les uns avec les autres. Dufrenne affirme que les ambiances ne sont jamais finies, statiques ou au repos (Anderson, 2009 : 79)

Les anglo-saxons définissent l'ambiance comme une expérience ressentie et partagée tacitement ou explicitement. Pour en tirer pleinement parti, elle a besoin du corps humain, d'évènements extérieurs du monde environnant, de sens et d'histoires partagés. (Adey et al, 2013)

L'acception française, reconnaît que l'ambiance est une notion difficile à appréhender, on assimile aux ambiances un caractère polysémique (parfois fourretout), ou encore caméléon (qui change de sens en fonction des disciplines ou des situations). Augoyard l'annonce clairement : « *l'ambiance est probablement la chose du monde la plus facile à ressentir et la plus difficile à expliquer* » (Augoyard, 2007 : 33). Un avis partagé par Amphoux, qui affirme que lorsque on se met à « *à travailler sur la notion d'ambiance on se rend compte qu'il n'est guère légitime de vouloir la définir positivement par son seul contenu, car le mot lui-même engage des choses comme la sensibilité, l'altérité ou la temporalité.* » (Amphoux, 2007 :15)

Pumain quant à lui, propose dans le « Dictionnaire La ville et l'urbain » de voir l'ambiance comme un ensemble d'aspects évanescents de la ville ou du quartier qui font que des individus vont assimiler une ville ou un quartier vécu à « *des sensations de confort, d'agrément, de liberté, de jouissance, de mouvement, ou de malaise, d'inconfort, d'insécurité, d'ennui.* » (Pumain, 2006 :13)

Selon les chercheurs francophones, Le caractère ambigu de la notion d'ambiance est en partie dû à son positionnement à mi-chemin entre des notions parfois opposées, entre éléments physique et environnement moral, entre qualités matérielles et sensorielles de l'environnement et enfin entre perception individuelle et intersubjective. (Adey et al, 2013)

Dans la difficulté de poser une définition précise, Augoyard (2007) pose quatre conditions pour qu'un ensemble de phénomènes localisés soit qualifiés d'ambiance, en premier lieu les signaux physiques doivent être repérables dans l'espace qui les génèrent, deuxièmement, ils doivent interagir avec la perception, l'affectivité et l'action des sujets ainsi qu'avec les

représentations sociales et culturelles, en troisième position, les phénomènes doivent composer une organisation spatiale construite (construction architectonique et « construction » perceptive); enfin, le complexe signaux-percepts-représentations doit être exprimable, ce qui signifie la possibilité d'accéder à la représentation experte et usagère (Augoyard, 2007).

Dans un même ordre d'idées, la théorie des ambiances produit deux catégories de connaissances (figure 24): la première est liée à la qualité perçue de l'espace, complétée par des modèles plus techniques et scientifiques composés de mesures et de simulations, le tout doit être chapeauté par des représentations individuelles et collectives (Chadoin, 2010).

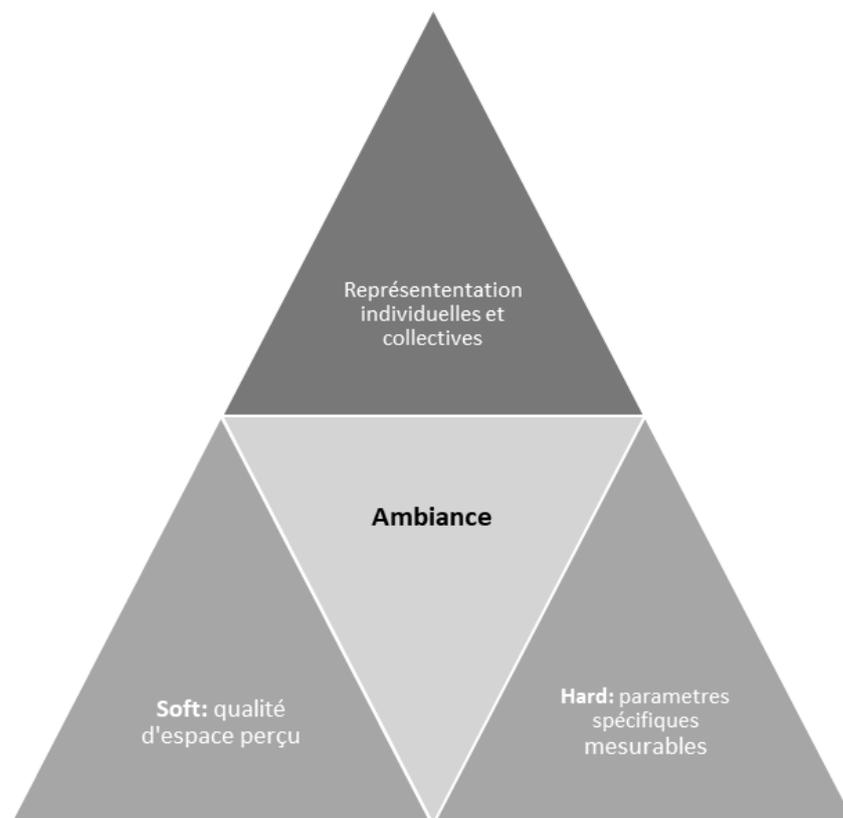


Figure 24 : Types de connaissances produits par l'ambiance. Source : Chadoin (2010 :156). Adapté par l'auteur.

II.5 Modèle conceptuel de la théorie

II.5.1 Les enjeux des ambiances

II.5.1.1 Implication du citoyen

L'enjeu majeur de l'intégration de la théorie des ambiances dans les pratiques architecturales et urbaines est de faire de l'habitant-usager un acteur effectif de la modélisation de son cadre de vie, « *préserver et confirmer la place active de l'humain au cœur de la notion* » (Torgue,

2008 :400), ainsi cette implication favoriserait l'appropriation ultérieure des ambiances produites et par la même occasion de l'espace.

II.5.1.2 Représentations partagées

Ainsi, la théorie de l'ambiance constitue un domaine interdisciplinaire qui vise à rassembler les perspectives provenant de différentes disciplines afin de créer des zones de consensus commun. Cette approche holistique permet de prendre en compte les contributions de chaque domaine pour élaborer une compréhension globale des environnements spatiaux. Dans le même sillage, Amphoux (2007) propose de rassembler les différentes perspectives provenant de disciplines distinctes sous l'emprise de la notion d'ambiance, ceci dans le but de produire une compréhension partagée et de susciter de nouvelles idées et perspectives. (Amphoux,2007)

II.5.1.3 Synergie entre les données

Enfin, La théorie des ambiances permet de créer des synergies entre données techniques sociales et esthétique , et de rétablir des dualités qui sont à l'origine indissociables comme : forme et fonction, penser et agir, programme et projet (Amphoux, 2001). Ainsi, si on respecte une prise en compte concomitante des données d'ordre techniques, sociales et esthétiques dans un projet qu'il soit architectural ou urbain l'aboutissement serait de plus haut niveau de satisfaction du côté des professionnels et des habitants-citoyens.

II.5.2 Critères de définition

Thibaud propose une manière synthétique d'appréhender les ambiances. Ainsi, il attribue à l'ambiance quatre critères d'articulation du corps à l'espace vécu: son indivisibilité, son omniprésence, son immédiateté et son caractère diffus (Thibaud, 2002). Les deux premiers critères se réfèrent aux dimensions "matériel " de l'ambiance, spatialement et temporellement: c'est ici et maintenant. Le troisième critère, qui est l'immédiateté, renvoie au rapport d'un sujet à l'ambiance où cette dernière mobilise le corps bien avant la conscience, Ici l'ambiance est inséparable de la perception car elle mobilise l'individu à un niveau corporel et pré-réflexif. Enfin, le caractère diffus désigne la tonalité affective, parfois non consciente, qui colore une ambiance.

II.5.3 Les dimensions de la notion d'ambiance

Nous retenons la définition d'Amphoux pour qualifier les dimensions de la notion d'ambiance : « *L'intersensorialité sous-entendait un passage entre les modalités sensorielles et une production sémantique, l'interdisciplinarité un passage entre des représentations disciplinaires et une forme d'expression, la notion d'"intergénérationnalité" finalement nous permet de désigner un passage entre méthodes d'analyse et pratique de projet* » (Amphoux, 2007 :11)

II.5.3.1 Intersensorialité

Cette notion d'intersensorialité a émergé pour contrer le risque de perte du sens du lieu que peut entraîner la décomposition de l'ambiance, en ambiance sonore, ambiance tactile, ambiance visuelle...etc. En effet, plus nos connaissances des atmosphères s'approfondissent et se précisent en termes de modalités sensibles, plus il y a risque de perdre ce qui fait l'intégrité du lieu, en plus de la dégénérescence du rapport vécu avec le lieu, pour expliquer ce risque encouru, Augoyard propose cette expression de dualité paradoxale « *Un singulier fugace, un pluriel éparpillé* » (Augoyard, 2007 :33)

Une approche inter sensoriel des ambiances opère sur deux registres.

D'une part le fait qu'une perception suscite plusieurs sens à la fois, c'est-à-dire qu'elle ne peut se réaliser sans associations et/ou interactions des sens, Amphoux (2003) désigne une relation encore plus forte dans l'expressions « *enchevêtrement des modalités sensorielles* » (Amphoux, 2003 :04), pour détailler cette hiérarchie de relation Couic (2000) propose deux typologies, une première caractérisée par la multi sensorialité, où on rencontre une association et une simultanéité des sens, une seconde typologie où il est question d'inter sensorialité, caractérisé par l'interaction entre les sens (Couic, 2000 : 236). D'autre part, en plus de désigner une synergie entre les sens, l'intersensorialité désigne aussi une interaction entre les sens et les autres paramètres perceptifs : mouvement, modalités de l'être, langage, espace, temps, etc (voir figure 25).

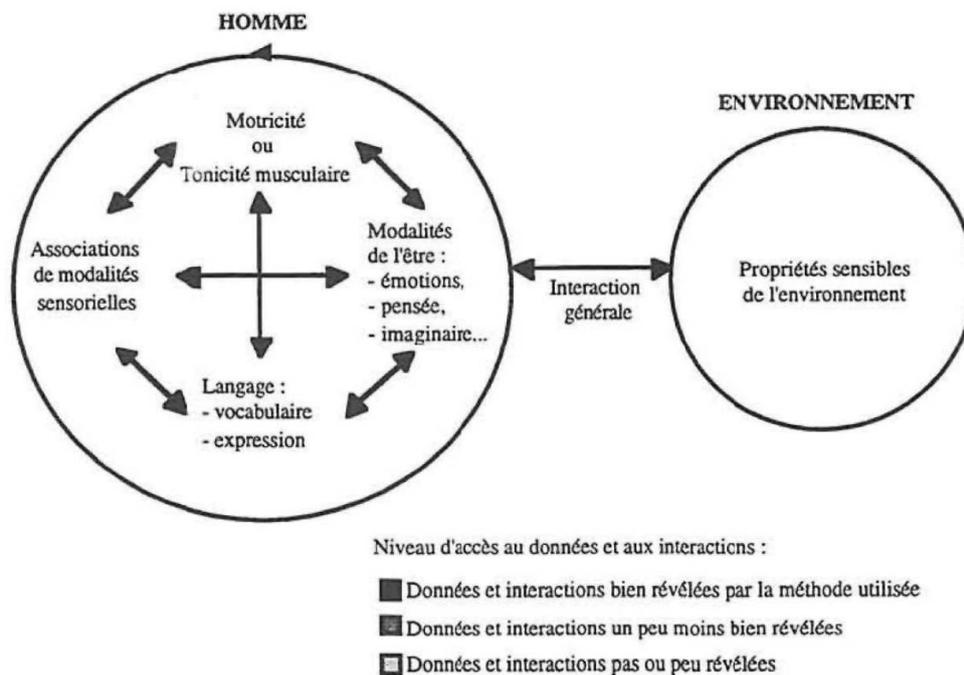


Figure 25 : Schéma d'observation intersensoriel. Source : Couic (2000)

Amphoux propose un autre entendement de l'inter-sensorialité de l'ambiance, qui n'est pas contradictoire avec le précédent, et propose de relever l'interaction entre « les sens » d'un point de vue sensitif et « le sens partagé » qu'on peut lui attribuer, sous forme d'« *interaction réciproque entre les sens et le sens* » (Amphoux, 2007 :75). De plus, l'auteur relie la subsistance des ambiances à la reconnaissance partagée de leurs sens « *Les ambiances n'existent pas plus parce qu'elles sont perçues par les sens que parce qu'on leur attribue un sens, qui est culturellement partagé* » (Amphoux, 2007 :75).

II.5.3.2 Interdisciplinarité

Thibaud reproche à l'approche classique de la maîtrise des ambiances des environnements construits son traitement purement physique et technique, pour l'auteur la nouvelle théorie des ambiances est une alternative interdisciplinaire, qui unit les sciences pour l'ingénieur, les sciences pour la conception et les sciences humaines (Thibaud, 2007).

Cette vision est partagée par Augoyard (1998) qui affirme que l'interdisciplinarité des ambiances dans le champ architectural est basée sur la question de l'articulation des « *éléments cognitifs et les éléments pragmatiques dans l'acte architectural* » (Augoyard,

1998 : 21). L'interdisciplinarité est donc conditionnée par la reconnaissance de l'interconnexion entre trois catégories d'analyse : formes (dispositifs physiques), formants (phénomènes sensibles) et formalités (pratiques sociales) (Chelkoff, 2001). En d'autres termes la plus-value de la notion d'ambiance est d'aider à la circulation des connaissances et la connexion entre disciplines, à condition de recruter « *des opérateurs transversaux et interdisciplinaires performants dans l'analyse comme pour l'aide à la conception* » (Augoyard, 2007 :37).

II.5.3.3 Intergénérationnalité

L'approche "intergénérationnelle" opère sur deux niveaux, le premier est en rapport avec l'indivisibilité de l'analyse de l'espace et sa maîtrise d'œuvre « la notion d'intergénérationnalité" finalement nous permet de désigner un passage entre méthodes d'analyse et pratique de projet » (Amphoux, 2003 :08). Le second niveau relève de la nécessité d'énonciation d'enjeux partagés émergeant des représentations de trois catégories d'acteurs : l'élu, l'utilisateur et le concepteur. (Amphoux, 2003 :08)

II.5.4 La dynamique des ambiances « niveaux »

La notion d'ambiance permet d'appréhender l'espace sensible, construit et agi comme une "relation dynamique au monde", en articulant entre elles les notions d'expérience, de processus et d'interaction (Tixier, 2004 : 117), c'est une vision soutenue par Amphoux qui considère que l'ambiance n'a pas de forme, elle n'a qu'une dynamique. Dans ce qui va suivre, nous allons définir les trois étages de cette dynamique qui sont dans l'ordre : la relation, le processus et l'expérience (figure 28).

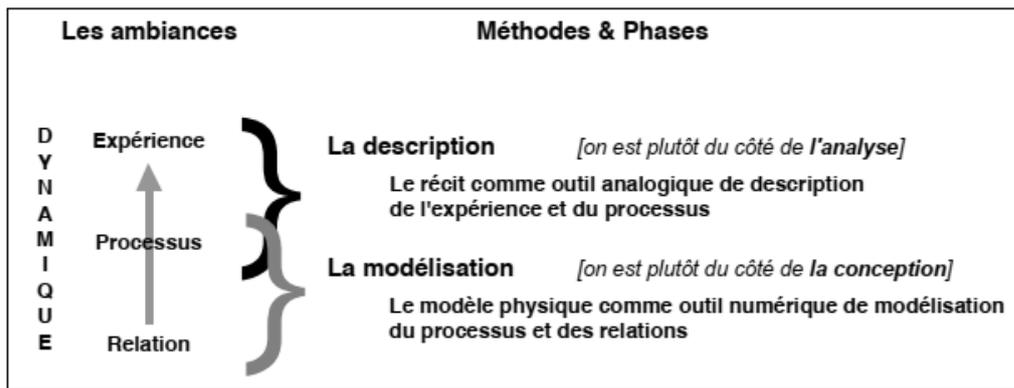


Figure 26 : La dynamique des ambiances. Source : Tixier (2004).

II.5.4.1 Relation

Pour Amphoux les ambiances se définissent par leurs relations au monde (Amphoux et al, 1998), l'ambiance est ainsi une situation relationnelle qui permet aux éléments d'interagir en contexte. La forme ici vient de l'interaction produite par la rencontre avec le perceuteur (Tixier, 2004), cette relation entre les composants de l'environnement (y compris le percevant) mène vers le deuxième étage de la dynamique des ambiances, en l'occurrence le processus de représentation mentale, désigné par Tversky (2003) dans l'expression de « collage cognitif » (Tversky, 2003 : 66).

II.5.4.2 Processus

Selon Tixier le processus désigne les modalités d'émergence et d'organisation du phénomène sensible : apparition maintien ou disparition, il s'étale sur un temps déterminé, lorsqu'il provoque l'évènement, il en résulte une incidence spatiotemporelle, « *le processus est la construction d'une dynamique. Quand il fait évènement, il devient une herméneutique du temps et de l'espace* » (Tixier, 2001 :45).

II.5.4.3 Expérience

L'expérience sensible, est comprise comme un phénomène naturel de l'espèce humaine, qui produit une nouvelle organisation des patrons cognitifs (Duarte, 2013). Des expériences exceptionnelles et émotives, qui engendrent des sentiments de satisfaction ou d'insatisfaction dans un environnement construit ou imaginé à un moment donné (Balaÿ, 2013).

D'un point de vue philosophique l'expérience sensible est définie comme « *une espèce de dépositaire de phénomènes vécus et organisés en valeurs qui structurent l'individu, inaugurant sa subjectivité et le positionnant par rapport au monde qui l'entoure* » (Duarte, 2013 :11) . Ainsi, l'expérience sensible sert de médiation pour la perception et l'interaction de l'individu avec son environnement. Cette perception est conditionnée par les valeurs et les croyances que l'individu a intériorisées au cours de ses expériences, agissant comme des lentilles qui confèrent un sens et une orientation à la compréhension de l'individu du monde qui l'entoure.

II.5.5 Les attributs des ambiances

Duarte propose quatre attributs pour la définition des ambiances (Duarte et al, 2008)

II.5.5.1 Mémoire

La mémoire invoquée dans le contexte des ambiances n'est pas celle des souvenirs classés dans les archives du passé mais c'est une mémoire qui va façonner les représentations et les actions, c'est un support des futures perceptions des ambiances qui nous entourent, Duarte et al proposent le déplacement comme moyen de la réactivation de la mémoire afin d'en évaluer le processus cognitif des ambiances (Duarte et al, 2008).

II.5.5.2 Identité

Le support spatial est celui qui façonne notre identité, lorsque des ambiances sont considérées comme étant le prolongement de soi-même, il en découle un fort degré d'appartenance, Duarte propose deux cas de figure, le premier est lorsque l'ambiance est considérée comme un sens du lieu et le second est lorsqu'elle est interprétée comme une extension de soi-même (Duarte et al, 2008).

II.5.5.3 Appropriation

Duarte (2008) pose l'hypothèse selon laquelle les ambiances peuvent être un facteur déclencheur de l'appropriation de l'espace par ses usagers, cette appropriation peut être de

deux ordres symbolique ou matériel, elle est l'aboutissement d'un long processus d'expériences et de reconnaissance de l'espace qui comprend entre autres les deux premiers attributs (mémoire et identité)

II.5.5.4 Mouvement et cinétique

Duarte affirme que certaines ambiances ont l'aptitude d'occasionner des attitudes des comportements, ceci est justifié par un environnement recelant « *un caractère, d'une configuration environnementale qui stimule et englobe l'occupant du lieu, l'invitant au partage de cette ambiance avec autrui* » (Duarte et al, 2008 :418), il existe des environnements qui sont plus stimulateurs que d'autres, cela peut être aussi conditionné par les représentations de chaque individu.

II.5.6 Les registres de la perception des ambiances

Selon Stadmen et Jorgenson (2001, 2006) les réponses que les individus ont vis-à-vis de l'environnement peuvent être classées dans trois registres, en l'occurrence la cognition, l'affection ou conation, de là nous pouvons extrapoler que : la perception de l'ambiance qui débouche sur l'action (voir titre 3eme phase de la perception) peut être classée dans un de ces trois registres.

II.5.6.1 Manifestations cognitives de la perception de l'ambiance

Il n'est pas question dans cette partie de revenir sur la définition de l'approche cognitive traitée précédemment, mais plutôt de donner des indicateurs à la reconnaissance de manifestations cognitives du rapport qu'ont les individus vis-à-vis de l'espace.

L'entretien et la carte mentale semblent être, selon l'étude d'Audas (2010), une des techniques d'investigation les plus adaptées pour relever des informations qui versent dans le champ cognitif, quant aux parcours commentés à la réactivation d'entretien (via des photos et des vidéos) ils favorisent plutôt des informations de nature affective (figure 27).

	Affectif	Cognitif
Entretien	+	++
Carte mentale	+	++
Parcours commenté	++	+
Réactivation d'entretien	++	+

Figure 27 : L'affectif et le cognitif dans les techniques d'enquête. Source : Audas (2010).

Lorsqu'il s'agit d'espace la cognition est fortement liée à la connaissance que les individus cumulent sur leur environnement, cette cognition peut rester au stade idéal représenté par la signification, la désignation ou l'attribution de sens, elle peut parfois produire de l'action sur deux niveaux, le premier est propre à la production de signes, de traces ou de limites, le second niveau concerne la fabrication, la réutilisation et la destruction d'éléments de l'environnement ou la production de repères signifiants, etc. De ce fait, les actions motivées par la cognition sont innombrables.

Selon Ripoll l'appropriation cognitive d'un lieu se fait par l' « *acquisition de savoirs et savoir faire sur l'espace, d'une compétence par apprentissage et familiarisation* » (Ripoll, 2006 :04)

La cognition est un processus complexe qui va de la simple perception à la production de langage, Lemaire (2006) en fait une description assez complète et la désigne comme étant « *la faculté mobilisée dans de nombreuses activités, comme la perception (des objets, des formes, des couleurs, etc.), les sensations (gustatives, olfactives), les actions, la mémorisation et le rappel d'informations, la résolution de problèmes, le raisonnement (inductif, déductif), la prise de décisions et le jugement, la compréhension et la production du langage* » (Naceur, 2007 :5). Le dernier point évoqué par Lemaire (2006) qu'il considère comme la dernière étape de la cognition, en l'occurrence, la production de langage, nous emmène à vouloir nuancer la perception cognitive de la linguistique cognitive, les deux ne se superposent pas complètement, mais la deuxième est plus accessible par le biais de l'enquête (entretien ou questionnaire) et nous renseigne sur une partie de la perception (Nyckees, 2007). Afin de relever une perception plus au moins complète, il y a lieu de recourir à d'autres techniques complémentaires d'enquête, car chacune mobilise un type de données, Audas (2010) a effectué un comparatif dans cette perspective de reconnaître les débouchés cognitifs ou affectifs de chacune des techniques expérimentées (voir tableau 1).

II.5.6.2 Manifestations affectives de la perception de l'ambiance

Dans cette partie nous allons compléter la dimension affective que nous avons traitée précédemment au sens large, comme interface sensible de la perception, ce qui va suivre

relèvera plutôt des indicateurs à la reconnaissance de manifestations affective du rapport qu'ont les individus vis-à-vis de l'espace.

Il faut préciser d'abord que les manifestations d'un rapport affectif au lieu « *considère plutôt la sphère des émotions et des attachements supportés par l'environnement.* » (Khettab, 2019 : 132) et se manifeste par deux canaux, en l'occurrence, l'attachement et l'appartenance. Ce dernier se déclare par le sentiment de sécurité, la reconnaissance de l'identité et la sensation de satisfaction (Jannat Pour & al, 2018), tandis que l'attachement se manifeste par la spontanéité des discours, le sentiment d'amour ou de haine envers les entités, prise de risque ressenti pour les protéger ainsi que les valeurs accordées aux entités de nature existentielle, d'usage et d'agrément (Sebastien, 2005).

Ces deux manifestations peuvent être classées sous la coupe de l'appropriation de l'espace (Ripoll, 2006), et ont été amplement détaillées dans le volet qui traite des manifestations idéelles de l'appropriation (voir I.6.2.1).

Quant aux méthodes empruntées pour relever ces manifestations affectives nous nous référons à l'étude d'Audas (2010) citée précédemment qui confirme que l'affectif est plus activé d'une part par la méthode des parcours où « la personne dévoile des sensations lors du cheminement » et d'autre part par la réactivation d'entretien du fait que « *La personne se projette dans l'espace qu'elle voit et elle laisse plus facilement libre cours aux sensations ou aux émotions que lui inspire le lieu* » (Audas,2010 :199).

II.5.6.3 Manifestations conatives de la perception de l'ambiance

La dimension conative de la perception relève de l'attitude, et non pas des comportements « *la composante conative traduit l'intention de comportement et non pas les actions réelles* » (Khettab, 2019 : 132). Elle est de ce fait difficilement saisie par une technique d'enquête, car l'intention de l'action relève du personnel et de l'intime. Certains auteurs (Williams et Roggenbuck, 1989 ; Williams, 2000 ; Kaltenborn et Williams, 2002) considèrent que la dépendance vis-à-vis du lieu est d'ordre conatif et elle « *concerne les opportunités d'activités offertes par l'environnement urbain en terme de besoins en activités spécifiques* » (Khettab, 2019 :160)

II.6 Le champ d'investigation actuels de la notion d'ambiance « usager, expert, décideur »

Belakehal (2013) propose une structure nouvelle de l'étude de l'ambiance, elle se rapporte à l'angle d'approche, selon laquelle l'ambiance est examinée par l'étude des conduites perceptives et comportementales des usagers d'espaces en réponse aux divers stimuli de l'environnement. Une deuxième approche, plus pertinente pour cette recherche, vise à ce que les professionnels intègrent la perception usagère au projet de conception ou de transformation des ambiances urbaines ou architecturales, l'auteur propose de donner à cette deuxième approche l'appellation d' « *ambiances expertes* », elles « *portent plutôt sur la prise en compte de ces signaux dans l'acte de concevoir lui-même et les dispositifs employés et les logiques adoptées par le concepteur en vue de leur création et aussi leur représentation* » (Belakehal, 2013 :53). Pour confirmer cette deuxième approche, qui prend en compte les représentations usagères. Amphoux avance que « *le bon expert est celui qui rêve de faire de l'usager ou de l'habitant ordinaire "un expert de son propre quotidien"* » (Amphoux, 2004 :8). De cette vision, s'en découle un acteur nouveau qui est l' « habitant expert » de l'usage et de la pratique des lieux qu'il habite, mais qu'en est -il du décideur dans cette nouvelle distribution des rôles ? Selon Amphoux cette réhabilitation de l'usager n'est pas réalisable sans la mise en place d'une « expertise ambiance » qui regrouperait l'habitant, le décideur et l'expert, ce dernier jouerait le rôle de tiers, un catalyseur des visions souvent divergentes « *en faisant passer son expérience (sa sagesse), en déplaçant le problème, en décalant les représentations, en modifiant la question* » (Amphoux, 2004 :8)

Belakehal (2013) propose un troisième champ de traitement des ambiances qui se rapporte au patrimoine, en l'occurrence les « ambiances patrimoniales » il soulève « *la question du vécu sensoriel dans les lieux historiques faisant office de patrimoine urbain et/ou architectural* ». (Belakehal, 2013 :53). Cette théorie en émergence sera examinée en détail dans le chapitre suivant.

II.7 Conclusion du chapitre II:

Comme première intention, ce chapitre a permis de revenir sur les fondements théoriques de la notion d'ambiance, Car c'est une notion qui émane de l'évolution de la pensée urbaine (Thibaud, 2002). Pour cela, une panoplie de théories de la perception a été investie. Les plus récentes attribuent à l'homme un rôle plus actif dans le processus de perception. L'interrelation homme/ environnement devient l'objet même de l'analyse. C'est particulièrement la théorie proposée par Helmholtz « la théorie inférentielle » qui fût la première à attribuer à l'expérience des individus un rôle central dans le décodage de la perception, autrement dit, cette théorie propose la lecture de l'expérience de vie des individus comme outil de compréhension du processus de la perception. Nous déduisons qu'une étude empirique doit viser avant de relever les perceptions immédiates de revenir sur le vécu et l'expérience des individus.

Dans le domaine de l'urbanisme, l'approche de Lynch fût une des premières approches cognitives, par son système de visualisation « carte mentale ». Lynch a révolutionné les travaux de terrains sur la perception, et a proposé un outil cartographique qui a le mérite de contextualiser les représentations mentales des enquêtés. Cependant plusieurs auteurs reprochent à cet outil de négliger le volet affectif de la perception et de l'aspect crucial de la vie quotidienne des habitants de la ville. Pour y remédier, Choay (1965) propose de compléter cet outil par d'autres systèmes de signification plus complexes et de ne plus restreindre l'observation aux représentations immédiates. Plusieurs autres auteurs (Ledrut, 1973 ; Bailly, 1977 ; Mondada, 1999, Laudati, 2015) partagent cette même vision et mettent en exergue une nouvelle façon de comprendre la ville à travers des images multiples et variées, combinant l'information perçue, le traitement sémantique et l'expérience sensible.

Ces pensées et ces théories constituent la toile de fond de la théorie des ambiances qui a émergé récemment.

Le deuxième volet de ce chapitre a été réservé à l'évolution de la notion d'ambiance. Cette dernière a connu un basculement sémantique ces dernières décennies. Auparavant elle renvoyait à des disciplines exclusivement techniques, l'enjeu était la maîtrise des ambiances par la mobilisation des domaines de l'ingénierie : l'acoustique, le thermique...etc. L'environnement physique a subi alors plusieurs modalités d'analyse : d'une vision purement

technique : mesure, simulation, modélisation. L'approche des ambiances s'est vue métamorphosée par l'exportation de domaines tels que la géographie humaine, la psychopathologie existentielle, la psychologie environnementale dans la sphère urbaine. L'intégration de dimensions autres que la dimension physique a rendu la lecture des ambiances plus complexe mais aussi plus complète. Ainsi on reconnaît que la théorie des ambiances a sa position à la croisée des sciences physiques et des sciences sociales. Des méthodes empruntées à d'autres sphères se sont vues mobilisées pour l'analyse qualitative de l'expérience ordinaire afin de reconsidérer la place du sensible dans la lecture et la production du phénomène d'ambiances. Ces deux lectures que nous venons d'évoquer « techniques quantitative » et « sensibles qualitatives », sont complémentaires car la première apporte des informations sur les caractéristiques physiques de l'ambiance et la seconde renseigne sur la manière dont elle est perçue par les individus.

Après avoir balayé l'évolution épistémologique de cette notion il a été question de l'éclaircir et d'en proposer un modèle conceptuel (voir figure 28) qui permettrait par la suite de limiter et de guider l'action empirique, ceci a permis aussi de voir la partie expérimentale sous un nouvel angle, et ce, selon différents aspects.

- À la place d'une définition figée de la notion d'ambiance qui va à l'encontre de sa nature diffuse et variable (Chadoin, 2000, Thibaud, 2002), des critères de définition ont été retenus afin de cerner la notion, parmi lesquels nous citons en premier lieu le caractère indivisible de l'ambiance qui fait qu'elle ne s'appréhende que dans sa totalité (Thibaud, 2002 : 190). Le deuxième critère est le caractère immédiat de l'ambiance qui découle de « *la communication immédiate que nous avons avec les phénomènes environnants.* » (Thibaud, 2007 : 241). Le troisième critère est celui de l'omniprésence qui fait que l'ambiance est la toile de fond de la vie quotidienne, qu'elle peut être changeante mais elle demeure omniprésente entre autre en raison de l'existence d'un noyau central plus ancré de la représentation. Le dernier critère est celui de la propriété diffuse des ambiances qui désigne la tonalité affective qui caractérise l'ambiance (Labussier, 2009). Ces différents critères de définition soutenus par le geste, le lieu, l'ordinaire et le sensible constituent des catégories de classement à considérer dans le traitement de l'étude empirique.
- La perception des ambiances est conditionnée par trois dimensions, en l'occurrence la multisensorialité, la multidisciplinarité ainsi que l'inter-générationnalité. La première

« la multisensorialité » est saisie dans ses deux sens, d'une part elle se rapporte au fait qu'une ambiance sollicite une combinaison de modalités sensorielles qui se chevauchent et se complètent, la lecture intégrale est donc une condition pour contrecarrer la perte du sens du lieu, d'autre part elle est comprise comme le rapport entre cette interaction de sens d'un point de vue sensitif et « le sens partagé » que les utilisateurs attribuent au lieu. La deuxième dimension est la multidisciplinarité qui fait que la multitude des images sollicite diverses disciplines allant des plus techniques (mesures, modélisation, simulation) aux plus sensibles (sociologie urbaine, psychologie environnementale, sciences humaines...etc). La dernière dimension « l'intergénérationnalité » désigne d'une part la nécessité de passage entre méthodes d'analyse et pratique de projet et d'autre part l'exigence d'énonciation d'enjeux partagés émergeant des représentations de trois catégories d'acteurs : l'élu, l'utilisateur et le concepteur.

- Une multitude de lectures doivent être mobilisées pour la compréhension d'un phénomène ambiantal. Il n'est plus question d'appréhender la ville sous un angle réducteur et d'en retenir qu'une dimension. Ces lectures sont d'ordre affectif, cognitif et conatif, sans pour autant tenter de les désarticuler. La dimension affective recèle selon la littérature en matière (Thibaud, 2002, 2012, 2015, Feildel, 2010, 2013, Audas, 2008, 2011 ; Martouzet, 2007, 2013) une position centrale dans la compréhension des ambiances, car dans une situation d'immersion instantanée dans une ambiance, les actes d'éprouver et de ressentir précèdent ceux de percevoir, penser et se représenter (Thibaud, 2012), les caractéristiques de la dimension affective sont : en premier, l'instantanéité et le caractère contextuel, qui fait que la lecture sensible de l'environnement doit être pensée en immersion dans l'espace vécu, en second, c'est le caractère intime et omniprésent de l'affect, qui fait qu'une lecture affective de l'ambiance n'est pas réalisable sans les personnes qui s'y trouvent, qui y vivent et s'y projettent. Quant à la dimension cognitive elle est souvent sollicitée en deuxième recours après l'affect, sauf pour le cas des ambiances familières où elle est interpellée en premier en raison des informations et connaissances cumulées par les individus sur le lieu, dès lors, elle est définie comme étant le processus interprétatif de la perception des ambiances, enfin la dimension conative, représente l'intention du comportement c'est l'attitude sans passer à l'acte.

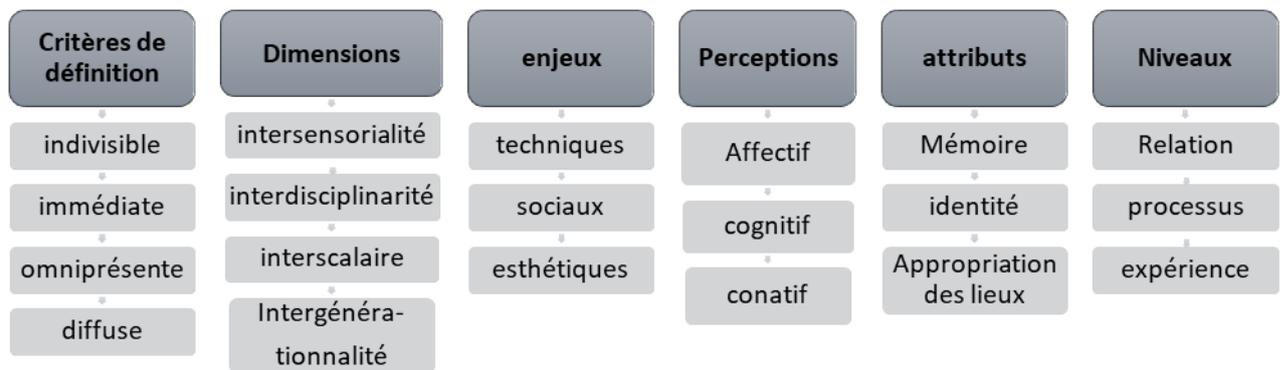


Figure 28: Synthèse de la théorie des ambiances. Source : auteur.

Par ailleurs, trois paramètres spatiaux entrecroisés conditionnent la perception des ambiances : le premier est la contextualité qui fait que l'étude empirique des ambiances ne peut être envisagée que dans le contexte vécu par les usagers, sous cette condition les méthodes d'enquêtes classiques décontextualisées ne sont pas pertinentes pour une lecture approfondie des ambiances. De là s'ajoute un deuxième paramètre, celui de la perception en mouvement qui favorise l'activation de la mémoire et qui modifie considérablement la perception, enfin un troisième paramètre qui est le sens du déplacement, qui peut faire varier la perception et qui doit être aussi pris en considération dans la lecture des ambiances.

Pour conclure, la théorie des ambiances est, comme nous l'avons précisé auparavant, un aboutissement de la pensée urbaine, et plus encore, une concrétisation de l'alliance de cette pensée avec d'autres disciplines, allant du technique au sensible. C'est pour cela qu'une définition unique paraît réductrice. En revanche un consensus s'est établi : l'ambiance est ce qui relie la dimension physique avec les phénomènes sensibles et les pratiques sociales, ceci reprend la structure de l'ambiance proposée par Chelkoff (2000), par sa trilogie Forme Formants et Formalité, il est pertinent de reprendre cette théorie car elle a fait ses preuves empiriques dans le domaine sonore (Chelkoff, 2000) et peut être transposable pour les autres modalités sensibles. Ce cadre conceptuel développé par Chelkoff (2000) sera amplement détaillé dans le prochain chapitre.

Enfin le chapitre suivant portera sur la théorie des ambiances appliquée au domaine du patrimoine, car comme l'affirme Belakehal (2012), dans ce contexte particulier, la théorie des ambiances doit être réadaptée afin de répondre aux exigences des lieux chargés d'histoire. Un

des paramètres pertinents est sans équivoque le concept d'épaisseur ambiante du lieu (Said, 2012, 2014, 2019; Tixier, 2016), de par son influence sur la perception du lieu par ses usagers, pour ce faire il y'a lieu de remonter dans le temps pour rechercher des traces des ambiances actuelles et des éléments relevant de la mémoire partagée des lieux qui influencerai la perception des individus. D'autres éléments d'analyse des ambiances des tissus porteurs de valeurs patrimoniales seront détaillés dans le chapitre suivant.

III Chapitre III : Les ambiances patrimoniales des ensembles urbains vivants

III.1 Introduction du chapitre III :

Après avoir abordé précédemment les ambiances d'une manière générale nous allons nous intéresser dans ce chapitre à l'émergence naissante d'une théorie d'ambiances appliquée au patrimoine « ambiances patrimoniales », qui a vu le jour en partie avec la « *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* » (UNESCO, 2003), et s'est affirmée avec la convention sur l'**esprit du lieu** (ICOMOS, 2008).

La littérature qui traite de la notion d'ambiances patrimoniales n'a pas encore une vision claire dans le sens où l'on se pose la question : S'agit-il de l'ambiance patrimonialisée ou de celle participant de la constitution du patrimoine ? la littérature semble hésiter entre ces deux postures qui ne sont certes pas contradictoires ou exclusives mais qui demandent une clarification. Il sera donc judicieux dans un premier temps de se positionner par rapport aux multiples tendances qui intègrent la notion d'ambiance dans leurs rapports au patrimoine et de tenter de répondre à la problématique de la patrimonialisation des ambiances.

Par la suite, notre objectif sera d'établir un cadre conceptuel des ambiances patrimoniales qui se basera sur la littérature et les études antérieures. Ceci constituera une grille d'analyse pour le dépouillement des informations qui seront recueillies à l'issue de l'investigation sur terrain. Ce cadre conceptuel sera étayé par plusieurs illustrations.

En dernier lieu nous allons procéder à définir le rapport temporel que peuvent impliquer les ambiances patrimoniales, et tenter de relever les caractères des ambiances qui influencent ce rapport chez les individus, car les ambiances ne sont pas appréhendées que dans le moment présent mais aussi dans leurs rapports avec le passé et le futur. Ce qui constitue une piste pour justifier le rapport appropriatif envers le patrimoine évoqué dans le chapitre I.

III.2 Ambiances patrimoniales : l'émergence d'une théorie

Nora et Erll (1997) proposent une expression imagée qui assimile l'évolution du champ patrimonial à une descente du ciel des cathédrales pour se réfugier dans des œuvres mineures et des expressions immatérielles du patrimoine (Nora & Erll, 1997). Ce passage laisse croire que la première catégorie qui a longtemps été la seule reconnue, celle du matériel, perd de sa légitimité et s'annule face à la découverte des nouvelles expressions immatérielles du patrimoine, alors que la littérature déjà évoquée dans le chapitre I qui traite du patrimoine dans ses deux dimensions soutient la forte interrelation entre les deux dimensions immatérielle et matérielle du patrimoine et que l'une façonne l'autre.

À leurs tours, Belakehal et Farhi (2008), assimilent les ambiances patrimoniales à l'identité culturelle qui relie les lieux à l'histoire auxquels ils appartiennent. En effet, le terme ambiances patrimoniales a été conceptualisé pour la première fois par Belakehal (2012), cette notion s'attache selon l'auteur à « *la mise en valeur des ambiances dans le contexte du patrimoine urbain et architectural* » (Belakehal, 2012 : 505). Pour ces auteurs cette notion vient remédier au risque encouru lors des opérations de préservation de perdre la valeur sensible de biens patrimoniaux. Ainsi la négligence de cette dimension sensorielle fait que ces lieux se retrouvent modifiés, transformés, voire défigurés au prix d'adapter les lieux à un actuel niveau de confort, au final leurs valeurs intangibles se trouvent perdues à jamais (Belakehal & Farhi, 2008).

De son côté Salem (2009) atteste qu'il est aujourd'hui impératif d'instaurer une nouvelle discipline, relative à l'expertise des ambiances qui consiste à caractériser et à manier les ambiances qui s'abritent dans les formes qui perdurent depuis le passé. L'auteur ajoute que cette expertise pourrait jouer le rôle d'intermédiaire entre ces lieux patrimoniaux et l'ensemble des acteurs potentiellement impliqués (Salem, 2009).

III.2.1 Patrimoine sensible et/ou sensoriel

La reconnaissance de la dimension sensible du patrimoine trouve son origine dans la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO, 2003). Qui a eu comme objectif principal « La sauvegarde du patrimoine immatériel » et ce par la mise en

œuvre de « *mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel*³⁷ ». Bortolotto (2011) atteste que la nouveauté de cette convention réside dans son appellation même, car le terme choisi est « sauvegarde » alors que dans les textes qui ont précédé se rapportant au patrimoine matériel le terme largement employé est celui de « protection », ce choix revient au fait que la sauvegarde du PCI ne correspond pas à la pratique de sa protection dans les lieux de conservation tels que les musées et les bases de données et impliquerait plutôt des opérations indirectes (sociales, politiques), qui permettent aux individus de perpétuer des pratiques ancestrales. Par contre, Bortolotto (2011) soulève que les organismes chargés du patrimoine ne mobilisent pas les outils nécessaires afin de prendre en charge le caractère dynamique et changeant de la dimension sensible du patrimoine mais se focalisent sur la protection matérielle (Bortolotto, 2011).

VentzeL Riis (2012) affirme qu'une telle démarche soucieuse du caractère sensible du patrimoine est envisageable à travers plusieurs moyens, capables de reconstituer un ou plusieurs aspects des ambiances. Il s'agit notamment des récits (écrits et oraux), dessins, photos, enregistrements audio et vidéo... Associés à la documentation graphique traditionnelle, ces différents outils permettent d'informer et de communiquer des 'histoires' plus riches, véhiculant plusieurs valeurs, notamment immatérielles d'un site patrimonial (Ventzel Riis, 2012).

Simonnot et Siret (2014), quant à eux, pensent que ce patrimoine sensible n'appartient à aucune des deux catégories reconnues du patrimoine: matérielle ou immatérielle, et devrait constituer un nouveau champ à part entière, qui nécessiterait une reconnaissance de ses fondements, ceci est dû au caractère mitigé de ce nouveau concept : « *Matériels en raison de leur nature physique mais ne pouvant néanmoins prétendre à l'unicité ; immatériels par leur caractère éphémère et discontinu mais impossibles à transmettre comme des manifestations culturelles à part entière puisqu'ils n'en sont que l'expression sensible* » (Simonnot & Siret, 2014). Cette divergence dans le sens risque, selon ces auteurs, d'ouvrir une brèche dans les définitions patrimoniales classiques.

³⁷ « On entend par "sauvegarde" les mesures visant à *assurer la viabilité* du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. » (Article 2.3)

De son côté, Watremez (2010) propose de concrétiser ce nouveau rapprochement, entre ambiance et patrimoine, au sein d'un modèle conceptuel triadique (voir figure 29), où le patrimoine partagé se situe à l'articulation entre la sensibilité et le sens, reconnu par les communautés qui le côtoient, et où l'ambiance se positionne à l'intersection entre le sensoriel et leurs mises en discours, en dernier, où l'expérience ordinaire se positionne à l'intersection entre la sensation et la sensibilité. (Watremez, 2010).

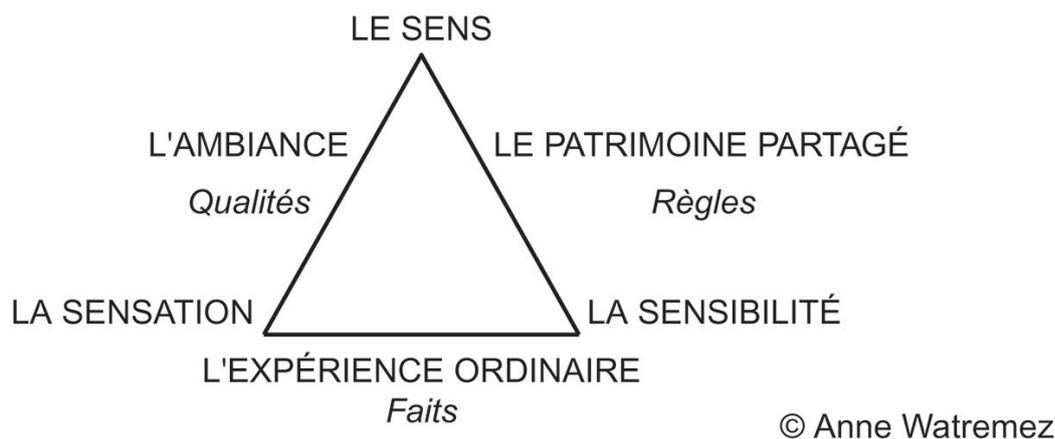


Figure 29 : L'énonciation du rapport patrimonial selon trois régimes sémiotiques. Source : Watremez (2010).

III.2.2 Rapprochement entre ambiances patrimoniales et « esprit du lieu »

Pour certains auteurs l'ambiance n'est qu'une composante de l'esprit du lieu au même titre que la matérialité physique des sites et des monuments, recouvre aussi leur histoire, les savoir-faire et les usages qui les ont forgés, les images et les émotions qu'ils suscitent, toutes valeurs immatérielles qui les composent (Prats & Thibault, 2003). Alors que d'autres donnent une définition plus intégrale de l'ambiance, et considèrent que l'ambiance est un « avant-propos » de la compréhension consciente du *genius loci* (Drozd, 2021). Selon cet auteur ce rapprochement permettrait de rendre plus facilement explorable la notion d'esprit du lieu.

Mahroug (2017) à son tour propose d'établir le lien entre ces deux notions qui n'est nullement nouveau et remonte à l'ouvrage de Norberg-Schulz (1997 [1981]) sur le *Genius Loci*. Ainsi, tout lieu, qu'il soit naturel ou artificiel, n'est d'autre que l'interaction entre deux éléments : sa structure (composante matérielle) et son esprit (composante immatérielle). Dans ce même sillage, Mahroug (2017) s'interroge : « Sauvegarder l'Esprit du lieu dans un contexte

patrimonial ne reviendrait-il donc pas en quelque sorte à sauvegarder son Ambiance originelle ? ». Cette vision semble aujourd’hui réductrice, car l’ambiance est considérée dans un rapport de temporalité et même si elle émane d’un passé lointain, c’est aussi l’ambiance d’aujourd’hui et sera celle de demain (Degen & Lewis, 2020).

D’un autre côté, Prats & Thibault (2003), dans une recherche qui traite de l’esprit du lieu ont proposé d’objectiver son caractère immatériel par le biais de quatre composantes (tableau 3).

Composantes	Désignation
Histoire	Proche ou lointaine, le mythe, la légende, et la perception de ces éléments – qui évoluent avec le temps, en fonction des modes, de “l’air du temps”, mais aussi de l’âge du visiteur
Perception du lieu	Qualifiée “d’atmosphère”... Elle est liée au paysage, à la qualité de la lumière, aux couleurs, aux bruits ou au silence, aux odeurs, à la répartition des masses, des plans, des contrastes, à l’organisation de l’espace... Elle émeut les sens, mais elle parle aussi à la raison et se nourrit de références, littéraires, picturales, architecturales, cinématographiques, historiques, mais aussi sensorielles et liées à l’affect personnel : c’est une expérience individuelle, mais qui peut aussi être partagée...
Usage	Les différents usages, et leur évolution à travers les âges (agriculture, viticulture, élevage, sanctuaire, habitat, caractère naturel ou urbain, intérêt architectural ou scientifique...). Cela se traduit également par le caractère festif, les manifestations culturelles, la vitalité du commerce et de l’artisanat, le cadre de vie, les espaces publics, la qualité de l’accueil, les produits du terroir, la gastronomie.
Image	Voulue ou ressentie : elle peut être spontanée, symbolique, élaborée, commerciale, ciblée... Elle est soit un condensé de tous ces éléments, soit fondée sur quelques traits particuliers jugés essentiels et portés en exergue, mais en tout état de cause, si elle s’éloigne de la réalité, elle a toute chance de décevoir.

Tableau 3 : Objectivation du caractère immatériel de l’esprit du lieu. Source : Prats & Thibault (2003), adapté par l’auteur.

À la lumière de cette étude (Prats & Thibault , 2003) qui aborde conjointement l’esprit du lieu et l’ambiance, nous pouvons affirmer qu’un grand rapprochement relie ces deux notions. Car comme l’esprit du lieu, l’ambiance aussi associe l’immatériel au matériel. L’Esprit désigne la pensée, l’humain et le caractère intangible et le lieu évoque le site, l’univers physique, les éléments matériels. À l’image l’esprit du lieu, l’ambiance garantit une dynamique relationnelle entre : les éléments tangibles (site, paysages, bâtiments, objets,) et, les éléments intangibles (mémoires, rituels, récits, savoir-faire...etc).

III.2.3 Le paradoxe de la patrimonialisation des ambiances (Simonnot,2012)

Par ailleurs, définir une théorie des ambiances patrimoniales qui englobe patrimoine et ambiances peut paraître paradoxal (Simonnot, 2012 ; Simonnot & Siret, 2014) car le premier

renvoi à une notion qui a été longtemps figée et liée à des valeurs telles que l'historicité et la permanence alors que le second concept reflète un caractère changeant et une dynamique perpétuelle, comme l'ont si bien décrit Simonnot et Siret cette nouvelle tendance consiste à mettre ensemble « le patrimoine qui évoque la pierre éternelle, et les souvenirs sensibles d'un quotidien disparu » (Simonnot & Siret, 2014:129)

Or, cette mise en relation n'a rien d'inédit. En effet depuis quelques décennies une réflexion sur la dimension sensible du patrimoine est en mouvement, ceci s'est particulièrement affirmé après la rentrée en vigueur de la convention sur l'esprit du lieu (ICOMOS, 2008), qui regroupe les deux versants du patrimoine sous un même concept.

La solution proposée par Simonnot (2012) pour pallier cette problématique est de ne pas tenter de figer le lieu dans un état « ambiantal » idéal, car il est obsolète de croire qu'avec une action de patrimonialisation on est en mesure de « *retenir l'essence d'une ambiance vécue alors qu'elle ne peut plus être perçue à l'identique* » (Simonnot, 2012 : 34), qu'il est donc plus raisonnable de « *recompiler* » et « *recréer* » pour mettre les biens dans une continuum historique et temporelle. Ainsi l'idée de la patrimonialisation du sensible tend à considérer un tissu ancien « non plus comme un bien figé, mais comme un milieu vivant parcouru de multiples flux et sensations, liés à ses activités, et qui en déterminent en partie les qualités et l'identité » (Simonnot & Siret, 2014 :129).

Ceci est parfaitement en accord avec les préceptes de la convention sur l'esprit du lieu (ICOMOS, 2008) qui le définit comme « *un processus construit et reconstruit pour répondre aux besoins de continuité et de changement des communautés, nous soutenons qu'il peut varier avec le temps et d'une culture à une autre en fonction de leurs pratiques mémorielles, et qu'un même lieu peut posséder plusieurs esprits et être partagé par différents groupes* » (ICOMOS, 2008 :03).

Dans ce même sens, Said (2014) considère les ambiances patrimoniales comme une sédimentation de plusieurs ambiances qui émanent de plusieurs périodes qui se sont succédées sur un lieu donné, pour cela, l'auteur propose un concept qui allie les caractères en apparence contradictoires de l'ambiance patrimoniale : permanente et éphémère. Ce concept est celui de l'ambiance palimpseste³⁸ (Said, 2014). En proposant une redéfinition du palimpseste par le

³⁸ Cette analogie se réfère au Palimpsest qui est un parchemin gravé de plusieurs transcriptions qui se superposent sans pour autant effacer les précédents.

sensible, l'auteur soutient l'hypothèse selon laquelle : « *l'expérience vécue des espaces est une construction temporelle composée d'un amalgame de phénomènes sensibles rapprochés et mêlés par des processus de stratification et d'accumulation dans le temps* » (Said, 2014 : 9). L'auteur propose de rechercher la persistance dans l'éphémère des ambiances, ainsi, c'est la juxtaposition d'ambiances émanant du passé avec d'autres issues de notre époque qui constitue l'ambiance palimpseste (Said, 2014 : 09).

En effet, un récent colloque qui s'est tenu à Volos, Grèce en 2016 sur le thème des ambiances dans un contexte ancien aborde deux problématiques en apparence contradictoires, la première porte sur la faisabilité de la patrimonialisation d'une ambiance, défini comme l'action de « *garantir le maintien de qualités éphémères et immatérielles d'un lieu pour le transformer physiquement ?* » En second lieu ce colloque a proposé une deuxième approche qui consiste à « *patrimonialiser un territoire par l'ambiance, c'est-à-dire en transformer certains aspects physiques sans détruire l'esprit du lieu et sa manière de faire territoire* » (Rémy & Tixier (dir.), 2016)

De là, nous constatons qu'il subsiste deux manières d'approcher l'ambiance :

III.2.3.1 Ambiance comme objet « patrimonialesable » :

Cette approche a été clairement exprimée pour la première fois à la déclaration du Québec sur la sauvegarde de l'Esprit du lieu (ICOMOS, 2008), où s'est posée la question de la définition des moyens de sauvegarde et de transmission de l'esprit du lieu (Mahroug, 2017). En effet, faire de l'ambiance un objet à patrimonialiser, a été largement controversé par la communauté scientifique car comme nous l'avons présenté précédemment : l'ambiance est en perpétuelle transformation et la patrimonialiser revient à la figer dans un état considéré comme idéal.

III.2.3.2 L'ambiance comme enjeu patrimonial (Mahroug, 2017)

La seconde approche fait de l'ambiance une valeur et un critère à considérer pour patrimonialiser un lieu. Dans cette vision, l'ambiance est considérée comme motrice de la reconnaissance du patrimoine par ses habitants (Djedi & Belakehal, 2022). Autrement dit, les ambiances patrimoniales sont les manifestations « perçues » des dimensions matérielles et

immatérielles d'un territoire ancien. Ainsi l'ambiance peut être pensée comme un moyen de reconsidération des politiques de sauvegarde du patrimoine (Chtara et al, 2016).

Dans ce sens, Watremez (2010) a relevé dans une étude menée sur Avignon que l'ambiance peut être considérée comme une des qualifications patrimoniales les plus mobilisées, et participe à transformer des lieux ordinaires en lieux de patrimoine. L'auteure présente l'exemple d'une rue à Avignon qui se démarque des lieux patrimoniaux, et qui malgré son caractère « non touristique » limite « malfamée » est reconnue par les habitants pour sa valeur ambiante car considérée comme un « reliquat de campagne » pour son caractère piéton, ce qui la rend très calme, et pour l'usage qu'en font les Avignonnais : « *utilisée dans la pratique quotidienne comme espace de transition, de déambulation et de réflexion, est montrée aux amis de passage* » (Watremez, 2010 :2010)

Dans la présente étude, la définition que nous retenons et qui permet d'estomper cette opposition entre patrimoine et ambiance : est que « *l'ambiance patrimoniale, par ses dimensions matérielle et immatérielle, est considérée comme la forme perçue du patrimoine, c'est en quelque sorte le médiateur du patrimoine auprès des habitants* » (Djedi & Belakehal, 2022 : 286).

Plusieurs projets ont démontré la pertinence de considérer les ambiances patrimoniales dans les opérations de réhabilitation des médinas. Belakehal et Farhi (2008) en évoquent quatre exemples significatifs en l'occurrence : « *i) la conservation de la vieille ville de Mostar, ii) la restauration du quartier Dirb Qirmiz au Vieux Caire, iii) la rénovation du quartier de Hafsia à Tunis, et iv) la réhabilitation que la ville d'Assilah* » (Belakehal et Farhi, 2008 :82). La réussite de ces projets est reconnue à plus d'un titre, d'une part ces interventions ont porté à la fois sur la conservation des anciennes bâtisses simultanément à l'intégration de nouvelles constructions et d'autre part, ces projets étaient axés non seulement sur les dimensions visuelles, mais également sur les dimensions olfactives, sonores et tactiles des ambiances revisitées et recrées (Belakehal et Farhi, 2008).

III.3 Modèle conceptuel applicable sur les ambiances patrimoniales "" (Chelkoff, 2001 ;Hassan & Elkhateeb, 2021)

Chelkoff dans son article³⁹ qui porte sur les catégories d'analyse de l'environnement urbain propose les éléments d'un modèle conceptuel qui relie formes construites et configurations sensibles. Pour ce faire, l'objectif fixé par l'auteur est de « *relier au mieux les différents aspects qui permettent de saisir les espaces urbains comme lieu d'expérience sensible et pratique, et de considérer transversalement les enjeux de la conception des espaces urbains* » (Chelkoff, 2001: 101)

En outre, il est impossible de dissocier le comportement des usagers du cadre physique qui porte ce comportement, c'est pour cela nous allons aborder dans ce qui va suivre les formes de spatialité susceptibles d'influencer les configurations sensibles, ainsi que les échelles et les mesures de configurations spatiales des ambiances. Dans ce sens, Thibaud (2013) confirme que les interventions urbaines ne devraient plus se limiter qu'au cadre physique, et qu'« *elles s'appuieraient également sur une atmosphérisation des espaces de vie et tireraient pleinement profit des potentialités du monde immatérielle* » (Thibaud, 2013 :07)

Les formes construites sont composées de « dispositifs » physiques qui prennent sens et valeur à travers la pratique directe et immédiate d'un lieu, il en ressort alors trois dimensions (tableau 4) :

Environnement physique Dispositif spatial	Environnement sensible Formants	Pratiques Formalités sociales concernées
<ul style="list-style-type: none"> • espace de resserrement plus étroit que haut, moindre disponibilité au mouvement • proximité des parois • flux lumineux d'environ la moitié des flux par rapport à l'espace d'où l'on vient • température d'éclairage spécifique • luminances faibles des parois • réverbération faible nécessitant des absorbants sur le sol et les parois 	<ul style="list-style-type: none"> • canalisation du mouvement et fluidité du passage • assombrissement lumineux et changement de température de couleur • «matification» des sons par rapport aux deux lieux reliés, amortissement sonore des pas et des voix 	<ul style="list-style-type: none"> • gestion des interactions liées au croisement • fluidité du mouvement de passage • attention optique réciproque • préparation au changement de milieu, anticipation des modes d'accès et d'exposition

Tableau 4 : Exemple du rapport formes (dispositifs spatial) / formants/ formalités à l'échelle architecturale d'un dispositif nommé Coulisse. Source : Chelkoff (2015).

³⁹ Grosjean, M., & Thibaud, J. P. (2001). L'espace urbain en méthodes. Editions Parenthèses.

- Une dimension morphologique et physique : caractère mesurable.
- Une dimension sensible : phénomènes perçus au cours de l'expérience ordinaire.
- Une dimension sociale : pratiques et représentations

III.3.1 Dimensions spatiales, Formes et dispositifs physiques :

En premier lieu, il convient de rappeler qu'il est souvent compliqué de dissocier la forme physique de la forme sensible ou de la forme sociale, car les trois dimensions s'entremêlent et s'alimentent mutuellement. La présente partie ne sera consacrée dans la mesure du possible qu'à la forme ; ce découpage purement pratique sera abandonné lors du déploiement des autres dimensions.

III.3.1.1 Echelle et définitions :

Dans le domaine de la conception architecturale, Chelkoff (2001) définit le terme dispositif comme l'ensemble de pièces constituant un mécanisme, voire l'ensemble de mesures constituant une organisation (Chelkoff, 2001). Quant à la dimension spatiale elle a été définie comme étant : « *un agencement d'éléments construits constituant un lieu dont la topologie est particulière, La description géométrique de l'espace est donc le premier champ de description* » (Chelkoff, 2001 :110). Ainsi, les critères descriptifs d'un dispositif physique sont donc essentiellement d'ordre topographique (relations spatiales), environnemental (orientation, exposition), constructif (matières), géométrique (volume, surface). En outre, au sein des espaces publics l'auteur propose une catégorisation des dispositifs physiques, en l'occurrence, les dispositifs de transition, d'emplacements, de mouvements ou de relation de services, ou encore des dispositifs combinant ces différentes formes.

De même, il est nécessaire de déterminer l'échelle par laquelle nous appréhendons le dispositif physique. En effet, l'échelle urbaine est souvent complexe et peut constituer l'agencement d'une multitude de formes architecturales. De plus, la perception visuelle de la personne se trouve souvent limitée par des obstacles qui réduisent encore l'échelle du dispositif, car « *cette échelle est particulièrement liés à la perception ordinaire, il s'agit de l'environnement immédiatement appréhendable à travers duquel le contact public se sensibilise* » (Chelkoff, 2001:109). C'est pourquoi, même si nos recherches intéressent la ville,

ce volet abordera d'autres échelles intermédiaires qui se situent à cheval entre l'urbain et l'architecture, parfois même à des échelles plus fines et strictement architecturale. Car le choix de l'échelle est conditionné par la perception ordinaire.

En effet, Il est question de relier l'échelle du dispositif au champ de l'ambiance, il devient alors l'espace-temps dans l'expérience sensible. De ce fait, la description formelle de l'espace constitue le premier champ de description et non pas l'unique car comprendre la portée du dispositif sur l'ambiance est l'objet même de cette recherche, car c'est l'usage qui peut donner du sens à la forme architecturale ou à la morphologie urbaine.

Ainsi, l'intérêt de l'étude des dispositifs matériels « quantifiable » se concrétise à travers leurs influences sur la substance sensible « ressenti, observations des usages ». Aussi, le travail consiste-t-il à caractériser des espaces physiques et d'en tirer les potentialités et les défaillances afin d'orienter un programme de transformation de l'espace, des ambiances et de l'environnement (Thibaud & Duart, 2013).

III.3.2 Dimension sensorielle « formants » :

En seconde position vient la dimension sensible désignée de formants, relative à la sphère du perceptuel, celle qui traite des « *phénomènes qui structurent, marquent ou composent l'expérience sensible des ambiances à un moment et en un lieu déterminé, il s'agit des éléments environnementaux par lesquels une situation vécue est configurée comme forme sensible* » (Chelkoff, 2001 : 112). La définition pragmatique de ce niveau est celle qui présente le formant sensible comme « *la partie "directe" de la relation entre l'objet (le physique, le construit) et le sujet (qui perçoit et agit), celle-ci est incorporée dans l'expérience courante, ancrée dans l'action (marcher, regarder), elle est active au-delà de l'appréciation ou des représentations qui l'accompagnent* ». (Chelkoff, 2001 : 112).

Toutefois, saisir la complexité de l'enchevêtrement entre les différents registres de formants (visuelles, sonores et lumineux...etc) demande une grande rigueur dans le traitement des données du terrain. Pour y remédier, Chelkoff propose des registres d'analyse se rapportant à différents formants, ces registres seront par la suite étayés par des exemples concrets ce qui permet de mieux saisir la complexité des phénomènes (Chelkoff, 2001).

Par ailleurs, dans l'objectif d'accéder au mieux à l'interrelation entre le lieu et sa dimension sensible, cette dernière doit être relevée à travers le ressenti direct des individus à l'égard du milieu. Pour ce faire, les études qui portent sur les ambiances (Cresson, 2007), ont révélé la pertinence de la méthode des parcours commentés dans la révélation des représentations des lieux, en plus de son caractère actif et situé qui réactive des réponses sensorielles chez les individus. En effet, les expériences sur terrain ont démontré (Grosjean & Thibaud, 2001) que stimuler la description dans le cadre d'un parcours, permet non seulement de contextualiser le discours mais aussi une meilleure intelligibilité des dispositifs physiques par la description et l'attitude du parcourant. Par ailleurs, les caractéristiques ambiantales du dispositif sont reconnaissables par sa forme physique mais surtout par la description qu'en fait le parcourant, souvent la perception subit des distorsions en matière de surfaces, proportions, éclairages, senteurs, textures...etc., c'est pour cela qu'il est inconcevable de dissocier forme physique du discours qui lui est attribué. Au final, les descriptions des usagers révèlent à la fois les représentations des objets et des lieux, mais aussi les modalités, actives et situées, qui animent la relation avec ceux-ci. Un rapport détaillé de cette méthode sera exposé dans le chapitre qui traite de la méthode d'investigation (voir chapitre IV).

III.3.3 Dimension sociale « formalité » :

En troisième position figure la dimension sociale celle des « formalités », qui intéresse « *les conduites humaines, leur expressivité et leurs ajustements, dans le contexte décrit au travers des deux précédents champs. Les données sont aussi des éléments d'observation et d'enquête mais un travail d'interprétation et d'extrapolation les ressaisit par rapport à la question de contexte partagé par des publics, le champ d'analyse de ce niveau exploite essentiellement les conduites et les actions observables* » (Chelkoff, 2001 : 108).

Ainsi, cette troisième dimension celle des formalités permet de préciser le rôle du dispositif dans la gestion et l'usage de l'espace public, et ce, en relation avec la dimension sensible (Chelkoff, 2001). En effet, cette dimension engage tant les codes d'utilisation qu'elle reflète le caractère public d'un lieu, sans perdre de vue les pratiques ordinaires du lieu et les représentations sociales partagées qui rendent son ambiance singulière (Chelkoff, 2001).

Chelkoff (2001) propose deux (02) catégories d'observation des formalités, la première intéresse la perception d'autrui indiquant certaines relations du public au lieu, entre autres les conduites remarquables et les modalités de communication, la seconde se base sur les relations actives à l'espace autrement dit les mobilités et la gestion de positions. Il est possible d'en citer quelques attitudes en milieu urbain : comme les possibilités de passage, l'attraction, la répulsion, l'évitement, le détour, l'échappement...etc.

III.4 Entre Physique, sensible et expressif :

Par ailleurs, Après avoir procédé à des lectures intéressant les formes urbaines qui influencent les ambiances, il a été constaté l'existence d'une infinité de typologies de dispositifs. Il fallait donc procéder à une sélection fine des plus pertinents. Ainsi, pour chaque type de dispositif retenu une définition détaillée est présentée. Chaque dispositif est illustré par des exemples rependant chacun à une échelle différente (échelle urbaine, échelle du quartier et l'échelle architecturale). Ces exemples ont été structurés selon la structure tridimensionnelle précédemment abordée : le spatial, le sensible et le social (voir tableau 5).

Comme mentionné précédemment, l'échelle d'approche, peut différer d'un exemple à un autre, on peut aborder des dispositifs urbains ou encore des échelles plus fines comme celle du mobilier urbain, en outre les exemples traités vont permettre de clarifier le rapport entre formes physiques, formes sensibles ou encore formes d'usages (formes, formants et formalité) (Chelkoff, 2001).

formes	formants	formalités
dispositifs	perception	action
physique	sensible	expressif

Tableau 5 : Définition des dimensions des ambiances. Source : Chelkoff (2001).

Une attention particulière sera portée au dispositif de « seuil » car il est, d'une part le dispositif le plus redondant dans la littérature dépouillée, et d'autre part c'est celui qui génère le plus de phénomènes sensibles et pratiques sociales. Il se définit comme étant la « *Limite*,

point, moment au-delà desquels commence un état, se manifeste un phénomène »⁴⁰. Dans notre contexte le seuil peut être assimilé à un lieu qui marque un entredeux, il peut lier comme il peut séparer. Comme l'a bien défini Chelkoff (2016), la notion de seuil « *interpelle à la fois la mobilité (franchissement d'interfaces) et la stabilité (se tenir aux limites, entre deux milieux) et désigne en termes d'aménagement spatial à la fois le passage et la séparation, lieu de mise en relation entre deux entités* » (Chelkoff, 2016: 124).

Ainsi allons-nous détailler trois catégories de seuils, en l'occurrence, le seuil d'articulation (transition), le seuil d'inclusion (emboîtement) ainsi que le seuil de limite, et ceci selon les trois dimensions des ambiances déjà définies.

Chaque type de seuil sera dans un premier temps défini et par la suite illustré par des exemples qui représentent les différentes échelles abordées : architecturale, urbaine et intermédiaire.

III.4.1 Le seuil d'articulation « transition »

Ce dispositif, peut-être défini comme étant le passage progressif d'une entité spatiale à une autre, ou encore, c'est la notion de transformation formelle agissant avec l'itinéraire du parcourant et permettant l'identification d'entités spatialement distinctes (Chelkoff, 2001). En outre, l'articulation dans la ville est une forme de transition qui se fait en douceur et sans brusquer le parcourant, cette forme de transition constitue un état intermédiaire entre deux états. Par ailleurs, il existe une variété d'articulations qui relient les espaces publics. Ces liaisons peuvent être intérieures ou extérieures, relevées de plusieurs échelles, majeures ou mineures, de statut public ou privé.

À une échelle urbaine, une des formes que peut prendre le seuil articulation est le nœud, un élément de l'urbain largement investi par Lynch, il est vrai que l'appellation nœud est réductrice du seuil articulation, et a tendance à le réduire à l'intersection de plusieurs voies, par contre la définition que propose l'auteur est congruente : « *Les nœuds sont des points, les lieux stratégiques d'une ville, pénétrables par un observateur, et points focaux intenses vers*

⁴⁰ Définition tirée de Larousse version électronique, consulté le 09-12-2022, disponible sur l'URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/seuil/72432#:~:text=1.,ne%20franchirez%20jamais%20ce%20seuil.>

et à partir desquels il voyage. Cela peut être essentiellement des points de jonction, endroits où on change de système de transport, croisements ou points de convergence de voies, lieux de passage d'une structure à une autre. [...] Certains nœuds de concentration sont le foyer et le résumé d'un quartier, sur lequel rayonne leur influence, et où ils se dressent comme un symbole : on peut les appeler centres. » (Lynch, 1969:55)

On aurait tendance à croire que Lynch réduit cet élément de la ville qu'aux formes ponctuelles, mais il explique que c'est l'abstraction de cet élément, qui peut être un boulevard, un fragment d'un tissu, une place...etc., ou peut être assimilé à un point :

« Mais bien que pris dans l'abstrait, ce ne sont que des points dans l'image de la ville, en réalité ces nœuds peuvent être de vastes places, ou des formes linéaires assez étendues, ou même des quartiers centraux tout entiers si on considère la ville à un niveau suffisamment global » (Lynch, 1969:85)

De plus, Lynch met l'accent sur l'existence d'une sous-catégorie d'articulations pour lesquels la concentration d'éléments caractéristiques, d'un point de vue architectural, fonctionnel ou autres, l'emporte sur la convergence des voies : les « noyaux ». Ces derniers sont ainsi presque des éléments surfaciques à l'étendue spatiale très limitée et constituent souvent un élément de centralité pour les éléments surfaciques plus vastes que sont les quartiers.

« Cette catégorie concerne ainsi de manière générale tous les types d'accès aux espaces clos, semi-ouverts mais aussi la majorité des transitions urbaines [...] Cette catégorie intéresse particulièrement du point de vue de la conception la forme sensible de séquences spatiales qui entretiennent des relations de juxtaposition et toutes les situations d'accès, de portes, de passages entre milieux distincts ». (Chelkoff et al., 2003: 37)

III.4.1.1 Exemples de seuils d'articulation :

→ **Echelle urbaine : Articulation hiérarchisée (en entonnoir) :**

Dimension spatiale

L'articulation entre les espaces de la ville peut prendre la forme d'un système d'entonnoir qui assure par exemple la transition entre un espace à caractère public à un espace privé, nous pouvons prendre comme exemple les tissus anciens arabo musulman, qui par la succession de dispositifs de seuils assure le passage de la place du marché au tissu résidentiel, cet

enfouissement dans un tissu épais et dense se fait de manière progressive dans le respect des traditions des habitants (figure 30).



Figure 30 : Articulation hiérarchisée (en entonnoir) entre la place des martyres et la basse Casbah. Source: Auteur (2019).

Phénomène sensible :

L'espace public des casbahs ou des ksour est généralement voué à l'activité commerciale : ce qui lui confère une ambiance chargée de stimuli : sur le plan olfactif des odeurs d'épices et de poisson, cris des marchands, couleurs variées de la marchandise sur étalages, les bâtisses autour de la place du souk sont généralement vouées à des activités recevant du public, leur typologie est à caractère exceptionnel: caravansérail, tribunal, mosquée, et dès qu'on commence à nous enfouir dans le tissu nous rencontrons des configurations permettant de filtrer les passants avec l'enchaînement indicatif suivant : rue à activité artisanale, ruelle avec quelques commerces de proximité, ruelle résidentielle et enfin impasse avec l'accès à quelques habitats de type bâti mineur.

Pratiques sociales :

Cet espace du souk est considéré comme le lieu le plus fréquenté des villes traditionnelles, là où se déroulent les transactions commerciales et se tissent des liens sociaux entre les différentes catégories sociales, aujourd'hui considéré comme un espace tampon entre la vie « traditionnelle » et la vie « moderne », le souk joue ainsi le rôle de filtre d'accès au tissu résidentiel.

Dans ce cas de figure, il est constaté que le seuil d'articulation est multifacettes, avant tout, morphologique, par les hauteurs variables des parois des rues, la courbure des ruelles, le rétrécissement progressif des voies et la couverture de certains passages. Le deuxième ordre est celui de l'articulation d'usage, par le passage cadencé d'activités recevant du public au

tissu à prévalence résidentielle et enfin à une articulation d'ordre Typologique par le passage d'un bâti d'exception consacré à l'usage cultuel et commercial au bâti mineur dédié à l'habitat.

→ **Echelle intermédiaire : Alternance de Sabats⁴¹ dans une ruelle à la Casbah**

Dimension spatiale

Les ruelles de la Casbah peuvent compter des segments couverts en intermittence avec des d'autres découverts, que ça soit par des encorbellements nommés Kbou⁴² ou par un système de maison qui s'adosse à une autre sur une partie de la ruelle. Ce passage couvert est nommé Sabat à la Casbah d'Alger. Ces Sabat peuvent prendre la forme de voutes simple (en plein-cintre) ou de voutes entrecroisées (Voir figure 31).

Ce procédé permet l'articulation des façades et des bâtisses le long de la sphère publique où sont intégrés des bancs près des entrées, des creux pour la végétation.

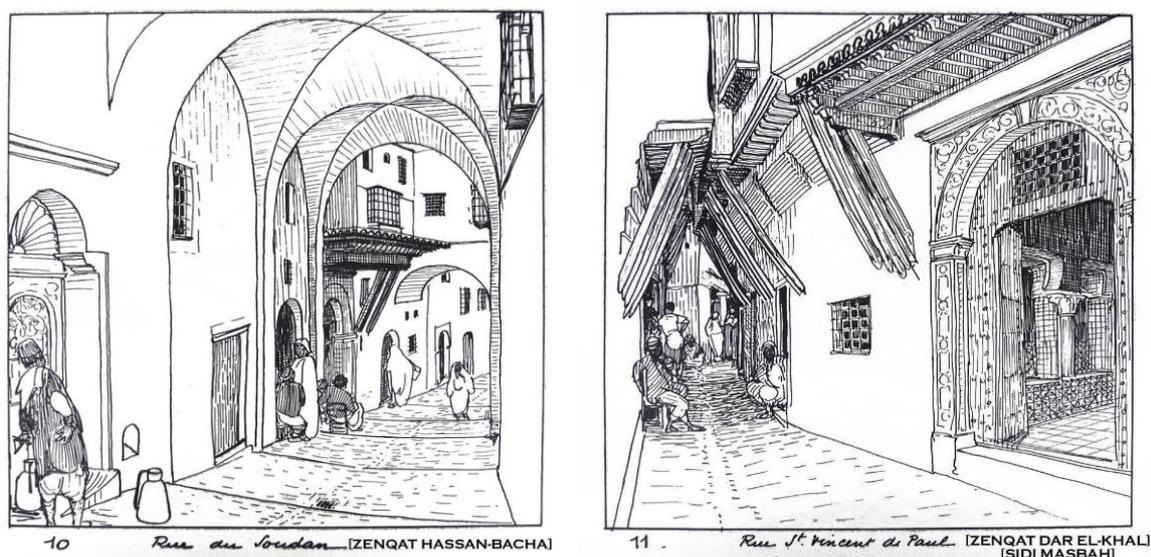


Figure 31 : Dispositif du Sabat (gauche) et de Kbou (droite) à la Casbah d'Alger. Source : Paul Guion (1938-1940).

Phénomènes sensibles

⁴¹ Les sabbats sont des passages voutés, qui ont émergé à l'époque Hafside (1228-1573) dans les médinas, et qui permettent de connecter des rues ou des places publiques. Ces conduits, qui auraient une origine andalouse, ont été utilisés pour agrandir les demeures des familles aisées en construisant des maisons au-dessus des vestibules urbains couverts. Ainsi, les parents pouvaient vivre près de leurs enfants après leur mariage. Aujourd'hui, les sabbats sont profondément inscrits dans l'histoire de l'urbanisme des médinas et représentent un dispositif traditionnel important.

⁴² A la Casbah d'Alger le K'bou prend la « forme d'un décrochement plus ou moins important que l'on retrouvera en encorbellement à l'extérieur, sur la rue » (Ravéreau, 1989 : 74).

Cette discontinuité dans la couverture provoque un rythme dans les différents paramètres d'ambiance, sur le plan de la luminosité le passage dans la ruelle est rythmé par des parties tantôt éclairées tantôt ombragées, le paramètre sonore caractérisé par des variations d'intensité provoquées par des phénomènes de résonance plus ou moins marquées.

Pratiques sociales :

Ces séquences ombragées sont aussi un espace de rencontre des habitants, la hauteur limitée de cet espace extérieur lui procure une échelle humaine propice aux échanges et aux bavardages (voir figure 32), cet espace constitue aussi l'espace de prédilection des vendeurs à la sauvette, se protégeant des rayons de soleil en temps de chaleur et à l'abri des intempéries en hiver.

Ce dispositif conditionnait les responsabilités liées à l'entretien des rues et des passages privés, en les gardant propre et à l'abri des obstacles.

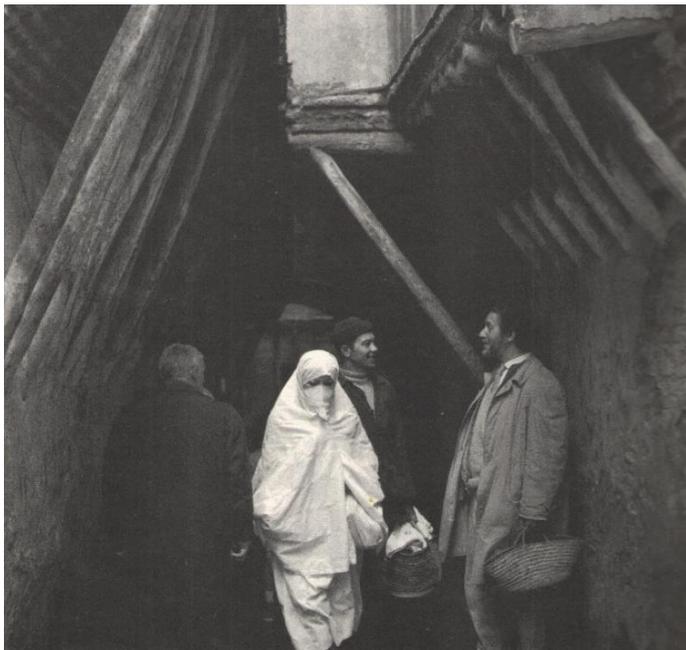


Figure 32 : Espace sous Kbou échange entre voisins. Source: Marok (1976)

→ Echelle architecturale : Auvent/ Sqiffa :

Dispositif physique :

Le dispositif de l'auvent à la Casbah d'Alger peut donner l'impression d'une grande simplicité, néanmoins, si l'on affine notre observation ce dispositif semble être une

articulation physique complexe et riche. D’ailleurs, ce seuil est marqué par plusieurs éléments architectoniques, et ce selon la classe sociale du propriétaire allant du simple préau en bois de petite dimension (figure 33) au majestueux auvent de cèdre sculpté à proportions majestueuses flanqué de deux (02) colonnes de marbre (figure 34).



Figure 33: Auvent d'une Douera à la Casbah d'Alger. Source : internet.



Figure 34: Auvent majestueux de Dar Mustapha pacha. Source : auteur (2019).

Il est de même que la Sqiffa, cet espace de transition entre l'extérieur et le patio, prend des dimensions et des décorations variées en harmonie avec la grandeur et l'architecture de l'ensemble de la bâtisse, allant du plus sobre à la décoration la plus fastueuse (Voir figure 35). En effet dans les grandes demeures et les palais, La Sqiffa peut évoluer pour devenir la Driba, un aménagement qui comporte une chicane supplémentaire au centre, menant à la maison. (Ravéreau, 1989).



Figure 35 :Driba de dar Mustapha pacha source : photographie de Ath Salem⁴³

Souvent, la configuration de la Sqiffa prend la forme d'une chicane qui sert d'espace tampon entre l'extérieur et le patio afin d'obstruer la vue des passants vers le patio.

Phénomène sensible :

Comme l'explique Ravéreau (1989), lorsque le soleil est trop vertical au niveau du patio, les portes de la Sqiffa sont laissées ouvertes et ce dispositif physique se transforme en véritable procédé de ventilation naturelle :« en la faveur de ce courant d'air, le maître de maison pourra faire la sieste, fumera une pipe ou une cigarette » (Ravéreau, 1989 : 104)

⁴³ Disponible sur le lien

<https://hiveminer.com/Tags/%D8%A7%D9%84%D8%B9%D8%AB%D9%85%D8%A7%D9%86%D9%8A>

Pratiques sociales

Par ailleurs, la mixité sociale à la casbah est visible à travers le traitement des préaux, comme cité plus haut...Le traitement de l'entrée de la maison côté rue est tributaire du statut social du propriétaire, on constate à la casbah d'Alger que les maisons d'une grande richesse décorative (marquée dans l'auvent) peuvent coexister avec un bâti de typologie modeste.

Quant à la Sqiffa, elle peut être interprétée de plusieurs manières, d'abord, pour les habitants et les personnes conviées à accéder à la bâtisse il marque une transition entre dehors et dedans, alors que pour les passants étrangers ce seuil peut être considéré comme étant une limite à ne pas franchir. Ce dispositif de seuil est assimilé à un filtre social car on peut recevoir une personne au niveau du préau ou encore dans la Sqiffa si les codes sociaux le permettent (figures 36 ; 37). Dans la culture des habitants de la casbah l'endroit où l'on reçoit la personne dépend de son degré de familiarité.

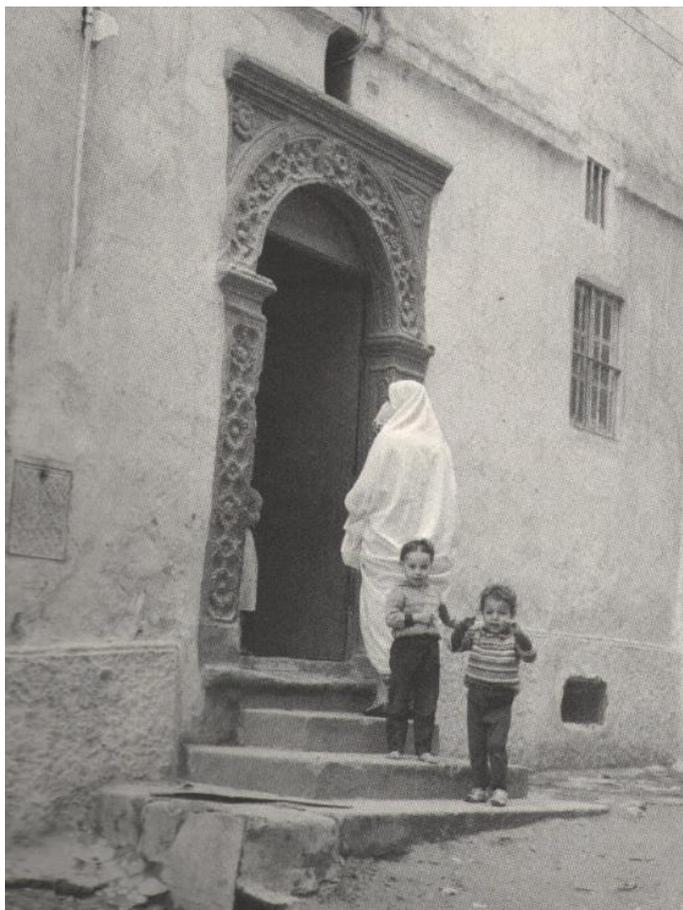


Figure 36 : Photo d'un bavardage entre deux femmes au seuil de la porte à la Casbah d'Alger. Source: Marok (1976).

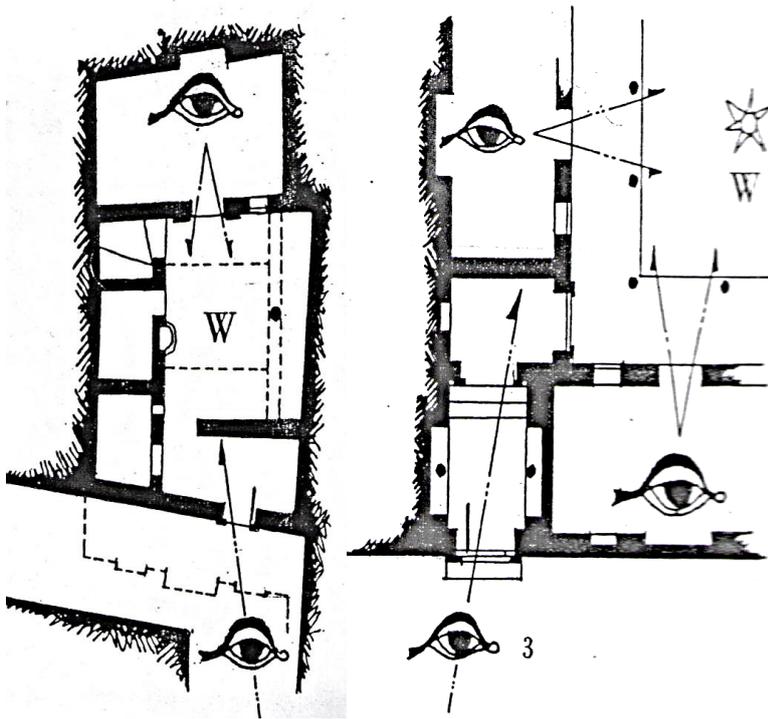


Figure 37: Plans de deux dispositifs en chicane qui brise la vue vers le patio à la Casbah d'Alger. Source : Ravéreau (1989)

Dans le même sens, lorsque les chambres d'une même bâtisse sont habitées par plusieurs familles, l'accès au patio est codifié par un us : l'habitant (homme) qui pénètre dans la maison doit annoncer son arrivée en émettant un son, en s'éclaircissant la gorge par exemple, etc. Et ce, afin de permettre aux femmes qui lui sont étrangères de rejoindre leurs Ghorfat (chambres).

« On sait que seuls peuvent entrer librement les enfants de la maison, et jusqu'à un certain âge, ceux du voisinage, les éventuels serviteurs, le porteur d'eau et le maître (...) celui-ci aura soin de s'annoncer par quelque bruit, raclement de gorge, discret mais audible toussotement, et de s'arrêter un instant pour permettre à quelque visiteuse de son épouse ou de ses filles, de se couvrir, ou éventuellement de se retirer par la terrasse ». (Ravéreau, 1989 : 103)

III.4.2 Le seuil d'inclusion « emboîtement »

Qui se traduit par des phénomènes d'emboîtements spatiaux par lesquels le parcourant peut avoir le sentiment d'appartenir à un univers contenu dans un autre (Chelkoff et al., 2003). Le seuil d'inclusion peut être matérialisé par une galerie dans un immeuble ou sous un Sabat

dans un tissu traditionnel, L'exemple d'un parvis d'accueil dans un bâtiment peut être à la fois seuil d'inclusion et de transition. Par ailleurs, le degré d'inclusion est étroitement lié avec l'emboîtement géométrique d'un volume dans un autre.

Exemples de seuils d'inclusion :

→ A l'échelle urbaine : Une galerie incluse dans un ilot

▪ Dispositif physique

À l'échelle d'un ilot un seuil d'inclusion peut prendre plusieurs formes parmi lesquelles la galerie dans un immeuble de style Haussmannien, dans un immeuble de la rue Rivoli à Paris ou Bab Azoun à Alger, l'espace de la galerie appartient physiquement à plusieurs immeubles, cependant sur le plan fonctionnel l'activité commerciale est prédominante dans cet espace, alors que le reste de l'immeuble est dédié à un usage résidentiel (figure 38).



Figure 38 : Les galeries de la rue Bab Azoune. Source: internet.

Cette galerie peut prendre la longueur de tout un ilot, ce qui veut dire qu'une galerie peut être incluse dans plusieurs immeubles, l'inclusion à ce niveau se fait à l'échelle urbaine, car ce dispositif influence toute la configuration de l'ilot.

- **Pratiques sociales :**

En plus des boutiques dédiées à l'activité commerciale formelle, la chaussée de la galerie Bab Azoun est à sa tour occupée par des étalages de produits (aliments, vêtements et accessoires, produits d'hygiène et de ménage, jouets) proposés aux passants qui s'abritent du soleil ou de la pluie ou qui font tout simplement leurs achats (figure 39). Ce qui fait qu'aux heures de grande affluence, cette galerie se trouve peuplée d'individus.



Figure 39: Vue de l'intérieur des galeries Bab Azoun, préparation des étalage de marchandise. Source: Auteur, 2022.

- **Phénomène sensible :**

L'ambiance d'une galerie commerçante diffère d'une simple rue qui porte les mêmes activités, car la configuration spatiale de la galerie influence tous les paramètres sensitifs.

A titre d'exemple, Sur le plan sonore les trois parois de cet espace avec le retour sur la partie arcade favorisent les réverbérations acoustiques, ce qui amplifie les bruits d'une manière significative. Surtout lorsque les colporteurs annoncent fort leurs marchandises. De plus, le paramètre lumière se voit modifié, car cet espace couvert se trouve ombragé, ce qui crée un contraste de luminosité assez important entre l'extérieur et l'intérieur de la galerie.

→ **Echelle architecturale : Le patio dans la maison traditionnelle :**

La maison à patio est d'une certaine manière le résultat de la rencontre des besoins humains, sociaux et culturels avec des solutions architecturales, urbaines, climatiques et environnementales.

▪ **Dispositif physique :**

Généralement, Le patio prend une position centrale dans la maison traditionnelle, il « *agit néanmoins dans une certaine mesure comme un pôle d'organisation géométrique de la maison* » (Samir, 2011:287). Il se trouve entouré de galeries d'arcades qui constitue l'espace tampon entre l'espace jour (patio) et l'espace nuit (ghorfa), l'escalier se trouve encastré dans une aile de la bâtisse, sa configuration la plus récurrente est celle d'une volet droit, sauf au cas où il permet de monter une hauteur trop importante, ou ils ont besoin de faire un retour sur un pilier qui souvent contient une niche (Ravéreau, 1989).

Par ailleurs, dans les grandes demeures le patio est parfois doté d'une fontaine dans sa partie centrale. Le sol de west eddar est généralement en marbre, plus résistant que celui des pièces (Ravéreau, 1989).

▪ **Pratiques sociales :**

Le patio constitue l'espace de vie de la demeure, il abrite plusieurs activités domestiques parmi lesquelles : la préparation des repas, tissage, crochets ...etc. C'est aussi un espace de convivialité indéniable car on y organise des réceptions de mariage, de circoncision...etc.

▪ **Phénomènes sensibles :**

Le patio est considéré comme étant un signe précurseur de l'architecture dite bioclimatique, il joue un rôle très important dans le bâtiment car il assure l'éclairage et la ventilation (Benyoucef & Olga, 2019).

Samir (2011) souligne que les proportions du patio lui attribuent d'intéressantes particularités climatiques, en lui procurant plus d'ombre ou d'ensoleillement, selon l'heure de la journée ou le moment de la saison (Samir, 2011). Par ailleurs et comme le démontre la figure 40, il assure une performante ventilation naturelle à la bâtisse.

« La configuration spatiale du patio en forme de cuvette génère une sorte de microclimat. L'air frais qui s'y rassemble la nuit repousse l'air chaud vers le haut, autrement dit vers l'extérieur. Le rayonnement du sol vers le zénith renforce alors la baisse de température. Ainsi, l'été, une température agréable est conservée pendant un long moment, d'autant plus que la cour est protégée de l'ensoleillement une bonne partie de la journée grâce aux ombres portées des murs périphériques. Enfin l'effet « cuvette » assure une protection des vents » (Samir, 2011:283).

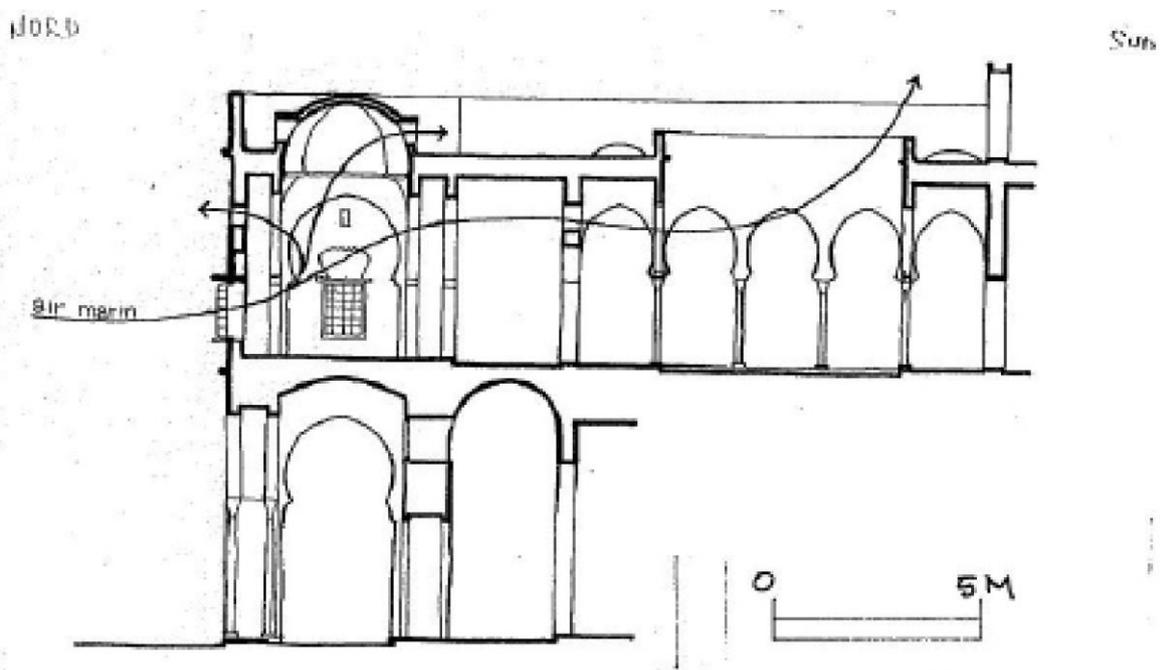


Figure 40: Dipositif d'aération naturel du patio à la Casbah d'Alger. Source : Samir (2011).

III.4.3 Le seuil de limite

Pour Heidegger « *La limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être* » (Heidegger, 1958: 183)

D'autre part, Lynch dans son ouvrage, *l'image de la cité* (1969) propose une lecture visuelle de la ville et présente la notion de limite comme élément organisateur de l'urbain en la définissant comme suit : « *Les éléments linéaires qui ne sont pas considérés comme des voies : ce sont généralement mais pas toujours, les frontières entre deux sortes de zones* » (Lynch, 1969:72).

Par ailleurs, une limite peut jouer maints rôles dans la ville :

« *Beaucoup de limites sont des coutures qui réunissent plutôt que des barrières qui séparent et il est intéressant de constater les différences d'effets que produisent ces deux sortes de limites dans la réalité* » (Lynch, 1969:53).

Nous reconnaissons une limite lorsque le passage d'un espace à un autre est fortement marqué. Selon Cousin c'est : « *l'impression qu'en passant d'un lieu à un autre nous passons fortement d'un état d'âme à un autre* », cet espace où se produit cette mutation est un lieu privilégié de transition entre deux espaces.

Cependant, la limite ici n'est considérée que dans sa dimension visuelle en occultant des dimensions cachées mais importantes dans la définition d'une limite, telle que : les représentations, les usages. Lynch lui-même le souligne dans ce passage « *cette analyse se limite à l'effet des objets physiques, perceptible* » (Lynch, 1969:53). Par ailleurs, il est erroné de réduire la limite à sa dimension visuelle car la limite est souvent une affaire personnelle et chacun se crée ses propres limites, ses propres seuils de perception.

Exemples de seuils de limite :

→ **À l'échelle urbaine : noyau ancien et extensions récentes illustré par le noyau historique de la ville de Chercell**

▪ **Dispositif physique :**

Il n'existe pas plus parlant que le contraste entre un noyau ancien et des extensions modernes. Ce cas de figure se présente lorsque la ville se densifie en intramuros, et que le dépassement

de la limite du rempart se fait tardivement en suivant la tendance urbanistique du moment. Dans les villes du littoral algérien, la ville de Cherchell est un exemple frappant de ce contraste (voir figure 41). Sa particularité c'est que le tissu qui faisait partie de la ville intramuros, s'est formé par l'agrégation de bâtisses de type andalous-turc et que les premières extensions répondent à un urbanisme de barre, la rupture se fait ressentir à plusieurs niveaux : premièrement l'unité d'intervention qui est la parcelle dans la ville andalous-turc alors que dans les extensions nouvelles il est constaté la perte de la notion de parcelle et d'ilot. En conséquence l'occupation de l'espace se fait par des bâtiments sans intégration à l'urbain, et dont l'espace libre est souvent résiduel.



Figure 41: Vue aérienne du noyau historique de Cherchell en rupture morphologique avec ses extensions Est et Ouest.
Source: Google earth.

▪ **Pratiques sociales :**

Pour l'exemple de Cherchell, le mode d'implantation semble influencer l'usage des lieux, car le noyau historique de Aïn Laksiba a conservé son caractère résidentiel parsemé de rares commerces de proximité, alors que les extensions récentes Est et Ouest présentent une mixité fonctionnelle entre le résidentiel, les équipements et les commerces.

▪ **Phénomènes sensibles**

Les différences morphologiques et fonctionnelles entre la zone centrale « ain Laksiba » et les zones périphériques créent des ambiances et des expériences sensorielles différentes pour les résidents et les visiteurs de la ville. En effet, la typo morphologie divergente entre un centre dense et une périphérie éparse et non structurée, ainsi que les disparités fonctionnelles entre ces deux entités, ont un impact sur l'ambiance générale de la ville. Dans la partie haute de Aïn Laksiba, la faible concentration de commerces et de services avec une prédominance d'habitat caractérisé par typo morphologie traditionnelle, ainsi que la faible animation une expérience sensorielle différente de celle des zones périphériques plus mouvementées surtout dans leurs partie ouest. En somme, ces facteurs jouent un rôle important dans la création d'une ambiance unique pour chaque zone urbaine.

→ **Echelle du fragment urbain : les percements dans un tissu ancien**

Dispositif physique :

Créer des percées dans un tissu traditionnel engendre des limites franches. En Algérie les exemples ne manquent pas, entre autres la casbah d'Alger, la vieille ville de Constantine, Aïn Laksiba de Cherchell...etc. Les Français ont œuvré à ces percements pour un souci de domination et de modernisation, de liaison avec le nouveau tissu européen ou encore pour rendre le tissu traditionnel plus accessible aux colons.

Pour le cas d'Alger les motivations ont été strictement dominatrices, on y a expérimenté les percements avant de le faire à Paris, son mode d'action tend à changer l'organisation de l'espace et le langage architectural antérieur « *Hausman agit à l'intérieur d'un espace très structuré, par des entrailles vives qui y tracent un tout autre espace* » (Panerai et al., 1997 :30)

On remplace des voies de formes organiques et étroites par des voies larges et rectilignes (voir figure 42), on échange les bâtiments démolis lors des percements par d'autres dits modernes, le tout accentué par le caractère mécanique des voies, accentuant ainsi la limite dans un tissu à prédominance piétonne (voir figure 43).

Le plan d'alignement d'Alger a été accompagné de la création d'un espace public, provoquant ainsi une rupture visuelle, comme c'est le cas de la place des martyres ex place du gouvernement, sur le plan visuel les bâtiments qui font la paroi de cette place font office d'un décor théâtral laissant à l'arrière un tissu traditionnel organique et dense, ce contraste morphologique est d'autant plus accentué par l'échelle de la place (figure 44).



Figure 42: Plan pelet de la casbah d'Alger 1832 qui illustre le percement de la rue Bab el oued. Source : internet.



Figure 43: *l'impact ultérieur des alignements, source : internet.*



Figure 44: *Rupture typo morphologique entre la place des martyres et le tissu de la Casbah. Source : internet.*

- **Pratiques Sociales :**

En plus de rompre avec un tissu précaire, du point de vue du colonisateur, l'alignement des rues datant de l'époque coloniale s'est fait dans le but d'imposer le pouvoir du colonisateur (Oulebsir, 2004) .

De même, il est indispensable de faire le parallèle avec l'urbanisme parisien, car à Paris les plans d'alignement établis par Haussman avaient pour objectif de séparer les cœurs d'îlots médiévaux des nouveaux fragments de la ville moderne, caractérisés par des axes plus larges, reliant des places et monuments d'envergure donnant lieux à des perspectives d'exception : *« Elle était donc sous-tendue par un principe d'exclusion, exclusion de l'histoire, des contenus sociaux, de la pratique et de ces traces [...] elle visait une confiscation d'un certain nombre de ,lieux de la ville au profit de la nouvelle aristocratie du pouvoir, pour y établir sa résidence et pour manifester les valeurs idéologiques sur lequel reposer son pouvoir »* (Panerai et al., 1997: 30)

Dans les villes algériennes concernées par les projets de percements, les distributions sociales y ont été fortement affectées, la nouvelle organisation urbaine a accentué la ségrégation entre le tissu ancien et les quartiers modernes.

- **Phénomènes sensibles :**

L'aspect sensible est amplement affecté par de telles interventions, car ces cisaillements dans un tissu vernaculaire, font qu'on traverse en l'espace de quelques secondes deux mondes divergents, ainsi cette rupture physique implique une rupture sensorielle ressentie par les personnes, et ce sur tous les plans sensitifs: visuelle, sonore, olfactif, tactile...etc.

III.4.4 Articulation, inclusion et limite étude comparative

Il est toutefois indispensable de nuancer entre les trois notions : articulation, limite et emboîtement, dans ce sens, un travail de recherche traitant la notion de seuil sur le plan phonétique a proposé une grille de comparaison (Chelkoff et al., 2003 : 19), l'équipe de recherche a procédé à un relevé des dispositifs physiques liés à des situations sonores qui peuvent être jugées remarquables dans des espaces accessibles au public (ouverts ou fermés).

Ce travail a inspiré l’analogie entre ces trois dispositifs souvent confondus, néanmoins, les définitions retenues n’ont pas été limitées au paramètre sonore mais élargies aux autres sens (tableau 6).

Articulation	Limite	Inclusion
Situations impliquant le déplacement du corps, la traversée : ... ménageant des transitions entre milieux distincts	situations limitées où un léger mouvement (de la tête ou du corps) fait sentir un changement, fait percevoir la situation limite permettant un court séjour	situations d’emboîtement n’impliquant pas de déplacement du parcourant mais donnant conscience de différents contenants
Archétypes architecturaux concernés a priori		
Portes, Ouvertures, Passages, Ponts, Sas ...	Parapets, Seuils, Escaliers, Parois ajourées, Dénivelés ...	Cour, Portiques, Fosses, Couloirs, Auvents, Abribus...

Tableau 6: Etude comparative entre les trois dispositifs de seuil : articulation, inclusion et limite, source : (Chelkoff et al., 2003 : 19)

Les auteurs (Chelkoff et al., 2003) soulignent que dans certaines situations, un dispositif physique peut être affilié aux trois catégories de seuils comme c’est le cas de l’escalier qui peut être vécu, dans un édifice habité, comme une articulation (passage d’un lieu à un autre) mais peut aussi faire l’objet d’une expérience de limite (s’il donne sur l’extérieur) ou encore être ressenti comme une inclusion (si par exemple cet escalier fait partie d’un immeuble collectif). (Chelkoff et al., 2003:17)

III.5 Exemple d’une application du modèle conceptuel tridimensionnel à un tissu ancien :

L’application du modèle conceptuel tridimensionnel (Hassan & Elkhateeb, 2021) dans une étude qui porte sur l’exploration de l’interrelation trilatérale entre, la marchabilité, la perception temporelle et l’ambiance urbaine dans deux anciens quartiers de l’Est du Caire (Hassan & Elkhateeb, 2021). Les auteurs ont relevé les caractères qui ont un impact positif sur

la perception des ambiances. Ces caractères ont été classés au sein de trois dimensions, en l'occurrence : la dimension spatiale, la dimension sociale et celle sensorielle (figure 45).

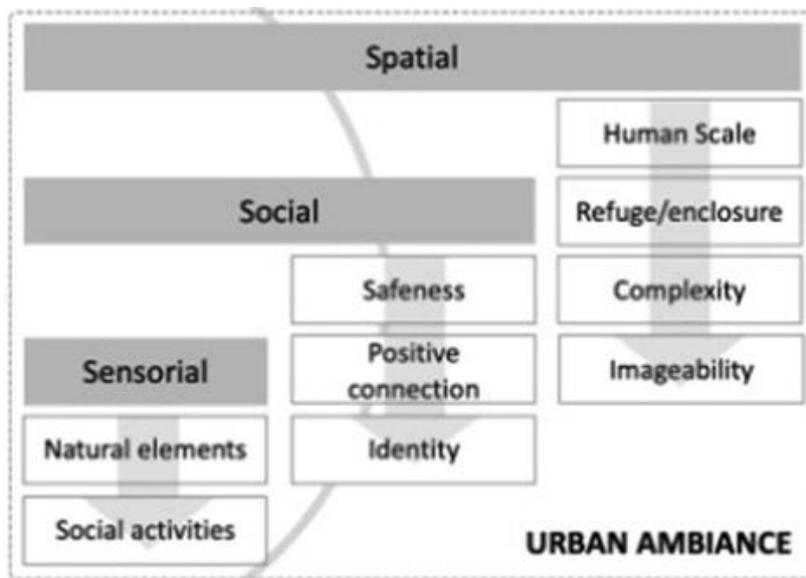


Figure 45: Modèle conceptuel tridimensionnel des ambiances. Source : Hassan & Elkhateeb (2021).

1. Dimensions spatiales :

L'échelle humaine : Dans leur étude, Hassan et Elkhateeb (2021) ont souligné l'importance de considérer l'échelle humaine dans la conception des itinéraires. Ils ont notamment mis en avant l'impact des proportions H/L (hauteur/largeur) sur le ressenti des usagers. En effet, un rapport H/L de 1:4 (0,25) peut encourager un sentiment de refuge et de "fermeture", tandis qu'un rapport H/L de 1:2 (0,5) permet d'obtenir un meilleur sentiment d'intimité. Le rapport H/W idéal pour un confort optimal dans l'espace urbain est de 1:1. En prenant en compte ces proportions, les concepteurs peuvent améliorer l'expérience des usagers et favoriser un sentiment de bien-être dans l'environnement urbain.

La complexité : Dans cette étude, la notion de complexité est considérée comme positive et se réfère à une expérience riche mais équilibrée, sans excès ni encombrement. Cela implique notamment un style architectural riche mais homogène, ainsi qu'une structure urbaine favorisant des zones plus urbanisées et moins motorisées, avec des séquences stimulantes. Selon les résultats de l'étude de Hassan et Elkhateeb (2021), ces conditions sont propices à des sensations intenses et une perception positive du lieu, ce qui peut conduire à une sous-

estimation de la durée réelle des expériences. En somme, la complexité bien dosée permet de créer des environnements urbains attrayants et mémorables pour les utilisateurs.

Imageabilité : ce concept implique que les éléments physiques distinctifs d'un lieu peuvent aider à construire des images mentales puissantes chez les utilisateurs. Dans ce contexte, le travail de Lynch a été une source d'inspiration majeure. En effet, son approche mettait l'accent sur l'importance des éléments de repère et des caractéristiques distinctives pour orienter les utilisateurs et favoriser leur engagement avec l'environnement urbain.

2. Dimension sensorielle

Éléments naturels

Les avenues bordées d'arbres offrent des sentiers ombragés qui ont un impact significatif sur le sentiment d'appartenance des utilisateurs, notamment par le biais de diverses expériences sensorielles telles que la vue, l'ouïe et l'odorat. De même, il convient de souligner que les activités sociales occupent une place prépondérante dans la création d'expériences positives. En effet, les activités liées à la vente de nourriture, sont susceptibles d'offrir des expériences olfactives et auditives stimulantes pour les usagers. En définitive, la prise en compte de ces dimensions sensorielles dans la conception des environnements urbains est de nature à renforcer l'attrait et l'attachement des utilisateurs à leur lieu de vie, favorisant ainsi une expérience urbaine plus satisfaisante et positive.

3. Dimensions sociales

La sécurité :

Le sentiment de sécurité dans l'espace urbain est étroitement lié aux facteurs spatiaux évoqués précédemment, à savoir l'échelle humaine, le sentiment de refuge et d'enfermement. Il est également influencé par des facteurs sociaux tels que :

- Usages et activités sociales : Les espaces urbains qui proposent des activités variées et qui encouragent la participation de groupes d'âge et de sexe différents renforcent la sociabilité et le sentiment d'appartenance à un lieu. De telles activités peuvent contribuer à réduire les sentiments de solitude et d'isolement, qui sont souvent associés à des sentiments d'insécurité.

- L'entretien des espaces urbains : Les espaces propres et bien entretenus sont souvent perçus comme étant plus sécurisés que les autres. Cette perception est liée à des indices de surveillance tels que la présence de gardiens de sécurité et de caméras de surveillance, qui contribuent à accroître le sentiment de sécurité et de liberté. Les facteurs sensoriels sont également impactés par cet aspect, car des graffitis et des ordures peuvent engendrer une expérience désagréable qui peut affecter négativement la perception du temps de marche et amplifier le sentiment d'insécurité.

Connexion positive :

- Utilité : Il est possible d'améliorer les itinéraires de promenade en proposant des installations et services adaptés à cette activité, ce qui peut renforcer leur attractivité et leur utilité pour les usagers.
- Familiarité et attachement : Par ailleurs, la préservation et la valorisation d'éléments culturels et historiques peut contribuer à accroître la familiarité et l'attachement des habitants et visiteurs envers les lieux qu'ils fréquentent. Cette dimension topophile, qui se nourrit des sentiments d'appartenance et d'attachement à un territoire, est ainsi susceptible d'être renforcée par la mise en avant d'éléments patrimoniaux ou culturels.

Identité :

L'identité d'un lieu peut être renforcée par les aspects socioculturels qui s'y rattachent et qui sont étroitement liés aux aspects spatiaux. En effet, les caractéristiques sociales et culturelles d'un lieu, telles que les pratiques, les usages, les représentations ou encore les symboles, participent à la construction de son identité et à la valorisation de son patrimoine. De cette manière, l'interaction entre les aspects socioculturels et spatiaux contribue à renforcer le lien affectif qui unit les individus à leur territoire et à leur environnement de vie.

Enfin, Les résultats de cette étude démontrent que les aspects de l'ambiance urbaine, tels que l'échelle humaine, la complexité, la sécurité, la connexion positive et les activités sociales, contribuent à la qualité de la marche et à une perception temporelle positive.

Cette triade proposée pour une approche opérationnelle de l'ambiance patrimoniale (Hassan et Elkhateeb, 2021), qui prend en compte les dimensions spatiale, sociale et sensorielle, est

souvent mise en avant dans les recherches empiriques. Cependant, cette approche semble négliger la dimension symbolique. Ainsi, intégrer cette dimension semble crucial pour une compréhension complète du patrimoine culturel. En effet, des études récentes ont montré que la dimension symbolique est fondamentale pour transmettre les valeurs, les croyances, les pratiques et les représentations culturelles d'une communauté ou d'une société (Smith, 2006 ; Davallon, 2010). Davallon (2010) insiste sur l'importance de la dimension symbolique du patrimoine culturel, considérant que le patrimoine est avant tout un ensemble de signes et de symboles qui constituent une mémoire collective et un support de communication.

Par ailleurs, la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel reconnaît la dimension symbolique comme l'un des quatre critères de reconnaissance du patrimoine culturel immatériel, aux côtés des critères de la communauté, de la transmission et de la valeur culturelle (UNESCO, 2003). Cette reconnaissance permet de prendre en compte les significations et les valeurs attribuées par les communautés à leur patrimoine culturel, et d'adopter une approche participative et communautaire de la gestion de ce patrimoine.

Par conséquent, il serait impératif d'incorporer la dimension symbolique à cette structure tripartite proposée pour une approche opérationnelle de l'ambiance patrimoniale, afin d'enrichir la compréhension des liens entre les espaces patrimoniaux, les pratiques culturelles, ainsi que les symboles et les significations qui leur sont associés.

III.6 La perception d'une temporalité des ambiances (Degen & Lewis, 2020) :

Sur la base d'une étude ethnographique de l'ancien quartier de Smithfield dans la ville de Londres, qui est en cours de subir une régénération urbaine (Degen & Lewis, 2020), les résultats obtenus certifient que le rapport sensible envers le patrimoine se concrétise à travers le changement et la continuité, un rapport où les significations culturelles sont dynamiques et créées par l'action et par le désir du présent, mais sont validés et légitimés à travers la recreation d'un sentiment de lien avec le passé. Ainsi les auteurs proposent d'appréhender les ambiances à travers trois temporalités : la sensation sélective du passé, le sentiment de contestation du présent et le sentiment ambivalent envers le futur.

Les auteurs s'interrogent sur la raison pour laquelle certaines activités « patrimoniales » font appel à la participation active des individus. Et posent non seulement le questionnement «

d'où venons-nous » pour ce qui est du passé, mais aussi « où allons-nous » pour ce qui est du présent et du futur.

Dans cette étude, Degen et Lewis (2020) rappellent que l'intérêt pour les ambiances permet d'explorer l'entrelacement des dimensions matérielles, sociales et émotionnelles de la ville comme une unité commune, auxquelles il faut intégrer la dimension temporelle dans le rapport avec le lieu.

La vision de ces auteurs se rapproche considérablement de celle de Gamal Said (2014) , qui soutient que les lieux ayant subi d'intenses changements urbains suscitent une multitude d'atmosphères qui se chevauchent et sont vécues différemment par les divers utilisateurs de la ville en fonction de leur attachement au lieu (Said, 2014).

Ainsi, les temporalités de l'ambiance selon cette étude sont les suivantes :

III.6.1 Sentiment sélectif envers le passé :

Il apparaît dans l'étude de Degan et Lewis (2020) que la sensation sélective du passé, par l'identification d'une "ambiance historique" a joué un rôle important dans le sentiment d'attachement au lieu. En effet, les ambiances suscitent un plus haut degré d'attachement lorsqu'elles sont les expressions de ces formes partagées ou collectives émanant du passé.

Cette étude a permis d'identifier un rapport particulièrement nostalgique au passé du quartier, caractérisée par un fort sentiment d'appartenance. Ceci a été principalement présent dans les adjectifs employés par les répondants pour décrire les caractéristiques les plus saillantes du quartier, tels qu'historique, authentique, traditionnel et local.

Selon les discours des répondants, ce lien fort avec le passé n'est pas en contradiction avec la continuité historique et sensorielle entre le passé et le présent, ceci est dû au fait que le changement urbain et les expériences individuelles de la transformation de la zone s'entremêlent avec les souvenirs du passé. Ce qui accentue considérablement le caractère unique du quartier. Cependant, les caractéristiques de ce passé imaginé ont été évoquées de manière vague et c'est plutôt un sentiment sélectif du passé qui émerge.

Dans cette étude les auteurs ont relevé qu'il existait des spécificités de perceptions qui sont tributaires des différentes catégories socioéconomiques. Ainsi il a été constaté que les professionnels tels que les planificateurs, les artistes, les architectes et les conservateurs se

concentraient fortement sur la préservation et la réutilisation du tissu architectural existant, tandis que les commerçants, les entreprises, les visiteurs et les résidents soulignent l'importance de préserver et de vivre l'histoire sociale de la zone, et accordent plus d'importances aux relations sociales, les expériences sensorielles et les souvenirs personnels.

III.6.2 Sentiment ambivalent envers le présent

Paradoxalement, le rapport envers le présent est la temporalité la moins renseignée dans l'étude de Dégan et Lewis (2020) et celle de Hassan et El khateeb (2021). A croire que lorsqu'il s'agit d'un tissu ancien les individus vivent dans une nostalgie envers le passé ou des appréhensions à l'égard de l'avenir.

Dans un environnement ancien le sentiment d'appartenance semble être directement lié à l'évolution de l'environnement physique, qui est appréhendé comme un équilibre délicat entre le maintien des vieux bâtiments historiques et l'inévitable redéveloppement qui doit s'opérer sur le cadre matériel et immatériel. Une tâche qui doit être accomplie sans compromettre l'esprit du lieu.

Un autre paramètre semble rehausser le sentiment d'appartenance est celui de la juxtaposition d'expériences sensorielles qui peuvent être contradictoires mais qui procurent au lieu un cachet spécifique. Cette juxtaposition peut aussi se manifester à travers des activités diverses, et souvent parallèles dans le quartier, où aucun groupe ne domine les utilisations.

Différentes temporalités peuvent marquer un cycle de 24 heures, et ce à travers des ambiances changeantes et très différentes qui apparaissent et disparaissent et parfois se chevauchent, qui sont générées par divers groupes sociaux et leurs usages de l'espace.

III.6.3 Sentiment controversé envers le futur

Il apparaît que la projection des habitants des centres anciens dans le futur est souvent tributaire du passé. Ceci se manifeste à travers le processus de sélection comprenant un choix actif quant aux éléments d'une culture qui proviennent du passé jugé digne d'être protégé en tant qu'"héritage" pour l'avenir. Ainsi, construire pour le futur en puisant dans les ressources du passé permet à chaque fois de produire des lieux à parts entières (Muler, 2016).

À travers l'étude de Degan et Lewis (2020) le rapport au futur se lit à travers deux sentiments contradictoires façonnés par différentes imaginations et aspirations concernant l'avenir. D'un côté un sentiment d'appartenance et de l'autre un sentiment de perte et d'attente.

Ainsi, les habitants ancrés, se préoccupent de voir certains aspects de leur quartier subir de profondes mutations (Degen & Lewis, 2020). Ainsi, dans les projets de réaménagement, le défi serait donc de conserver "l'ambiance unique du lieu" tout en donnant une nouvelle image culturelle au quartier. En plus que de mettre en place des mécanismes de contrôle de l'ambiance future du quartier qui peut être engendré par ces nouveaux projets et interventions, avec tout le panel de mutations matérielles et immatérielles qui en découle.

III.7 Conclusion du chapitre III:

Dans ce chapitre, nous avons fait un retour sur l'émergence de la théorie des ambiances patrimoniales. Ceci nous a permis de préciser notre champ de recherche d'une manière plus approfondie, et de nuancer ses différentes approches. Dans le même sillage, Il a été incontournable de préciser le lien entre la théorie des ambiances et la notion d'**esprit du lieu**. En effet, cette dernière a rendu légitime la reconnaissance de la théorie des ambiances patrimoniales, et tout ce que cela implique comme changements notamment en matière de la remise en question des critères de patrimonialisation.

En second lieu, la problématique à laquelle nous avons tenté de répondre se rapporte au rôle que peut jouer la théorie des ambiances dans la préservation du patrimoine, le questionnement a été alors : peut-on considérer l'ambiance comme un objet patrimonialisable ou comme une valeur dont il faut tenir compte dans le processus de patrimonialisation?

Tenter de répondre à ce double questionnement nous a permis de nous positionner par rapport à la question du paradoxe de la patrimonialisation des ambiances évoqué dans les recherches de Simonnot (2012). En effet, avec cette tendance à repenser la gestion du patrimoine, considérer la valeur ambiante du patrimoine permet de ne plus se focaliser que sur les éléments matériels (la structure, la forme, les détails architecturaux etc.) d'un lieu, et de s'intéresser conjointement aux éléments immatériels (les odeurs, les sons, les lumières, les pratiques sociales, les sentiments...etc.), et de prendre en considération leur forte interrelation qui a été largement démontrée à travers les exemples illustrés.

En dernier lieu, nous avons établi un état des lieux de la littérature pour proposer un cadre conceptuel de l'application de la théorie des ambiances, et ce à plusieurs échelles d'intervention, spécifique aux contextes anciens. Ceci est d'autant plus pertinent en raison de la mise en application ultérieure de ce cadre conceptuel sur le terrain d'étude. Ce cadre conceptuel qui se base sur une lecture tridimensionnelle des ambiances (spatiale, sensorielle et sociale) a été illustré par plusieurs exemples de dispositifs physiques qui se rapportent à différentes échelles. Pour la plupart situés dans la Casbah d'Alger, prenant pour référence la littérature et l'observation.

Cette analyse tridimensionnelle des ambiances, qui a prouvé son efficacité sur plusieurs terrains d'application, notamment celui de la préservation du patrimoine, constituera un outil d'analyse pertinent pour caractériser simultanément les dimensions tangibles et intangibles dans le cadre de notre étude expérimentale. Toutefois, il est important de noter que cette approche néglige souvent la dimension symbolique, qui est pourtant cruciale pour une compréhension complète du patrimoine culturel immatériel. Cette adaptation sera particulièrement importante pour notre étude expérimentale portant sur la casbah d'Alger, où les symboles et significations associés au patrimoine culturel sont d'une grande importance. Les ajustements nécessaires seront présentés en détail dans les chapitres suivants.

Conclusion de la partie I :

Cette première partie nous a informé dans un premier temps sur l'évolution fulgurante qu'a connue le champ patrimonial avec des dilatations multiples et une transformation significative de ses critères de reconnaissance, notamment en ce qui concerne l'authenticité. Aujourd'hui, le patrimoine est considéré dans toutes ses dimensions, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. L'implication des communautés locales dans le processus de patrimonialisation est devenue primordiale, tout comme l'adoption du concept d'appropriation pour soutenir cette reconnaissance. Ainsi, l'évaluation de l'appropriation d'un lieu patrimonial se fait à travers une échelle bidimensionnelle, qui mesure ses aspects idéels et matériels. Une grille d'évaluation de l'appropriation permet de repérer les différentes stratégies adoptées par les habitants pour s'approprier les lieux et de mieux comprendre leur engagement envers ces derniers (voir figure 11).

En analysant le corpus législatif Algérien relatif au patrimoine, il est apparu que la séparation entre patrimoine matériel et immatériel est obsolète et doit être repensée. En somme, l'approche holistique du patrimoine dans ses deux versants est aujourd'hui incontournable pour sa prise en charge et sa valorisation.

Dans une deuxième intention l'Ambiance, en guise de théorie qui unifiée les dimensions matérielle et immatérielle des tissus anciens a été explorée à travers les fondements théoriques de la perception et en présentant différentes approches novatrices de la compréhension de la ville. Il est souligné que la notion d'ambiance a connu un basculement sémantique important ces dernières décennies, passant d'une définition purement technique à une prise en compte simultanée des dimensions physiques et sensorielle. Ceci a abouti à une conceptualisation de la théorie des ambiances pour synthétiser ses différents critères de définition en plus de ses dimensions, ses enjeux, ses perceptions, ses attributs et enfin ses niveaux.

Enfin le croisement des deux domaines précédents : en l'occurrence « patrimoine » et « ambiance » a donné lieu à la théorie des ambiances patrimoniales. Nous l'avons approché à travers une rétrospective de son émergence, son lien avec l'esprit du lieu et son rôle dans la préservation du patrimoine. Nous avons présenté un cadre conceptuel pour l'application de

cette théorie à différents niveaux d'intervention, illustré par des exemples à différentes échelles. Toutefois, il faudra l'adapter aux spécificités du contexte spécifique d'investigation.

En guise de synthèse de de cette première partie relative à la théorie des ambiances et au concept d'appropriation et leur contextualisation dans le champ patrimonial, un modèle conceptuel a été élaboré précisant les interrelations sous-jacentes à la problématique de cette recherche. Les rapports appropriatifs qu'entretient l'habitant avec les dimensions de l'ambiance patrimoniale y sont indiqués (figure 46).

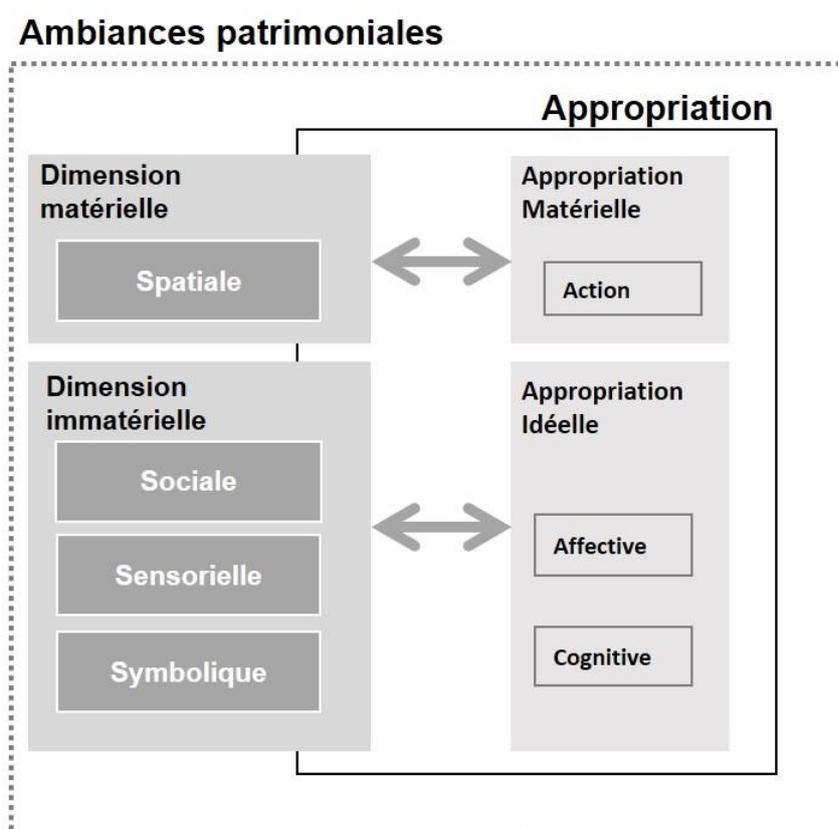


Figure 46:Modèle conceptuel de l'interaction ambiances patrimoniales et appropriation. Source : auteur.

Dans cette optique, la seconde partie de la recherche se focalisera sur l'expérimentation de ce modèle conceptuel par le biais d'un protocole méthodologique fondé sur des techniques issues de la nouvelle approche de l'espace urbain. Cette expérimentation visera à caractériser les différentes dimensions des ambiances et à évaluer leurs interactions qui contribuent à façonner le lien appropriatif au patrimoine.

PARTIE II : PROTOCOLE D'INVESTIGATION ET RESULTATS DE L'ETUDE EMPIRIQUE

Introduction de la partie II :

Après avoir élaboré un double modèle conceptuel basé d'une part sur les dimensions des ambiances patrimoniales, et d'autre part sur le concept d'appropriation avec son échelle bidimensionnelle "idéelle et matérielle", la présente partie a pour objectif de proposer un protocole d'investigation qui s'appuie sur les nouvelles techniques d'investigation combinant la contextualisation et le morpho-dynamisme. Ce protocole permettra de révéler le rapport sensible des habitants au patrimoine dans ses aspects à la fois matériel et immatériel, et ce, en adéquation avec un cas d'étude complexe et riche en histoire, en l'occurrence la Casbah d'Alger.

Ce terrain d'investigation considéré comme un des sites les plus stratifié de l'Algérie, et caractérisé par la persistance de traces issues de plusieurs civilisations, constituera un terrain de prédilection pour l'expérimentation conceptuelle de la mise en relation de deux champs jusqu'alors séparés en l'occurrence les ambiances patrimoniales et l'appropriation ainsi que l'expérimentation opérationnelle de l'application d'un protocole d'investigation monté à partir de techniques empruntées à d'autres sphères disciplinaires.

Cette investigation s'intéressera à la fois au rapport sensible au patrimoine par l'intermédiaire des habitants et à la pratique actuelle de gestion du patrimoine à la Casbah par le biais des professionnels potentiellement impliqués. Les résultats qui ressortiront de cette confrontation constitueront la toile de fond d'un outil de contrôle des ambiances patrimoniales d'un lieu ancien soutenu par le croisement des regards des habitants et des experts.

**IV Chapitre IV : Choix méthodologique et Itinéraire pour
l'extraction du rapport sensible au patrimoine**

IV.1 Introduction du chapitre IV

Ce chapitre aura pour objet d'expliciter les choix méthodologiques qui ont été opérés afin de répondre à la problématique de recherche posée.

Dans un premier temps, nous exposerons la démarche qui a été mobilisée pour évaluer la prise en compte de la dimension immatérielle dans la gestion du patrimoine de la Casbah d'Alger.

Dans sa deuxième partie ce chapitre exposera les raisons qui ont motivé le choix d'une nouvelle catégorie d'outils d'approche de l'espace urbain, qui ont été déterminantes dans la construction de notre protocole d'investigation. Ces motivations peuvent être synthétisées en deux points : D'une part, faire de la personne dans son environnement l'objet d'étude, du fait que l'espace est fortement impacté par la présence de l'homme, une thèse soutenue par plusieurs auteurs parmi lesquels nous pouvons citer Bulot (2005) qui avance que l'espace est la manifestation de mobilités vécues et perçues par les acteurs sociaux. D'autre part, reconnaître que l'habitant est doté de ressources et de compétences, agissant en sa qualité d'acteur dans la coproduction de l'espace urbain au même titre que : l'Etat, les collectivités locales et les professionnels (Grosjean & Thibaud, 2001)

La troisième partie est dédiée à la description du déroulement des enquêtes auprès des habitants et des professionnels, ponctuée par des ajustements pour s'adapter à un terrain assez singulier, et à l'exposé sur la triangulation méthodologique qui a été appliquée sur le terrain d'investigation, concrétisée par l'usage de plusieurs techniques de collecte de données. Ainsi, le principal outil adopté a été le parcours commenté, qui de par son caractère immersif et dynamique, permet une contextualisation optimale des propos des enquêtés. De plus le recours à des outils adventices, tels que l'observation et la carte mentale la photo-élicitation qui ont complété et éclairé des points d'ombre, s'est avéré nécessaire, car difficilement accessible par la seule méthode des parcours commentés. En effet, le recours à plusieurs sources d'information a été fait dans le but d'une part, de la validation croisée du matériel recueilli (Heale & Forbes, 2013) et d'autre part pour l'identification et la compréhension des différentes dimensions de l'objet d'étude (Benaquisto & Given, 2008).

Enfin, une dernière partie sera consacrée à la synthèse de la procédure analytique des résultats émanant des différentes enquêtes, ainsi que l'exposé des différents outils de décodage des discours et des comportements des enquêtés.

IV.2 Démarche pour l'évaluation de la prise en charge de la valeur patrimoniale immatérielle au sein du contexte règlementaire

Afin d'évaluer la prise en charge de la dimension immatérielle au sein de la gestion du patrimoine, une méthode d'investigation du contexte règlementaire a été employée (dont les résultats seront exposés dans le chapitre V).

Dans un premier temps, il convient de souligner qu'une analyse approfondie des recherches académiques qui portent sur la Casbah d'Alger a été effectuée dans le cadre de cette étude. Cette analyse a porté notamment sur le processus d'élaboration du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah PPSMVSS, ainsi que sur son contenu, à savoir le règlement et le rapport de présentation. L'objectif principal de cette étude consiste à déterminer comment la dimension immatérielle est prise en compte dans la gestion effective du patrimoine culturel et historique de la Casbah d'Alger.

Dans un deuxième temps, une enquête de terrain a été effectuée afin d'analyser les opérations de réhabilitation de la Casbah d'Alger et leur prise en compte de la dimension immatérielle. Le processus d'élaboration du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés PPSMVSS a été examiné pour évaluer dans quelle mesure cette dimension était prise en compte dans sa conception. Le contenu de ce plan a également été analysé pour déterminer la place accordée à la dimension immatérielle.

En dernier, les implications de l'application de ce plan sur le terrain ont été étudiées en observant les pratiques effectives des professionnels de la gestion du patrimoine. Les gestionnaires ont été interrogés pour comprendre leur acception du patrimoine et leur prise en compte de sa dimension immatérielle dans leur pratique.

Toutes ces données ont été analysées en référence à l'évolution de la notion de patrimoine immatériel exposée dans le chapitre I. Cela a permis de dresser un diagnostic précis de la prise en charge de la dimension immatérielle dans les opérations de réhabilitation de la Casbah d'Alger et de proposer des pistes pour l'amélioration de sa gestion patrimoniale.

Avant de décrire le déroulement de notre enquête visant à caractériser le rapport sensible des habitants au patrimoine, nous souhaitons au préalable exprimer nos motivations pour adopter les nouvelles approches de l'espace urbain, telles que présentées et analysées dans le chapitre VI. Nous confronterons ces approches aux outils classiques de l'approche de l'espace urbain afin de mieux comprendre leur pertinence dans notre étude.

IV.3 Motivation du choix d'une nouvelle catégorie d'outils pour l'investigation des ambiances auprès des habitants

IV.3.1 Séparation des sphères versus interdépendance des sphères :

Pour ce qui est des approches classiques qui traitent de l'espace urbain, la tendance est d'effectuer des lectures séparant forme, fonction et aspect social, à l'heure où les nouvelles théories de géographie et de perception de l'espace urbain plaident la forte synergie entre ces dimensions et leur interdépendance « *de la rencontre entre les organisations naturelles et organisations humaines naissent ces paysages qui sont à la fois support et produit du monde vivant* » (Bailly, 1972 :161)

IV.3.2 Vision fragmentaire versus vision multisensorielle :

Par ailleurs, les méthodes classiques d'enquête (description, interviews) préconisent l'étude de ce qui peut être vu en négligeant les autres modalités sensorielles « *observer et décrire en rejetant le dualisme de l'être et du paraître* » (Thibaud, 2001 : 79), de même on reproche à l'approche initiée par Kevin Lynch de limiter la perception de l'espace urbain au visuelle en occultant les autres paramètres, « *Lynch se contente de présenter des images collectives au lieu de rechercher les éléments invisibles qui leurs donnent du sens* » (Bailly, 1978 :170).

Les méthodes novatrices traitant l'espace urbain préconisent une vision multisensorielle en opposition aux méthodes expérimentées dans les années 60 et 70 qu'on peut qualifier de fragmentaires, ne révélant qu'une partie des rapports homme/territoire.

IV.3.3 Réponses instrumentales et position de surplomb versus enquête participante :

Dans le cadre d'une enquête sociale par questionnaire, les réponses se trouvent souvent biaisées et l'enquêté donne des réponses non valides, en d'autres termes des réponses ne correspondant pas à la réalité que l'on veut atteindre par l'entretien (Loubet Del Bayle, 2001). Des causes multiples à cette situation sont avancées soit des considérations propres à l'enquêté : le refus de l'enquêté de s'apprêter aux questions qui lui sont posées, l'effet de prestige pour paraître conforme au rôle social, des réponses dites instrumentales, ou encore des causes en relation avec l'enquêteur : manque de confiance envers l'enquêteur, l'attitude de l'enquêteur durant l'entretien...etc.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'un autre facteur nuit aux méthodes traditionnelles d'enquête, à savoir la position d'expert de l'enquêteur, qui peut constituer un obstacle psychologique pour l'enquêté qui hésite à révéler ses véritables pensées. En revanche, les nouvelles techniques participatives rétablissent la place de l'enquêté en tant qu'expert de son propre environnement, permettant ainsi une coopération entre enquêteur et enquêté. Cette approche réduit considérablement les biais et les réponses instrumentales, offrant ainsi une méthode d'enquête plus efficace. « *L'épistémologie contemporaine n'a de cesse d'affirmer l'impossibilité d'une position de surplomb du chercheur par rapport à son objet d'étude. Quelle que soit la nature de l'observation, elle demande à être rapportée aux conditions à partir desquelles elle est rendue possible.* » (Grosjean & Thibaud, 2001 :81).

IV.3.4 Décontextualiser versus enquêter en situation :

De surcroît, la problématique de validité scientifique est d'autant plus prédominante lorsqu'il s'agit de décoder le rapport de l'enquêté avec son espace de vie de par la dissociation de l'entretien du contexte étudié :

« *Un des principaux apports de ces observations-descriptions est de mettre en évidence le caractère contextuel des conduites sociales. Ces démarches n'ont de cesse de montrer qu'une conduite ne trouve de sens que si on la rapporte aux conditions de son apparition : à ses circonstances spatio-temporelles, aux actions en cours, aux expressions et comportements d'autrui.* » (Thibaud, 2003 :2).

IV.3.5 Le caractère statique versus morpho dynamisme :

Les nouvelles méthodes morpho-dynamiques proposent de remettre les informations dans leurs contextes : « *En effet, la notion de contexte intervient à un double niveau : à la fois en terme de clause méthodologique (interaction entre les données observables et les conditions de l'observation) et en terme d'objet d'étude (l'ambiance comme contexte sensible) »* (Grosjean & Thibaud, 2001 :82). Ainsi, le choix de l'approche des ambiances urbaines découle en partie du fait qu'elle articule les différents aspects de l'espace urbain, notamment le matériel et l'immatériel, afin de saisir les espaces urbains comme lieu d'expérience sensible et pratique (Chelkoff, 2001)

IV.4 Adapter la démarche au contexte d'investigation :

Les méthodes, issues de plusieurs disciplines, utilisées pour l'approche située de l'espace urbain, proposent implicitement la forte association entre lieu et attitude, entre contexte et ambiance, enfin entre habitant et son espace de vie.

Ainsi on constate que pour chaque technique d'enquête on obtient une différente orientation de résultats, c'est pour cela que la technique utilisée doit cadrer avec les objectifs de départ. Dans ce sens, une étude (Thibaud, 2007) a su synthétiser des pratiques universelles en matière d'ambiance urbaine (selon différentes disciplines), nous constatons une originalité et une richesse dans la manière d'appréhender la notion d'ambiance, cette variété d'approche est tributaire des différences de culture, de contextes et des sensibilités de chacune des équipes de recherche.

Après une lecture approfondie du protocole de multiples méthodes appartenant à la sphère de la théorie des ambiances, parmi lesquelles nous pouvons citer : l'entretien sur écoute réactivée (Augoyard, 2001), l'observation récurrente ou participante introduite par Amphoux (2001), les itinéraires ou cheminements initiés par Petiteau et Thibaud (Grosjean & Thibaud, 2001), nous avons pu constater que chaque technique générait des résultats différents, ceci est soutenu par un travail de recherche (Audas, 2010) qui compare différentes techniques d'investigation d'enquête (tableau 8).

	Les affects(D1)	Les repères spatio-temporels(D2)	Les données représentationnelles (D3)	Les données comportementales (D4)
L'observation (T1)	Si manifestations externes d'émotions ou de sentiments de la part des individus	En fonction du positionnement des individus		Facilement identifiable
L'entretien semi-directif(T2)	Nécessite un climat de confiance	Indicateur de basculement d'une émotion à l'autre, d'un souvenir à l'autre etc.	Référence à son propre système de valeurs et de normes	Au travers de la description des attitudes
La carte mentale(T3)	les points d'ancrage	les points de repères	proportion/dimension/présence/absence des éléments	Dessin d'un trajet
Le parcours commenté(T4)	Confrontation en temps réel avec la réalité environnante. Apparition de nouveaux émois.	En fonction du choix de la trajectoire du parcours	L'individu identifie et donne une signification à l'espace	l'individu fait ce qu'il dit et non plus dit ce qu'il fait
La réactivation d'entretien(T5)	Trouver un objet "susitant" l'émotion et donc un discours moins réfléchi	Identifiés à partir des photos ou images	Dévoiler le sens vécu, le sens subjectif	Au travers de la description des attitudes

Tableau 7: des techniques d'enquête pour des types d'information. Source : Audas & Martouzet (2008).

IV.5 Les parcours commentés comme pivot de l'investigation

En raison du caractère novateur et inédit de la méthode des parcours commentés, nous allons dédier une section qui détaille les motivations de son choix et les conditions de son émergence et enfin les fondements théoriques et les principes de sa mise en application.

Nous sommes résolu de nous appuyer dans notre travail de terrain essentiellement sur la méthode des parcours commentés en raison d'une part de sa flexibilité que nous allons détailler dans le déroulement de l'enquête et d'autre part pour sa compatibilité avec les objectifs de notre recherche, et ce sur deux aspects :

IV.5.1 L'aspect contextuel

Ce caractère contextuel fait que cette méthode appartient au champ de l'ethnométhodologie « *qui ne se contente pas d'interroger les informateurs sur leurs pratiques mais qui va observer leurs pratiques dans leur contexte « naturel »* » (Mondada, 1999 : 94). Elle se base sur le relevé des descriptions urbaines dans leurs sites d'énonciation, permettant aussi d'accéder à l'observation des pratiques urbaines ordinaires (Grosjean & Thibaud, 2001).

Si la méthode des parcours commentés propose l'opportunité de saisir le ressenti de l'enquêté sur le plan de la ville, elle a aussi la faculté de s'adapter à des contextes divergents, ce qui concorde avec l'objet principal de notre recherche qui vise à s'inscrire dans un instrument d'urbanisme en vigueur et situer les ambiances dans un système cartographique.

Cette exigence de contextualisation permet de saisir le lien entre les données observables et les conditions de l'observation. En effet, elle permet de remplacer l'observation savante et distanciée (méthodes classiques) par une observation ordinaire et engagée, en se fiant à la compétence du citoyen (Grosjean & Thibaud, 2001).

IV.5.2 L'aspect morpho-dynamique

Par opposition aux méthodes classiques d'analyse du tissu ancien notamment l'approche typomorphologique qui propose une analyse statique des morphologies urbaines, le parcours commenté quant à lui propose une approche dynamique des structures morphologiques.

« *L'inévitable bougé de la perception* » : hypothèse selon laquelle la perception est indissociable du mouvement : les déplacements et changements d'orientation ont une grande influence sur la perception (Grosjean & Thibaud, 2001).

IV.5.1 Le contexte d'émergence de la méthode des parcours commentés :

La méthode des parcours commentés a été développée par le CRESSON (centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain, France) et le CRENAU⁴⁴, né de la fusion de deux laboratoires de recherche architecturale et urbaine⁴⁵. Le CRESSON a fondé sa culture de recherche sur une approche sensible et située des espaces habités, s'appuyant sur des méthodes pluridisciplinaires novatrices. Dans les années 90, le CRESSON a élargi ses investigations à toutes les dimensions de la perception in situ de l'expérience urbaine, posant alors les bases de la recherche sur les ambiances architecturales et urbaines. C'est dans ce cadre que le Sociologue, chercheur au Laboratoire Cresson, Jean-Paul Thibaud, a mis en place la méthode des parcours commentés pour rendre compte des ambiances urbaines. Le CRENAU a aussi adopté cette méthode et l'a maintes fois expérimentée dans des travaux sur le terrain. Avant l'apparition de cette méthode, dans les années 80, Augoyard (1979) évoquait déjà dans son ouvrage « Pas à pas » la nécessité de lier la parole au mouvement, pour redonner aux informations récoltées auprès des usagers tout leur sens et leur authenticité. Les

⁴⁴ Disponible sur le lien : <https://aau.archi.fr/crenau/>, consulté le 01/02/2019

⁴⁵ Le premier est Le CERMA, Centre de recherche méthodologique d'architecture, laboratoire créé en 1971 spécialisé dans les approches méthodologiques et numériques de l'environnement construit, et le second est Le LAUA, laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités fondé en 1991, spécialisé dans les approches socio-ethnographiques de la fabrique de l'urbain et des formes de l'urbanité.

initiateurs de la méthode des parcours commentés affirment que « *une expression ne trouve de sens que si on la rapporte aux conditions de son apparition : à ses circonstances, à sa localisation* » (Grosjean & Thibaud, 2001:80), et ce, en réponse à l'entretien classique statique qui suggère la difficulté de remettre la parole de l'enquêté dans son contexte.

IV.5.2 Les hypothèses de la méthode des parcours commentés :

Un sens commun pour diverses appellations, montrant la complexité de cette manière d'approcher la ville : parcours, chemin, circuit, itinéraire, trajet, cheminement, traite, course, traversée, étape, etc. Néanmoins, malgré cette variété, ces termes sont tous en fin de compte des moyens de décrire une méthode basée sur le mouvement à travers l'espace urbain, et ils témoignent de la richesse et de la diversité de l'expérience de la ville. La variété de ces termes reflète également la manière dont chaque individu peut avoir une relation unique avec la ville, une expérience personnelle qui peut être décrite de différentes manières selon les perspectives et les contextes. Par ailleurs, Pour la présente recherche la principale appellation utilisée est 'parcours commentés' du fait que nous nous sommes basés principalement sur des travaux qui adoptent cette désignation (Grosjean & Thibaud, 2001; Thibaud, 2021).

La méthode des parcours commentés s'appuie sur trois hypothèses principales qui se rapportent à l'environnement sensible (Tixier, 2001 ; Thomas, 2000):

- Réaffirmer la place du contexte dans le dispositif d'enquête :

La méthode des parcours commentés se base d'abord sur l'importance du contexte dans le cadre de l'enquête. Le défi consiste à restaurer une double perspective contextuelle souvent négligée dans les études sensorielles, soit la dimension urbaine et la dimension pragmatique, c'est-à-dire être impliqué dans une activité dans l'espace urbain. Il s'agit de se placer dans une situation concrète, dans un contexte spécifique, et donc d'agir pour ressentir et même participer à la formation des phénomènes d'ambiance.

- Mettre en évidence la relation entre les manières de décrire et les manières de percevoir.

Il est essentiel de souligner la correspondance entre les méthodes de description et les modes de perception. Cela implique la reconnaissance de la capacité des habitants à refléter les situations quotidiennes et à exprimer le monde dans lequel ils évoluent.

- Percevoir engage toujours de la mobilité :

La perception implique toujours un mouvement, ce qui guide le choix de la progression. La méthode des parcours annotés répond à la fois à la nécessité d'examiner l'accessibilité sous l'angle des déplacements piétons et de la variété de situations auxquelles ils sont confrontés, ainsi qu'au désir de comprendre l'impact formateur de l'activité piétonne (Thomas, 2000).

Comme l'a noté Jean-Paul Thibaud (2001), l'utilisation de ce genre de méthodes consiste à relever le défi, voire l'enjeu, de passer d'une description érudite et distanciée à une description ordinaire et impliquée.

IV.6 L'investigation des représentations des habitants de ce qui constitue l'ambiance patrimoniale de la Casbah :

Dans ce sens, le travail de terrain nous a permis d'expérimenter plusieurs outils d'investigation du lieu, empruntés aux sphères de la sociologie urbaine, de la géographie humaine et de la psychologie environnementale ainsi que l'anthropologie visuelle. Tous appliqués dans l'objectif de recentrer les pratiques de préservation du patrimoine autour de l'habitant.

En effet, la caractérisation du rapport sensible des habitants au patrimoine qu'ils côtoient est d'une extrême complexité. Plusieurs types de données sont dévoilés, faisant appel à divers registres, qui peuvent être classés comme suit : le spatial, Le social, le sensoriel et le symbolique ainsi que le rapport appropriatif au patrimoine.

En premier lieu un travail d'observation et d'analyse physique (relevés, mesures, prises de vue, etc.) a été entrepris, produisant des tableaux de bord et du matériel graphique.

Le second outil employé qui est certainement le plus révélateur dans la présente étude est celui du parcours commenté, son caractère morpho-dynamique et situé, réactive une parole habitante difficilement extractible avec d'autres outils. Durant les parcours des photographies sont produites par l'enquêté lui-même.

À l'issue du parcours commenté un dessin à main levée est demandé pour remémorer à chaud le trajet effectué ainsi que les lieux-repères identifiés, il est demandé aussi une fragmentation argumentée du trajet.

Enfin le dernier outil expérimenté, est celui de la photo-élicitation qui consiste à réactiver du discours à l'aide de photographies prises par les participants eux-mêmes lors des parcours commentés. Dans un premier temps il est demandé à ce groupe d'habitants de décrire librement les photographies, en second lieu il est demandé d'effectuer des choix d'adjectifs pour chaque photographie (les adjectifs sont issus de l'analyse du contenu des discours issus des parcours commentés).

Ces mêmes images ont été soumises aux professionnels de la gestion du patrimoine, afin de relever les divergences de leurs représentations avec celles des habitants.

Au bout du compte, notre investigation s'est achevée par des entretiens semi-directifs avec des chercheurs et des gestionnaires dans le domaine du patrimoine, et ce dans l'objectif de connaître d'une part leurs opinions sur la ou les dimension(s) prioritaire(s) dans la prise en charge du patrimoine, et d'autre part leurs positions vis-à-vis de l'intégration effective de la dimension immatérielle au sein de la réglementation et des instruments de gestion du patrimoine.

IV.6.1 Observer en amont et en aval des parcours (Moser et Weiss, 2003)

Une première période d'imprégnation a été nécessaire afin de se familiariser avec le terrain d'investigation. Cette phase s'est étalée sur trois (03) mois, durant laquelle nous avons flâné et occupé l'espace urbain. Il a été question de noter toutes nos observations sur un tableau de bord : météo, fréquentation, évènements... etc. même les détails anodins ont dû être notés pour tout intérêt ultérieur. Cette période préliminaire a surtout permis le repérage des caractères pertinents qui ont été approfondis ultérieurement.

S'en est suivie une période de production de cartes thématiques basées sur l'observation approfondie du fragment étudié. Carte de la vocation des rues, carte de fréquentation, carte des typologies...etc.

Une phase d'observation plus détaillée a ensuite été lancée, en relevant les ambiances des dispositifs physiques majeurs du périmètre d'étude, pour les repérer sur un fond cartographique. Ceci se basait sur les composantes proposées par Chelkoff (2001) qui sont en l'occurrence les formes, les formants « phénomènes sensibles » et les formalités « pratiques sociales » et une ultime dimension celle du symbolique.

Puis, le lancement des parcours a permis d'identifier les relations entre l'espace et sa description textuelle et de détecter les concordances entre les dispositifs physiques, leurs description (par le parcourant) et les pratiques sociales et phénomènes sensibles observés. Dans un premier stade, notre choix s'est porté sur les dispositifs physiques susceptibles de donner lieu à une ambiance « *dans les espaces publics, nous avons ainsi distingué des dispositifs de transitions, d'emplacements, de mouvements ou de relations de services, ou encore de dispositifs combinant ces différents usages* » (Chelkoff, 2001 :110), cette première identification devait être mise à jour tout au long de l'avancement de l'enquête.

Toutefois, avec la progression des parcours nous avons constaté, que ces dispositifs choisis au préalable ne constituaient pas forcément, des lieux porteurs de pratiques sociales et phénomènes sensibles, ce constat nous a conduit à reprendre ces observations à l'achèvement des entretiens itinérants, et ce, sur la base des résultats des parcours : les endroits les plus investis par les habitants.

IV.6.2 Parcours commentés

Le second outil employé et qui reste le principal dans la présente étude est celui du parcours commenté, l'expérience est scindée en trois temps :

IV.6.2.1 Phase préliminaire au parcours commenté : récolte documentaire et préenquête

Une première action qui a précédé le travail de terrain, a été dédiée à la récolte de documentation disponible inhérente à la Casbah en général et du périmètre retenu en particulier : des photographies d'archives, des publications, des ouvrages, des rapports...etc.

Avant le lancement de l'expérience des parcours commentés, une préenquête (Grosjean & Thibaud, 2001) a été réalisée, auprès de 50 habitants volontaires. Cela nous a permis de mesurer leur engagement à participer à une expérience qui pouvait nécessiter entre 3 ou 4 parcours sur plusieurs jours, avec un volume horaire qui pouvait atteindre jusqu'à 8 heures de parcours par habitant. Ceci a permis, d'une part d'expliquer le procédé de la méthode qui pouvait paraître inhabituel pour les habitants : exprimer leurs ressentis sur des lieux qu'ils côtoient tous les jours, et a servi d'autre part à récolter des informations importantes pour l'analyse des données : Age, Adresse, statut socioprofessionnel, lieu de travail, ancienneté résidentielle...etc. En bref, tout ce qui renseigne sur le parcours de vie de l'enquêté.

Ce premier contact permet généralement de rassurer quant à la capacité de l'enquêté à réaliser l'entretien. Souvent, il « *ne voit pas bien* » ce qu'il peut apporter à la recherche.

Après cette présélection, 35 habitants ont été retenus, ceux qui ont été écartés ne répondaient pas aux critères de sélection : être natif de la Casbah, cumuler une ancienneté résidentielle d'au moins 30 ans, habiter le périmètre retenu, ou encore être suffisamment engagés à se prêter à l'expérience.

À son issue, la préenquête nous a permis de relever les groupes sociaux des populations résidants à la Casbah, ceux qui se distinguent par leurs appréhensions du patrimoine (Grosjean & Thibaud, 2001). Ainsi, à la Casbah le patrimoine est : exploité par les *professionnels*, résidé par les *isolés*, habité par les *contemporains*, enfin il est vécu par les *ancrés*. C'est cette dernière catégorie, qui vit le patrimoine, qui nous a intéressé, car pour un habitant ancré : « *Le patrimoine représente pour lui, d'abord une façon de vivre individuelle et collective dont il est dépositaire et l'agent de transmission* » (Bousset, 2005 : 35). Ce choix a permis de réduire les disparités dans le rapport appropriatif au lieu et de garantir l'engagement des participants.

IV.6.2.2 Parcours commentés phase I : consignes et durée

Pour entamer l'enquête il a été demandé aux participants-habitants de la Casbah de parcourir le périmètre retenu, et de procéder à sa description détaillée, en compagnie d'une équipe de

chercheurs⁴⁶. Tout en incitant l'enquêté(e) à procéder à des comparaisons et associations, la description fait appel au ressenti, à travers toutes les modalités sensorielles : visuelles, sonore, tactile, olfactive, kinesthésique, etc., en plus des émotions qui peuvent surgir (Adam, 2012). À cet effet, l'enquêté devrait mentionner ce qui constitue pour elle/lui des repères spatiaux utiles et donner à l'enquêteur l'instruction de les capturer par des prises de photos.

Le premier parcours réalisé par chaque habitant devait être laissé à son libre choix. Par contre, pour couvrir l'intégralité du périmètre d'étude, chaque habitant a été invité à faire d'autres parcours, cette fois imposés par l'enquêteur. L'opération pouvait s'étaler sur deux ou trois jours pour chaque participant.

Concernant la formulation de la consigne, nous avons fait, une première expérience avec une consigne directe, que nous avons formulée comme suit :

« Si vous deviez faire visiter la casbah à un étranger, quel est le circuit que vous allez emprunter, quels sont les lieux que vous considérez à valeur patrimoniale et indispensable à lui faire visiter ? »

À la suite de cette première consigne, nous avons constaté que les enquêtés passaient d'un monument à un autre en reproduisant un circuit touristique, nous avons conclu que cette formulation biaisait les enquêtés, qui se sont résolus à nous conduire aux monuments que les guides faisaient visiter aux touristes.

Il fallait donc trouver une autre formulation permettant de repérer le rapport qu'entretenaient les habitants avec le patrimoine « espace vécu », dès lors, nous étions persuadés que nous n'obtiendrons pas une « vraie » réponse des habitants en leurs posant la question directement « que considérez-vous comme patrimoine ? ». Car leur parler d'emblée de patrimoine a engendré des réponses toutes faites, évoquant des édifices majeurs, les grandes places, excluant le patrimoine urbain investi quotidiennement, composé de rues, ruelles, impasses placette...etc, ceci ne relevait pas d'une mauvaise foi de la part des habitants mais cela découle de leurs croyances que ce discours est celui qu'attend le chercheur.

Afin de ne pas biaiser les propos de l'enquêté, nous avons donc opté pour une requête qui n'exprimait pas directement la question de recherche, et qui surtout n'évoquait pas le

⁴⁶ Des collègues chercheurs ont offert leur assistance pour nous épauler dans l'expérience des parcours commentés, ce qui devrait indubitablement optimiser notre travail.

caractère patrimonial ou touristique de la casbah. La requête se concentre surtout sur le vécu des habitants et le ressenti d'attachement qu'ils éprouvent envers les lieux:

« Si vous deviez faire visiter la Casbah à un ami, quels sont les lieux (rues, places, monuments) que vous lui ferez visiter, quels sont les endroits qui vous évoquent des émotions, ceux que vous ne voulez pas voir disparaître ? ».

Nous avons Complété la consigne par une série de questions, à exploiter pendant le déroulement du parcours, ce qui a permis de réorienter le discours du parcourant en cas de déraille, ou de relancer le discours en cas de silence prolongé, la question de relance est ainsi choisie selon la situation rencontrée :

Quel est votre ressenti pour ce lieu, si ce lieu fait surgir des souvenirs vous pouvez les évoquer ?

Es ce que cette rue a toujours été telle qu'elle est aujourd'hui ? Ambiance, lumière, dégradation...etc ?

Quels sont les choses qui ont fait surgir ce souvenir ?

Quel est le chemin que vous empruntez pour aller à l'école, au travail, faire le marché ?

Aimez-vous cet endroit ?

Qu'est ce qui vous déplaît ici ?

Etc ...

Tout le long des itinéraires nous avons noté avec précision les informations concernant le déplacement des habitants. Nous avons essayé de ne pas perdre des informations au sujet de la progression des itinéraires. Ces points récapitulent les consignes que nous avons appliquées pour le suivi (Grosjean & Thibaud, 2001:36) :

- Se munir d'un plan du périmètre d'étude.
- Tracer la trajectoire sur le plan ou bien prendre note des endroits parcourus.
- Chronométrer le temps total aussi bien que le temps fragmenté (temps passé devenant lieu à l'arrêt).

→ Dans la mesure du possible, noter l'orientation des regards, des réflexions et des comportements des participants, ainsi que nos propres impressions.

De plus, des photographies ont été prises à partir du point de vue de l'enquêté. Ainsi en prenant les photos on devait « *rester un peu en arrière pour prendre des photographies de la personne en mouvement.* » (Miaux & Breux, 2014), et ce, « *à chaque modification de parcours, temps d'arrêt, variation du mouvement ou changement émotionnel perceptible* » (Petiteau & Pasquier, 2001 : 65).

Il est sans mentionner que l'intégralité du parcours a dû être enregistré (son et image) du point de vue de l'enquêté en filmant dans la direction de son regard. Grosjean et Thibaud dans leur ouvrage de référence (2001) expriment l'intérêt d'un enregistrement systématique des parcours commentés :

« ..., le recours aux enregistrements audio ou vidéo permet de conserver une trace matérielle de l'activité in situ, de consulter ces documents autant de fois qu'on le souhaite, de les analyser à plusieurs et de mettre à profit les possibilités offertes par le médium technique. Visionner un film sans le son, au ralenti ou en accéléré, pratiquer l'arrêt sur image ou user du gros plan favorise l'examen de phénomènes qui ne pourraient être saisis que très difficilement à l'œil nu. Au niveau sonore, l'écoute systématique et répétée de conversations enregistrées permet d'analyser la mise en forme des interactions verbales, qu'il s'agisse de la prosodie du langage articulé (vocalité) ou de l'enchaînement des tours de parole (séquentialité) ». (Grosjean & Thibaud, 2001 :80)

Une des difficultés majeures rencontrée sur le terrain a été d'acquiescer l'assentiment d'habitants originels à participer à l'expérience. Et ce en raison du caractère inédit de la méthode des parcours commentés, qui consiste à faire appel au ressenti profond sur les lieux.

IV.6.2.3 Seconde phase de l'expérience des parcours commentés :

Après une première revue des parcours effectués, qui étaient au nombre de soixante-deux (62), nous avons constaté qu'il y avait des lieux, majoritairement des ruelles et des impasses, qui n'ont pas cumulé une quantité suffisante de discours permettant la saturation et/ou un croisement des informations, pour l'atteinte d'une meilleure validité scientifique. C'est pour

cela que nous avons effectué une deuxième vague de parcours et cette fois notre procédure était différente, il était question d'imposer les parcours qui n'ont pas été investis lors de la première phase. Cela nous a permis d'étoffer les informations recueillies sur des lieux peu décrits par les répondants.

IV.6.3 Remémoration « carte mentale à chaud »

À l'issue du parcours commenté un dessin à la main a été demandé à l'enquêté. Ce dernier devait retracer sur une feuille blanche la trajectoire du parcours effectué, et ce, afin de faire ressortir les éléments saillants de la représentation spatiale de l'individu. Dès lors, la consigne devait porter explicitement sur les parcours effectués et non pas la vision générale ou idéale de la Casbah.

Nous avons donné aux participants beaucoup de liberté dans la façon dont ils représentent l'espace, du point de vue de l'échelle choisie et de la manière dont ils symbolisent les éléments représentés. Par contre, nous leur avons exigé de nommer les éléments dessinés au lieu de proposer une légende au dessin. Ainsi, il était plus facile de comprendre et de comparer le contenu des cartes au moment du traitement.

À ce stade, l'instruction a d'abord dû être souple, car il est difficile pour certains participants de produire une réalisation graphique. Et dans un second temps, il a fallu être précis, de sorte que chaque participant réalise son dessin selon des instructions communes. L'exécution de la carte mentale a dû être enregistrée (son et vidéo), afin de contrôler l'exactitude de l'information au moment de l'analyse.

Par ailleurs, la représentation graphique des parcours effectués était difficilement intelligible par certains participants. Particulièrement, les personnes âgées et ceux dont l'instruction est limitée. Dès lors, une deuxième technique qui consiste à proposer un fond cartographique et/ou à imposer une échelle a été proposée à cette catégorie (6 sur les 28 participants).

Cette opération a duré de 10 à 15 minutes, mais il a été important d'accorder plus de 10 minutes aux enquêtés. Parce que certains préféraient se donner le temps de réfléchir avant de se lancer dans le dessin.

Ainsi, cet outil se base sur une reconstitution sur support graphique qui actionne un processus de remémoration. Dans le cas où l'enquêté rencontrait des difficultés pour exécuter la commande, des questions de relance ont permis d'orienter le participant : par quels lieux

sommes-nous passés ? Lesquels sont les plus marquants ? Pourquoi ? Selon vous, quels sont les limites du quartier ? Justifiez votre proposition, etc.

De plus un mini-entretien a été engagé après la représentation graphique dans l'objectif de compléter les informations fournies par la carte mentale. Il a été demandé aux répondants de préciser les fonctions des ambiances, d'énumérer et décrire les événements les plus marquants lors du cheminement, d'évaluer l'expérience, et enfin de confirmer les informations personnelles (âge, profession, fréquentation du site...etc.)

Cet outil permet entre autres de :

- 1- Procéder à des projections géographiques ;
- 2- Relier spatialement des éléments appartenant à la représentation mentale des individus ;
- 3- Ramener l'échelle d'un quartier à la taille d'une feuille de papier ;
- 4- Représenter de manière symbolique les éléments de la représentation mentale.

Une seconde directive est proposée, aussi importante que celle concernant le dessin. Elle consiste à demander aux répondants une segmentation argumentée du parcours effectué et à donner les caractéristiques de chaque segment.

IV.6.4 L'usage de la Photo élicitation⁴⁷ :

Comme nous l'avons énoncé précédemment, en plus de l'observation classique nous avons eu recours à un autre outil de relevé des perceptions, celui de la photo-élicitation. Dans la littérature qui traite de la théorie des ambiances cette méthode est aussi appelée observation récurrente (Amphoux, 2001,2003). Mais afin d'éviter la confusion entre cet outil et celui de l'observation classique, expérimentée aussi dans le cadre de cette étude, nous avons retenu le nom de photo élicitation pour le designer.

Au cours de l'entretien par photo élicitation (Du et Meyer, 2008 ;Riom et Hummel, 2018), nous avons proposé des photographies considérées comme susceptibles de provoquer ou

⁴⁷ Du latin elicerer qui veut dire « Tirer, faire sortir de » dans notre cas c'est l'image qui permet de faire ressortir du discours des participants

d'éveiller des réactions verbales et surtout qu'on suppose, d'après leurs récurrences dans l'expérience des parcours commentés, qu'ils ressaisissent au mieux la réalité de l'objet d'étude. Les photographies sélectionnées pour la présente étude sont au nombre de 8 (huit) photos. Leur choix s'appuie sur deux facteurs : en première intention, les lieux que représentent ces photos ont été les plus évoqués dans les discours de la majorité des participants aux parcours commentés (voir figure 47). En second ces photographies reflètent des aspects importants des résultats préliminaires issus des parcours commentés. Elles ont été accompagnées de questions pour réactiver plus de discours chez les habitants (voir annexe 1).

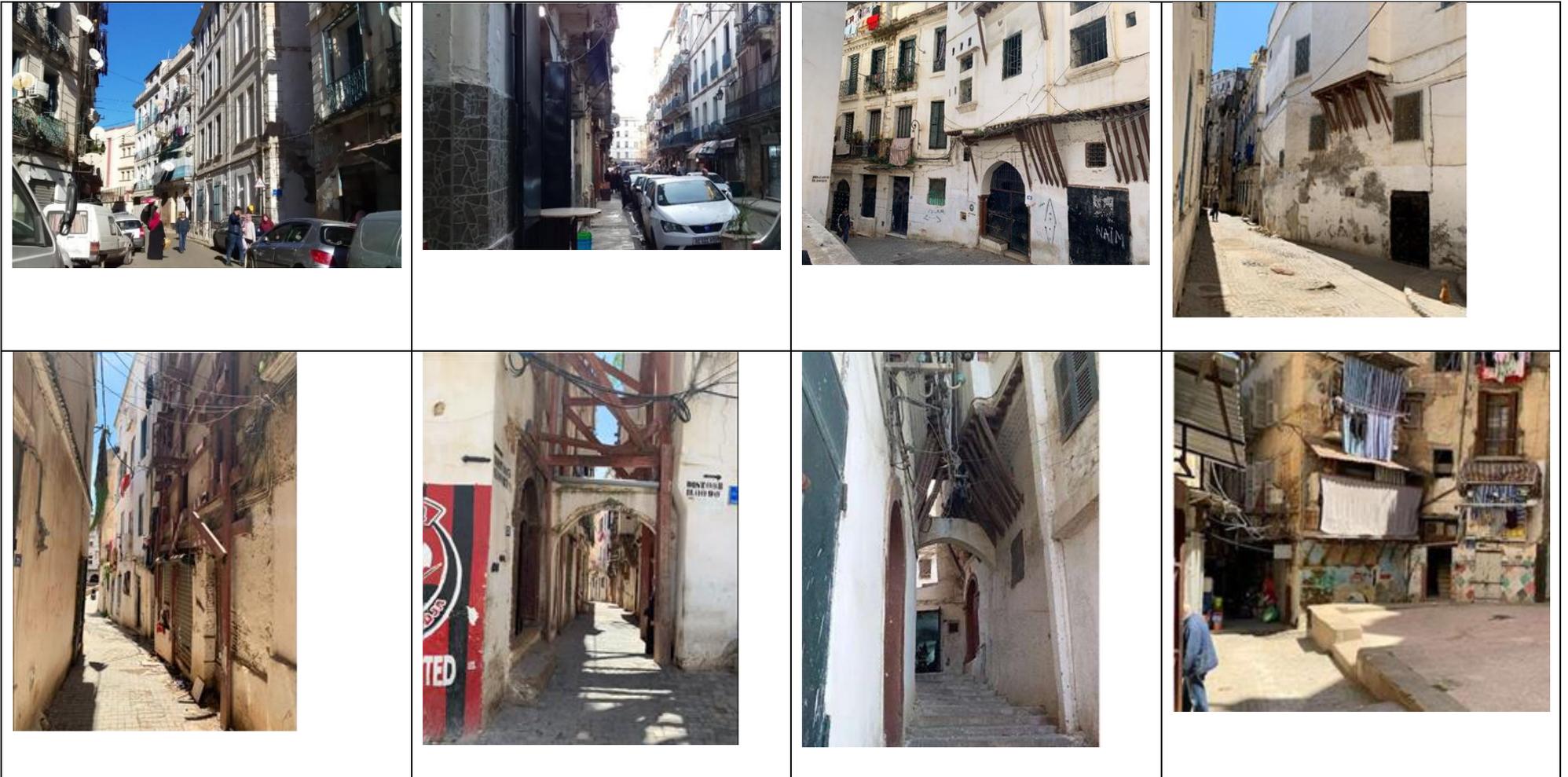


Figure 47: Quelques photographies utilisées dans la photo élicitation. Source : Photographies prises par les habitants lors des parcours commentés.

Ces mêmes photographies ont été proposées aux professionnels, accompagnées d'une grille sémantique pour en faciliter la description (figure 48).

Veillez cocher les caractères qui correspondent à la photographie :

La rue est-elle : Large Etroite

La rue est-elle : Plate Accidentée

Le tissu est-il : Dense Lâche (vides)

Le Bati et/ou la Façade sont-ils : Conservés Dégradés
 En ruine Disparu

La typologie est-elle : Traditionnelle/Ancienne Coloniale/Moderne
 Mixte

Espace est-il : Transformé Authentique

Paysage urbain est-il : Beau Laid
 Altéré (amoché)

Figure 48: Grille sémantique de la dimension spatiale proposée aux professionnels. Source : auteur.

Le protocole proposé ci-dessous a été scrupuleusement suivi lorsqu'il s'agissait d'un entretien direct. En revanche, cette procédure était difficilement réalisable lorsque nous avons recouru à des supports virtuels pour pratiquer cette méthode (voir annexe 2).

Dans les situations idéales nous avons tenté de suivre le protocole suivant (Amphoux, 2003 : 236) :

- 1- Passer succinctement en revue le sujet et les objectifs de la recherche et demander aux répondants d'éviter les opinions toutes faites réduisant les particularités du matériel proposé ;
- 2- Proposer au participant un premier visionnage du cliché photographique et l'amener à réagir immédiatement sur ses ressentis immédiats. Ensuite, suggérer une description plus détaillée des éléments qui constitue les photographies proposées. Plus tard dans la

discussion, orienter le participant vers d'éventuelles comparaisons et/ou extrapolations ;

- 3- Relancer en continu la description des participants afin d'en déclencher la récurrence, et ce, en proposant d'autres visionnages des photos, et en exposant les hypothèses de la recherche. Et en dernier recours exposer les commentaires des autres participants pour enclencher une prise de position ;
- 4- En dernière intention, demander aux répondants d'effectuer des choix d'adjectifs qui caractérisent chaque photographie, ces adjectifs sont issus de l'analyse du contenu des discours issus des parcours commentés (voir figure 48).

IV.7 Echantillonnage

Dans le cadre des parcours commentés, l'échantillon n'est pas représentatif d'un point de vue statistique ; c'est plutôt un « *échantillon expressif* » (Moser et Weiss, 2003 :235), au sens où c'est la profondeur et la richesse des informations qui sont convoitées. Ceci est justifié par la nature qualitative de notre étude, dont l'objectif est donc une connaissance approfondie du périmètre d'étude « *It is thus important to understand the differences between the logic of purposively selecting a small number of sources for intense analysis in qualitative research* » (Benaquisto et Given, 2008 :799)

Ainsi, la clôture de l'échantillon a répondu aux deux critères appliqués aux études qualitatives, en l'occurrence, la saturation et la diversification. À propos du critère de saturation il est d'ordre empirique « de connaissance », il se rapporte à l'ensemble du corpus issu des différents outils investis : entretiens semi-directifs, parcours commentés, photo-élicitation et cartes mentales. Il est d'ordre empirique et donc « de connaissance ». Opérée sur deux échelles, la saturation est : i) générale en matière de catégories de thèmes abordés, et ii) « située » portant sur la variété des thèmes abordés envers un même lieu (Pires, 1997). Quant au critère de diversification de l'échantillon, l'unique constante que nous devons assurer chez tous les habitants participants est l'ancienneté résidentielle (Authier, 2007 : 154) qui assure l'appropriation des lieux (Benages-Albert et al., 2015).

De plus, pour la méthode des parcours commentés, l'intérêt s'est porté principalement sur les perceptions partagées « *c'est la redondance et la récurrence des commentaires de même*

nature, provenant d'observateurs différents, qui attestent d'une certaine communauté de perception » (Thibaud, 2003 : 126). Dès lors il n'a pas été question d'exposer les divergences de perceptions qui peuvent être influencées par la diversité des statuts socioprofessionnels des répondants.

Comme déjà explicité, le nombre de fois qu'un lieu a été parcouru a été tributaire de l'expressivité et de la saturation des informations qu'il engendre. On peut toutefois considérer que le nombre varie pour chaque lieu entre vingt parcours, seuil de validité de l'information au-dessous duquel les redondances peuvent ne pas être suffisantes pour garantir une validité des informations et de vingt-huit parcours, seuil de saturation au-dessus duquel le taux élevé de redondance perceptive est en général tel qu'il devient inutile de poursuivre l'expérience des parcours commentés.

Ainsi, l'expérience des parcours commentés menée à la Casbah s'est étalée sur une période d'un an et demi. Elle a donné lieu à 89 parcours commentés effectués par 28 habitants. Chacun réalisant entre 3 et 4 parcours afin de couvrir l'ensemble du périmètre d'étude. Sur les huit (08) derniers parcours aucune information nouvelle n'a émergé, ce qui nous a emmenés à clôturer l'enquête.

Cet échantillon semble approprié si on se réfère à la littérature qui expérimente la méthode des parcours commentés dans un contexte urbain. Ces expériences (voir tableau 8) proposent des échantillons qui varient de 4 à 32 participants. (Meissonnier et Dejoux, 2016 ; Benages-Albert et al., 2015; Bouaifel & Madani, 2021 ;Hassan et Elkhateeb, 2021).

C'est aussi le cas de l'étude menée par Thibaud et Chelkoff, celle qui a motivé la mise en place de la méthode des parcours commentés : « *Par ailleurs, l'étude de 71 parcours (9 personnes différentes réalisant chacune 8 parcours : 4 aux Halles et 4 au Louvre) nous a permis de relever les occurrences « thermo-aérauliques » apparaissant dans leurs descriptions* » (Chelkoff et al, 1997 : 92).

Auteurs	Nbre de participants	L'objet de la recherche
Chelkoff et al, 1997	9 participants	Relevé des occurrences « thermo-aérauliques » dans la description des participants
Meissonnier et Dejoux, 2016	4 participants	Déplacement des personnes à mobilité réduite.
Benages et al, 2016	7 participants	Analyse du processus d'appropriation
Bouaifel et Madani, 2021	22 participants	Le rapport sensible au patrimoine.
Hassan et Elkhateeb, 2021	32 participants	Identification de la relation trilatérale entre la marchabilité, la perception temporelle et les ambiances urbaines

Tableau 8:synthèse de l'échantillonnage des études utilisant la méthode des parcours commentés. Source : auteur.

Lors de la préenquête, on a pu constater l'existence de deux couches de population du fragment retenu, 35% des habitants appartiennent à la couche moyenne : Artisans, fonctionnaires, enseignants...etc, et 65% des habitants appartiennent à la couche démunie : Chômeurs, retraités, gardiens...etc.

Lors de la sélection nous avons tenté d'équilibrer entre ces deux groupes socioprofessionnels. Quant aux autres variables elles ont été très diversifiées, pour le sexe 15 hommes et 13 femmes avec des âges qui varient entre 40 et 70 ans. La seule variable figée dans cette étude a été l'ancienneté résidentielle, un paramètre qui nous a assuré une appropriation optimale des lieux (Benages-Albert et al, 2015) , L'influence de l'ancienneté résidentielle et de l'âge (position dans le cycle de vie) est synthétisé dans le tableau ci-dessous (tableau 9).

Habitants		Stade d'âge			Ancienneté résidentielle (+30)		Statut Socioprofessionnel	
Hommes	Femmes	40- 50	55- 65	65- 80	Les ancrés Natifs et toujours résidents	Les contemporains Natifs ayant quitté la Casbah	Couche Moyenne	Couche Démunie
15	13	9	9	10	23	5	12	16

Tableau 9: Caractéristiques des habitants interrogés (sexe, âge, statut socioprofessionnel et ancienneté résidentielle), Source : auteur.

Quant à l'outil de la photo-élicitation, il a été utilisé à deux reprises, la première fois auprès d'un second groupe d'habitants de la Casbah, approché au moyen de (03) groupes de discussion virtuels⁴⁸, sur lesquels nous avons posté les photos sélectionnées et qui ont fait l'objet de commentaires de la part de 375 membres, et ont cumulé au total 512 commentaires.

Une seconde fois auprès des professionnels⁴⁹, auprès desquels les mêmes photos leur ont été soumises pour une description sous deux formes : question ouverte « *veuillez décrire cette photo* », ou encore sous forme de grille sémantique pour faciliter ou parfois préciser la réponse pour ceux qui trouvaient des difficultés à s'exprimer (voir figure 48).

L'enquête menée auprès des professionnels a rassemblé un échantillon de 70 participants, répartis entre trois catégories distinctes. La première catégorie, qui comprend 15 professionnels, est constituée de gestionnaires intervenant directement sur la Casbah (ANSS, OGEBC, direction du patrimoine...etc.) et regroupe des professionnels de différentes disciplines : architectes, archéologues, ingénieurs, etc.

La deuxième catégorie, quant à elle, est composée de 25 chercheurs-acteurs, principalement des architectes qualifiés des monuments historiques. Leur expertise spécifique en matière de restauration et de préservation des monuments historiques leur permet de répondre aux questions liées à la Casbah avec une grande précision.

⁴⁸ Principalement des groupes facebook : « Ness Dzair Lakdima Nostalgie », « ouled soustara », « OULED EL BAHDJA... »

⁴⁹ Gestionnaire du patrimoine, architectes qualifiés, chercheurs en patrimoine...etc

Enfin, la dernière catégorie comprend 30 chercheurs spécialisés dans le domaine du patrimoine. Bien que ne travaillant pas nécessairement sur la Casbah, ils disposent de connaissances et de compétences qui les rendent aptes à répondre à l'enquête. Leur participation permet d'élargir la perspective et d'avoir une vision plus complète de la place de la Casbah dans le patrimoine national et international.

Dans l'ensemble, cet échantillon de professionnels permet de prendre en compte les points de vue et les compétences des différents acteurs et intervenants impliqués dans la préservation et la valorisation de la Casbah en tant que site patrimonial.

Pour chacun des groupes de participants (habitants et professionnels). La méthode de photo-élicitation a joué le rôle d'un embrayeur de communication très performant, elle a permis d'atteindre des objectifs différents selon la catégorie à laquelle elle a été adressée. Lorsqu'elle a été adressée aux habitants cette méthode nous a permis de confirmer les résultats préliminaires obtenus lors de l'expérience des parcours commentés. Lorsqu'on l'a proposée aux professionnels elle nous a permis de confronter les représentations des habitants à celles des professionnels.

IV.8 Procédure analytique

IV.8.1 Extraction de sens du corpus textuel :

Après la transcription minutieuse (Mondada, 1999) des parcours commentés et des textes littéraux issus de la photo élicitation, une masse d'informations très importante est produite, sous la forme de verbatim situé. Les extraits littéraux ont subi deux niveaux de codage, le premier étant lexical, le second thématique.

IV.8.1.1 Le dépouillement lexical

Dans un premier temps il a été question de soumettre ces données textuelles à une analyse de contenu focalisée sur les fonctions psychologiques perception/langage (Dumaurier, 1992). Cette analyse a permis de dégager les sujets récurrents. Ce travail a été assisté par un logiciel d'analyse texto-métrique du corpus, en l'occurrence Tropes V8.5 (Français). Cet outil d'analyse lexicale a facilité le relevé systématique des thématiques récurrentes évoquées par

les enquêtés, ainsi que la détection des corrélations qui existent entre les thèmes relevés. Ce premier niveau d'analyse nous a permis de classer les thématiques récurrentes au sein des dimensions des ambiances patrimoniales.

Tropes fournit un univers basé sur des occurrences à haute fréquence, fait à travers l'attribution à chaque proposition d'un score calculé en fonction de son poids relatif, son ordre d'arrivée et son rôle argumentatif. Les propositions sont ensuite filtrées en fonction de leur score, et ne sont retenues que celles dont la fréquence d'occurrence est significative (Manuel de référence logiciel Tropes V8 :11)⁵⁰. C'est ainsi que les discours des participants ont été regroupés ou scindés selon des univers de référence, ce qui nous a fourni les caractères principaux du discours.

Par la suite on a procédé à un regroupement sémantique des désignations connexes (Khattab, 2019), qui nous a permis de dégager les caractères principaux du périmètre d'étude.

Néanmoins, l'analyse lexicale demeure peu révélatrice en matière de détection des rapports appropriatifs envers le lieu. La difficulté réside dans le fait que la subjectivité ne relève pas seulement du lexique, mais d'autres niveaux de description dont l'organisation temporelle du récit, structure argumentative (Mondada, 1999) qui ont donc nécessité le recours à un niveau supérieur d'analyse.

IV.8.1.2 Le dépouillement thématique

Respectivement, les discours des habitants et des professionnels, ont été soumis à une analyse thématique par codage. Les catégories retenues sont celles considérées les plus récurrentes et les plus partagées par les participants.

Pour répondre au premier champ d'investigation de cette étude, qui se rapporte à la caractérisation des ambiances de la Casbah d'Alger, nous avons regroupé les caractères récurrents au sein de catégories que nous avons à leurs tours classées au sein des dimensions des ambiances. Les résultats sont présentés dans les chapitres qui présentent les données de l'étude sous forme de tableaux qui classent chaque caractère récurrent selon son appartenance à une des dimensions des ambiances patrimoniales. Chaque caractère est accompagné d'une

⁵⁰ Disponible sur le lien <https://www.tropes.fr/ManuelDeTropesV840.pdf> consulté le 10/05/2020

petite description et parfois étayée par des extraits littéraires. De plus, la présentation des résultats issus de l'analyse thématique s'est faite d'une manière contextualisée selon la localisation de l'énonciation du discours, ou celle des observations et des lieux ayant fait l'objet d'analyse par la photo élicitation.

Il faut rappeler que les dimensions de l'ambiance patrimoniale sont considérées dans une approche holistique et que la séparation entre les dimensions a été imposée juste pour des raisons strictement pratiques.

Afin de répondre au deuxième volet de cette problématique, qui s'interroge sur le rapport appropriatif qu'entretiennent les habitants avec les ambiances qui façonnent leur lieu de vie, nous nous sommes appuyés sur une analyse de contenu suscitant plutôt les interprétations des rapports appropriatifs envers le lieu dans les propos des interlocuteurs : un traitement par analyse catégorielle qui se base sur les fonctions psychologiques perception-représentation (Dumaurier, 1992). Ainsi, ce codage thématique fait appel au concept d'appropriation identifié dans la revue de littérature sous-jacente à cette recherche et décelant la nature de l'interaction de l'habitant avec les lieux parcourus, qu'elle soit idéale ou matérielle, en donnant une précision sur son occurrence d'apparition par le biais du comptage des codes.

→ Codage thématique par le concept d'appropriation :

I. APPROPRIATION IDEELLE

A. Appropriation Cognitive

1. Appropriation Symbolique

- | | |
|--------------------|---|
| a) APP-SYM-CULTU | Appropriation Idéelle Cognitive symbolique culturelle |
| b) APP-SYM-CLTR | Appropriation Idéelle Cognitive symbolique culturelle |
| c) APP-SYM-MEM | Appropriation Idéelle Cognitive symbolique mémoire historique |
| 2. APP-COG-FAM | Appropriation Idéelle Cognitive familiarité |
| 3. APP-COG-APR | Appropriation Idéelle cognitive apprentissage |
| 4. APP-COG-ATT-SEN | Appropriation Idéelle cognitive attribution de sens |

B. Appropriation Affective

1. Appropriation Attachement

- | | |
|---------------------|--|
| a) APP-AFF-ATT-SNT: | Appropriation Affective -Attachement Sentiment |
|---------------------|--|

- b) APP-AFF-ATT-VAL: Appropriation Affective -Attachement Valeur accordée
- c) APP-AFF-ATT-RIS Appropriation Affective -Attachement Prise de risque pour sauvegarder

2. Appropriation Appartenance

a) Appropriation Affective Appartenance Identité

- (1) APP-AFF- IDE- SGN -CUL Appropriation Affective Appartenance Identité Signes culturels
- (2) APP-AFF- IDE- ELE-URB-HIS Appropriation Affective Appartenance Identité Eléments Urbains Historique
- (3) APP-AFF- IDE-SYM-URB Appropriation Affective Appartenance Identité Symbole Urbain

b) Appropriation Affective Appartenance Satisfaction

- (1) APP-AFF- SAT- ACC Appropriation Appartenance Satisfaction Facilité d'Accès
- (2) APP-AFF-SAT-MOB-URB Appropriation Appartenance Satisfaction Mobilier urbain
- (3) APP- AFF-SAT- VER Appropriation Appartenance Satisfaction Espace Vert

c) Appropriation Affective Appartenance Sécurité

- (1) APP-AFF- SEC-SEP-SPH Appropriation Appartenance Sécurité Séparation des sphères
- (2) APP-AFF-SEC- LIS Appropriation Appartenance Sécurité Lisibilité

d) Appropriation Affective Appartenance Propriété

- (1) APP-AFF- PRO-FAM Appropriation Affective Appartenance Propriété Familiarité Résidentielle
- (2) APP- AFF-APP- PRO-LON Appropriation Affective Appartenance Propriété Long Terme

II. APPROPRIATION MATERIELLE

1. MAT-ACT-QUO : Appropriation Actions Quotidiennes
2. MAT-ACT-CIB : Appropriation Actions Ciblées vers un lieu
3. MAT-ACT-PRO Appropriation Actions Projets Avenir

Enfin, un codage spatial des thématiques récurrentes s'est fait par le biais du repérage des propos des habitants interviewés sur la cartographie, permettant ainsi, de caractériser la relation spécifique des habitants au lieu, support du discours. (Evans & Jones, 2011).

IV.8.2 Extraction de sens des comportements : temporalité et discours produit

Comme indiqué auparavant dans notre suivi des parcours, nous avons également examiné les comportements des habitants durant les parcours, tels que leurs formulations, leurs moments de pause et d'hésitation, etc. Cela signifie que l'analyse de la façon dont les acteurs s'expriment est aussi importante que ce qu'ils disent (Mondada, 1999 :93).

Ainsi, l'attitude appropriée envers le lieu a été démontrée par l'analyse des comportements en matière de temps consacré (Hassan & Elkhateeb, 2021) et de discours utilisé pour la description. Cela a été accompli en identifiant des indicateurs temporels et discursifs, représentés par : i) la durée moyenne d'un parcours sur une distance de 10 mètres (distance moyenne pour qu'un participant s'arrête), et ii) la moyenne du nombre de mots utilisés pour décrire la même distance.

Ceci nous a permis de mettre en place une grille d'évaluation de l'appropriation, fondée sur deux niveaux d'indicateurs : i) qualitatifs basés sur le codage thématique du contenu des discours, et ii) quantitatifs basés sur les caractéristiques temporo-discursifs des parcours.

IV.8.3 Extraction de sens du corpus graphique :

La représentation graphique est en quelque sorte un langage commun à l'enquête et à l'enquêteur. (Weiss et Moser, 2003).

Tout d'abord, le traitement des cartes mentales s'est fait graphiquement, sur un support de carte vierge (voir annexe 3). Nous y avons rapporté le comptage des éléments récurrents, ainsi l'élément qui a la plus forte note est considéré comme le point de référence des autres éléments moins saillants.

Par la même, la récurrence des frontières dessinées par les participants nous ont permis de fixer les limites physiques et psychologiques du périmètre d'étude. De plus, le croisement des segmentations attribuées par les participants aux parcours empruntés nous a orientés dans la proposition d'un découpage du périmètre d'étude en fragments ambialement reconnaissables, ce qui a contribué à faciliter la contextualisation des résultats de l'ensemble des données recueillies.

Ensuite, nous avons procédé au relevé systématique des distorsions spatiales produites dans les cartes mentales produites par les participants et ce en comparaison avec la configuration réelle des lieux. Ainsi une distorsion partagée peut exprimer une représentation partagée, qui émane d'une dimension ou de l'interaction de plusieurs dimensions des ambiances patrimoniales. Cette opération a contribué dans la définition des différents types de structures spatiales et de leur mise en relation avec des profils comportementaux, des modalités d'appropriation aux lieux et des identités spatiales spécifiques.

Par ailleurs, en plus des éléments symboliques et de la délimitation, d'autres informations peuvent être fournies par l'analyse des cartes mentales, dont :

- Le degré de familiarité dans le temps avec les lieux ;
- Et le mode d'appropriation des lieux notamment d'un point de vue comportemental.

IV.9 Retours théorico méthodologiques des investigations : Champs de pertinence des outils employés :

Nous avons constaté que chaque outil employé était plus pertinent dans un champ spécifique. Pour rappel il a été question de renseigner les quatre dimensions des ambiances patrimoniales, en l'occurrence la dimension spatiale, sociale, sensorielle et symbolique, ainsi que le rapport appropriatif des habitants à l'égard du patrimoine.

Pour une meilleure compréhension de ces résultats méthodologiques, il conviendrait de reprendre connaissance des différents registres ciblés dans cette investigation, et ce, en consultant le modèle conceptuel établi à la suite de la partie I du manuscrit, tel que présenté dans la Figure 3.

IV.9.1 L'apport de L'observation :

L'observation est considérée dans cette étude comme l'outil de référence pour la caractérisation de la dimension sociale, car elle permet d'obtenir des informations non biaisées en termes de données comportementales : activités dominantes, regroupement, savoir-faire...etc. Ce qui la rend très pertinente au sujet de l'identification de manifestations sociales de l'appropriation. Par ailleurs, nous avons tenté de mobiliser cet outil pour relever les manifestations externes d'émotions ou de sentiments de la part des individus, car ces expressions présentent des indices sur le degré d'attachement et d'appartenance au lieu, mais

cela reste tributaire de l'extériorisation des émotions par les habitants, une manifestation très rare dans notre contexte.

L'autre limite soulevée par l'utilisation de cet outil est la subjectivité de l'observation puisqu'elle commence par le choix des moments d'observation qui dépend presque exclusivement du chercheur. En outre, l'enquêteur peut être considéré par les habitants/usagers comme un intrus dans le lieu. Il doit donc prendre garde à ne pas gêner ou empêcher certains usages par le seul fait de sa présence.

Par ailleurs, la caractérisation de la dimension spatiale par le biais de l'observation exprime uniquement notre point de vue, et ce avec très peu de distorsion. Ceci a été confirmé par la soumission de l'observation à d'autres chercheurs⁵¹. L'observation s'est penchée principalement sur les dispositifs physiques générateurs d'ambiance. Les critères descriptifs en sont essentiellement d'ordre topographique (relations spatiales), environnementaux (orientation, exposition), constructif (matières), géométrique (volume, surface).

IV.9.2 L'apport de la méthode des parcours commenté :

La présente étude confirme l'efficacité des parcours commentés à recueillir les données sensorielles et à les associer séquentiellement aux espaces. (Moser et Weiss, 2003 : 61). Ainsi, le caractère contextuel et dynamique de cette méthode semble réactiver des émotions qui sont difficilement extractibles avec les méthodes de recherche classiques. Ce constat découle de la comparaison du corpus discursif produit par l'enquête préliminaire avec celui généré par les parcours commentés. Ainsi ces derniers ont donné lieu à une réactivité sensorielle plus riche et plus variée que celle générée par l'investigation classique.

Concernant la perception de la dimension sociale, les parcours commentés ont permis de relever les grandes catégories perçues par les habitants. Ce qui a donné lieu à leur classification selon leur ordre d'importance qui découle par leur niveau de récurrence dans les discours produits par les parcours commentés : les rituels, les regroupements, la production et la vente, ainsi que l'activité éducative.

⁵¹ Des collègues chercheurs se sont portés volontaires pour effectuer une deuxième phase d'observation.

Par ailleurs, l'encodage du corpus discursif, engendré par les parcours commentés, sur la base du concept d'appropriation nous a permis de caractériser le rapport appropriatif qu'entretiennent les habitants avec l'ambiance en général ainsi qu'avec chacune de ses dimensions. En effet, la rencontre de dispositifs physiques et d'évènements réactive chez l'habitant un discours spontané dénué de biais, car comme l'ont expérimenté Audas et Martouzet (2009) : Le parcours commenté encourage la personne à agir en fonction de ce qu'elle dit, plutôt qu'à dire ce qu'elle fait, ce qui réduit les biais dans les résultats obtenus.

De là nous pouvons affirmer que c'est l'outil de prédilection pour relever le rapport appropriatif. Surtout lorsque le parcours est laissé au libre choix de l'habitant : c'est précisément ce tracé, la durée, la manière de le parcourir et le discours qui ont permis d'accéder au rapport au patrimoine.

Enfin, en comparant les discours des habitants recueillis lors des parcours commentés aux informations relevées lors de l'observation, nous avons constaté que la perception des habitants était différente de celle de l'équipe de chercheurs. Cette divergence est selon nos hypothèses de recherche due au rapport sensible au patrimoine. Ainsi, il existe une dualité entre la perception objective de l'expert (obtenue par l'observation) et celle subjective de l'habitant « expert de son lieu de vie », qui s'exprime par des distorsions de la perception. Ces dernières sont certainement porteuses de sens et méritent des investigations afin de relever les caractéristiques spécifiques du lieu qui modèlent la représentation.

IV.9.3 L'apport des Cartes mentales :

Concernant les cartes mentales, Les résultats obtenus de leurs dépouillements sont en premier lieu de l'ordre de la structure spatiale, car elles ont contribué à valider la délimitation préliminaire, qui a été proposée sur la base des caractéristiques typo-morphologiques. De plus, leur superposition a engendré le découpage du périmètre d'étude en fragments « *ambientalement différenciés* » (Saïd, 2010). Chaque fragment possédant des caractéristiques intrinsèques communes. En outre, grâce à ce même outil on a mis en évidence des distorsions spatiales de la représentation, par la comparaison d'une carte géographique à celles cognitives dessinées par les habitants. Ces distorsions ont été interprétées par les autres dimensions des ambiances.

Enfin, le dépouillement des cartes mentales, a réussi à mettre en exergue une autre catégorie d'information, en l'occurrence, les repères spatio-symboliques considérés comme une manifestation de l'interaction des habitants avec les lieux qu'ils côtoient, dont la représentation sur papier est considérée souvent comme l'indice d'une forte appropriation.

Par la suite, le parcours se prolonge d'un entretien semi-directif qui permet de remémorer ce qui vient d'être vécu. On fait alors appel au travail de la mémoire courte pour ressaisir et compléter le propos initial.

Nous pouvons constater que la carte mentale employée dans une optique de déceler le rapport qu'entretiennent les habitants avec un lieu de vie ancien, et de répondre aux représentations des habitants nécessite d'être renforcée par d'autres outils sur la perception et d'évaluation et ce en raison de sa non-pertinence à relever les dimensions sociale et sensorielle, deux dimensions qui semblent prioritaires dans les discours des habitants.

IV.9.4 L'apport de la photo élicitation

La photo élicitation permet de passer des faits, sous forme de photographies, aux interprétations. Quatre niveaux ont émergé des commentaires des photos : la description, l'association, l'interprétation et l'appréciation. Cette technique de photo élicitation est venue préciser les premiers résultats relatifs à la dimension spatiale. Ainsi, soumettre des photographies prises par les participants aux parcours commentés à un nouveau groupe d'habitants a permis de confirmer le rapport spatio-temporel de l'ensemble des participants envers la Casbah.

Il semble que la technique de la photo élicitation peut biaiser les représentations sociales, et ce en raison du choix de la photo : de l'angle de vue, du cadrage ou encore de la présence ou non d'animation sociale. Dans notre cas les photos peuplées d'utilisateurs semblent réactiver plus de discours que celles inanimées, et dans notre contexte il nous a été très difficile d'obtenir des photos animées du fait du refus des passants à être pris en photo.

Le recours à l'outil de la photo élicitation, a particulièrement été pertinent pour identifier l'appropriation du lieu, et ce en relevant les dispositifs physiques qui la rehaussent ou au contraire la font baisser.

IV.10 Conclusion du chapitre IV

L'objectif premier du présent chapitre était d'exposer le protocole méthodologique qui a permis de mettre en évidence la relation sensible entre les habitants de la Casbah et les ambiances qui les entourent. La particularité du site de par sa profondeur historique et sa richesse sociale et symbolique a rendu obsolète le recours aux méthodes classiques d'investigation. Cela nous a amené à faire appel à des méthodes novatrices de l'investigation des ambiances patrimoniales centrées sur l'habitant. Ce protocole s'adressait également aux professionnels pour mettre en évidence les divergences de perception entre ces derniers et les habitants.

L'intérêt de mettre en place une démarche à la croisée des méthodes apparaît dans la capacité de chacune d'entre elles à relever une catégorie spécifique d'information, combiner plusieurs outils d'investigation permettant d'une part une meilleure validité des données et d'autre part une vision holistique et non fragmentaire de l'objet de l'étude qui est dans notre cas un fragment vivant du tissu de la Casbah.

Un autre enjeu, cette fois pratique de la construction de cette démarche est de proposer une assise de départ à l'implémentation d'un protocole de diagnostic, qui s'intégrerait dans les phases préalables à l'élaboration d'un plan de sauvegarde. En effet, ce diagnostic devrait se baser sur l'expérience sensible des habitants de la pratique de l'espace au quotidien et sur le relevé des rapports appropriatifs que les individus entretiennent avec les lieux. Cette nouvelle approche permettrait de dégager des pistes d'intervention sur la base de représentations partagées des habitants, qui présenteront certainement des différences avec celles préconisées par les experts en gestion urbaine. Déceler cette divergence dans les représentations a été l'un des enjeux de l'étude, car ce qui constitue une priorité pour les experts ne l'est pas forcément pour les habitants. Une telle approche du patrimoine donnerait lieu à un discours négocié entre les participants et les professionnels par le croisement des représentations.

Retours méthodologiques :

Dans ce sens, le travail de terrain s'est avéré propice à l'expérimentation de plusieurs outils d'investigation du lieu, empruntés aux sphères de la sociologie urbaine, de la géographie

humaine et de la psychologie environnementale. Tous ces outils combinés afin de mettre en place une démarche qui d'une part poserait un diagnostic holistique pour appréhender le patrimoine dans ses deux dimensions matérielle et immatérielle, et permettrait d'autre part de recentrer les pratiques de préservation du patrimoine autour de l'habitant en intégrant sa perception dès les premiers niveaux d'analyse et de réflexion.

Nous avons découvert, lors du traitement du matériel obtenu, que c'est le recoupement des données obtenues par les différents outils qui a permis de couvrir l'intégralité de la problématique de recherche. Cela tient au fait qu'aucun outil à lui seul ne permet d'arriver à un résultat complet en ce qui concerne la caractérisation des ambiances et l'évaluation de leur appropriation. Il a été constaté que certaines corrélations entre une méthode d'enquête et un type de données recueillies sont plus prononcées. De ce fait, chaque outil ouvre accès à une catégorie de données et présente une pertinence dans un champ distinct (voir tableau 12).

Dans ce qui va suivre nous présenterons succinctement le champ de pertinence de l'application de chaque outil :

- **L'observation :**

L'observation est considérée dans cette étude comme l'outil de référence pour la caractérisation de la dimension sociale, car, elle permet d'obtenir des informations non biaisées en termes de données comportementales : activités dominantes, regroupement, savoir-faire, etc. Ceci la rend très pertinente au sujet de l'identification de manifestations matérielles de l'appropriation. Par ailleurs, nous avons tenté de mobiliser cet outil pour relever les manifestations externes d'émotion ou de sentiment de la part des individus, car ces expressions présentent des indices sur le degré d'attachement et d'appartenance au lieu, mais cela reste tributaire de l'extériorisation des émotions par les habitants, une manifestation très rare dans notre contexte.

L'autre limite, soulevée par l'utilisation de cet outil, est la subjectivité de l'observation puisqu'elle commence par le choix des moments d'observation qui dépend presque exclusivement du chercheur. En outre, l'enquêteur peut être considéré par les habitants/usagers comme un intrus dans le lieu. Il doit donc prendre garde à ne pas gêner ou empêcher certains usages par le seul fait de sa présence.

- **Les cartes mentales :**

Les résultats obtenus du dépouillement des cartes mentales dessinées à chaud sont principalement de l'ordre de la dimension spatiale, ils nous ont été d'une grande aide pour valider la délimitation préliminaire. De plus, ils nous ont donné la possibilité de procéder à la fragmentation du périmètre d'étude en unités ambialement reconnaissables, chaque fragment possédant des caractéristiques intrinsèques communes, ce qui a considérablement facilité la présentation ainsi que l'interprétation des résultats.

Enfin, le dépouillement des cartes mentales, a contribué à mettre en exergue une autre catégorie d'information, en l'occurrence, les repères spatio-symboliques considérés comme une manifestation de l'interaction des habitants avec les lieux qu'il côtoient, dont la représentation sur papier est considérée souvent comme l'indice d'une forte appropriation.

- **Les parcours commentés :**

Quant aux parcours commentés, nous pouvons affirmer que c'est l'outil de prédilection à l'extraction du rapport des habitants à un lieu ancien. Une description morpho dynamique et en situation, a fait émerger une richesse d'information se rapportant aux quatre dimensions des ambiances patrimoniales, en l'occurrence la dimension spatiale, sociale, sensorielle et symbolique. D'autre part, l'encodage du corpus discursif sur la base du concept d'appropriation nous a donné la possibilité de caractériser le rapport appropriatif qu'entretiennent les habitants avec l'ambiance en général ainsi qu'avec chacune de ses dimensions. En effet, la rencontre de dispositifs physiques et d'évènements, réactive chez l'habitant un discours spontané dénué de biais, car comme l'ont expérimenté Audas et Martouzet (2009), le parcours commenté invite l'individu à faire ce qu'il dit et non plus à dire ce qu'il fait, ce qui suppose moins de biais dans le résultat.

- **La photo élicitation :**

Un autre moyen d'obtenir des éléments de réponses quant aux significations accordées aux lieux est l'emploi de la photo-élicitation au niveau des groupes de discussion virtuel (voir annexe 1). Dans notre contexte, la photo élicitation s'est révélée un outil pertinent et efficace pour faire manifester une forme d'expertise habitante ayant éclairé notre questionnement

scientifique sur le rapport singulier des habitants aux ambiances patrimoniales qui caractérisent leurs lieux de vie.

Cette méthode a particulièrement été pertinente pour identifier l'appropriation du lieu, ainsi que de relever les dispositifs physiques qui la rehausse ou au contraire la font baisser. Néanmoins nous avons constaté que contrairement à la méthode des parcours commentés qui ont engendré des discours qui alimentent les différentes dimensions des ambiances, dans le cas de la photo élicitation c'est principalement la dimension spatiale qui se trouve renseignée. Les apports de cette méthode quant à la dimension sociale dépendaient du choix de la photo.

Méthode	Champ de pertinence				
	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique	Rapport appropriatif
Parcours commentés	++	++	++	++	++
Carte mentale	++			++	+
Observation classique	+	++		+	+
Photo élicitation	++		+	+	++
Entretien semi-directif		+		++	+

Tableau 10: Synthèse du champ de pertinence des méthodes et des outils de l'investigation. Source : Auteur.

Au final, nous sommes arrivés à la constatation que ce sont les parcours commentés qui constituent le pivot de la démarche et le mode d'approche principal du terrain. Cependant, la réduction de la méthode à une technique d'enquête unique peut aller jusqu'à remettre en cause le sens même de la démarche. Qui se base dans notre cas sur le croisement de plusieurs outils d'investigation permettant ainsi une vision holistique qui dépasse les valeurs spatiales, esthétiques et formelles vers des valeurs sociales sensorielles et symboliques qui affectent le rapport au patrimoine.

En effet, dans le prochain chapitre, cette nouvelle tendance à appréhender le patrimoine dans sa globalité constituera notre référence pour analyser le contexte de gestion du patrimoine de la Casbah d'Alger. Pour cela, nous nous appuierons sur une recherche documentaire approfondie et sur l'analyse des politiques et pratiques mises en place pour la gestion de ce patrimoine exceptionnel. Nous comparerons ces données avec les bonnes pratiques et les recommandations internationales pour une gestion du patrimoine dans ses dimensions matérielle et immatérielle.

**V Chapitre V : Investigation de la prise en charge de la
valeur patrimoniale immatérielle au sein du PPSMVSS et
de sa mise en application par les professionnels**

V.1 Introduction du chapitre V

Ce chapitre s'attache tout d'abord à dresser un diagnostic des enjeux actuels de la réhabilitation de la Casbah, puis à évaluer dans un second temps la prise en compte de la dimension immatérielle dans la mise en œuvre de l'instrument de gestion du patrimoine en vigueur (PPSMVSS), ainsi que dans la perception des professionnels en charge de la gestion du patrimoine. L'interprétation des données présentées reposera sur l'évolution de la notion de patrimoine immatériel, que nous avons largement abordée dans le chapitre I.

Ainsi, nous avons retenu les conditions incontournables à la réussite des opérations d'intervention sur le patrimoine immatériel qui sont, d'une part l'appréhension du patrimoine sans clivage entre ses dimensions matérielle et immatérielle, et d'autre part l'implication de l'utilisateur dans le processus de reconnaissance du patrimoine. C'est sur ces deux règles énoncées par les dernières conventions internationales (UNESCO, 2003 ; ICOMOS, 2008 ; UNESCO, 2011), que sera basée notre analyse des informations issues de l'investigation du terrain de l'application du PPSMVSS.

L'objectif principal de ce chapitre est de mesurer l'écart entre les instruments de gestion algériens et leurs applications avec ce qui est en vigueur à l'échelle internationale.

Avant d'aborder la prise en charge de la valeur patrimoniale immatérielle au sein du PPSMVSS de la Casbah et de sa mise en application par les professionnels, il est nécessaire de présenter le contexte d'investigation dans lequel cette étude s'inscrit. De plus, il convient de dresser un bref historique de la patrimonialisation qui a entouré ce contexte.

V.2 Présentation du contexte d'investigation : Casbah d'Alger

V.2.1 A l'échelle internationale : un patrimoine reconnu

L'inscription de la Casbah d'Alger sur la liste du patrimoine mondial s'est effectuée en 1992. On lui a ainsi attribué une valeur universelle d'exception : « *La Casbah d'Alger apparaît comme un exemple significatif de ville historique magrébine qui eut une grande influence sur l'urbanisme dans la partie occidentale de la Méditerranée et en Afrique sub-saharienne* »⁵²

De plus, ce tissu habité est reconnu pour sa forte stratification historique « *Dans cet ensemble vivant où résident près de 50.000 personnes, se conservent encore de très intéressantes habitations traditionnelles, Palais, Hammams, Mosquées et divers Souks, dont la forme urbaine représente le témoignage d'une stratification de plusieurs tendances dans un système complexe et original qui s'est adapté, avec une remarquable souplesse, à un site fortement accidenté* »⁵³

De là on note, qu'outre sa valeur matérielle indiscutable, la Casbah est aussi reconnue pour ses établissements humains où le mode de vie ancestral et les coutumes du culte musulman se sont brassés avec d'autres traditions de multiples origines, tout en étant supporté par une structure sociale soudée et d'un grand sens de la communauté.

Selon les experts de l'UNESCO, la Casbah d'Alger a préservé son intégrité et son authenticité. Ils avancent que malgré que la surdensité des populations soit un moteur de dégradation, le maintien du caractère résidentiel a fortement contribué à la viabilité du site et à l'intégrité de son image.

En effet, les experts affirment que c'est l'interaction de plusieurs facteurs tels que : la permanence de l'usage (habitation, commerce, culte) et des coutumes populaires, la perdurance des savoir-faire architecturaux traditionnels, notamment en matière de métiers de la construction et de l'entretien, qui ont contribué à étayer la valeur universelle exceptionnelle.

⁵² Disponible le site de l'UNESCO sur le lien <https://whc.unesco.org/fr/list/565/>), le 10-12-2022

⁵³ Ibid

V.2.2 A l'échelle nationale : Un cadre juridique « claire » :

La Casbah d'Alger fut classée site historique national en novembre 1991 et secteur sauvegardé en 2003. Avant qu'elle ne soit érigée en secteur sauvegardé, la Casbah d'Alger était régie par un arsenal juridique peu spécifique⁵⁴. Après sa reconnaissance comme secteur sauvegardé (PPSMVSS), par le décret exécutif n° 03-324⁵⁵, les autorités ont œuvré à entreprendre une refonte approfondie des dispositions règlementaires et administratives relatives au périmètre de la Casbah pour mieux assurer sa mise en valeur et sa protection (figure 49).

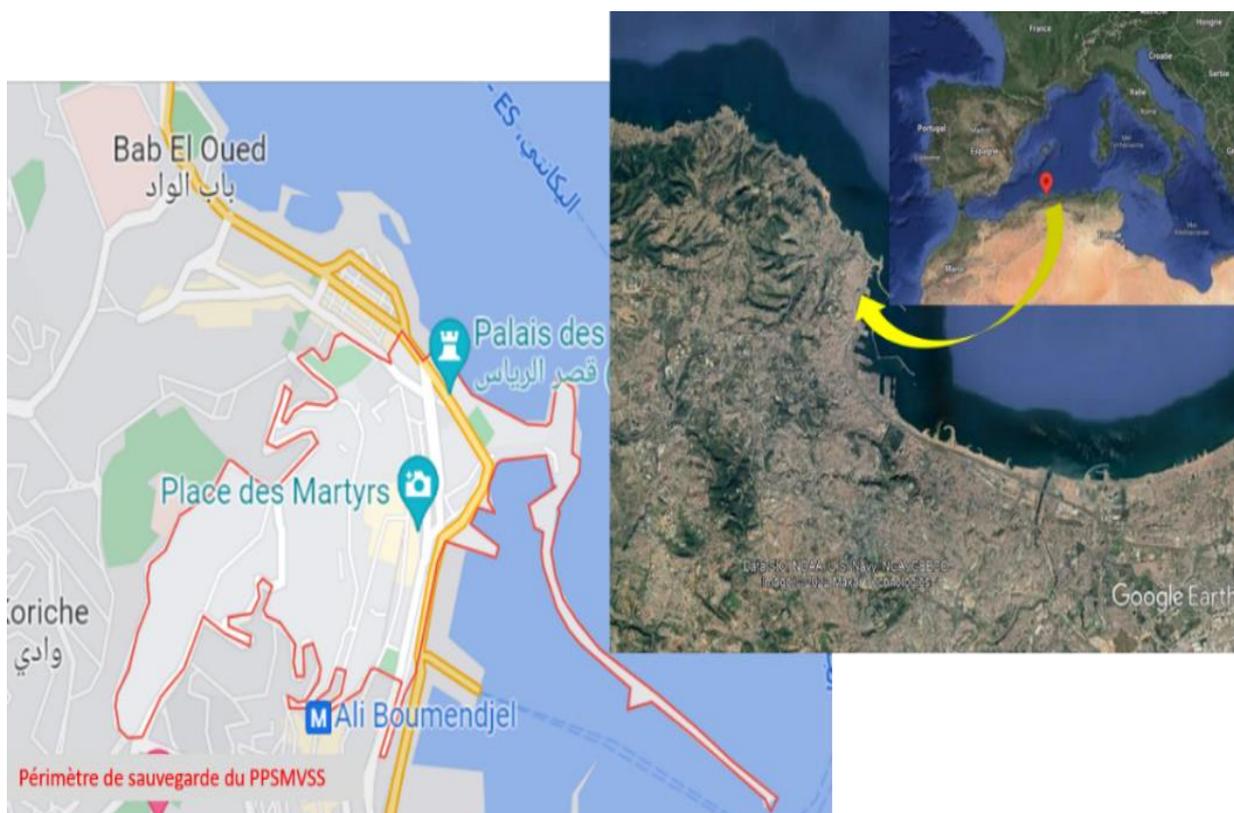


Figure 49 : Délimitation du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger. Source : Google maps consulté le 25-03 2020.

⁵⁴ Cet arsenal est constitué des lois 98.04 (relative à la protection du patrimoine culturel), 90.25, 90.29, 91.10 et les décrets exécutifs 90.78, 90.175, 91.176, 91.177 et 91.178.

⁵⁵ Décret exécutif n° 03-324 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS).

V.2.3 Constat du comité du patrimoine mondial sur l'état de conservation de la Casbah d'Alger :

Depuis l'inscription de la Casbah sur la liste du patrimoine mondial (1992), le Comité du patrimoine mondial surveille de près le niveau de conservation du site, qui a subi de graves dégradations, se répercutant négativement sur son intégrité physique et sur les grands enjeux liés à sa gestion, dont l'augmentation exponentielle du nombre de ses habitants, qui génère une surdensité avérée des populations.

Outre la surpopulation de la Casbah, d'autres facteurs nuisent à l'état de conservation du site. On énumère ci-dessous, une liste non exhaustive de ces facteurs (CNERU,2007) :

- Détérioration de l'espace public et de ses infrastructures (assainissement, alimentation en eau potable, électricité et gaz) pouvant engendrer des écroulements en chaîne (à effet domino) ;
- Dégradation du tissu urbain et de sa continuité (parcelles vides ou en ruine) ;
- Changement fréquent de la population de la Casbah ;
- Absence d'entretien, jadis périodique et volontaire, de l'habitat menant à une insalubrité accrue ;
- Perte des techniques traditionnelles de conservation au profit de techniques de construction dites modernes;
- Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels ;
- Régime foncier complexe rendant difficile les interventions publiques de conservation ;
- Diverses contraintes freinant les tentatives d'application/ exploitation insuffisante du système juridique existant ;
- Mise en œuvre tronquée du Plan de sauvegarde ;
- Multiplicité des acteurs institutionnels conjuguée à un déficit accru en coordination institutionnelle et opérationnelle.

Ce constat laisse entrevoir que le diagnostic actuel du noyau historique est plutôt réservé (figure 50). De récentes études d'expertise avancent que 80% du patrimoine bâti de la Casbah d'Alger est classé "menaçant ruine" (CTC, 2018) « *sur-densifiée parsemée d'ordures et ponctuée de ruines. La surcharge des habitations, l'abandon des propriétaires le squattage, la disparition des métiers artisanaux, la lenteur des travaux de réhabilitation sont autant de problèmes qui dressent un portrait alarmant du noyau historique d'Alger* » (Mansouri & Debache–Benzagouta, 2017: 11)





Figure 50 : Constat sur l'état de dégradation du périmètre d'étude. Source : auteur à la demande des parcourants.

V.3 Le diagnostic établi par les chercheurs concernant la prise en charge de la dimension immatérielle dans les opérations réhabilitation de la Casbah :

Le constat fait par l'ensemble des recherches nationales quant à l'échec des multiples tentatives à récupérer les centres anciens algériens en général et la Casbah d'Alger en particulier, pointe un problème avéré de gestion (Oulebsir, 2004 ; Sidi Boumediene, 2020) mais aussi de la négligence des valeurs multiples que revêt ce patrimoine: valeurs sociales (Mansouri et al, 2020 ; Lesbet, 1985, 2019 ; Sidi Boumediene, 2020), valeurs mémorielles (Sahraoui, 2020), valeurs identitaires, valeurs d'usage (Bairi, 2021), valeurs ambiantales (Belakehal et Farhi, 2008 ; Belakehal, 2012 ; Zidelmel et Belakehal, 2016), etc. Il apparaît que ces multiples appellations soient toutes attribuables à la dimension intangible du patrimoine. En revanche, ces visions proposent une approche fragmentaire de ce qui constitue le patrimoine immatériel.

Une catégorie de chercheurs, prônent l'idée selon laquelle cet échec dans la sauvegarde du patrimoine est dû à la non-prise en considération de sa dimension sociale qui se détermine par « *le degré d'attachement d'une société à son héritage* » (Mansouri et al, 2020 : 208). Lesbet, le spécialiste en sociologie urbaine, relie, dans son ouvrage de référence « *la Casbah d'Alger, gestion urbaine et vide social* » (Lesbet, 1985), l'échec de la gestion de la Casbah au vide social. Il avance l'idée selon laquelle la Casbah ne constitue pas un patrimoine pour sa valeur historique ou esthétique, mais c'est par ce qu'elle manifeste une pratique ancestrale : « *La*

Casbah n'est pas importante parce qu'ancienne, mais parce qu'elle a représenté dans un passé encore proche, un modèle de fonctionnement et de gestion d'un ensemble urbain. Elle est l'un des rares témoins d'une pratique locale efficace » (Lesbet, 1985)

Il ajoute que l'efficacité de la réhabilitation de la Casbah dépend de l'implication effective des habitants car sans « *apprendre à regarder la Casbah avec les yeux des habitants avant d'entreprendre des actions sur son cadre bâti* » (Lesbet, 1985) toutes les tentatives seront vouées à l'échec. Une prédiction qui ne cesse de s'affirmer depuis plus trente-sept ans.

Dans le même sillage, Mansouri et Debache–Benzagouta (2017) ont proposé de définir le rapport entre la Casbah d'Alger et ses habitants. La plus-value apportée par ce travail de recherche (Mansouri et Debache-Benzagouta, 2017) réside dans le fait que la dimension sociale de la Casbah est approchée par le filtre de l'appropriation, ce qui permet de rendre plus mesurable une dimension reconnue pour sa subjectivité. L'auteur évoque dans ses travaux le concept d'« opérativité sociale » (Mansouri et al, 2020 : 207).

A travers ce travail de recherche, les auteurs sus-cités affirment que la raison majeure à l'échec des opérations de « sauvetage » de la Casbah, réside dans le fait que les actions entreprises ne sont pas portées par une communauté qui entretient un rapport d'appropriation envers ce patrimoine, et ayant une détermination affirmée de « *sauvegarder ce qu'elle désigne comme étant l'héritage de ses ancêtres* » (Mansouri et Debache-Benzagouta, 2017 : 15). Cette désappropriation semble en partie causé par « la mise à l'écart » de l'habitant par les autorités qui se chargent des opérations de sauvegarde. Dès lors, une patrimonialisation strictement institutionnelle doit être substituée par une patrimonialisation soutenue par les habitants avant même d'entreprendre des actions physiques sur le patrimoine. Ces auteurs affirment que : « *Le développement d'une conscience patrimoniale commune est le seul garant de la sauvegarde et la transmission du patrimoine aux générations futures* ». (Mansouri et Debache-Benzagouta, 2017 : 15)

Au final, pour ces auteurs, le patrimoine doit être porté par une communauté qui se l'approprie et qui manifeste une volonté à transmettre l'héritage des ancêtres aux générations futures, avant même la mise en place d'un projet de conservation porté par les instances patrimoniales. Une vision largement partagée par Oulebsir dans son ouvrage « les usages du patrimoine » qui relie la préservation du patrimoine à son appropriation par les communautés qui le côtoient (Oulebsir, 2004) , surtout lorsqu'il s'agit d'un patrimoine importé comme c'est

le cas de la Casbah⁵⁶ dans sa partie mixte. Car dans ce cas particulier, le lien patrimonial ne doit plus reposer uniquement sur des critères esthétiques, mais doit également tenir compte de l'appropriation historique et identitaire.

En effet, la symbolique de la Casbah dépasse le rayonnement de l'algérois vers une symbolique nationale. Pour Icheboudene, chercheur en sociologie urbaine, la Casbah incarne « *le symbole de l'épaisseur historique de l'Algérie et qui représente, à l'instar d'autres sites en Algérie, une partie de l'identité nationale* »⁵⁷. Sidi Boumediene évoque à son tour l'importance de cette dimension symbolique qui est celle de la lutte pour l'indépendance alimentée par les événements de résistance de la population et des militants du FLN qui s'y sont déroulés entre janvier et octobre 1957, communément appelés la « bataille d'Alger » (Sidi Boumediene, 2020 : 291)

Ainsi, les spécialistes en sociologie urbaine affirment que de part ce caractère de patrimoine partagé, la réussite des tentatives de sauvegarde de la Casbah est conditionnée par le redéploiement des associations et l'implication de la société civile (Lesbet, 1985 ; Icheboudene, 2009 ; Sidi boumedien, 2020).

Par ailleurs, Belakehal et Farhi (2008) dans leurs recherches sur les ambiances environnementales de la Médina, affirment que réfléchir à sauvegarder des centres anciens sans réfléchir à raviver leurs valeurs immatérielles correspondrait à « *leurs préserver le corps et en compromettre l'âme* » (Belakehal et Farhi, 2008 :01). Ils justifient leur position par le fait qu'entre la dimension physique et celle immatérielle, l'interaction est complexe et chargée d'influences réciproques et que le lieu vécu par les individus, est un environnement physique qui répond entre autres aux « *exigences de l'environnement socioculturel* » (Belakehal et Farhi, 2008 :02).

Et c'est ainsi que ces auteurs ont proposé la notion d'ambiance comme moyen d'allier la dimension tangible à la dimension intangible. (Belakehal et Farhi, 2008). Ils avancèrent que, ne traiter qu'un seul aspect des ambiances, peut porter préjudice à l'ambiance générale, ce qui rend plus judicieux d'intervenir sur l'ambiance dans sa globalité. C'est par cette approche holistique que les interventions sur le patrimoine dépasseront « *l'ambiance visuelle acquise*

⁵⁶ Une typologie coloniale engendré par les alignements engendrés par le génie militaire

⁵⁷ L'intervention de Larbi Icheboudene intitulé "Les acteurs de la sauvegarde et de la gouvernance" lors de la journée d'étude consacrée au "Patrimoine culturel algérien et la société" tenue le 22 Avril 2013, à Alger au Bastion 23.

au moyen de la restauration des bâtisses et des espaces extérieurs » (Belakehal et Farhi, 2008 :06).

Les auteurs mettent l'accent sur le fait qu'au niveau des événements scientifiques⁵⁸, l'attention est principalement accordée aux formes tangibles du patrimoine et, dans une moindre mesure, à ses ambiances. Cela se fait sous l'angle historique, de la gestion et/ou de l'économie. (Belakehal et Farhi, 2008).

Par la suite, de nouveaux travaux de recherche se sont intéressés aux ambiances de la Casbah d'Alger. Parmi lesquels un projet de recherche universitaire (PRU) intitulé « l'ambiance : un instrument de pérennisation des villes anciennes, un outil de valorisation des villes contemporaines », les porteurs du projet proposent de saisir « *les dimensions culturelles et identitaires d'une ambiance* » (Makhloufi, 2012 :487). Le diagnostic fait de la Casbah dans le cadre de ce projet de recherche révèle que, malgré un état de dégradation alarmant, l'ambiance de la Casbah est partagée par les individus. Elle est considérée comme médiatrice d'un contexte physique, social et économique dynamique : « *Au-delà d'une dimension esthétique, voire physique, c'est donc une dimension psychologique, voire émotionnelle, qui est mise en exergue et se traduit dans le contexte actuel par une perception, une identification et une appropriation des lieux par les usagers* » (Makhloufi, 2012 :488).

Ainsi, les porteurs du projet s'interrogent sur l'aptitude d'une ambiance à devenir un moteur de pérennisation des villes anciennes. Makhloufi affirme qu'il y a lieu de relever les particularités des ambiances des centres anciens qui se manifestent à travers les perceptions et les représentations des usages de ses lieux et qu'il y a lieu d'« *aller au-delà de la dimension symbolique et esthétique des espaces historiques pour mettre en exergue leur vocation d'accueil et leur esprit de convivialité* » (Makhloufi, 2012 :492).

Le résultat principal de cette étude définit le respect de la tradition comme une « solidité de la valeur authentique » qui n'interfère pas avec « l'évolution et le progrès ». Il en découle que l'intervention sur un patrimoine ne signifie pas nécessairement un retour vers un état antérieur ou une modernité excessive, mais plutôt la recherche d'un équilibre judicieux entre l'héritage du passé et son évolution vers l'avenir (Makhloufi, 2012).

Zidmal et Belakehal, dans une recherche sur les ambiances de la Casbah d'Alger, déplorent l'approche visuelle de la préservation du patrimoine, qui va à l'encontre de l'immersion

⁵⁸ Dubai Municipality, 2007 ; ERA 706, 1982 ; A.K.A.A., 1986 ; A.K.A.A., 1984

sensible dans le passé, car le diagnostic qui précède la mise en place d'une stratégie de sauvegarde occulte les dimensions sensorielles. Par ailleurs, les modifications que peuvent subir des monuments anciens afin de les aligner sur le niveau de confort actuel peuvent altérer leurs valeurs ambiantales. Afin d'y remédier, les auteurs proposent de puiser dans l'héritage sensible en exploitant les « *sources textuelles qui rappellent le vécu sensoriel d'antan* » (Zidelmal et Belakehal, 2016 :997)

Cette recherche affirme que les ambiances de la Casbah sont, non seulement caractérisées par des ambiances visuelles, mais aussi d'ambiances « *sonores et olfactives, ensuite thermiques et tactiles, et enfin lumineuses et aérauliques* » (Zidelmal et Belakehal, 2016 :993). Ses différentes ambiances sont étroitement liées aux formes physiques qui les génèrent, qu'elles soient intérieures ou extérieures. De là nous pouvons dire que cette recherche appuie les différentes conventions et chartes internationales qui traitent de la réciprocité de la relation entre dimension matérielle et immatérielle du patrimoine.

Au final, en considérant les nombreuses recherches sur la Casbah qui se basent sur le terrain, il est clair que les chercheurs sont unanimes sur le fait que la préservation de la Casbah dépasse largement les interventions sur son cadre physique, ce qui a été démontré par les échecs répétés des tentatives de sauvetage au cours des dernières quarante années. Cependant, il existe plusieurs approches différentes qui ne sont pas nécessairement contradictoires, mais peuvent être complémentaires. Une première approche, portée par des spécialistes en sociologie urbaine, soutient que le vide social causé par l'absence de la société civile est la principale problématique à l'origine des échecs antérieurs, et qu'une participation effective pourrait être la solution. Une deuxième approche donne un caractère plus concret à cette implication citoyenne en mobilisant le concept d'appropriation, considéré comme la clé pour une opérativité sociale menant à la préservation durable du patrimoine. Enfin, une dernière approche, celle basée sur les ambiances, aborde le patrimoine sous l'angle du sensible simultanément à sa dimension physique.

Afin d'examiner l'application concrète des principes énoncés par la réglementation en vigueur et la recherche scientifique et pour mieux saisir leur interprétation, nous allons aborder dans la partie suivante : la prise en charge de la dimension immatérielle dans le processus d'élaboration du PPSMVSS. Elle est fondée non seulement sur une lecture documentaire, mais surtout sur une enquête auprès des organismes de gestion du patrimoine, en

l'occurrence : l'Agence nationale des secteurs sauvegardés, la direction du patrimoine, le CNERU, OGEBC...etc.

V.4 La prise en charge de la dimension immatérielle dans le processus d'élaboration du PPSMVSS :

Avant d'approcher le contenu du PPSMVSS (règlement et rapport de présentation), nous aborderons son élaboration afin de mesurer le degré de participation des citoyens dans le processus de préparation. Cet instrument est instauré par décision du wali et c'est la direction de la culture de la Wilaya en collaboration avec les différents présidents d'APC des communes concernées par le périmètre du PPSMVSS (pour le cas de la Casbah elles sont au nombre de trois communes compétentes sur le territoire du secteur sauvegardé : la Casbah d'Alger, du centre d'Alger et Bab El Oued), qui ont la responsabilité de sa mise en œuvre.

Même si elles sont décentralisées au niveau des services de la Wilaya, les modalités d'élaboration de ces instruments de conservation suivent, une fois de plus, la logique top down. De plus, les mécanismes de concertation se limitent à un avis consultatif, celui-ci est jugé favorable s'il n'est pas contesté dans les trente jours suivant son affichage.

Dans les faits, l'affichage constitue l'unique manifestation d'une volonté de faire participer le citoyen. Cette procédure est destinée à l'habitant considéré comme acteur profane et passif. Car ils n'interviennent qu'à la fin du processus décisionnel afin de valider des décisions déjà prises par les professionnels et les élus. En outre, même en cas de contestation de la part des habitants, les autorités ne tiennent pas compte des revendications⁵⁹.

A l'issue de son élaboration, le plan de sauvegarde et de mise en valeur se compose, d'une manière complémentaire et indissociable des éléments suivants :

- **Un rapport de présentation** : qui révèle l'état actuel des valeurs architecturales, urbaines et sociales sur lesquelles la zone protégée est fondée et présente les mesures décidées pour la préservation et la valorisation de ce secteur.
- **Un règlement : celui-ci**, fixe les règles générales d'utilisation des sols et les servitudes, ainsi que les opérations envisagées dans le cadre de la mise en valeur telle que précisé à l'article 2 du décret. Le règlement doit également inclure, le cas échéant,

⁵⁹ D'après notre enquête effectuée sur terrain.

les dispositions de la première phrase de l'article 18 du décret exécutif n°91-178 du 28 mai 1991, concernant les procédures d'instruction et de délivrance des divers certificats d'urbanisme.

Par ailleurs, sont élaborés :

- **Un manuel** des techniques et matériaux de constructions ;
- **Un répertoire des monuments classés** dans le secteur sauvegardé ;
- **Un répertoire des zones homogènes.**

V.5 La prise en charge de la dimension immatérielle dans le contenu du PPSMVSS :

Le PPSMVSS est régi par l'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC), qui a pour mission de gérer, mettre en valeur, protéger, entretenir et sécuriser les biens culturels matériels qui lui sont dévolus à travers le territoire national. Y contribue également l'Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés (ANSS) qui a pour mission principale « *d'assurer la mise en œuvre des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés à l'échelle nationale* » (Site officiel de l'ANSS, 2022).

Dans son règlement le PPSMVSS de la Casbah d'Alger, on préconise d'améliorer les activités sociales et économiques tout en leur restituant la vitalité originelle. Dans cette action de revitalisation des espaces urbains, il est question d'instaurer le juste équilibre entre la conservation et le développement. Ainsi, sont préconisées des actions de revitalisation des activités sociales et économiques dans les Souikates (zones populaires et commerciales) dont les fonctions ont perdu leur vitalité originelle et ce à travers leurs restitutions conformément au plan d'aménagement.

Dans son rapport de présentation le PPSMVSS reconnaît à la Casbah sa valeur identitaire : « *Cette Médina est le témoin agonisant de toute une culture, d'un mode de vie, d'une civilisation...* » (CNERU, 2007 :2).

De plus, on y fait allusion aux valeurs immatérielles attribuées à la Casbah et met en lumière le rôle important des différentes formes d'expression dans la transmission de l'histoire et des valeurs culturelles. De plus, la Casbah est considérée comme étant une partie riche en histoire, qui suscite émotion et sensibilité chez le peuple algérien grâce aux valeurs transmises de génération en génération à travers diverses formes d'expression « *tels les métiers de la construction, l'artisanat, l'art de la miniature et de l'enluminure et la musique* » (CNERU, 2007 :2)

Aussi, dans ce cadre on y reconnaît à l'habitant son caractère d'acteur de la préservation de son cadre de vie « *C'est-à-dire, les acteurs permanents des lieux interpellés par la construction de l'avenir de la Médina* » (CNERU, 2007 :30).

Enfin, on y note une volonté affirmée pour la promotion de la vie sociale des Casbajis « *promouvoir la vie sociale et ses transformations dans les pratiques habitantes afin de recouvrer les conditions d'antan quant à l'intégration socio-spatiale des populations du site. Pour rappel, la richesse des relations sociales, que définissait une forte intégration citadine, avait mené la population de la Médina à une réelle cohésion sociale* » (CNERU, 2007 :80).

Malgré cette bonne volonté, la réalité est tout autre, aucune action concrète de diagnostic ou d'analyse profonde de la dimension sociale n'a été entreprise, à l'exception de la préconisation d'élaboration d'un plan de relogement des populations occupant la Casbah, en raison de la particularité de l'urbanisation de la zone et de l'hétérogénéité sociale des populations y résidant (CNERU, 2007 :30). Des arguments qui ne semblent pas justifier le relogement systématique de tous les habitants de la Casbah.

Malheureusement, cette reconnaissance de la dimension immatérielle ne s'accomplit pas en terme d'actions au sein du règlement même, et encore moins dans les documents graphiques. En effet, ce qui constitue la carte des valeurs (voir figure 51) dans les cartes du PPSMVSS n'est en réalité qu'un état des lieux typologique et fonctionnel, ainsi qu'une représentation du périmètre de protection des 200 mètres des monuments classés, édicté par la réglementation qui régit les abords des monuments classés⁶⁰

⁶⁰ Art. 17, Loi n° 98 - 04 do 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

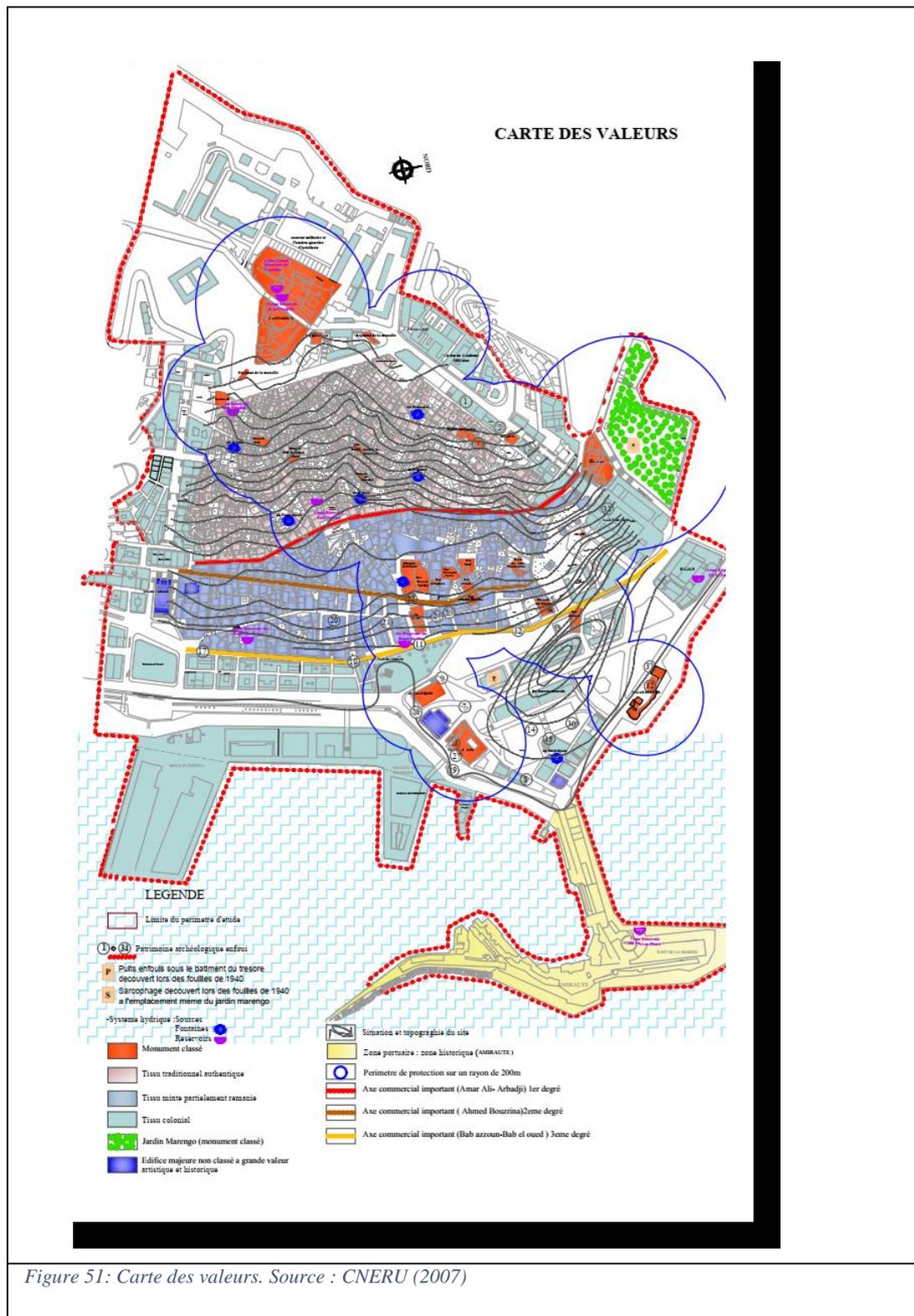


Figure 51: Carte des valeurs. Source : CNERU (2007)

De plus, le diagnostic du secteur sauvegardé se fait sur la base d'une analyse strictement typomorphologique, une méthodologie qui se base sur une lecture approfondie des champs historique, typologique, architecturale et constructive des tissus. Il en résulte un ensemble de cartes qui se focalisent sur la dimension matérielle du patrimoine.

L'infime partie qui traite superficiellement des aspects intangibles se rapporte à l'analyse fonctionnelle et socio-démographique du périmètre de sauvegarde (Figure 52 ;Figure 53)

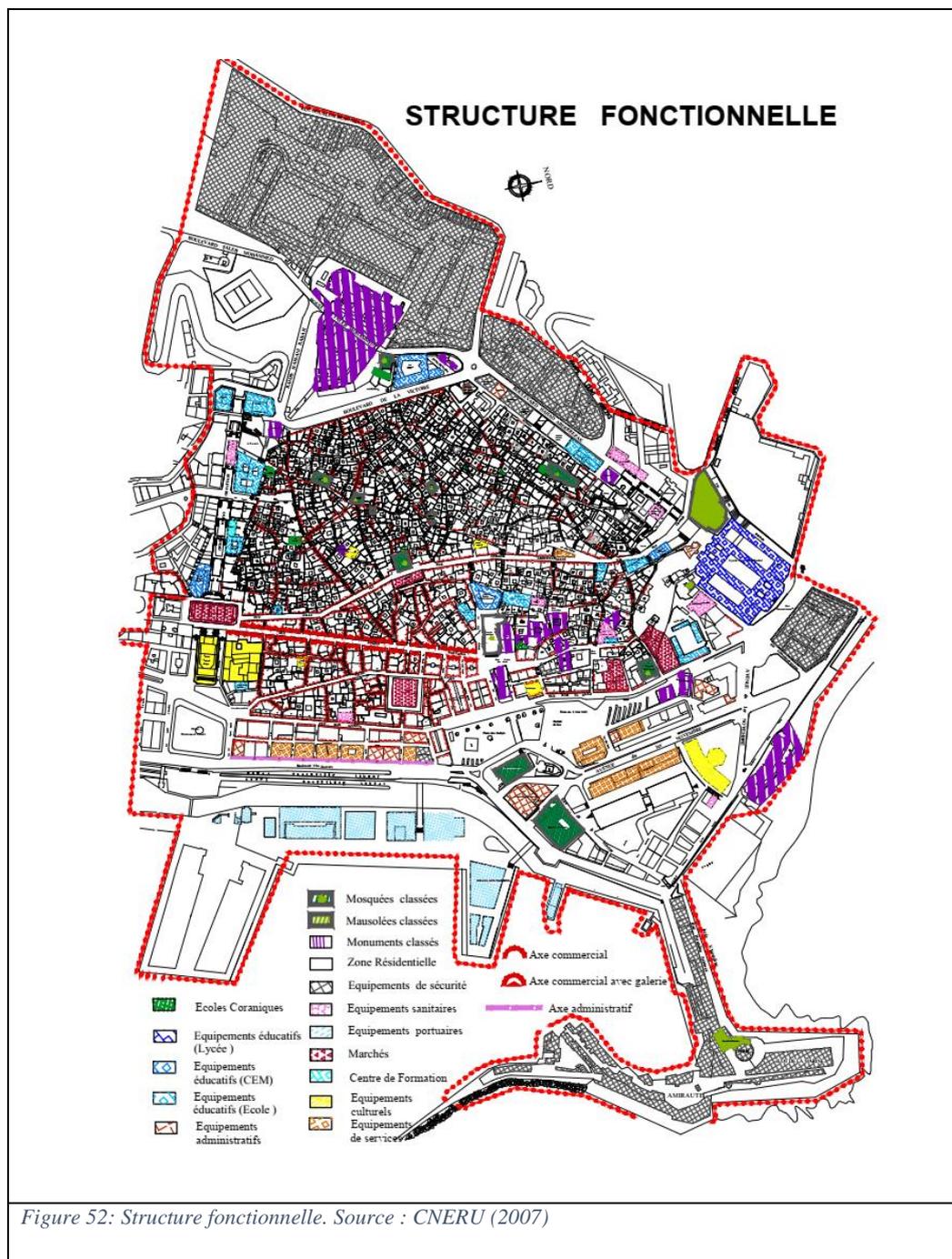


Figure 52: Structure fonctionnelle. Source : CNERU (2007)



Figure 53: Evolution démographique. Source: CNERU (2007)

La lecture strictement physique du périmètre de sauvegarde se rapporte d'abord sur un état des lieux et des propositions d'actions (voir annexe 5) . Ce dernier est complété par un dossier graphique qui suit le modèle typo morphologique, il comporte les cartes suivantes :

-
- Carte des zones homogènes.
 - Structure des permanences (Voir figure 66).
 - Structure publico-collective.
 - Structure du fonctionnel.
 - Structure de conformation.
 - Structure de l'urbain.

En ce qui concerne la structure des permanences (Lévy et Spigai, 1989), celle-ci se réfère exclusivement aux éléments tangibles du paysage naturel et anthropique qui agissent comme cadre morphologique, informant sur l'évolution historique du territoire. Ainsi, la valeur est accordée aux plus anciens tracés en dépit de leurs valeur immatérielle.

La synthèse de ces cartes se matérialise par une carte des constats.

Ainsi, les actions préconisées découlant de l'analyse typo-morphologique sont regroupées au sein de deux documents graphiques dont l'un général et l'autre détaillé.

- Une carte des valeurs (voir figure 54).
- Plan général des prescriptions règlementaires
- Plan des prescriptions règlementaires par zones homogènes

Quant à la notion d'ambiances cet instrument l'ignore complètement. En effet, hormis quelques références au terme dans son sens général, aucune définition claire ne lui est consacrée.



LEGENDE:

ELEMENTS DE PERMANENCE ARTIFICIELS:

PREMIER DEGRE DE PERMANENCE:Epoque Phenicienne

- P** Puits enfouis sous le batiment du tresore decouvert lors des fouilles de 1940
- S** Sarcophage decouvert lors des fouilles de 1940 a l'emplacement meme du jardin marenco

DEUXIEME DEGRE DE PERMANENCE:Epoque Romaine

- 1** ⇄ **34** Les points de fouilles archeologique de 1940

TROISIEME DEGRE DE PERMANENCE:EpoqueArabo-Berbere

<u>Les Mosquees:</u>	<u>Les Mausolees:</u>
Djamaa al Kabir	Al welya Zarzoura
Djamaa Sidi Ramdan	Sidi hlal
Sidi Abderrahmane	Sidi Bougdour

QUATRIEME DEGRE DE PERMANENCE:Epoque ottoman

<u>Les Mosquees:</u>	<u>Les Palais:</u>	<u>Les Mausolees:</u>
Djamaa el Djedid	Dar Essoultan	Sidi Filh
Djamaa el Safir	Dar el Souf	Sidi Mansour
Djamaa Ali Betchine	Dar Assadaka	Sidi Ouaddah
Djamaa Ben Fares	Palais des Rais	Sidi Ouali dada
Mosquee sidi m'Hamed Cherif	Dar el Kadi	Sidi Hlal
Masdjid al Berani	Dar Khedaoudj	Sidi Braham
Masdjid Sidi Abdelah	Dar el Hamra	Sidi Abdelah
Masdjid Sidi Ben Ali	Dar Ahmed Bey	Les Bastions:
Mosquee Ketchaoua	Dar Mustapha Pacha	Le Bastion N°08

CINQUIEME DEGRE DE PERMANENCE:Premiere Epoque Coloniale

- Place des Martyres
 - Place Mouhamed Touri
 - L'actuel DGSN
 - Lycee L'Emir
 - La prison civile
 - Ancienne Academie Militaire
 - La chambre de commerce
 - La caserne militaire et l'ancien quartier d'artillerie
 - Le Theatre National
 - Le Marche Bouzrina
 - Le Port
 - Les Fragments de Muraille
- SISIEME DEGRE DE PERMANENCE:Troisieme Epoque Coloniale**
- Le quartier de la marine

Les Voies:

-  Premier degre de permanence: Epoque Romaine
-  Deuxieme degre de permanence: Premiere Epoque coloniale
-  Troisieme degre de permanence: Deuxieme Epoque coloniale
-  Quatrieme degre de permanence: Troisieme Epoque Coloniale
-  Cinquieme degre de permanence: Apres l'Independance

ELEMENTS DE PERMANENCE NATURELS:

-  La Mer
-  Le Relief
-  Les Sources Naturelles

Le Bati :

-  Premier degre de permanence: Epoque ottoman
-  Premier degre de permanence: Epoque Coloniale
-  Premier degre de permanence: apres l'Independance

Figure 54: Structure des permanences. Source : CNERU (2007)

V.6 Les implications de l'application du PPSMVSS sur le terrain :

Les mesures qui ont été entreprises depuis le lancement du PPSMVSS, en 2007, jusqu'à maintenant sont principalement des mesures d'urgence. Des opérations qui sont supposées être temporaires dans le cadre de la phase I, juste après la phase diagnostique. Cette opération de sauvetage a été préconisée pour arrêter le processus de dégradation et d'effondrement. Ainsi, les étaielements devaient être retirés au fur et à mesure que les bâtisses sont réhabilitées.

Concernant les mesures d'urgence c'est une première phase qui a été lancée en 2007. En 2013, Lesbet⁶¹ dresse un bilan des travaux d'urgence entrepris durant l'an 2007 : « *en janvier 2007, lancement des travaux d'urgence, essentiellement l'étaielement des maisons : 36 bâtisses accusant une dégradation extrême ont nécessité un confortement extérieur ; 53 ont été murées et 66 fermées ; 188 sont occupées bien qu'ayant atteint un niveau de dégradation extrême. Soit un total de 343 maisons en danger qui s'inscrivent au programme de ces travaux d'urgence qui devaient s'achever fin mai 2007. Or, 43 maisons se sont ajoutées durant les trois mois qui ont suivi le début de l'opération. Combien d'autres, depuis lors, sont venues grossir la liste ?* » (Lesbet, 2013) tiré de (Sidi Boumediene, 2020 : 302-303). Ainsi, l'auteur s'interroge sur la date d'achèvement de ces travaux d'urgence qui étaient prévus provisoires.

Il est établi, selon un récent rapport adressé par l'Algérie à l'UNESCO qu'en 2011 et 2013 d'autres travaux d'étaielements ont été entrepris : « *En 2011, un point de situation a été transmis au Centre du patrimoine mondial faisant état des mesures conservatoires prises par les Autorités algériennes en mettant en place les opérations de travaux d'urgences destinés à stabiliser le tissu urbain, d'une part et, d'autre part, à répondre aux inquiétudes des occupants de ces biens caractérisés par une extrême dégradation mettant en danger leur vie.* »⁶²

En 2013, une autre série de mesures d'urgence en direction des immeubles à usage d'habitation, des locaux à usage commercial, professionnel et artisanal a été entreprise. Selon

⁶¹ Djaffar Lesbet : Sociologue-urbaniste auteur de plusieurs ouvrages de référence sur la dimension sociologique de la Casbah.

⁶² Le rapport représente le résumé analytique du rapport sur l'état de conservation du site de la Casbah d'Alger présenté par l'Algérie en application de la décision 39COM 7B.46 adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 39^e session tenue, à Bonn, en juillet 2015.

Touil (2017), les travaux d'urgence entamés en 2007 qui étaient censés constituer une étape brève et préparatoire des chantiers de réhabilitation, ont duré jusqu'au début de 2014.

À ce jour, en 2023, les travaux de réhabilitation n'ont pas encore été entamés et les étaielements sont toujours sur place, et ce, depuis presque deux décennies. (Figures 55; 56)

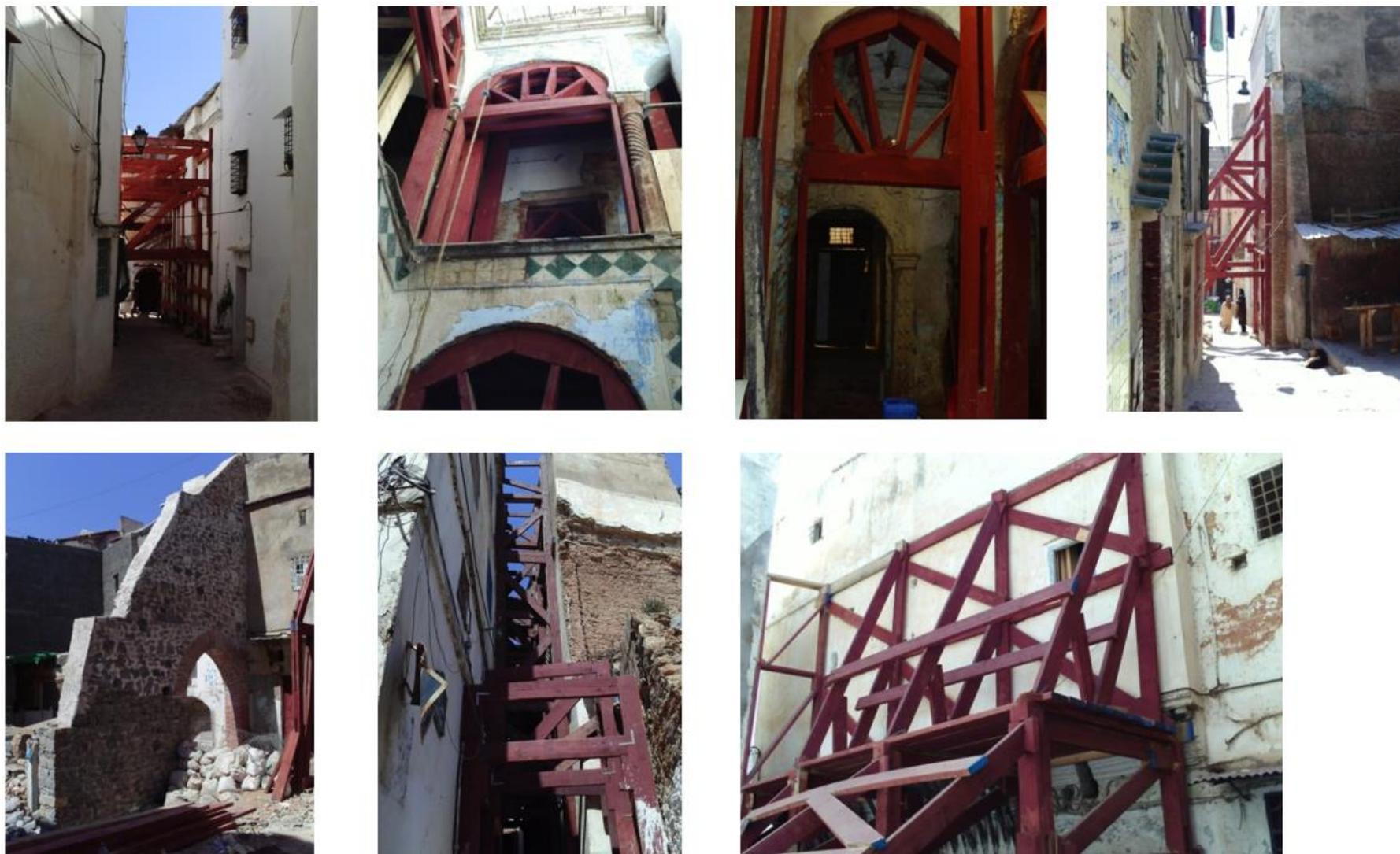


Figure 55 :Des prises de photos des étaitements tirées de la présentation du PPSMVSS de 2010 dans sa phase II. Source (CNERU, 2010)

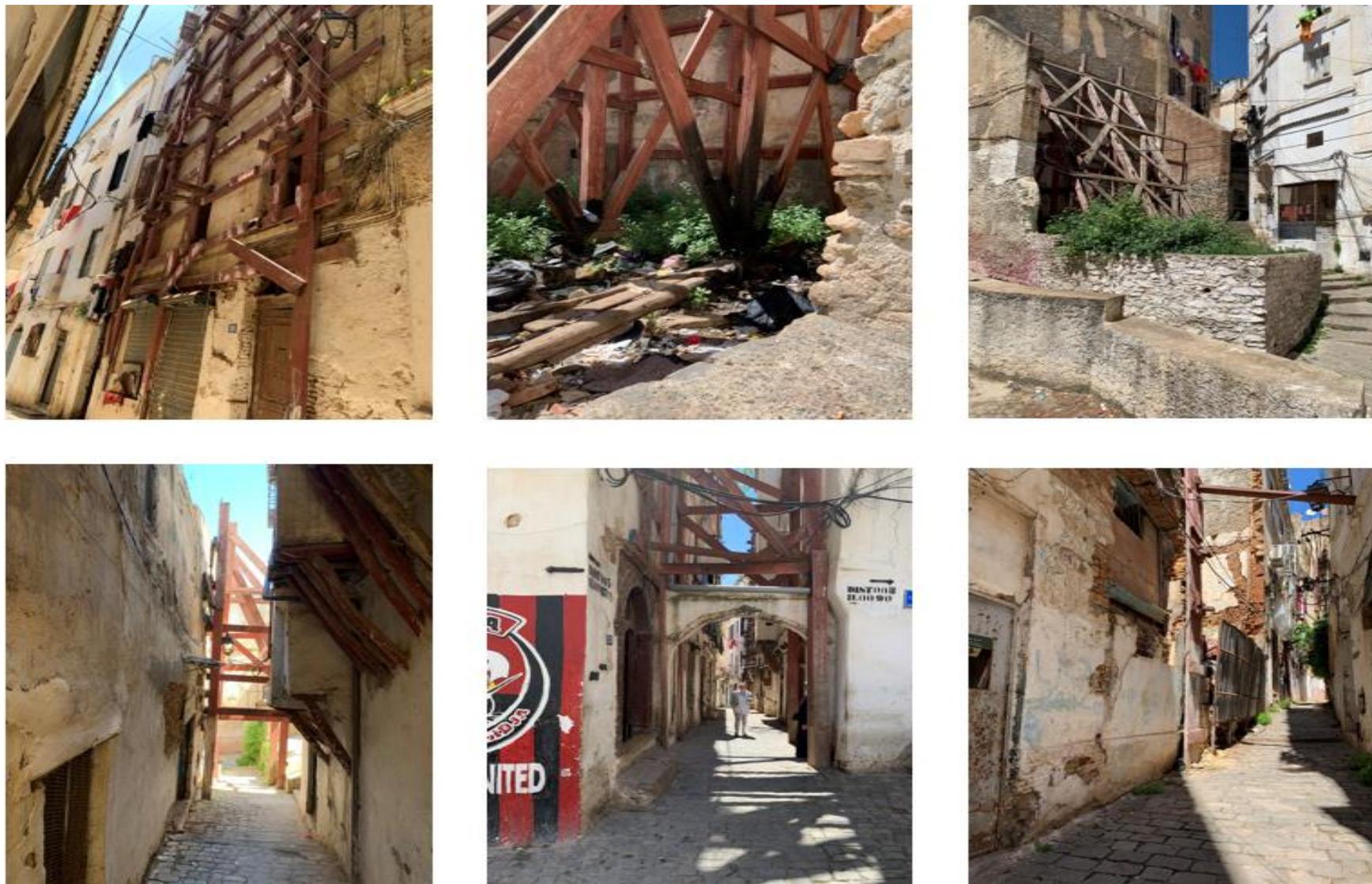


Figure 56: Cliché de photos prises en 2022. Source : auteur.

Pour conclure, il semblerait que prendre en charge la composante immatérielle (mémoires, croyances, appartenances, savoir-faire, affects) ne constitue pas une priorité à l'élaboration et l'application de cet instrument. En effet, l'enjeu aujourd'hui est de sauver des bâtisses de l'effondrement pour qu'elles ne causent pas de pertes humaines, par ailleurs on est très loin d'une intégration effective du citoyen dans la réflexion autour du plan de sauvegarde.

Cependant, un récent rapport réalisé par les autorités algériennes à l'intention de l'UNESCO met l'accent sur la nécessité de mettre en place un programme de participation des associations et de la société civile dans le cadre de la conservation de la Casbah⁶³.

De plus, la deuxième action du plan de sauvegarde de la Casbah implique le relogement systématique des habitants sans tenir compte de leur volonté de retourner sur place après la restauration de leur habitat (Sidi Boumediene, 2020).

Dans ce contexte, il a été essentiel de comprendre l'acception du patrimoine par les gestionnaires et les priorités qu'ils accordent à sa préservation, d'où notre enquête auprès de 70 répondants répartis en différentes catégories.

En effet, identifier la perception du patrimoine par les gestionnaires est un aspect clé pour comprendre la manière dont ils l'abordent. Les gestionnaires peuvent avoir des visions différentes en ce qui concerne la gestion et la préservation des sites patrimoniaux. Certains peuvent avoir une vision traditionnelle et conservatrice du patrimoine, ce qui peut les amener à se concentrer essentiellement sur la préservation de l'aspect historique et matériel du site patrimonial. Cependant, cela peut parfois être au détriment d'aspects immatériels tels que les traditions, les pratiques culturelles, les connaissances et les valeurs qui sont prioritaires pour les communautés locales.

V.7 L'investigation de l'acception du patrimoine auprès des gestionnaires

Pour rappel (voir IV.6), la première catégorie questionnée est celle des gestionnaires qui interviennent directement sur la Casbah (ANSS, OGEBC, direction du patrimoine...etc.), toutes disciplines confondues : architectes, archéologues, ingénieurs, etc. La seconde catégorie est celle des chercheurs-acteurs, qui sont majoritairement des architectes qualifiés

⁶³ Le rapport représente le résumé analytique du rapport sur l'état de conservation du site de la Casbah d'Alger présenté par l'Algérie en application de la décision 43 COM 7B.41 adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 43 e session tenue, à Bakou, en juillet 2019.

des monuments historiques et enfin la dernière catégorie comprend des chercheurs dans le domaine du patrimoine qui ne sont pas forcément des intervenants à la Casbah, mais dont les connaissances et la sensibilité les rendent aptes à répondre à l'enquête.

Les outils d'enquête empruntés (voir détails dans le chapitre IV) sont :

1. Questions ouvertes ;
2. Différenciateur sémantique ;
3. Photo élicitation.

V.7.1 Reconnaissance de la dimension immatérielle par les gestionnaires :

Que pensez-vous de la reconnaissance de la dimension immatérielle (sociale, sensorielle et symbolique) dans les instruments de préservation du patrimoine tel que le PPSMVSS?

La grande majorité des répondants (89%) considère que c'est indispensable de prendre en charge la dimension immatérielle dans la gestion du patrimoine urbain.

Ces enquêtés justifient leur affirmation, d'une part par la forte interrelation entre la dimension matérielle et celle immatérielle, qui sont selon eux indissociables et constituent par leur union, le patrimoine. Cette interrelation a été exprimée par les répondants par plusieurs formulations, dont nous présentons quelques extraits :

« Le patrimoine bâti sans la vie sociale est un cadre physique sans vie » Architecte des monuments et des sites protégés

« Les villes historiques sont des lieux de vie avant d'être une enveloppe matérielle » sociologue urbain

« Le patrimoine culturel englobe les deux dimensions : à savoir la dimension matérielle représentée par les composantes physiques du site et la dimension immatérielle tels que les traditions, les pratiques, le mode de vie, le sensoriel...etc. » Chercheur en patrimoine

« La Casbah se caractérise par son histoire, ses symboles culturels et sa dimension sociale ». Architecte historien.

« Les dimensions spatiales, sociales, sensorielles et symboliques recèlent la même importance, aussi est-il important de les conserver toutes ». Gestionnaire en patrimoine

« L'immatériel ne peut se manifester sans le matériel ils se complètent pour n'en faire qu'un ». Chercheur en patrimoine

« La sauvegarde du patrimoine doit non seulement toucher les objets tangibles mais aussi leurs dimension immatérielle ». Architecte des monuments et des sites protégés

« La dimension immatérielle ne pourrait être dissociée de l'approche des sites et monuments historiques ». Chercheur en patrimoine.

« Cela serait une bonne chose d'intégrer la dimension immatérielle. La vie de la Casbah n'aurait pas de sens sans cette partie d'elle-même. L'immatériel conserve et entretien le matériel » Architecte des monuments et des sites protégés.

L'analyse de contenu de l'intégralité des extraits révèle que les thèmes principaux sont la sauvegarde du patrimoine, la dimension matérielle et immatérielle du patrimoine, la vie sociale dans les villes historiques et la complémentarité entre les deux dimensions. Pour ces répondants le patrimoine culturel comprend à la fois la dimension matérielle et immatérielle et sa sauvegarde doit toucher à ses deux versants pour qu'elle soit efficace.

Quelques répondants appuient leur opinion par des chartes et conventions internationales comme celles de Burra (1979) et de Nara (1994), qui sont citées comme exemples de cette approche intégrée de la conservation du patrimoine. En outre, les dimensions sociale et symbolique sont considérées comme des éléments clés pour le classement d'un site en tant que bien de l'humanité, ce qui selon ces répondants doit être pris en compte dans les politiques de protection et de gestion du patrimoine.

« La conservation du patrimoine physique ne peut être effective et concrète sans la conservation du patrimoine immatériel. Voir les chartes de Burra en 1979 et de Nara en 1994 sur la conservation des villes historiques et de leurs valeurs culturelles » Chercheur en patrimoine.

« Le classement du site comme bien de l'humanité est basé sur les dimensions sociale et symbolique , lesquelles dimensions devant être le fondement du PPSMVSS » Chercheur en patrimoine.

D'autres répondants évoquent les retombées positives qu'implique l'intégration de la dimension immatérielle dans la sauvegarde du patrimoine. Selon ces experts en patrimoine, l'intégration de la dimension immatérielle renforce l'identité d'un lieu, contribue à la cohésion sociale, crée une ambiance unique et participe à la mise en valeur du site patrimonial et culturel. Malgré la divergence de leurs profils : architecte, sociologue urbain, chercheur...etc, ils s'accordent sur le fait que la dimension immatérielle est une partie intégrante de l'identité des lieux protégés et doit être prise en compte dans les plans de sauvegarde.

« Les dimensions immatérielles sont extrêmement importantes dans la mesure où elles peuvent être structurantes et participer à la stimulation d'une vie de quartier et au renforcement de l'identité du lieu » Architecte des monuments et des sites protégés.

« La dimension immatérielle fait partie de l'identité de la Casbah, son intégration dans les plans de sauvegarde apportera un plus certain et participera à la conservation des sites sauvegardés » sociologue urbain.

« Elle est très importante, l'intégration de la dimension immatérielle renforcerait l'identité ,et le sentiment d'appartenance au lieu et permet également de créer et d'accroître le facteur de cohésion sociale , ça contribue également à la création d'ambiances uniques voir exclusives qui feront la renommée du lieu ce qui lui permettra de se distinguer par rapport à d'autres endroits et conduira automatiquement sa mise en valeur et facilitera ainsi la protection de ce bien patrimonial et culturel » Chercheur en patrimoine.

Seulement 7% des répondants considèrent qu'avant d'introduire l'immatérialité du patrimoine dans les instruments de sauvegarde, il y a lieu de préparer le contexte à recevoir cette innovation. Ils soulignent la difficulté de la mise en pratique de l'intégration de la dimension immatérielle dans les plans de sauvegarde du patrimoine. Et suggèrent que les intervenants peuvent rencontrer des obstacles ou des objections à cette tendance. Et que pour surmonter ces freins, il pourrait être judicieux de tenter des opérations pilotes pour montrer l'importance et les avantages concrets de l'intégration de la notion d'ambiance dans le cadre de la protection

du patrimoine. Ainsi, les résultats de ces opérations pourraient aider à surmonter les obstacles et à encourager une plus grande adoption de cette pratique.

« Cela peut être compliqué sur le terrain, les intervenants peuvent rejeter cette tendance. Il faudrait tenter des opérations pilotes pour mettre en évidence les freins à l'intégration de la notion d'ambiance » urbaniste.

Seuls 4% des répondants, considèrent que la dimension immatérielle n'est pas prioritaire actuellement et que c'est plus urgent d'entreprendre des actions pour sauver un patrimoine en péril et des vies humaines. Cette minorité de répondants rejettent l'idée d'intégrer la dimension immatérielle dans les instruments de sauvegarde en raison de la perturbation qu'elle causerait à leur progression opérationnelle. Cette catégorie est constituée principalement de gestionnaires qui exercent leurs activités sur le terrain.

V.7.2 L'intégration effective de la dimension immatérielle aux instruments de gestion du patrimoine

Selon vous, comment intégrer efficacement (en pratique) la dimension immatérielle : symbolique, sociale, sensorielle à un plan de sauvegarde (PPSMVSS)?

Pour les répondants qui approuvent l'idée d'une dimension immatérielle du patrimoine, nous avons constaté l'existence de deux attitudes :

V.7.2.1 Proposition d'actions ponctuelles :

Un premier groupe propose de mettre en place des actions de sensibilisation et d'information sans stratégie globale.

Il semble que malgré que ces répondants avancent que les dimensions matérielle et immatérielle sont indissociables, cette forte interrelation ne figure pas dans la proposition d'une intégration effective de la dimension immatérielle. Ces répondants n'évoquent pas comment peut se faire l'intégration de cette dimension immatérielle dans la pratique ou dans les instruments en vigueur en l'occurrence le PPSMVSS.

De plus, leurs propositions n'évoquent pas l'implication du citoyen, qui est considéré comme spectateur des actions proposées par les décideurs. D'autre part, cette catégorie semble imposer sa propre représentation de ce qui constitue le patrimoine immatériel.

« Interdire dans le plan les activités nuisibles à l'identité des lieux (commerces de masses, fast-food,) » Gestionnaire en patrimoine.

« La sensibilisation de la population quant à la nécessité de sauvegarder le patrimoine immatériel (pratiques ancestrales, traditions, savoir-faire) » Chercheur en patrimoine.

« La sensibilisation des enfants au niveau des écoles avec des sorties, des ateliers, des visites guidées » Gestionnaire en patrimoine.

« Réanimation d'activités et des pratiques anciennes (spécialisation des métiers et des commerces par rues) » Architecte des monuments et des sites protégés.

« Organiser des manifestations culturelles et des expositions permanentes et temporaires » Gestionnaire en patrimoine.

« Organiser des randonnées et des sorties de découverte des endroits les plus symboliques et les lieux oubliés et abandonnés de la ville » Gestionnaire en patrimoine.

« D'abord identifier les pratiques, métiers, qui ont disparu. Puis, former et réinstaller dans les quartiers. La formation doit être continue et les anciens métiers doivent être valorisés » Architecte des monuments et des sites protégés.

« Le recours à la réalité virtuelle pour reconstituer certaines scènes et les faire découvrir au public » Chercheur en patrimoine.

Cette catégorie de répondants semble être concernée par la mise en place d'une stratégie de préservation du patrimoine culturel et historique. Les pistes principales proposées sont : la protection de l'identité des lieux, la sensibilisation de la population et des enfants, la réanimation d'activités traditionnelles, l'organisation d'événements culturels et la mise en valeur des métiers et des pratiques anciennes.

V.7.2.2 Proposition de la mise en place d'une stratégie :

Une seconde attitude est portée par un deuxième groupe, celui des répondants qui proposent, avant d'agir, la mise en place d'une réflexion approfondie et une stratégie globale de l'intégration de la dimension immatérielle dans les instruments de sauvegarde.

Cette catégorie de répondants évoque la nécessité d'un pré-diagnostic impliquant les différentes dimensions du patrimoine (matérielle et immatérielle) avant de mettre en place une stratégie intégrant tous les paramètres relevés. Pour ces répondants agir sur une dimension aura inévitablement une répercussion sur les autres, d'où la nécessité d'une approche holistique.

Par ailleurs chacune des catégories questionnées propose sa propre vision. Les chercheurs en patrimoine mettent en avant l'importance d'une étude préalable approfondie concernant les modalités de participation des citoyens/habitants pour une efficacité et durabilité de l'action de conservation. Alors que, les architectes des monuments et des sites protégés soulignent la nécessité de s'appuyer sur des expériences antérieures nationales et internationales afin d'intégrer cette dimension intangible dans les instruments de sauvegarde.

« La dimension immatérielle peut être intégrée, d'abord, par une étude préalable approfondie (pré diagnostic), pour dégager et comprendre les codes sociaux, symboliques et sensorielles du lieu. Aussi, faire participer les citoyens/habitants, durant la préparation des instruments de sauvegarde et pendant la concrétisation, cela assure une efficacité de l'action et une durabilité dans le temps » Chercheur en patrimoine.

« Identifier de manière claire cette dimension en rapport au site, s'appuyer sur d'éventuelles expériences en la matière et leurs effets » Architecte des monuments et des sites protégés.

« Intégrer cette dimension en rapport étroit à la mémoire et l'usage du lieu voire le vécu » Architecte des monuments et des sites protégés.

Ces mêmes répondants proposent une implication effective des habitants afin d'assurer une préservation du patrimoine dans ses dimensions matérielle et immatérielle.

« Faire participer les habitants pour la requalification des espaces vides »
Chercheur en patrimoine.

Certains proposent de mettre en place une stratégie fondée non seulement sur la conservation mais aussi sur le tourisme avec ses différents segments (gastronomique, culturel, cultuel). Pour ce groupe de professionnels, cela contribuerait au développement d'un savoir-faire local.

V.7.2.3 Implication effective des habitants dès le pré-diagnostic

C'est généralement cette dernière catégorie d'acteurs qui propose une stratégie qui intégrerait les habitants dès la phase de pré-diagnostic. Ils soulignent le rôle des acteurs sociaux dans la reconnaissance du patrimoine intangible, ainsi que sur sa fonction identitaire pour les acteurs sociaux à qui cet héritage apporterait un «sens identitaire».

V.8 Classement des dimensions des ambiances patrimoniales selon les représentations des professionnels :

Afin d'établir une classification des quatre dimensions des ambiances de la Casbah selon la perception des professionnels (architectes restaurateurs, gestionnaires, chercheurs...Etc), tous les répondants ont été invités à évaluer chacune des dimension (spatiale, sociale, sensorielle et symbolique) en lui attribuant un rang (de 1 à 4) (voir figure 57).

Les dimensions de la Casbah d'Alger

Selon votre perception de la casbah, proposez un classement (par ordre d'importance) de ces dimensions.

Dimension spatiale (typo-morphologique) *

1 2 3 4

○ ○ ○ ○

Dimension Sociale (regroupement, fonctions, cohésion sociale...etc) *

1 2 3 4

○ ○ ○ ○

Dimension Symbolique (Histoire, culture, identité...etc) *

1 2 3 4

○ ○ ○ ○

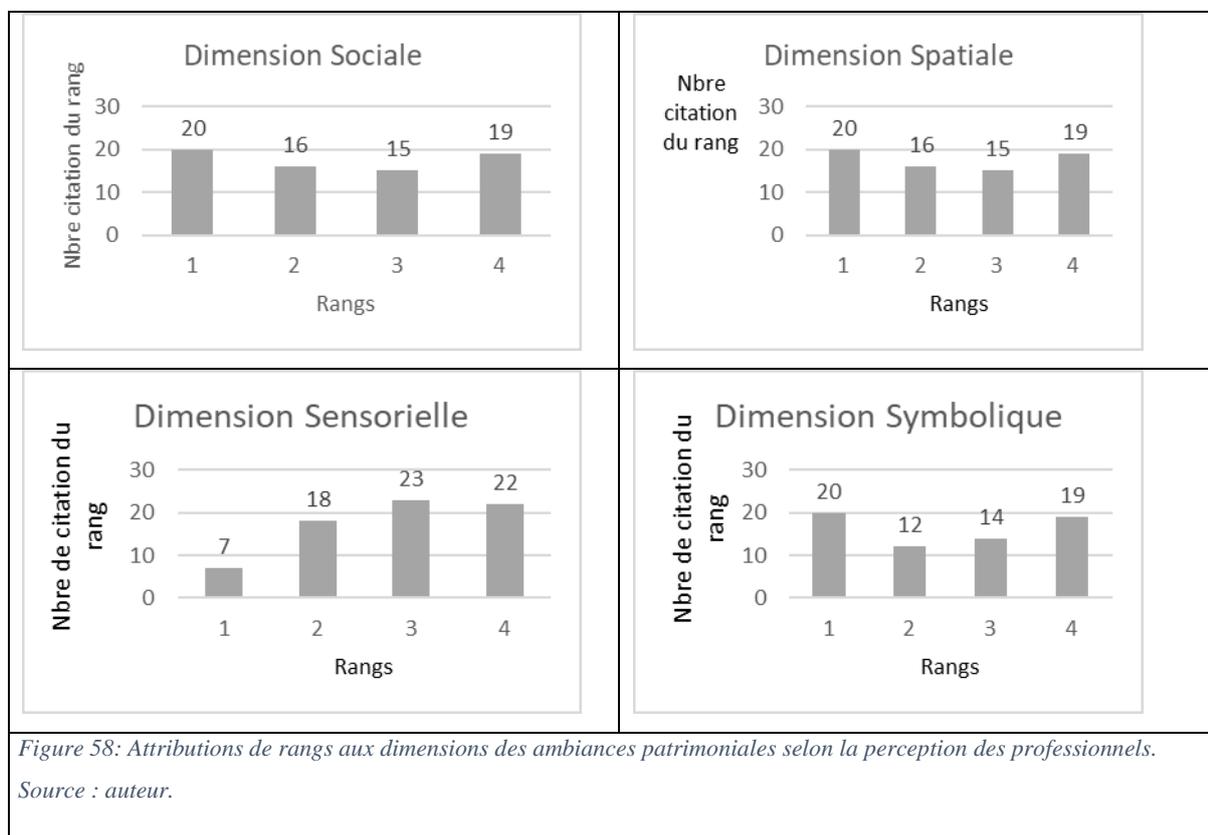
Dimension Sensorielle (textures, couleurs, lumières, odeurs, sons, ...etc) *

1 2 3 4

○ ○ ○ ○

Figure 57: Classement des dimensions des ambiances selon les professionnels, capture d'écran, version électronique du formulaire.

À l'issue des réponses, des graphes ont été générés (voir figure 58), ils représentent le nombre de fois où un rang (1, 2, 3 ou 4) a été attribué à chaque dimension (Nombre de citations du rang).



Afin de reconnaître le classement accordé à chaque dimension des ambiances, nous avons utilisé la formule du rang moyen (importance), nommée aussi classement par échelle ordinale.

Cette notion est définie comme étant «*la moyenne des notes obtenues pour chaque modalité d'une question à réponses ordonnées* »⁶⁴. Ceci est fondé sur les "calculs des modalités d'une question à choix multiples ordonnées, basé sur les classements attribués par les répondants

En calculant enfin le rang moyen des rangs moyens on obtient un seuil qui permet de classer en rang fort ou faible chaque terme (Besson, 1975).

⁶⁴Disponible sur le lien <https://www.modalisa.com/logiciel/modalisa/support/lexique/rang-moyen/> consulté le 09/02/2023

La formule du rang moyen est utilisée pour calculer la moyenne des rangs attribués à chaque option d'une question à réponses ordonnées. La formule pour le rang moyen dans notre cas est:

$$\frac{((4 * \text{Nombre citation du rang 4}) + (3 * \text{Nombre citation du rang 3}) + (2 * \text{Nombre citation du rang 2}) + (1 * \text{Nombre citation du rang 1}))}{\text{Nbr de répondants}}$$

À l'issue du calcul, chaque dimension se voit assigner un indice :

Dimension sensorielle=3,00

Dimension symbolique=2,64

Dimension spatiale=2,46

Dimension sociale= 2,34

Ainsi, un élément considéré comme fort possède un rang moyen faible et une fréquence d'apparition élevée (Ferrière et Morin-Messabel, 2012). Les valeurs obtenues ont été par la suite classées dans un ordre croissant, indiquant ainsi le rang de chacune des dimensions (voir figure 59).

Ainsi, chez les professionnels, le premier rang est accordé à la dimension sociale, le deuxième à la dimension spatiale, le troisième à la dimension symbolique et enfin le quatrième à la dimension sensorielle.

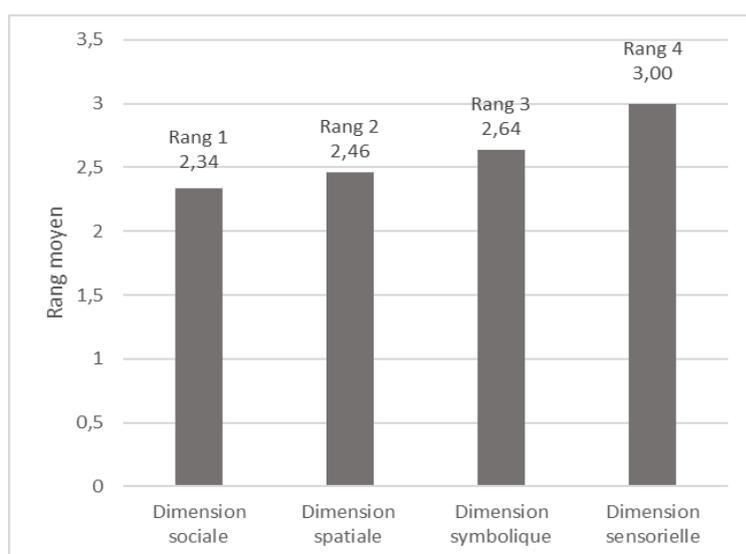


Figure 59: Classement des dimensions des ambiances patrimoniales de la Casbah selon la perception des professionnels.

Source : auteur.

En effet, dans les représentations des professionnels œuvrant dans la gestion du patrimoine urbain de la Casbah, la dimension sociale est considérée comme étant la plus importante en termes d'action sur le patrimoine, suivie de la dimension spatiale, de la dimension symbolique et enfin de la dimension sensorielle qui est reléguée à la dernière position. Cette hiérarchisation met en évidence l'importance accordée par les professionnels à la dimension sociale dans leur approche de la gestion du patrimoine, mais soulève également la question de l'attention portée à d'autres dimensions telles que la dimension sensorielle, qui semble moins prise en compte dans leurs représentations.

Par ailleurs, les professionnels ont une approche plus centrée sur la dimension spatiale au détriment des dimensions symbolique et sensorielle. Cela peut s'expliquer par leur formation et leur expérience professionnelle, qui les amènent à accorder une grande importance à la préservation des éléments physiques du patrimoine.

Cependant, il est important de souligner que la dimension spatiale ne peut être traitée de manière isolée des autres dimensions. En effet, la dimension symbolique, qui est classée en troisième position par les professionnels, est souvent étroitement liée à la dimension spatiale. Par exemple, la signification historique ou culturelle d'un bâtiment peut influencer sa préservation et sa restauration. De même, la dimension sensorielle, qui est considérée comme moins importante par les professionnels, est essentielle pour assurer une expérience de visite agréable et mémorable pour les touristes et les visiteurs, et pour renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur quartier.

Ainsi, dans le prochain chapitre, les résultats de l'investigation auprès des habitants de la Casbah permettront de vérifier ce classement attribué par les professionnels et d'explorer plus en détail la perception des différentes dimensions des ambiances patrimoniales.

V.9 Conclusion du chapitre V:

Dans le présent chapitre nous avons tenté de répondre de la reconnaissance du patrimoine immatériel dans la réglementation Algérienne du patrimoine et de son éventuelle mise en application dans les projets de réhabilitations. Par ailleurs, d'autres registres complémentaires ont été traités. En premier lieu, il a été examiné si la législation en vigueur et les pratiques de gestion du patrimoine reconnaissent la propriété indissociable entre la matérialité et l'immatérialité du patrimoine. En seconde position, nous avons tenté de déterminer si les habitants sont efficacement intégrés dans le processus de reconnaissance et d'action sur le patrimoine.

L'intérêt de cette problématique de recherche réside dans la connaissance du contexte règlementaire et d'intervention relative à la gestion du patrimoine en portant une attention particulière à l'interprétation de la dimension immatérielle énoncée dans la loi 98-04 et sa mise en application.

La méthodologie de recherche de cette partie est fondée sur deux démarches : une première analytique et une seconde empirique. Cette dernière s'est basée sur l'investigation du terrain, en ciblant les gestionnaires impliqués dans la mise en application du PPSMVSS, et approchés au moyen d'un questionnaire. Cette investigation s'est focalisée sur la stratégie et les procédures d'application du PPSMVSS.

Après une analyse attentive des indicateurs de reconnaissance du patrimoine immatériel au sein des textes de loi, ceux abordés au chapitre I, de la recherche scientifique ainsi qu'auprès des gestionnaires du patrimoine, on constate qu'à chaque niveau il y a une approche différente de ce qui constitue le patrimoine immatériel, de sa relation avec le patrimoine matériel et de la manière de le prendre en charge.

En Algérie, la reconnaissance du patrimoine immatériel se manifeste d'abord au niveau législatif qui a été abordé dans le chapitre I (voir titre I.5). Il est important de rappeler que ce niveau se caractérise par une reconnaissance explicite du patrimoine immatériel à travers la loi et les textes d'application. Cependant, cette reconnaissance se fait en séparant les deux dimensions du patrimoine, à savoir l'immatériel et le matériel, une approche qui est considérée comme obsolète dans les chartes et conventions récentes ainsi que dans la recherche scientifique à l'échelle mondiale.

Le chapitre actuel met également en évidence deux autres niveaux, à savoir le niveau académique et le niveau opérationnel.

Niveau académique :

Quant au niveau de la recherche scientifique, nous avons noté une reconnaissance affirmée d'une dimension sensible des patrimoines urbains. Ainsi, ces derniers ne sont plus uniquement appréciés pour leurs valeurs historiques et esthétiques mais aussi et surtout pour leurs valeurs sociales symbolique et sensorielle.

Par ailleurs, les chercheurs ont conscience du caractère holistique du patrimoine. Ils évoquent le caractère indissociable de la dimension matérielle de celle immatérielle. De même qu'une nécessité d'entreprendre une stratégie réfléchie pour la mise en place de la participation citoyenne à la reconnaissance de ce qui est patrimoine pour les premiers intéressés.

Ceci peut constituer un terrain propice pour la proposition des modifications et réaménagements à apporter à la réglementation en vigueur. Comme nous le savons, partout dans le monde, c'est la recherche qui est porteuse de changements et de réadaptation de la réglementation et de nouveaux progrès. On parle aujourd'hui de loi expérimentale (Crouzatier-Durand, 2003), qui après sa mise en application, il est établi un retour d'expérience qui permet de procéder à son enrichissement.

A l'issue de cette étude, nous sommes en mesure d'affirmer que le contexte législatif et réglementaire algérien doit subir de profonds réaménagements et modifications. Ainsi, la mise à niveau de notre législation en la matière, doit impérativement viser son harmonisation avec les innovations générées par l'évolution du champ patrimonial dans le monde.

Le niveau opérationnel

On entend par niveau opérationnel, l'interprétation que donnent les chargés de la gestion à la loi n°98-04 et le décret d'application n° 03-324 sur le terrain. Ce niveau semble aléatoire, puisque ces organismes ne sont pas dotés d'un cadre guide pour aiguiller l'élaboration et la mise en œuvre du règlement ainsi qu'une stratégie des actions à entreprendre. Ils doivent se contenter des lignes directrices issues de la loi 98-04 portant sur le patrimoine et du décret exécutif n° 03-324 relatif au PPSMVSS. Ce qui exige des éclaircissements sur la procédure d'élaboration, le contenu ainsi que le déroulement de la mise en place du plan de sauvegarde. Il est également avéré que les définitions de ce qui constitue patrimoine immatériel sont occultées dans la mise en œuvre du PPSMVSS. Ainsi, la situation se résume au fait que le

devenir des centres anciens est laissé au libre choix des organismes, généralement des bureaux d'étude chapeautés par des architectes des monuments et des sites protégés, auxquels on a attribué la responsabilité d'un plan de sauvegarde.

Le patrimoine urbain est ainsi géré par fragments : Patrimoine matériel et patrimoine immatériel. Ceux-ci sont conçus de manière indépendante l'un de l'autre. Ce constat est à l'image de la gestion urbaine sectorielle algérienne. Par ailleurs, les mécanismes de concertation mis en place par la législation restent insuffisants.

Par ailleurs, l'enquête auprès des gestionnaires du patrimoine montre que les répondants sont conscients de l'importance de la dimension immatérielle du patrimoine et de sa forte interrelation avec celle matérielle. En revanche, la reconnaissance d'une dimension immatérielle du patrimoine urbain ne se traduit pas par des actions concrètes. En effet, le souci de la prise en charge des ambiances, par exemple, n'est pris en compte qu'en termes d'ambiance visuelle, au détriment des autres aspects sensoriels et expérientiels.

Cependant, cette approche fragmentaire et réductrice a démontré ses limites en ce qui concerne la prise en charge de la dimension sensible du patrimoine. C'est pourquoi, dans le prochain chapitre, nous présenterons les résultats d'une investigation menée auprès des habitants de la Casbah afin d'explorer leurs expériences des ambiances patrimoniales et de faire émerger leur expertise en tant que détenteurs de connaissances autour de leurs lieux de vie.

**VI Chapitre VI : Investigation des ambiances patrimoniales à
la Casbah d'Alger « fragment mixte »**

VI.1 Introduction du chapitre VI:

Notre étude a préalablement mis en évidence que de nombreux textes préconisent un changement de paradigme dans l'approche patrimoniale, en passant d'une conception centrée sur l'authenticité et la conservation à une vision valorisant l'expérience sensible et la performance humaine (voir chapitre I). Par ailleurs, notre enquête auprès des gestionnaires du patrimoine a révélé une prise de conscience de l'importance de cette dimension immatérielle du patrimoine et de son étroite interdépendance avec la dimension matérielle. Toutefois, il est déplorable que cette reconnaissance n'ait pas été suivie d'actions concrètes pour intégrer effectivement cette dimension immatérielle dans la gestion du patrimoine dans notre contexte.

Et c'est essentiellement à partir de tels constats qu'émane la motivation de la présente investigation. Ainsi nous nous proposons de contribuer à l'intégration de ces nouveaux concepts aux instruments de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine urbain ainsi qu'à leur opérationnalisation sur le terrain même.

Pour rappel, Notre étude vise à co-construire les ambiances d'un tissu ancien avec ses habitants en mobilisant conjointement la théorie des ambiances patrimoniales et le concept d'appropriation. Cette combinaison permettrait de distinguer les ambiances patrimoniales perçues par les populations locales de celles qui ne le sont pas.

Dans le souci de déceler les transformations qui peuvent altérer les ambiances patrimoniales et l'esprit du lieu, nous nous sommes posé la question de savoir dans un premier temps comment dévoiler la perception des ambiances patrimoniales « matérielles et immatérielles » d'un lieu ancien et comment en déterminer le degré d'appropriation par ses usagers ?

Dans un second temps, nous nous sommes intéressés à la façon dont les dimensions matérielles et immatérielles d'un lieu patrimonial interagissent pour en favoriser l'appropriation.

Partant de cette problématique, nous soutenons qu'une telle aspiration sera réalisée par la mise en place d'une démarche d'identification, de caractérisation et de classification des ambiances patrimoniales et de leurs interactions au sein des catégories d'appropriation. Ainsi, nous supposons que certaines ambiances patrimoniales favoriseraient l'appropriation effective qui mène à l'engagement et à l'action.

Le dernier volet de ce chapitre a été consacré à la comparaison des résultats de l'enquête sociale menée auprès des habitants de la Casbah avec les points de vue des professionnels impliqués dans le projet de réhabilitation (voir V.8 chapitre V). L'objectif était d'évaluer l'écart entre la perception des habitants et celle des professionnels, et de déterminer l'ampleur de ces différences. Cette évaluation se fera dans l'optique de concilier les divergences et de parvenir à des solutions concrètes, qui seront à même de satisfaire les attentes et les besoins de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la réflexion sur le patrimoine.

Dans le but de vérifier l'hypothèse de recherche, notre choix s'est porté sur l'exploration d'un fragment mixte du noyau historique d'Alger, plus communément appelé la « Casbah ». Ce site offre un exemple éloquent d'une forte interaction entre les dimensions physiques et sensibles, et nous permet ainsi d'analyser en détail la relation entre ces deux aspects.

VI.1.1 Choix du fragment mixte du périmètre sauvegardé de la Casbah :

En raison de l'immensité du site et surtout de sa complexité, il a été humainement irréalisable de procéder à l'expérience du parcours commenté sur l'ensemble du tissu de la Casbah. Un travail de cette envergure est du ressort d'une équipe de recherche, c'est pourquoi nous avons fait le choix de prendre un fragment (figure 60) dont les caractéristiques intrinsèques font l'unité. Plusieurs paramètres ont motivé le choix du tissu mixte, que nous citons ci-après :

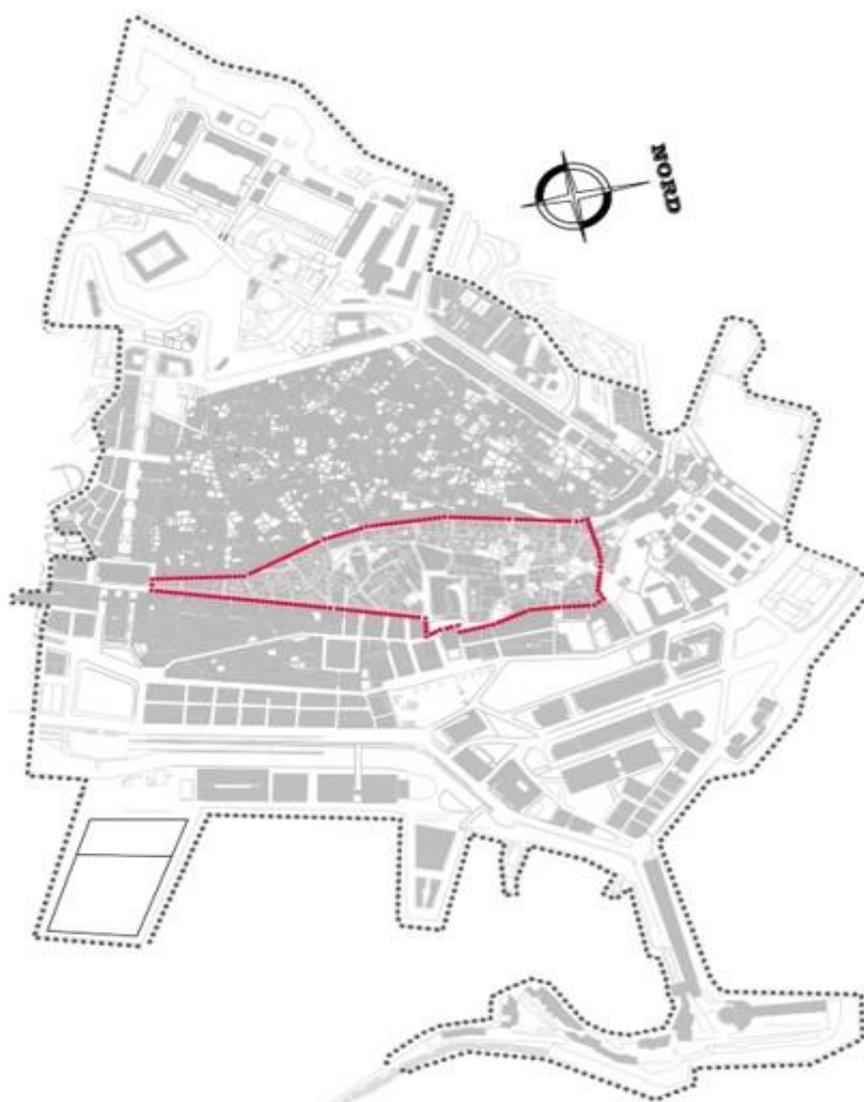


Figure 60 : Délimitation du périmètre d'étude au sein du secteur sauvegardé de la Casbah (PPSMVSS). Source : support de carte : PPSMVSS, traité par l'auteur.

- C'est un périmètre clairement défini car présentant des frontières morphologiques franches avec les tissus voisins (Rue Arbadji Mohamed, Rue Bouzrina)
- Ce fragment présente une variété des typologies architecturales qui cohabitent : ottomane, coloniale, actuelle..., d'ailleurs ce périmètre porte l'appellation de « tissu mixte » dans les documents officiels du PPSMVSS.
- Les parcours se caractérisent par leurs variétés et leurs fortes hiérarchies, en plus de l'existence de plusieurs espaces publics.
- La prédominance d'activités commerciales (formelles et informelles), qui confèrent au périmètre choisi une ambiance très animée, tandis que la partie haute de la Casbah est plutôt résidentielle.

Le périmètre choisi a subi, au même titre que la partie basse de la Casbah, des percées d'alignements (à partir de 1830), qui ont eu comme conséquence l'élargissement des anciennes rues et l'édification de nouvelles en plus de places publiques, ce qui a engendré la démolition d'un grand nombre de bâtisses d'un style traditionnel, et leurs remplacement par de nouvelles bâtisses d'un style moderne, créant des rues plus larges que le reste du tissu avec un métissage de styles, où les bâtisses modernes se mêlent avec d'autres traditionnelles, c'est pour cela que contrairement aux autres fragments la frontière n'est pas nette entre l'avant et l'après 1830 c'est plutôt une sorte de palimpseste (Said, 2012) difficile à désunir (figure 61 ; 62).

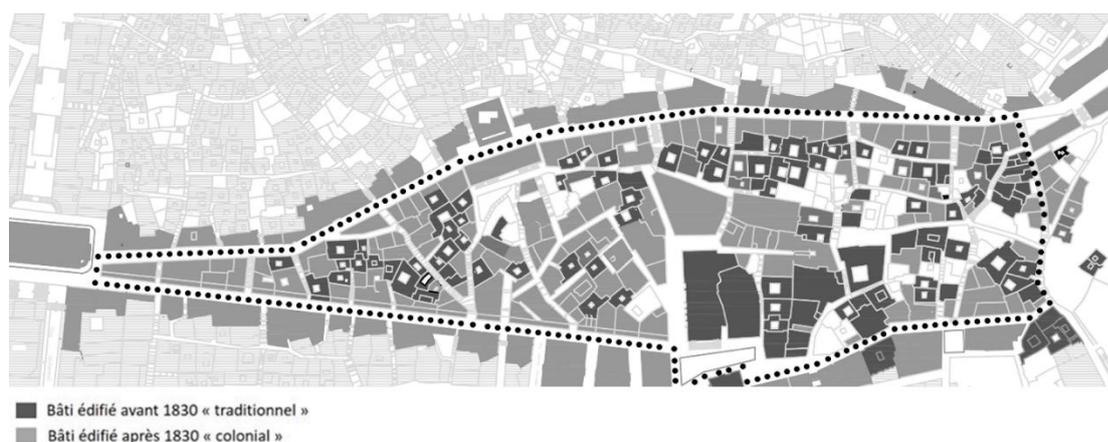


Figure 61: Mixité des typologies du bâti engendrée par les alignements. Source : auteur, élaborée sur la base de la carte typologique du PPSMVSS, CNERU (2011).



Figure 62 : Illustration de la mixité des styles. Source : auteur à la demande des parcourants..

VI.1.2 Découpage du périmètre d'étude, des fragments « ambialement » différenciés :

Le périmètre retenu est composé d'une partie du quartier Amar El Kama et de la partie la plus conservée du quartier Souk El Djemaa. Elle comporte un nombre important de palais : tels que Dar Aziza, Dar Essouf, Dar Khadaoudj El Amia, Dar Mustapha pacha, Dar Hassan Pacha et Dar El Kadi.

Dans un premier temps, la délimitation a été faite à l'issue de la décomposition typomorphologique, donnant lieu à des unités morphologiquement reconnaissables « *Lorsqu'un secteur renferme des caractéristiques communes du point de vue : parcellaire, typologie du bâti, période de construction et trame viaire, nous pouvons considérer qu'il définit une unité morphologiquement reconnaissable* » (Castex et al, 1980). Malgré que ce périmètre choisi soit un tissu mixte, composé d'une partie traditionnelle interrompue par des percements coloniaux qui ont perturbé les quatre systèmes originels de la zone, Il présente des caractéristiques morphologiques communes qui ont motivé ce découpage :

- Le système parcellaire : non hiérarchisé, déformé et trapu, de forme et de dimensions qui varient selon le type d'occupation ;
- Le système bâti : planaire perforé ;
- Le système viaire : arborescent. Les voies de dessertes internes sont piétonnes, les deux rues mécaniques, Hadj Omar et Aoua Abdelkader sont perpendiculaires l'une à l'autre et se présentent en impasse, voies à une seule issue ;
- Le système des espaces libres : espace libre privatif ponctuel, espace libre public continu et résiduel.

Quant au rapport entre les systèmes, il se caractérise par :

- Saturation des parcelles par le bâti ;
- Obéissance directionnelle des bâtiments par rapport à la voie.

Ce premier périmètre devait être revu sur la base du franchissement ou non de ses frontières par les enquêtés lorsqu'ils se trouvaient à l'intérieur du périmètre choisi, et la définition des caractéristiques de chaque secteur « ambialement homogène ». Au final, cette délimitation a été confirmée par les enquêtés car ils franchissaient rarement les barrières mécaniques.

Par ailleurs, l'investigation sur ce périmètre s'est vue limitée par deux entraves :

- Du côté de l'ilot Lalahoum à cause de l'état de ruine dans lequel il se trouve laissant place à un espace vague boisé occupé en partie par un parking.
- Du côté de la rue Lounas Mustapha, obstruée par des effondrements.

Avec l'avancement des investigations in situ, un découpage fondé sur les discours et les cartes mentales (Voir Annexe 3) a été proposé. En effet, la nouvelle délimitation a conforté celle qui a été proposée sur la base des caractéristiques typo-morphologiques, de plus, cette nouvelle lecture a permis de partager le périmètre en fragments « ambialement » différenciés (Saïd, 2010). Autrement dit, les éléments d'un fragment présentent des caractéristiques communes. En tout, quatre fragments ont été retenus dont les fragments III et IV sont plutôt articulés (voir Figure 63).

Le périmètre d'étude est séparé du reste du tissu par des parcours structurants : Parcours V, Parcours VI et Parcours VII (voir figure 63), qui se présentent comme une couronne qui le

dissocie du tissu haut traditionnel et du tissu bas moderne. Les fragments retenus sont à leurs tours entrecoupés par des parcours (tableau 11). Afin de couvrir tout le périmètre d'étude, les parcours ont été abordés au même titre que les fragments (tableau 12).

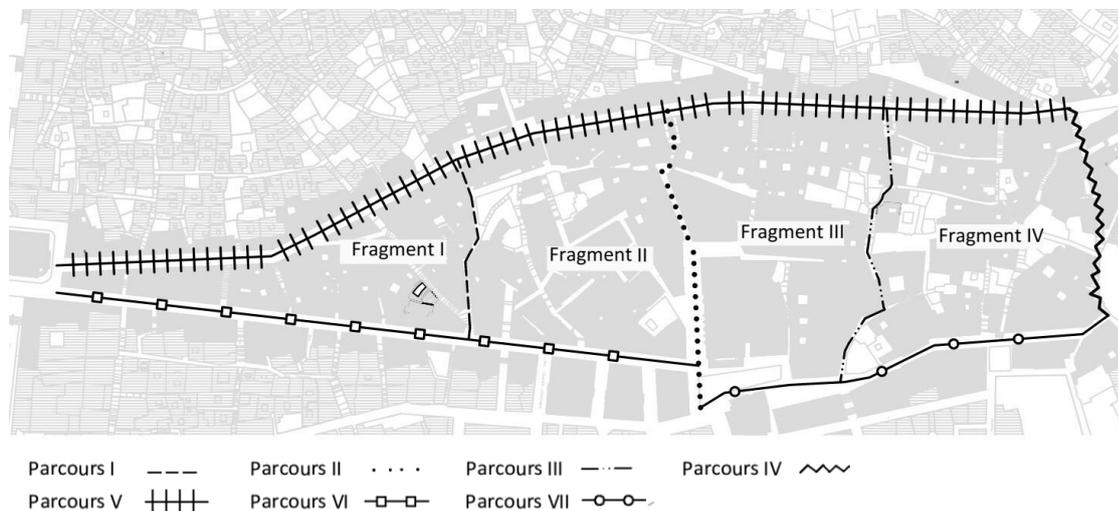


Figure 63 : Découpage de l'air d'étude. Source : auteur.

Parcours	Noms des rues
Parcours I	Rue Benacher
Parcours II	Rue Aoua Abd El Kader
Parcours III	Rue Mechri Ahmed et Mohamed Rue de l'intendance Rue Boulabah
Parcours IV	Rue Mohamed Soualah
Parcours V	Rue Amar Ali Rue Arbadji Abderrahmane Rue Ben Chneb
Parcours VI	Rue Ahmed Bouzrina
Parcours VII	Rue Hadj Omar

Tableau 11 : Désignation des parcours. Source : auteur.

Fragments	Délimité par
Fragment I	Parcours V, Parcours I, Parcours VI
Fragment II	Parcours V, Parcours I, Parcours VI, Parcours II
Fragment III	Parcours V, Parcours VI, Parcours II, Parcours III
Fragment IV	Parcours IV, Parcours V, Parcours III, Parcours VII

Tableau 12: Délimitation des fragments. Source : auteur.

VI.2 Les ambiances patrimoniales par leurs appropriations

L'analyse des discours révèle une forte occurrence des caractères se rapportant aux origines des éléments spatiaux, Les participants associent les dispositifs physiques principalement à leurs aires d'influence « locale ou importée » ou encore à leurs ères d'édification « anciennes ou nouvelles ». Par ailleurs, deux autres caractères semblent importants dans la description du cadre physique, en l'occurrence, la « dimension » ainsi que la « position » des dispositifs physique. Enfin, d'autres motifs secondaires viennent compléter les précédents sans présenter le même degré de prévalence (figure 64).

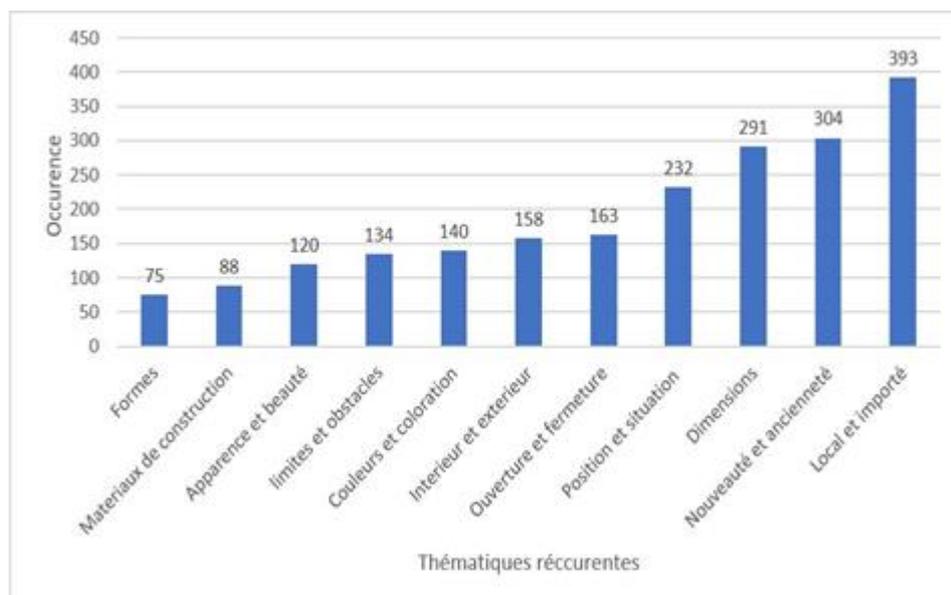


Figure 64 : caractérisation générale de la perception l'aire d'étude. Source : auteur.

VI.2.1 Caractérisation des ambiances patrimoniales par analyse cognitivo-discursive :

Cette partie des résultats est issue de l'analyse cognitivo-discursive, assisté par le logiciel Tropes.

C'est à partir des discours des participants qu'ont été fournis les caractères principaux (univers de référence que l'on peut regrouper ou scinder). Comme déjà détaillé dans le chapitre qui traite de la méthodologie empruntée (voir chapitre IV). Tropes fournit un univers basé sur des occurrences à haute fréquence, fait à travers l'attribution à chaque proposition d'un score calculé en fonction de son poids relatif, son ordre d'arrivée et son rôle argumentatif.

Les propositions sont ensuite filtrées en fonction de leur score, et ne sont retenues que celles dont la fréquence d'occurrence est significative (Manuel de référence du logiciel Tropes V8 :11)⁶⁵.

▪ Dimension matérielle « spatiale » : un palimpseste difficile à désunir

Dans le discours des participants, la perception de la dimension spatiale est caractérisée par la juxtaposition et souvent la superposition de plusieurs tendances typo-morphologiques, réactivées par les différents dispositifs spatiaux, ce « palimpseste » se lit à travers le discours par l'affiliation des dispositifs physiques à son origine, la première tendance est celle qui a été érigée avant 1830, la seconde est celle érigée après 1830.

C'est cette désignation chronologique qui sera retenue dans l'exposition des résultats, du fait que les participants attribuent à ces deux tendances une multitude d'appellation sans qu'il y ait consensus, pour l'avant 1830 on désigne de : *Aareb*, Messelmine (musulmans en langue arabe), Ottoman, turc, Mauresque, alors que pour l'après 1830 on a relevé des appellations tel que Français, colonial, européen, *Nsara* (chrétien en langue arabe).

⁶⁵ Disponible sur le lien <https://www.tropes.fr/ManuelDeTropesV840.pdf> consulté le 10/05/2020

Afin de faciliter la lecture, une liste de caractères issus du regroupement sémantique des désignations connexes (Khattab, 2019) a été proposé (Tableau 13). Ce sont ces caractères qui seront repris dans la présentation des résultats.

Affiliation	Avant 1830 : ancienne Casbah « <i>el kesbah Lekdima</i> »		Après 1830 : nouvelle Casbah « <i>el kesbah ejdida</i> »	
Caractères	Typologie	Morphologie	Typologie	Morphologie
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ancien ▪ Traditionnel ▪ Authentique ▪ Beau ▪ Dégradé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étroit ▪ Dense ▪ Accidenté ▪ Permanence ▪ Ruine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveau ▪ Colonial ▪ Remanié ▪ Transformé/amoché ▪ Dégradé

Tableau 13 : Caractères spatiaux retenus. Source : auteur.

Une prédominance de l'affiliation ancienne Casbah "*El kesbah Lekdima*" caractérise la perception des noyaux des fragments (Figure 65 ; Figure 66). Les lieux appartenant à cette première affiliation sont principalement caractérisés par l'étroitesse des rues et la densité du tissu. C'est le fragment III qui présente la plus haute occurrence du caractère « étroit », tandis qu'elle baisse dans le fragment I et II. En deuxième position intervient le caractère « dense », les maisons s'entrelacent, décrit dans le dialecte Algérois par "*dar maanka dar*". En troisième position survient le caractère accidenté des ruelles appuyé par l'abondance des marches, où il a été noté que les fragment I et III devance légèrement les autres fragments, qui sont caractérisés par des occurrences égales. Enfin, apparaît la reconnaissance de la « permanence » des anciens tracés par les participants, ce caractère est implicite à la reconnaissance de la typologie traditionnelle et l'étroitesse des rues ainsi que la présence de sabats. Ainsi, les participants admettent que ces caractères sont une preuve de la persistance du réseau d'origine, selon les occurrences il est noté que le fragment III est celui qui a le plus haut degré de permanence, suivi du fragment I et II, enfin arrive le fragment IV avec une occurrence très faible, justifiée dans les discours par la disparition du tracé parcellaire et viaire de l'îlot Lalahoum (Figure 66).

Sur le plan typologique, les participants reconnaissent l'extérieur dénué de décorations comme étant « ancien », « traditionnel » et « authentique ». Le caractère « ancien » est attribué aux

bâtisses non transformées, il est fortement lié au caractère « traditionnel » et « authentique » c'est pour cela que ces trois caractères apparaissent avec des occurrences proportionnelles dans tous les fragments.

Par ailleurs, lorsque les caractères « ancien », « traditionnel » et « authentique » présentent de fortes occurrences, comme c'est le cas dans les fragments II et III, l'occurrence du caractère « beau » se trouve à son tour augmenté. Cette corrélation est confirmée dans le fragment IV, où la faible occurrence des caractères « ancien », « traditionnel » et « authentique » font que le caractère « beau » soit inexistant dans le discours des participants.

Une prédominance de l'affiliation nouvelle Casbah « *El Kesbah Ejdid*a » caractérise la perception des parcours qui séparent les fragments (Figure 65 ;Figure 66). Ceci est illustré par l'évocation du caractère « large » des rues et le style « colonial » des bâtisses. L'évocation de ces caractères est abondante dans les Parcours VI et V, et baisse légèrement dans le parcours VII. Cette affiliation apparaît fortement corrélée aux caractères « Transformé » et « amoché ». En revanche, on note que l'affiliation à la nouvelle Casbah, celle d'« Après 1830 » baisse au niveau des fragments, à l'exception des fragments I et II. En effet, le caractère « permanence » est très peu évoqué dans les discours relatifs aux parcours, à l'exception du parcours III. Tandis que le caractère « Transformé » est plus prédominant, notamment dans le Parcours IV, son occurrence est moyenne dans les parcours VI et VII, et semble fortement corrélé au caractère « large ».

Par ailleurs, une forte mixité typologique caractérise certains parcours, comme c'est le cas du parcours III, illustré par la coexistence des caractères appartenant aux deux affiliations (Ancien, Traditionnel, Colonial, Authentique, Plat, Dense, Large, Remanié excepté le caractère Etroit). Arrive en deuxième position, le parcours II quant à la forte mixité. En revanche, les caractères défavorables « dégradé », « Transformé/ Amoché » ne sont pas corrélés à cette forte mixité.

- **Dimensions immatérielles :**

- a) **Dimension sociale :**

Les grandes catégories relevées dans la perception de la dimension sociale sont par ordre d'importance : les rituels, les regroupements, la vente et la production et enfin l'activité éducative (Figure 67).

Concernant la perception des rituels elle est réactivée par l'abondance des Hammams, même lorsqu'ils ne sont pas opérationnels. Les habitants évoquent la perpétuité du rituel du bain maure hebdomadaire ou occasionnel comme celui du bain nuptial. C'est dans le fragment III où il a été noté l'occurrence la plus élevée suivi des fragments II et IV, tandis que dans le fragment I une occurrence plus basse a été enregistrée (Figure 67).

Selon la perception des participants, la présence d'adultes prédomine comparée à celle des enfants. Ainsi, la présence d'adultes est concentrée dans le fragment II et les parcours V et IV, tandis qu'elle diminue légèrement dans le fragment IV et les parcours III et II. Le regroupement d'enfants est plus fréquent dans le fragment III comparé aux fragments II et IV où on a noté des occurrences très basses. Au niveau des parcours le caractère regroupement d'enfants est presque inexistant, excepté pour le parcours III et V avec de faibles occurrences. En revanche, le fragment I semble être déserté par les adultes et par les enfants.

Concernant la production et la vente des produits artisanaux et les rituels, ils se concentrent au niveau des fragments II, III et IV et au niveau du parcours III, quant au commerce informel et la vente des produits chinois, ils prédominent dans les fragments I et II (Figure 67).

En effet, l'unique activité de production dans l'aire d'étude est représentée par les « ateliers d'artisanat », qui apparaît avec une occurrence élevée dans le fragment IV, modérée dans les fragments II et III, et inexistant dans le fragment I. En revanche l'évocation des « ateliers d'artisanat » varie entre faible et modéré dans les parcours I, III, IV et VII. La commercialisation des produits artisanaux se fait principalement dans le fragment III et les parcours IV et VI et à moindre mesure dans les fragments II et IV.

Concernant les activités économiques, la plus dominante est celle de la commercialisation des produits chinois où elle apparaît très élevée dans les fragments I et II, et baisse considérablement dans les fragments III et IV. En deuxième position figure le « commerce informel », qui est réactivé par des étalages de produits sur les trottoirs ou sur des caisses en

bois entreposées sur le bord de la chaussée, l'évocation de ce caractère prédomine dans le fragment II et à moindre occurrence dans le fragment I. quant au caractère « commerce de proximité », son évocation est modérée dans les parcours III et V et faible dans les parcours I, II, IV et VII.

Le caractère « habitants originels » est prédominant au niveau du parcours III et du fragment III tandis que le caractère « Squatteur » est dominant au niveau du fragment IV et des parcours I et IV (Figure 67).

b) Dimension sensorielle :

Évidemment, c'est le caractère « visuel » qui prédomine dans la perception des ambiances, son occurrence la plus élevée apparaît dans les fragment II et III et le parcours III, c'est dans ces mêmes fragments où l'on note une forte réactivation des caractères « sonore » et « olfactif/ gustatif », et ces mêmes lieux qui réactivent le sens "tactile". Le reste des parcours ainsi que le fragment IV semblent réactiver très peu de sens (Figure 68).

C'est généralement le caractère « sonore » qui devance le caractère « Olfactif/ gustatif » comme c'est le cas dans les parcours II et IV, à l'exception des parcours I et V où c'est le caractère « Olfactif/gustatif » qui prend le dessus. Tandis que ces deux caractères apparaissent avec des occurrences égales dans les parcours III et VI.

c) Dimension symbolique :

Évoquer l'histoire est une pratique très courante dans la description de la Casbah, toutes les ruelles sont porteuses d'une trace de l'histoire rapportée ou vécue, elles peuvent réactiver un souvenir d'enfance, l'histoire racontée par les aînés, la scène d'un film culte sur la bataille d'Alger⁶⁶.

Les grandes catégories relevées dans la perception de la dimension symbolique sont par ordre d'importance : la symbolique historique, la symbolique culturelle et la symbolique culturelle (Tableau 14).

⁶⁶ Disponible dans sa version intégrale sur le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=8XTJomI91yo>.

Symboles historiques	Symboles culturels	Symboles culturels
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire avant 1830 ▪ Histoire coloniale ▪ Histoire bataille d'Alger ▪ Mémoire enfance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rites et traditions ▪ Savoir-faire constructif ▪ Savoir-faire artisanal ▪ Culture musicale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Culte musulman ▪ Culte chrétien

Tableau 14 : Catégories de perception de la dimension symbolique. Source : auteur.

Dans la catégorie de la symbolique historique, Le caractère « Histoire d'avant 1830 » prédomine dans tous les fragments, avec une forte occurrence au niveau du fragment IV. Par ailleurs l'unique parcours qui a réactivé ce caractère est le parcours III. En revanche, l'évocation de l'« Histoire coloniale » prédomine au niveau des parcours et est relégué à la deuxième position au niveau des fragments (Figure 69). En troisième position figure « l'histoire de la bataille d'Alger », les événements vécus, rapportés ou visualisés dans le film « la bataille d'Alger », sont réactivés par des lieux symboles, qui sont concentrés dans les fragments III, et à des occurrences inférieures au niveau des fragments II et III.

Arrive enfin le caractère « mémoire d'enfance » qui aborde surtout les pratiques de jeu, certains aménagements, réactivent des pratiques de jeux, abordés modérément et à parts égales au niveau des fragments III, IV et le parcours VII.

Dans la catégorie symbolique culturelle, le thème le plus abordé est celui des « rites et traditions », il touche au rituel du bain nuptial, les célébrations de mariages et de fêtes religieuses, les traditions culinaires...etc., le fragment II est celui qui prédomine, et figure derrière avec des parts égales les fragments III et IV.

Par ailleurs, comparativement aux autres symboliques, l'évocation de la symbolique culturelle est peu présente dans les discours (Figure 69). D'abord ce sont les édifices qui symbolisent le culte musulman qui sont évoqués, ils apparaissent dans les fragments I, II et III, le plus souvent ce sont les mosquées et les écoles coraniques. Pour ce qui est de l'évocation des symboles des cultes chrétiens et juifs, elle est concentrée dans le fragment II, et se caractérise par l'existence de l'ancienne cathédrale, devenue *Djamaa Katchaoua*, et de l'ancienne synagogue, devenue *Djamaa Fares*, qui porte néanmoins encore le nom de synagogue « *Djamaa lihoud* ».

Dimension Matérielle « spatiale » :

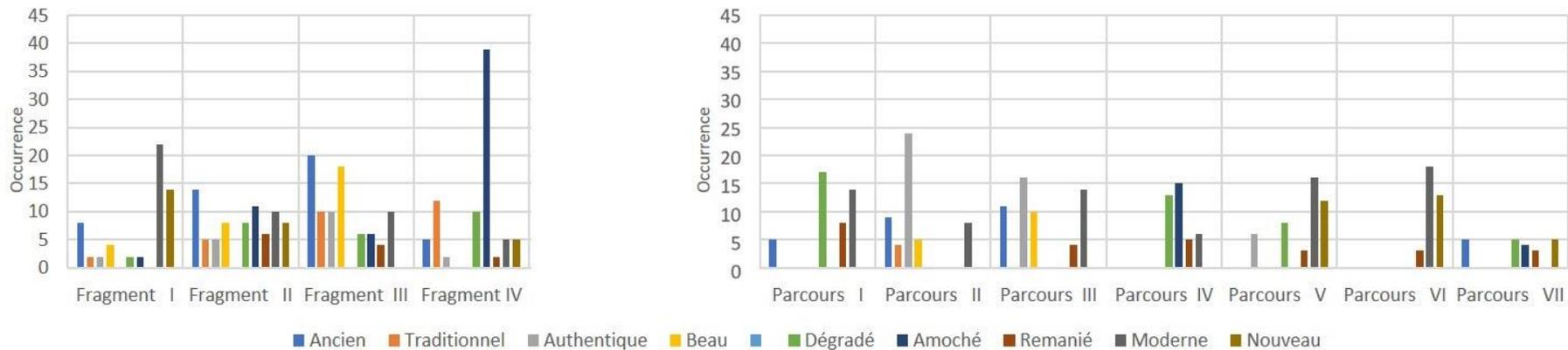


Figure 65 : Perception des caractères typologique. Source : auteur.

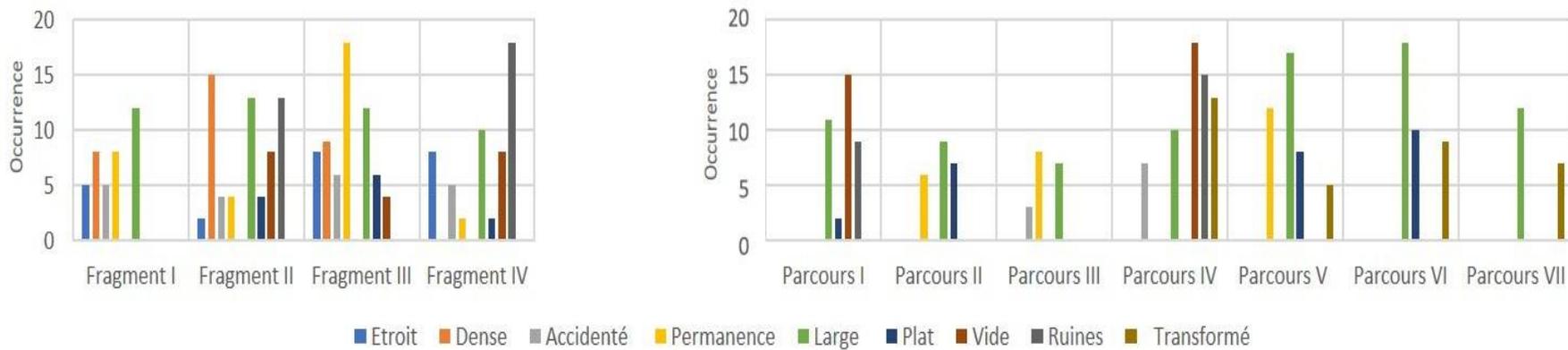


Figure 66: Perception des caractères morphologiques. Source : auteur.

Dimension Immatérielle :

Dimension sociale : des usages et des lieux



Figure 67 : Perception des caractères socioéconomiques et éducatifs. Source : auteur.

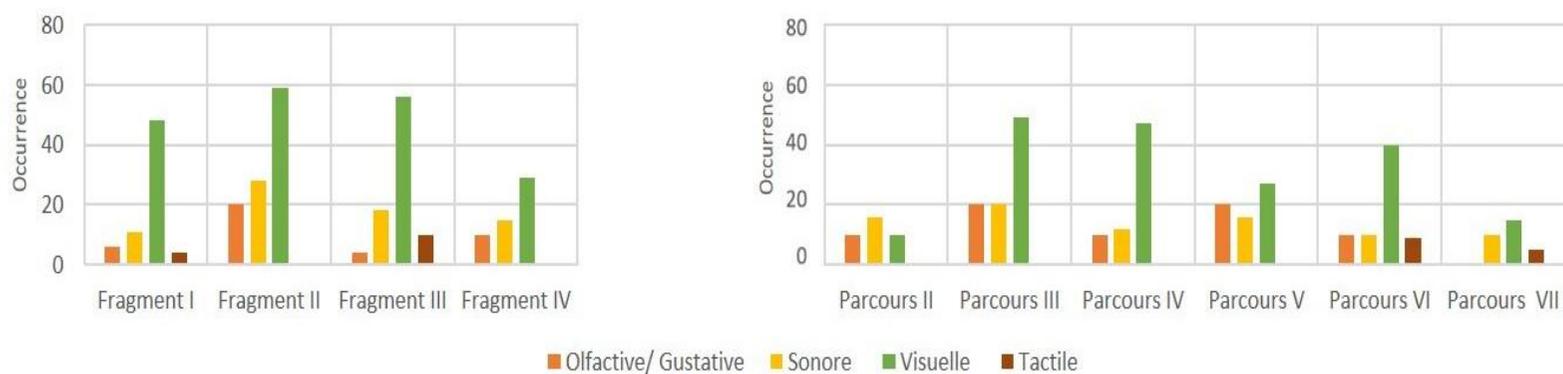


Figure 68: Dimension sensorielle, rapport sensitif au lieu. Source : auteur.

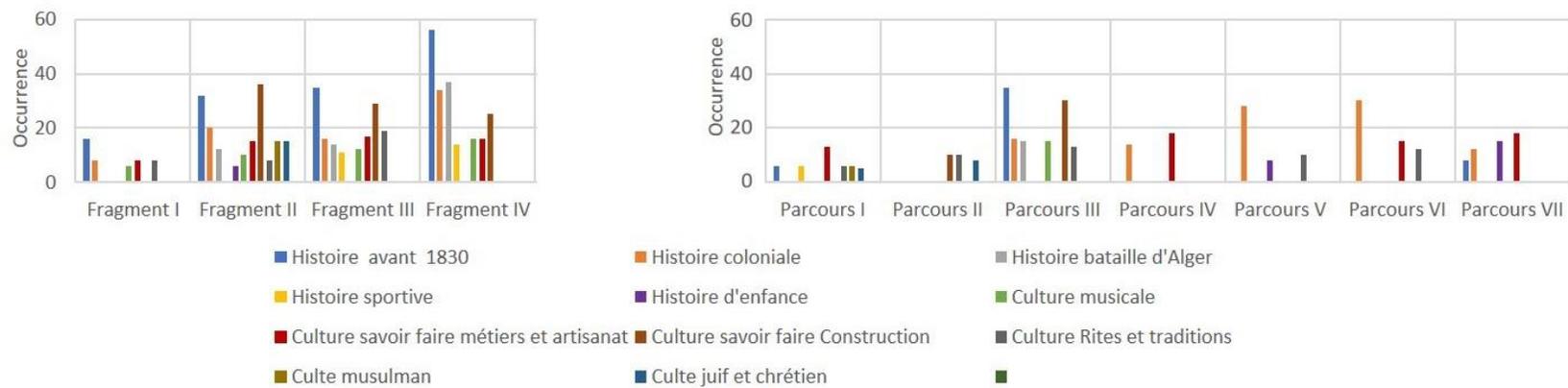


Figure 69: Dimension symbolique : les rapports symboliques au lieu. Source : auteur.

La carte présentée ci-après (figure 70) est un essai pour cartographier la prévalence de chacune des dimensions des ambiances patrimoniales, elle représente une synthèse des résultats (figure 65 ; 66 ; 67 ; 68 ; 69) issus de l'investigation des ambiances patrimoniales dans la limite de notre périmètre d'étude.

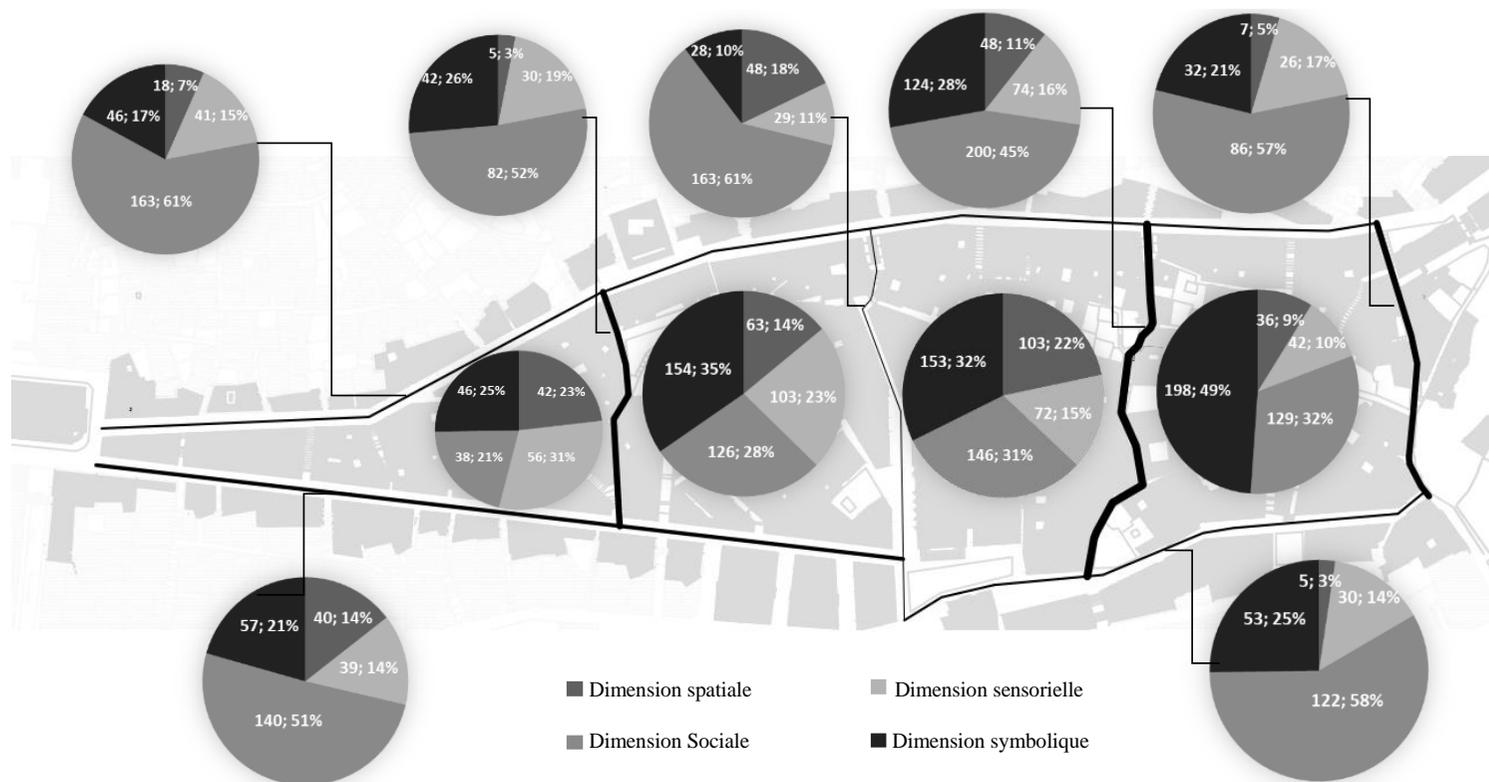


Figure 70 : Structure des dimensions de ambiances patrimoniales. Source : auteur.

VI.2.2 Caractérisation des ambiances patrimoniales par analyse thématique :

Les discours des participants ont subi une analyse thématique par codage. Les catégories retenues sont celles considérées les plus récurrentes et les plus partagées dans le discours des participants. Ce tableau illustre quelques extraits des discours des habitants classés selon les dimensions des ambiances patrimoniales (tableau 15).

Dimensions		Citation
Dimension spatiale	1	<i>Là c'est des bâtiments coloniaux, à l'intérieur de l'ilot on trouve diour arab.</i> Femme, 54 ans, enseignante.
	2	<i>En bas c'est elkasbah lekdima, et là où on est à el kasbah ejdida, c'est par rapport aux percées coloniales, les bâtiments coloniaux abritaient les Français les juifs, par contre el kasbah lekdima on y trouvait des Algériens, même l'architecture est différente, ce sont d'anciennes maisons ottomanes.</i> Homme, 45 ans, vendeur.
	3	<i>Regardez ce bâtiment il est remanié (...) la face que vous voyez est coloniale, si tu entres à l'intérieur tu trouveras une bâtisse ancienne, par ce que les Français quand ils ont percé, ils ont laissé des douerettes à l'intérieur et ont complété par des parties coloniales pour s'aligner aux rues.</i> Homme, 55 ans, artisan.
	4	<i>Vous voyez cette maison effondrée, elle a été dérobée de son zelij, et ceux qu'ils l'ont déshabillée...il a été volé sous les yeux de tout le monde, tous savent où se trouve cette faïence... regardez il y a deux colonnades qui n'ont pas été touchées, les colonnes se vendent aux propriétaires des villas... Homme, 75 ans, retraité.</i>
	5	<i>Avant l'eau provenait des sources naturelles directement, la Casbah était parsemée de fontaines, la plupart ont été détruites ... Homme, 45 ans, agent de sécurité.</i>
Dimension sociale	1	<i>Ce n'est qu'à l'indépendance que les gens ont commencé à faire rentrer l'eau dans les maisons, sinon avant c'est les biskrites qui faisaient monter l'eau dans des contenants en cuivre. C'était lebsakra qui nous vendaient de l'eau, le dernier dont je me souviens c'était echikh essebti qui faisait monter de notre quartier vers une maison en haut qui n'était pas raccordée.</i> Homme, 55 ans, artisan.

	2	<i>Dans le temps il n'y avait pas de poubelle jetée comme ça, il y avait un moment précis pour la collecte des ordures, en plus il y avait des mulets pour les endroits difficiles d'accès comme les étroites ruelles et les impasses. Homme, 55 ans, artisan.</i>
	3	<i>Je ne peux pas quitter la Casbah...car je retrouve mes amis après le travail...on discute on joue au domino, on est comme une grande famille. Homme, 35 ans, guide à la Casbah.</i>
	4	<i>« Ici les habitants originels sont partis, ils ont été remplacés par des squatteurs, s'ils se font reloger, d'autres vont venir...c'est les éternels aller-retour » Homme, 40 ans, architecte.</i>
	5	<i>Ce marché a de l'importance pour les Algérois, pourquoi, pour la qualité de leur marchandise, en plus c'est les moins disant, tous ceux qui habitent dans le secteur font leur marché ici, il y a même des gens qui viennent de Kouba faire leurs marchés ici. Femme, 70 ans, retraité.</i>
Dimension sensorielle	1	<i>Avant en marchant dans cette rue il y'avait de bonnes odeurs qui provenaient des terrasses, déjà chez nous on avait une panoplie de fleurs et de plantes aromatiques, qu'on a plus car mon père nous a demandé de les enlever pour ne pas surcharger la terrasse. Homme, 59 ans, infirmier.</i>
	2	<i>Vous voyez ce bâtiment, ses habitants originels sont partis, eux ils nettoyaient, ceux qui les ont remplacés, des squatteurs, ne le font pas, d'où les odeurs qui s'installent : de la moisissure, des excréments de chats, des ordures...etc. Femme, 55 ans, Femme au foyer.</i>
	3	<i>Auparavant les célébrations de mariage, de circoncision et de fêtes religieuses, se faisaient dans les patios et les terrasses, il y'avait une ambiance extraordinaire, toute la Casbah profitait de la musique de la zorna, avant c'était Boualem Titich qui animait », Femme, 55 ans, pharmacienne.</i>
	4	<i>Cette rue était connue pour ses cafés dans lesquels on faisait tourner des chansons Chaabi, parfois orientales, la plupart ont fermé ou ont changé de fonction comme ce café qu'on surnommait café Farid en référence au chanteur égyptien Farid El Atrach, on y passait tout le temps ses disques. Homme, 70 ans, ancien guide.</i>
	5	<i>Ce magasin dans lequel on vend des sous-vêtements, était un magasin de torréfaction. Le meilleur sur la place d'Alger, on y venait de tous les coins, il y'avait une de ces odeurs je ne vous raconte pas, quand je passais par ici avant on sentait une bonne odeur, ça sentait</i>

		<i>le bon café. Homme, 45 ans, propriétaire d'une quincaillerie.</i>
Dimension symbolique	1	<i>Ça c'est un atelier, il faut savoir une chose que la basse Casbah était pleine de manufactures locales, on y faisait le soulier, la bijouterie, dinanderie, la tapisserie, il y'avais tout ce qui est menuiserie aussi...il ne reste pas beaucoup d'artisans, actuellement ça commence à reprendre un petit peu, les gens ont eu conscience que l'artisanat est un symbole de la Casbah. Homme, 53 ans, dinandier.</i>
	2	<i>Ici habitait Fadila Dziryra, l'icône de la chanson Chaabi. Homme, 50 ans, fonctionnaire.</i>
	3	<i>Regardez bien ce vide sous les escaliers, c'était des abris durant la Deuxième guerre mondiale, lors des bombardements, lorsque les sirènes retentissaient les gens s'abritaient ici » Homme, 70 ans, retraité.</i>
	4	<i>Je vais vous montrer un endroit, qui rend la rue importante, regardez cette plaque commémorative sur laquelle sont inscrit les noms des « chohada » martyres, ce sont les cousins Mourad et Ramel, moi ça me rappelle personnellement des souvenirs assez vifs, avez-vous vu le film de la bataille d'Alger, vous ne vous rappelez pas d'une scène ou deux Algériens descendent un couffin avec des armes pour combattre l'armée française, c'est ici que s'est produite cette scène. Homme, 50 ans, vendeur.</i>
	5	<i>Avant 1830 ce n'était pas des architectes c'était des bâtisseurs, on les appelais « Maalem essanaa,», quand ils construisent une structure, quelle qu'elle soit, maison ou palais, ils laissaient toujours l'emprunte, lorsqu'on regarde bien , on voit la main du bâtisseur il y'a juste à côté un croissant cela veut dire que le bâtisseur est turc, parfois on trouve la main avec a côté la fleur de l'œillet dans ce cas le bâtisseur est local... Homme, 60 ans, Cadre à l'APC.</i>

Tableau 15: quelques extraits du verbatim recueillis classés selon les dimensions des ambiances. Source : Auteur.

Dans ce qui suivre, nous présenterons une synthèse de l'analyse thématique, selon laquelle nous avons classé chaque caractère récurrent suivant son appartenance à une des dimensions des ambiances patrimoniales, chaque caractère est accompagné d'une petite description et parfois étayée par des exemples (tableau 16). Ainsi, la présentation des résultats issus de l'analyse thématique s'est faite d'une manière contextualisée selon la localisation de l'énonciation du discours, ou celle des observations et des lieux ayant fait l'objet d'analyse par la photo élicitation.

Il faut rappeler que les dimensions de l'ambiance patrimoniale sont considérées dans une approche holistique et que la séparation entre les dimensions est strictement pratique.

Fragment I :

**Délimité par : Parcours V, Parcours I,
Parcours VI**

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<ul style="list-style-type: none"> - Structure urbaine altérée, marquée par des poches vides principalement au niveau du marché «<i>Souikia</i> ». - Typologie mixte à prédominance coloniale - Typologie traditionnelle à moindre présence, caractérisée par l'abondance de hammams. - Bâtisses traditionnelles et coloniales ayant subi des transformations récentes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants font l'analogie entre un avant et un après, soulevant la fermeture de quelques magasins et le changement de vocation pour d'autres. - L'avant est caractérisé par l'abondance de merceries et de commerces de proximité - Tandis que l'état actuel est caractérisé par la prédominance de magasins de cosmétiques et de produits chinois (en plastique). 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambiance Visuelle Les participants évoquent les couleurs vives des étalages des commerces informels - Ambiance sonore peu bruyante - Ambiance olfactif et Gustatif peu évoquée 	

Fragment II :

**Délimité par : Parcours I, Parcours II,
Parcours V, Parcours VI**

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<ul style="list-style-type: none"> - Structure urbaine altérée qui se manifeste par de Grandes poches vides, disparition du tracé parcellaire - Bâti fermé, fenêtres condamnées par remplissage en brique - Abondance de Hammams particulièrement aux impasses Tameglit. - Prédominance de la typologie coloniale, excepté quelques bâtisses traditionnelles « Aarabe » reconnues par les habitants participants - Abondance du bâti remanié Façade hall d'entrée à typologie coloniale, intérieur a typologie traditionnelle. - Etat de dégradation très avancée. 	<p>Ancienne vocation, métiers artisanaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bijouteries Tapiserie Dinanderie <p>Nouvelle vocation : épicerie, vendeurs de CD vente de produits chinois (contenants en plastique), Persistance d'un bijoutier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement de la composante sociale - Départ des habitants originels installation de squatteurs qui transitent pour être relogés 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépaysement visuel évoqué par les participants à l'exception de la rue Mokrane Zouaoui ex : saint Vincent de Paul qui est chaulée ce qui donne une ambiance chromatique éclatante et lumineuse - Dans l'ambiance lumineuse est altérée dans l'ensemble du fragment par l'installation d'échafaudage - Ambiance olfactive altérée en raison de la disparition de boulangeries, d'un torréfacteur de café - Ambiance sonore altérée par la disparition du café Farid (musique orientale » 	<p>Certains fragments et lieux réactivent une certaine symbolique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancien quartier Juif - la prison des femmes « Dar El Mezouar » de l'époque ottomane. - Symbolique culturelle : Ecole coranique

Fragment III :

**Délimité par : Parcours II, Parcours III,
Parcours V, Parcours IV**

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<p>- Morphologie traditionnelle dense caractérisé par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etranglement des rues 2. Longueur des rues 3. Abondance des marches <p>- Prédominance de la typologie traditionnelle reconnue authentique, en raison des dispositifs architecturaux et architectoniques comme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les Sabats 2. La Skifa 3. Portes guichet « Bab lekhwikha » 4. Rondins en cèdre reconnus comme Procédé anti sismique : 5. Colonnades marquants l'encadrement des portes « Mramat » 6. Faïence traditionnelle « Ezelij » <p>- Transformations provoquant la perte d'authenticité comme le remplacement des grandes portes authentiques par des rideaux en fer,</p>	<p>- Sécurité</p> <p>- Familiarité</p> <p>- Présence d'enfants de par la présence de deux écoles et d'une Ecole coranique</p> <p>- Abondance de Hammams</p> <p>- Réduction notable de l'activité commerciale.</p> <p>- Changement de vocation de la rue du soudan, d'une rue abritant les anciens fourneaux économiques à une rue résidentielle à (Boutiques aménagées en habitations)</p> <p>- Installation récente de petits métiers, comme des couturières qui font des retouches.</p> <p>- Evocation de l'ancienne vocation d'une rue, la rue des bains maures « Derb el hamamet », la rue du Echeikh el kinai.</p>	<p>- Nuisance visuelle Décharge sauvage à l'arrière de Ketchaoua.</p> <p>- Ambiance sombre de la rue Cheikh el kinai, causé par les échafaudages.</p> <p>- Ambiance sonore bruyante causée par la machinerie des Hammams</p> <p>- Ambiance thermique modifiée par la chaleur dégagée par la machinerie des hammams.</p> <p>- Reconnaissance de l'échelle humaine</p>	<p>- Certains lieux évoquent une Mémoire partagée de la forte concentration de manufactures de produits de l'artisanat dans le passé :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>La bijouterie</i> 2. <i>La tapisserie</i> 3. <i>La dinanderie</i> 4. <i>La menuiserie</i> 5. <i>La cordonnerie</i> <p>- Symbolique de l'ingéniosité du système d'assainissement hérité des ottomans « Khanadek ».</p> <p>- Certains lieux symbolisent le passé colonial :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Actions de bienfaisance proposées par les sœurs blanches à l'intention des « indigènes », exemple : distribution de nourriture, vaccination, soins médicaux, etc. (rue du Soudan) 2. Ségrégation entre européens et « indigènes », évoqué par des

	<p>le percement du Kbou avec de grandes ouvertures, des tentatives de restauration avec de l'acier et du béton armé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'une Fontaine authentique reconnue pour sa valeur esthétique « <i>Ain sidi el kinai</i> » - Existence de quelques « Makhzen » un espace de stockage des provisions et écurie pour les chevaux, vu qu'auparavant la Casbah n'était pas carrossable - Reconnaissance de l'Entrée originelle de Dar Hassan Pacha avant l'intervention française (à partir de la rue du cheikh el kinai), les participants indiquent la « Skifa voutée » et les colonnes de la porte d'entrée « Lemrama ». - Reconnaissance du bâti colonial « Dyar ensara » minoritaire, seuil de limite typologique avec le fragment II) 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance de quelques locaux d'artisanat. - Reconversion de quelques maisons en hôtels - Reprise d'anciennes activités d'artisanat, prise de conscience de leurs importances 		<p>Garderies et des écoles destinées aux enfants des européens.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certains lieux symbolisent la guerre d'Algérie : <ul style="list-style-type: none"> → Des abris pour protéger les habitants de la Casbah des bombardements (vide sous les escaliers de la rue Salluste) - Négation symbolique envers l'architecture de la mosquée Ketchaoua reconnue comme l'œuvre du colonisateur après la destruction de la mosquée originelle
--	---	--	--	---

Fragment IV

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<ul style="list-style-type: none"> - Altération profonde de la structure typo-morphologique : - Etat de ruine et abondance de vides. - Grand vide au niveau de l'intersection de la rue Cheboura, rue Benlarbey, rue Malek Mohammed Akli et Rue Mechri. - Disparition des fontaines. - Rue Obstruée en raison d'effondrements, au niveau du 11, 13, 15 et 17 Rue Mechri Mohamed et Ahmed, quatre bâtisses effondrées et débris toujours sur place coupant la route. - Procédés de réhabilitation (étaisements, usage d'acier et de béton) jugés inadaptés par les participants. - Extensions verticales récentes jugées inadaptées. - Prédominance de la typologie coloniale et sa reconnaissance par les participants. <ul style="list-style-type: none"> → Rues larges 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclin du savoir-faire constructif : le métier de bâtisseur. - Mauvaise gestion des déchets en raison en partie du nombre jugé insuffisant des éboueurs à mulet. - Persistance de la Vocation artisanale de certaines rues : <ul style="list-style-type: none"> - Rue de cordonniers - Rue des Bijoutiers - Rue des Dinandiers - Quartier à vocation de Hammams - Rues et places désertées par les enfants. - Disparition de Commerces en raison de l'effondrement de bâtisses. - Filtre social matérialisé par la Skifa, un dispositif spatial qui 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambiance visuelle défavorable : <ul style="list-style-type: none"> → Extensions illicites. → Grand Vide au niveau du fragment, ce qui modifie la luminosité des rues. - Ambiance visuelle et sonore disparues <ul style="list-style-type: none"> → Habitants qui remplissent de l'eau depuis les fontaines. - Ambiance Visuelle et olfactive défavorable : <ul style="list-style-type: none"> → Dépotoirs de déchets dans les rues. 	<ul style="list-style-type: none"> - Symbolique de la tyrannie du colonisateur et la résistance des révolutionnaires : <ul style="list-style-type: none"> → Le 23 Rue Mechri Ahmed et Mohamed, lieu de torture des révolutionnaires. - Dispositif physique à l'échelle urbaine séparant les quartiers : Arcades marquants les frontières entre quartiers « Homa ». - Monument repère : Dar Essouf - Symbolique du Film de la bataille d'Alger : - Symbolique de L'eau l'ennemie invisible de la Casbah - Perte de lieux symbolisant l'activité artisanale. - Symbolique des noms des rues qui persistent dans la mémoire des participants :

	<p>→ Bâtiments coloniaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâti remanié mixte - Dispositif urbain traditionnel - Arcade à l'échelle urbaine - Séparation entre quartiers. - Typologie mauresque reconnue pour : <ul style="list-style-type: none"> → Extérieur dénué de décoration → Porte Crochet « Bab el Khouikha » → Skifa : Dispositif physique de séparation entre la sphère publique et la sphère privée 	<p>sépare la sphère publique de la sphère privée assurant le principe de la <i>Horma</i> (respect des valeurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Squatte perpétuel - Diminution du nombre d'ateliers et boutiques d'artisanat comparé au passé. - Nouvelle pratique d'entretien : qui consiste à déverser des seaux d'eau au niveau de la terrasse, ce qui accélère la dégradation des bâtisses. - Persistance du rituelle hammam hebdomadaire des femmes de la Casbah 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambiance olfactive modifiée : <ul style="list-style-type: none"> → Disparition de plusieurs cafés et boulangeries - Ambiance Sonore Festive modifiée : <ul style="list-style-type: none"> → Célébration de fêtes religieuses (Mouloud), mariages et circoncisions avec les grands chanteurs chaabi. - Ambiance sonore modifiée <ul style="list-style-type: none"> → Quartier inanimé : très calme et peu fréquentée par les enfants. 	
--	---	--	--	--

Parcours V

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<ul style="list-style-type: none"> - Ce parcours représente des caractères urbains et architecturaux 100% coloniaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Limite fonctionnelle entre la basse Casbah commerciale et la haute Casbah résidentielle entre l'activité commerciale et l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambiance sonore : Très Bruyante au niveau de « Djamaa Lihoud », en raison des vendeurs qui 	<ul style="list-style-type: none"> - Ce parcours symbolise la nouvelle Casbah « <i>El Casbah ejdida</i> » du fait du bâti colonial considéré récent dans la perception des

<ul style="list-style-type: none"> - Limite morphologique entre une haute Casbah authentique et une basse Casbah transformée. - Limite physique entre la basse et la haute Casbah en raison de la voie mécanique. - Percé Mohamed Soualah obstruée en raison de l'effondrement d'une maison. 	<p>résidentielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue commerçante : vente de produits modernes et traditionnels <ul style="list-style-type: none"> → Bijouteries → Vendeurs de vêtements → Animalerie → Cafés → Pâtisserie traditionnelle (Srir) → Restauration Queue interminable devant un vendeur de foie d'une grande renommé → ...etc. - Marché Amar Ali ex Randon très fréquenté par les algérois de par ses prix abordables. - Voie mécanique encombrée par les véhicules et les passants - Mutation du paysage social par le départ des habitants - Cohésion sociale entre voisins : Entraide et bon voisinage. 	<p>proposent leurs marchandises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ambiance Olfactive : - Des odeurs peu appréciées : les gaz qui s'échappent des véhicules, la forte odeur de produits détergents vendus sur les trottoirs, l'odeur des poubelles engendrées par la vente de fruits, légumes et poissons 	<p>participants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les lieux Symbolisent un passé glorieux, le bastion de la révolution
---	---	---	---

Parcours IV

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<ul style="list-style-type: none"> - 50% bâti colonial. - 50% bâti traditionnel. - Disparition d'une paroi de la rue, coté Ilot Lalahoum, engendrant la perte de rues, ruelles, impasses ainsi que le tracé parcellaire. - Persistance de l'encadrement des ouvertures en pierre de taille laissant entrevoir le vide de ce qui a été l'ilot Lalahoum. - Modification des gabarits de la deuxième paroi, engendrée par les effondrements, les bâtisses sont passés de R+3 à des bâtisses en RDC. - Dégradation très avancée. - Vides aménagés en placettes. - Bâtiments surchargés avec des extensions illicites. - Obstruction de la Rue Yahouni Abdelkrim par un squatte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vocation actuelle de la rue Dinanderie. - Baisse du nombre des artisans qui occupaient cette rue, disparition des bijoutiers et des cordonniers. - Rue empruntée par les artisans pour rejoindre leurs ateliers dans la partie haute. - Quartier déserté par ses habitants originels. - Forte concentration de Squatteurs, qualifié par les participants de « Centre de transit » - Transformation de quelques ateliers en lieux de vente sans la fonction de confection des produits artisanaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambiance visuelle → Lumineuse : Baignée de lumière en raison de la paroi disparue. → Vue complètement dégagée du côté de l'ilot disparu (Ilot Lalahoum). 	<ul style="list-style-type: none"> - Symbolique de la perte d'une partie de la Casbah « Douerette et marché ». - Evocation du passé de la vie du quartier Sidi Hlal ou Lalahoum - Symbolique de la perte d'une grande part de la production artisanale. - Déclin de l'ancienne vocation de la rue : rue des dinandiers.

Parcours VI

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<ul style="list-style-type: none"> - Voie mécanique percée dans un souci d'alignement dans un style haussmannien - Typologie 100 % coloniale <ul style="list-style-type: none"> → Avec quelques bâtisses remaniées désignées par les connaisseurs (devanture coloniale et intérieur traditionnel) - Galeries en rangé d'arcades. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rue à vocation Commerçante <ul style="list-style-type: none"> → Merceries → Vendeurs de tissus et de literie → Magasin Hadjout → Magasin Yamani → La rose Blanche → Vêtements pour mariées - Commerces informels <ul style="list-style-type: none"> → Marchandise chinoise étalée sur les trottoirs → Gâteaux et galettes fait maison 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambiance sonore Bruyante. - Ambiance Olfactif mitigée : <ul style="list-style-type: none"> → Odeurs de gaz émis par les véhicules → Odeur des gâteaux vendus sur les trottoirs. → Odeurs des parfums proposés aux passants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Symbolique de la démolition des bâtisses traditionnelles pour percer les alignements. - Symbolique d'une activité commerciale des juifs avant l'indépendance. - Symbolique de l'ancienne vocation de la rue prédominée par la vente d'Habilles traditionnels confectionnés par des Casbajis, des Caftans, des Karakous, etc.

Parcours VII

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<ul style="list-style-type: none"> - Voie Mécanique large - Prédominance coloniale à l'exception de trois bâtisses - Bâti traditionnel, avec porche authentique <ul style="list-style-type: none"> → Ecole Ahmed Hammouche (2 Rue Hadj Omar) → Palais Ahmed Pacha (8 rue 			<ul style="list-style-type: none"> - Symbolique de deux passés <ul style="list-style-type: none"> → Avant l'indépendance cathédrale Saint-Philippe → Depuis l'indépendance mosquée Ketchaoua - Symbolique de la mémoire de la Casbah Dar Elkadi (archives)

	Hadj Omar).			- Lieu symbolise l'ancienne Fontaine Ain echajra
	- Limite typo-morphologique entre le tissu mixte (périmètre d'étude) et le tissu colonial (quartier de la marine).			

Parcours I

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation très avancée - Un grand vide urbain, disparition du tracé parcellaire dans la partie Souikia, suite à l'effondrement de cinq bâtisses - Des bâtiments barricadés après le relogement de leurs habitants (fenêtres briquetées) 	<ul style="list-style-type: none"> Rue à vocation commerçante (commerce formel et informel) Rue très animée. Vendeurs d'épices Relogement massif Bâtiments vidés de leurs habitants originels Changement de la vocation de la Souikia qui est passée de la commercialisation de produits artisanaux et de proximité à la vente de produits chinois : <ul style="list-style-type: none"> → Vente de CD (s) → Contenants et ustensiles en plastique Locaux poissonneries désaffectées. Présence exclusivement masculine 	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours très animé - Dégradation de l'Ambiance visuelle : <ul style="list-style-type: none"> → Façades abimées et décrépies. → Décharges sauvages - Ambiance sonore très bruyants au niveau du marché Amar Ali ex : Randon. 	<ul style="list-style-type: none"> Ce fragment est ponctué par des lieux symboliques tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Le siège de la fondation du premier club algérien de foot « <i>El Mouloudia</i> » 5 rue Benacher - Un lieu de commémoration des martyres « <i>chouhada</i> », où il est inscrit la phrase célèbre prononcée par le martyr Didouche Mourad: «<i>Si nous venons à mourir, défendez nos mémoires.</i>» - Un Lieu qui symbolise des actes de solidarité à l'époque coloniale : <ul style="list-style-type: none"> → Les escaliers du marché Amar Ali ex : Randon (hébergement et soins pour les sans-abris)

Parcours II

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	- Typologie à prédominance Coloniale. -Le grand Ketchaoua	- Rue à vocation commerçante : → Commerces formels RDC des bâtisses → Commerces informels sur les trottoirs.	- Ambiance actuelle Bruyante comparée à celle du passé.	- Symbolique du culte chrétien réactivée par le bâtiment qui abritait l'archevêché à l'époque Coloniale.

Parcours III :

	Dimension spatiale	Dimension sociale	Dimension sensorielle	Dimension symbolique
	-Typologie mixte : brassage entre coloniale et traditionnelle - Parcours qui articule le Fragment III au Fragment IV plus qu'il les sépare : - Groupement de Palais Dar Essouf, Dar Mustapha pacha et Dar el kadi. - Groupement de sabbats entre Dar Essouf Dar El kadi et dar Mustapha pacha - Grandes maisons de maîtres. - Abondance de Hammams : Sidna, Bouchlaghem - Dispositifs physiques qui caractérisent le style traditionnel :	- Rue avec une vocation de Bains maures → Des Hammams destiné à la baignade hebdomadaire et d'autres aux occasions comme c'est le cas de Hammam Sidna « désaffecté » très fréquenté dans le passé <i>par les futures mariées</i> . - Reconversion de Hammam Sidna en restaurant. - Parcours déserté comparé à avant. - Evocation de Squatteurs - Déclin de la Tradition de	- Ambiance visuelle : → Les couleurs retenues par les casbajis c'est le bleu pour les carreaux de faïence « <i>ezeij</i> » et le blanc pour les murs chaulés. → Richesse typologique Dar Mustapha pacha. → Art urbain à la façade arrière de Dar Essouf représentant les deux révolutionnaires : le petit Omar et Yacef Saadi. → Belles, riches et	- Symbolique Historico-culturelle d'un groupement des grands palais d'Alger, un des plus authentique « Dar Mustapha pacha » : → Les habitants participants rappellent qu'à l'époque française c'était la bibliothèque nationale, et qu'aux années de la révolution la bibliothèque a été déplacée au niveau de l'actuelle bibliothèque national pas loin de l'Aurassi. - Bâtiment symbolique historique → Tribunal de la première

	<ul style="list-style-type: none"> → Auvents sculptés ; → Double heurtoir un à hauteur d'homme et le second destiné pour le cavalier. → Procédé pour accrocher les lanternes « réverbères » → Richesse des carreaux de céramique « Ezelij » <p>- Abondance du Bâti remanié, brassage de deux typologies.</p> <p>- Effondrement, étalement et dégradation et bâtisses dérobées de leurs éléments architectonique : auvent, colonnades Ezelij...etc.</p> <p>- Vide urbain : Disparition de neuf bâtisses : Impasse de l'intendance</p>	<p>s'organiser pour nettoyer la rue ou le quartier, exprime-la non implication des habitants</p> <p>- Insécurité : Pillage des bâtisses de leurs matériaux de construction traditionnel</p>	<p>authentiques maisons à l'impasse de druses et à l'impasse de Salluste.</p> <p>→ Ambiance Lumineuse transformée, en raison des effondrements qui modifient la luminosité de certaines rues.</p> <p>→ Ambiance visuelle et Olfactive altérée en raison des décharges sauvages et la mauvaise gestion des déchets.</p> <p>→ Ambiance Olfactive nauséabonde. Odeur de moisissure en raison de l'absence d'entretien.</p> <p>- Ambiance Tactile : c'est du pavé aujourd'hui alors qu'auparavant c'était de la terre damée</p>	<p>instance à l'époque coloniale on y faisait torturer les Algériens</p> <p>Lieu symbolique culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Résidence de la grande actrice Fatiha Berbère → Maison de Fadila Dziria cantatrice algérienne spécialisée dans la chanson Hawzi et Aroubi → Maison de Hadj El Anka <p>- Symbolique du bain nuptiale, Hammam Sidna, reconnu un des plus anciens à la Casbah, 152 ans d'existence selon les participants.</p> <p>- Symbolique culturelle d'un savoir-faire constructif ancestrale (métier de bâtisseur ou <i>Maalem essanaa</i>) dont les Traces se lisent sur la devanture de certaines grandes bâtisses</p> <ul style="list-style-type: none"> → Emprunte d'une main avec un croissant qui symbolique le Maalem ottoman et la fleur de l'œillet qui symbolise le Maalem local.
--	--	---	---	--

Tableau 16: Synthèse du codage thématique selon l'affiliation aux dimensions des ambiances ambiantales. Source: auteur.

VI.2.3 Grille d'évaluation de l'appropriation des ambiances :

Comme cité dans les procédures d'analyse (chapitre IV), la grille d'évaluation de l'appropriation se base sur deux catégories d'information, la première quantitative, exprimée par la durée moyenne du parcours sur une distance de 10 mètres (distance moyenne pour qu'un participant marque un arrêt), et la moyenne du nombre de mots énoncés pour décrire la même distance. La seconde catégorie est qualitative, illustrée par la tendance d'appropriation, issue du codage (voir annexe 4), qu'elle soit matérielle ou immatérielle en donnant une précision sur sa nature et son occurrence d'apparition par le biais du comptage des codes par fragments et parcours (Tableau 17 ;18).

	Idéelle		Matérielle		
	Cognitive		Affective		
Parcours I	IDE-COG-ATS	2	IDE-AFF-APP-IDT-CUL	2	MAT -ACT-QUO 2
	IDE-COG-FAM	1	IDE-AFF-ATT-SEN	1	
	IDE-COG-SYM-MEM	3	IDE-AFF-ATT-VAC	1	
Parcours II	IDE-COG-APR	1	IDE-AFF-ATT-VAC	1	
	IDE-COG-ATS	1	IDE-AFF-APP-IDT-CUL	1	
	IDE-COG-FAM	3	IDE-AFF-APP-SAT-FAC	1	
			IDE-AFF-ATT-VAC	1	
Parcours III	IDE-COG-APR	10	IDE-AFF-APP-PRO-LON	1	MAT-ACT-QUO 8
	IDE-COG-ATS	22	IDE-AFF-APP-IDT-CUL	30	MAT-ACT-CIB 4
	IDE-COG-FAM	9	IDE-AFF-APP-IDT-HIS	16	MAT-ACT-PRO 10
	IDE-COG-SYM-MEM	10	IDE-AFF-APP-IDT-URB	8	
	IDE-COG-SYM-SCT	4	IDE-AFF-APP-SAT-VER	1	
			IDE-AFF-ATT-SEN	25	
			IDE-AFF-ATT-VAC	22	
Parcours IV	IDE-COG-FAM	1	IDE-AFF-APP-IDT-CUL	1	MAT-ACT-QUO 4
	IDE-COG-APR	1	IDE-AFF-APP-IDT-HIS	1	MAT-ACT-CIB 3
	IDE-COG-ATS	7	IDE-AFF-APP-PRO-FRS	3	MAT-ACT-PRO 1
	IDE-COG-FAM	3	IDE-AFF-ATT-SEN	2	
	IDE-COG-SYM-MEM	2	IDE-AFF-ATT-VAC	3	
	IDE-COG-SYM-SCT	1			
Parcours V	IDE-COG-FAM	1	IDE-AFF-APP-IDT-CUL	8	MAT-ACT-QUO 2
	IDE-COG-ATS	1	IDE-AFF-APP-IDT-HIS	3	
	IDE-COG-FAM	4	IDE-AFF-APP-IDT-URB	1	
	IDE-COG-SYM-MEM	1	IDE-AFF-APP-PRO-FRS	1	

	IDE-COG-SYM-SCL 1	IDE-AFF-APP-PRO-LON 1	
	IDE-COG-SYM-SCT 1	IDE-AFF-APP-SEC-SPH 5	
		IDE-AFF-ATT-SEN 8	
		IDE-AFF-ATT-VAC 13	
Parcours VI	IDE-COG-ATS IDE-COG-APR		
Parcours VII	IDE-COG-APR 2	IDE-AFF-ATT-VAC 1	
	IDE-COG-ATS 2	IDE-AFF-APP-IDT-HIS 1	MAT-ACT-QUO 3
	IDE-COG-FAM 2	IDE-AFF-APP-SEC-SPH 1	MAT-ACT-CIB 1
	IDE-COG-SYM-MEM 1	IDE-AFF-ATT-VAC 3	MAT-ACT-PRO 1

Tableau 17: Résultat du codage du verbatim relatif aux parcours. Source : auteur.

	Idéelle		Matérielle
	Cognitive	Affective	
Fragment I	IDE-COG-APR 1	IDE-AFF-ATT-VAC 1	MAT-ACT-QUO 2
	IDE-COG-ATS 1	IDE-AFF-APP-IDT-CUL 2	
	IDE-COG-FAM 3	IDE-AFF-APP-SAT-MOB 1	
		IDE-AFF-ATT-SEN 2	
		IDE-AFF-ATT-VAC 1	
Fragment II	IDE-COG-SYM-SCT 1	IDE-AFF-APP-IDT-CUL 10	MAT-ACT-QUO 2
	IDE-COG-APR 7	IDE-AFF-APP-IDT-HIS 2	MAT-ACT-CIB 1
	IDE-COG-ATS 10	IDE-AFF-APP-IDT-URB 1	MAT-ACT-PRO 9
	IDE-COG-FAM 5	IDE-AFF-APP-PRO-FRS 1	
	IDE-COG-SYM-SCT 12	IDE-AFF-APP-PRO-LON 1	
		IDE-AFF-APP-SEC-SPH 4	
		IDE-AFF-ATT-SEN 9	
		IDE-AFF-ATT-VAC 12	
Fragment III	IDE-COG-ATS 1	IDE-AFF-APP-IDT-CUL 17	MAT-ACT-QUO 4
	IDE-COG-APR 8	IDE-AFF-APP-IDT-HIS 11	MAT-ACT-CIB 4
	IDE-COG-ATS 29	IDE-AFF-APP-IDT-URB 3	MAT-ACT-PRO 12
	IDE-COG-FAM 8	IDE-AFF-APP-PRO-LON 1	
	IDE-COG-SYM-MEM 14	IDE-AFF-APP-SEC-SPH 1	
	IDE-COG-SYM-SCT 5	IDE-AFF-ATT-PRS 1	
		IDE-AFF-ATT-VAC 5	
Fragment IV	IDE-COG-APR 10	IDE-AFF-APP-SEC-SPH 1	MAT-ACT-QUO 9
	IDE-COG-ATS 10	IDE-AFF-APP-IDT-CUL 11	MAT-ACT-CIB 4
	IDE-COG-FAM 11	IDE-AFF-APP-IDT-HIS 5	MAT-ACT-PRO 4
	IDE-COG-SYM-SCT 12	IDE-AFF-APP-IDT-URB 1	
		IDE-AFF-APP-PRO-FRS 1	
		IDE-AFF-APP-SAT-FAC 1	
		IDE-AFF-APP-SEC-SPH 7	
		IDE-AFF-ATT-SEN 19	
		IDE-AFF-ATT-VAC 20	

Tableau 18: Résultat du codage du verbatim relatif aux fragments. Source : auteur.

La prise en considération des deux catégories d'information nous a contribué à établir le classement des parcours et des fragments selon leurs niveaux d'appropriation.

En examinant les parcours, celui qui a clairement dépassé le seuil de l'appropriation idéale c'est le parcours III, on y constate une appropriation matérielle affirmée (Tableau 19), suivi des parcours IV et le parcours VII, pour le reste des parcours nous constatons l'absence d'appropriation matérielle. Concernant les fragments, ceux qui se démarquent sont dans l'ordre le fragments III et le fragment IV, quant au fragment I son niveau d'appropriation est au plus bas (Tableau 20).

Repérage	Nbr Participants	Indicateurs temporo-discursifs (sur 10 mètres)		Indicateurs qualitatifs d'appropriation occurrence d'apparition			Niveau d'appropriation
		Taux Durée/ Distance	Taux Nbr mots/ Distance	Appropriation Idéelle		Appropriation Matérielle	
				Cognitive	Affective		
Parcours I	5	1 minute 24 secondes	30	6	4	2	3
Parcours II	6	24 secondes	10	5	4	-	7
Parcours III	12	1 minute 24 secondes	70	55	103	22	1
Parcours IV	8	1 minute 24 secondes	60	15	10	8	2
Parcours V	12	24 secondes	20	9	40	2	6
Parcours VI	6	48 secondes	20	2	-	-	4
Parcours VII	6	30 secondes	20	7	6	5	5

Tableau 19: Application de grille d'évaluation de l'appropriation aux parcours. Source : auteur

Repérage	Nbr Particip- ants	Indicateurs temporo- discursifs (sur 10 mètres)		Indicateurs qualitatifs d'appropriation (occurrences de codes)			Niveau d'appropriation
				Appropriation Idéelle		Appropriation Matérielle	
		Taux Durée/ Distance	Taux Nbr mots/ Distance	Cognitive	Affective		
Fragment I	8	54 sec	20	5	4	7	4
Fragment II	24	1 min 6 sec	30	35	3	12	3
Fragment III	15	1min 24 sec	50	65	1	21	1
Fragment IV	22	1 min	50	43	2	17	2

Tableau 20: Application de grille d'évaluation de l'appropriation aux fragments. Source : auteur

VI.3 Incidence des caractères des ambiances sur le processus d'appropriation

Dans cette section, l'interprétation des résultats sera poursuivie à la lumière de la définition des caractéristiques appropriative des ambiances patrimoniales, pour cela il a fallu explorer la façon dont les dimensions des ambiances patrimoniales se mobilisent et parfois se conjuguent pour favoriser, ou a contrario, défavoriser une appropriation effective du patrimoine. Afin de répondre à cette question nous avons confronté les dimensions des ambiances patrimoniales relevées à la grille d'évaluation appropriative.

Le résultat principal qui ressort est qu'une interaction entre les dimensions des ambiances patrimoniales implique un impact sur l'appropriation (voir figure 72). A titre d'exemple, l'action sur la dimension spatiale se répercute sur les dimensions sociale, sensorielle et symbolique, en améliorant ou en abaissant l'appropriation.

Ambiances patrimoniales

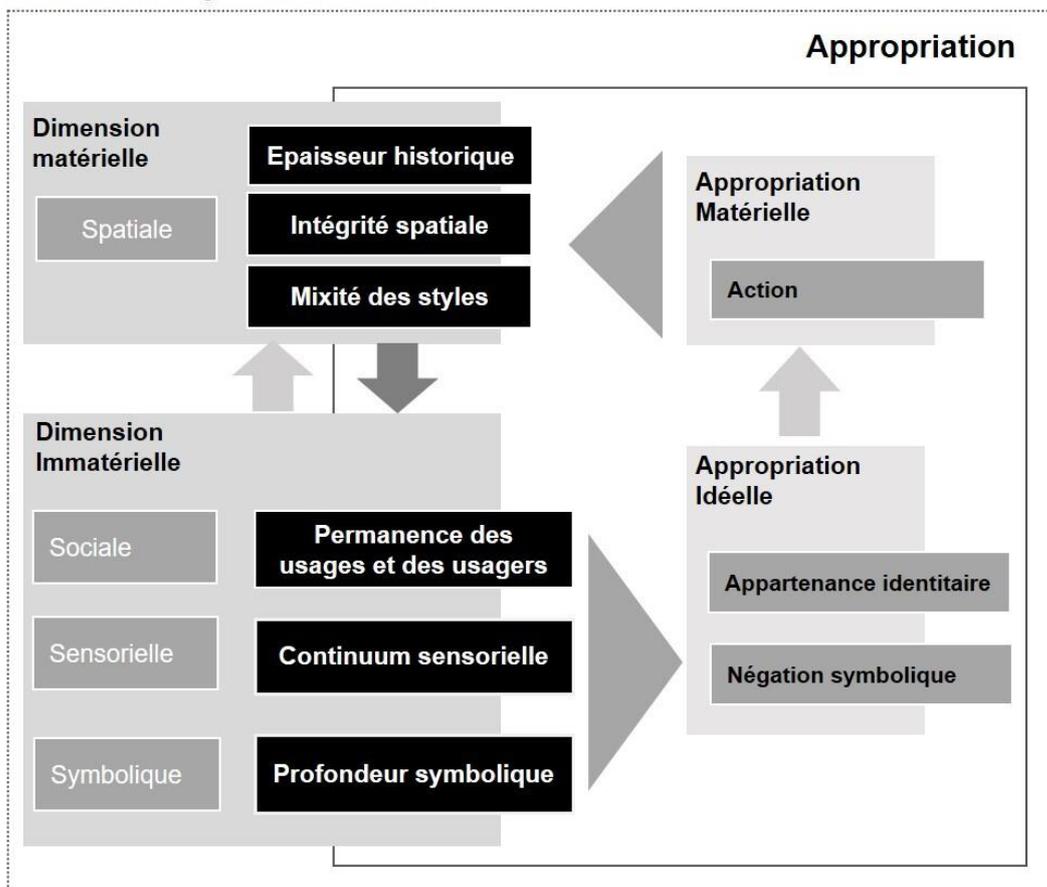


Figure 71 : Interaction entre les dimensions des ambiances et leur appropriation. Source : auteur.

VI.3.1 L'épaisseur historique comme levier d'appropriation

Nos résultats montrent que les lieux caractérisés par une profonde épaisseur historique suscitent chez les participants une appartenance identitaire affirmée. En effet, les cœurs des fragments ayant maintenu leurs ancienneté et authenticité « *El kasbah Lekdima* » sont caractérisés par la prédominance de rites et traditions associées à une forte symbolique culturelle et historique en plus d'un continuum sensoriel, il semblerait que cette synergie influence positivement le niveau d'appropriation, allant jusqu'à l'appropriation matérielle (tableau 19 ;20).

Aussi, pouvons-nous affirmer que la permanence des dispositifs physiques anciens offre un support de perpétuité à certains caractères sensibles ainsi que la permanence de certains usages en rapport avec le legs culturel. Ceci suscite chez les usagers une forte réponse sensorielle.

En effet, ce rapport sélectif envers le passé (Degen & Lewis, 2020; Bouaïfel & Madani, 2021) est probablement causé par une appartenance identitaire envers une époque idéalisée (Kępczyńska-Walczak, 2019), les participants aux parcours commentés sont les témoins d'un monde survalorisé en partie disparu celui de l' « avant 1830 », qui fait que tous les symboles et signes perçus comme appartenant à ce passé lointain sont désignés et perçus positivement par les participants, une hypothèse soutenue par Hassan & Elkhateeb (2021) qui confirment que les lieux historiques renforcent l'attachement au lieu.

Ce ressenti de profondeur historique est d'autant plus fort lorsqu'il s'agit d'un fragment parsemé d'éléments symbolique, comme c'est le cas du fragment III et du parcours III. En effet la présence de monuments appartenant à l'avant 1830, tels que les palais, mosquées, Hammams et fontaines, réactive chez les habitants-participants un fort sentiment d'appartenance identitaire qui se manifeste à travers le sens des discours ainsi que leurs attitudes envers ces lieux. Une attitude caractérisée par un temps de traversée plus importants ainsi que des récits et des descriptions plus détaillés. Ceci se manifeste aussi à travers des actions de reconversion d'aménagements extérieurs qui témoignent d'une appropriation matérielle affirmée.

VI.3.2 Les profondes mutations spatiales, un facteur de désappropriation

VI.8.2.1 Les alignements, un facteur de négation symbolique

Nous avons constaté que les parcours engendrés par les alignements français provoquaient chez les participants un sentiment de négation symbolique.

Le croisement des dimensions des ambiances, nous a permis de constater que les lieux ayant subi de profondes mutations morphologiques sont le support d'activité socio-économique de faible valeur à titre d'exemple, la vente de produits chinois (Figure 58), d'une symbolique moyenne et d'une réactivation faible des sens. Conformément à la grille d'évaluation de l'appropriation, il semble que cette synergie affecte négativement le niveau d'appropriation (Tableau 19), engendrant une désappropriation, voire une négation symbolique.

Cette négation symbolique n'est souvent pas exprimée d'une manière directe comme l'ont été les exemples abordés dans la revue de littérature (les références), dans notre contexte elle se

fait implicitement, tantôt par le refus de se livrer aux parcours dans l'aire d'étude choisie en proposant un entretien itinérant au niveau de la haute Casbah où les alignements sont minimes, tantôt à travers le comportement des participants, qui ne s'attardent pas dans les lieux où se concentrent les bâtiments appartenant à l'après 1830, ils pressent le pas pour atteindre des lieux plus intéressants à leurs sens. Ce manque d'intérêt apparaît encore dans le discours : « *il n'y a rien à voir ici...* » ; « *allons ailleurs...* » ; « *ici ce n'est pas la vraie Casbah...* », ce qui réduit considérablement la quantité de discours produite pour la description de ces lieux ainsi que le temps consacré au parcours.

VI.8.2.2 La perte d'intégrité spatiale, un facteur de désappropriation :

Néanmoins, l'altération profonde de la dimension spatiale a une forte répercussion sur les dimensions sociale, sensorielle et symbolique engendrant une baisse de l'appropriation des lieux.

Délabrement, Étalements et vides (Figure 50) se conjuguent pour transformer l'ambiance dans toutes ses dimensions. Sur le plan social cette transformation se manifeste à travers la disparition de certaines activités artisanales. Ce paysage modifie la réponse sensorielle des participants qui le perçoivent comme une rupture sensorielle par rapport à une ambiance antérieure (Tableau 15- dimension sensorielle). Quant à la symbolique à laquelle renvoient ces lieux elle se rapporte à l'échec des autorités à assurer la sauvegarde de la Casbah.

D'après le résultat de la confrontation à la grille d'indicateurs d'appropriation (Tableau 19 ; 20) ces lieux délabrés sont relégués aux derniers niveaux d'appropriation. De là, nous pouvons affirmer que l'aspect délabré, les vides et les étalements constituent des marqueurs visuels qui engendrent à la longue un rapport de désappropriation. La disparition d'ilots entiers, de ruelles et d'impasses plonge les participants dans un état de désespoir et leurs fait prendre conscience que le futur est plus qu'incertain (Benages-Albert et al., 2015; Degen & Lewis, 2020).

VI.3.3 La mixité des styles, un facteur d'appropriation

Paradoxalement, La mixité d'affiliation semble annuler la négation symbolique. Ceci a été suggéré par des indicateurs d'appropriation élevés dans les parcours qui résultent de l'alignement français où cohabitent le style traditionnel et le style moderne. Cette forte appropriation est confirmée par le discours des participants qui reflète la perception positive des lieux (Tableau 15). Ceci est peut-être expliqué par le fort métissage entre la typologie moderne et la typologie traditionnelle (Figure 56 ; 57). Ce constat est soutenu par l'étude de Degan et Lewis (2020) qui appuie que la juxtaposition d'un certain nombre d'éléments de provenance et de formes et d'usages multiples suscite un fort sentiment d'attachement, ainsi que, l'étude de Bayart et Bertrand (2006) qui affirme qu'outre le conflit que peut engendrer les installations nouvelles, la superposition de plusieurs cultures peut favoriser la rencontre et l'interprétation.

Par ailleurs, le long de ces parcours mixtes, la frontière n'est pas franche entre les fragments, on peut les qualifier de parcours-sutures, de par leurs qualités de palimpseste (Corboz, 2001 ; Paquot, 2006 ; Ripoll, 2006 ; Said, 2012).

VI.4 Classement des dimensions des ambiances patrimoniales selon les représentations des habitants :

En vue de relever le classement attribué par les habitants aux dimensions des ambiances, les données de l'enquête sociale ont été réexaminés afin d'identifier les passages traitant de chacune des dimensions et d'évaluer leur fréquence d'apparition. Seuls les passages qui relèvent d'une appropriation avérée par les habitants ont été retenus. Ce qui a été vérifié en croisant les tableaux d'indicateurs d'appropriation (voir tableaux 19 ; 20) avec les données ayant générés les histogrammes des dimensions des ambiances (figure 65 ; 66 ; 67 ; 68 ; 69). A l'issu de ce croisement, La figure ci-dessus nous donne une idée sur l'importance que recèle chacune des dimensions pour les habitants (figure 71).

Ces résultats soulignent l'importance de la dimension sociale dans la perception des habitants, qui est en adéquation avec les attentes d'une société qui valorise de plus en plus le lien social. On pourrait également noter l'importance accordée à la dimension symbolique, qui témoigne de l'attachement des habitants à leur patrimoine culturel et historique. Enfin, la relative faible

importance accordée à la dimension spatiale peut s'expliquer par le fait que cette dimension est souvent considérée comme étant plus technique et moins directement liée aux préoccupations quotidiennes des habitants.

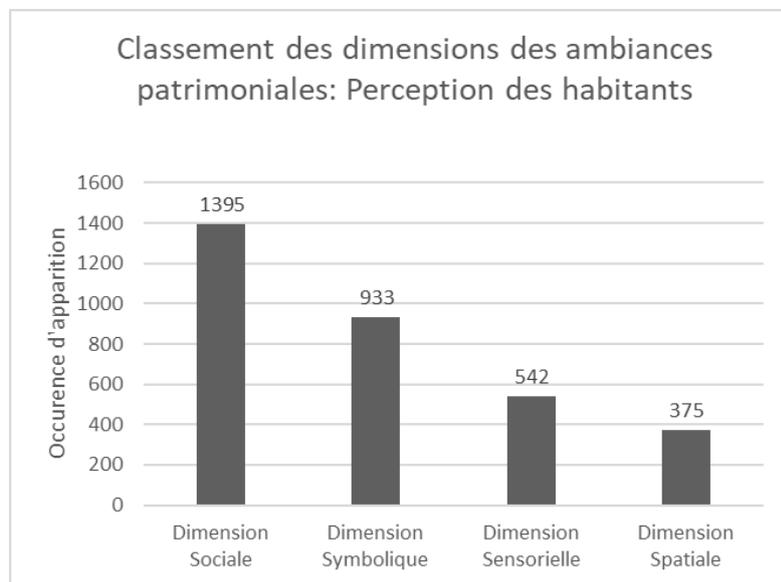


Figure 72: Classement des dimensions des ambiances patrimoniales de la Casbah appropriées par les habitants. Source : auteur.

VI.5 Représentations des habitants versus représentations des professionnels :

Pour rappel, le classement des dimensions des ambiances dans les représentations des professionnels (voir Figure 57, V.8) suggère que la dimension sociale est considérée comme étant la plus importante, suivie de la dimension spatiale. En revanche, la dimension sensorielle semble être perçue comme moins prioritaire, arrivant en dernière position après la dimension symbolique. En croisant ces résultats à ceux générés par l'investigation auprès des habitants (voir figure 71), la dimension sociale garde sa primauté chez les deux catégories et figure en première position. Les différences se font ressentir en premier lieu au niveau de la dimension spatiale, qui est classée en deuxième position par les professionnels alors qu'elle est reléguée à la dernière position par les habitants. Chez cette dernière catégorie, c'est la dimension symbolique qui occupe la deuxième position derrière la dimension sociale. Enfin, la dimension sensorielle est classée en dernière position par les professionnels, alors que les habitants la placent en troisième position.

Il en résulte que la divergence la plus importante réside dans la dimension spatiale, qui se trouve dans le discours des habitants reléguée à la dernière position. Cela démontre que pour les habitants, ce n'est pas autant la dimension physique qui prime, mais plutôt la dimension symbolique, qui, en l'occurrence, se situe juste derrière la dimension sociale.

En revanche la dimension sensorielle qui est classée dans le discours des habitants en troisième position est reléguée à la dernière position dans la perception des professionnels. Cela signifie que cette dimension n'est pas une priorité dans les représentations des professionnels, tandis que pour les habitants cette dimension est plus importante que la dimension spatiale.

Le fait que les professionnels aient classé en seconde position la dimension spatiale, cela explique pourquoi ils privilégient les actions sur la substance physique au détriment de la dimension symbolique et particulièrement de la dimension sensorielle. Par contre, dans la perception des habitants, ce sont plutôt les dimensions symboliques et sensorielles qui semblent être plus prioritaires que la dimension spatiale.

VI.6 Confrontation des résultats : Les paramètres qui rehaussent ou affaiblissent l'appropriation selon la représentation des professionnels

Les résultats précédemment exposés (voir VI.3) ont été confrontés à la vision des professionnels afin d'identifier les divergences des représentations (figure 73).

A votre avis, quels paramètres renforceraient le sentiment d'appropriation des habitants envers la casbah?

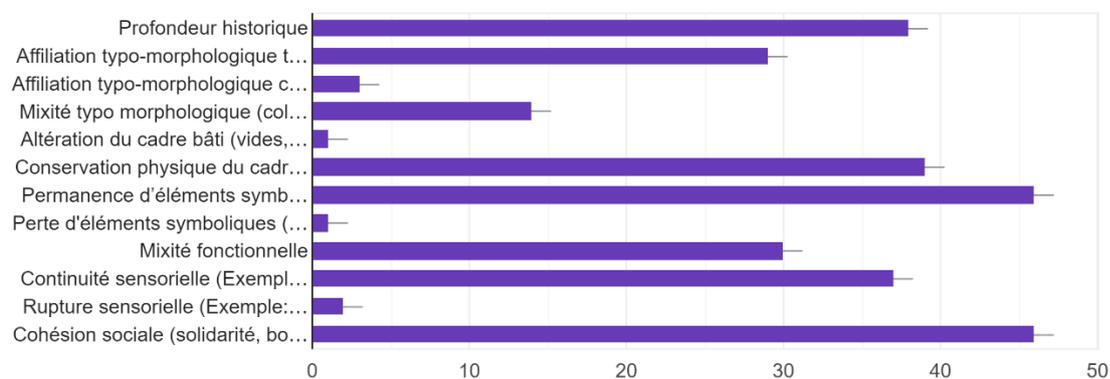


Figure 73: Les paramètres qui renforcent l'appropriation selon la perception des professionnels. Source : auteur.

La conservation du cadre physique figure en troisième position, suivie de la profondeur historique. En cinquième position apparaît la continuité sensorielle par des images, des sons et des odeurs du passé qui persistent.

Les professionnels semblent convenir qu'une appartenance morphologique traditionnelle est mieux perçue par les habitants et donc plus reconnue qu'une appartenance morphologique coloniale. Par ailleurs, la mixité des styles ne semble pas améliorer l'appropriation dans les représentations des professionnels.

En s'intéressant à l'opinion des professionnels sur la question des paramètres qui affaiblissent le sentiment d'appropriation des habitants (figure 74), on a relevé qu'ils considéraient que l'appropriation était d'abord affaiblie en raison de l'altération du cadre bâti ensuite par la perte d'éléments symboliques. Il est clair et évident que les professionnels attachent davantage d'importance à la dimension spatiale. Pour les professionnels, le second paramètre jugé préjudiciable à l'appropriation est celui de la rupture sensorielle. En outre, l'affiliation coloniale semble, dans une moindre mesure, porter atteinte à l'appropriation.

A votre avis, quels paramètres affaibliraient le sentiment d'appropriation des habitants envers la casbah?

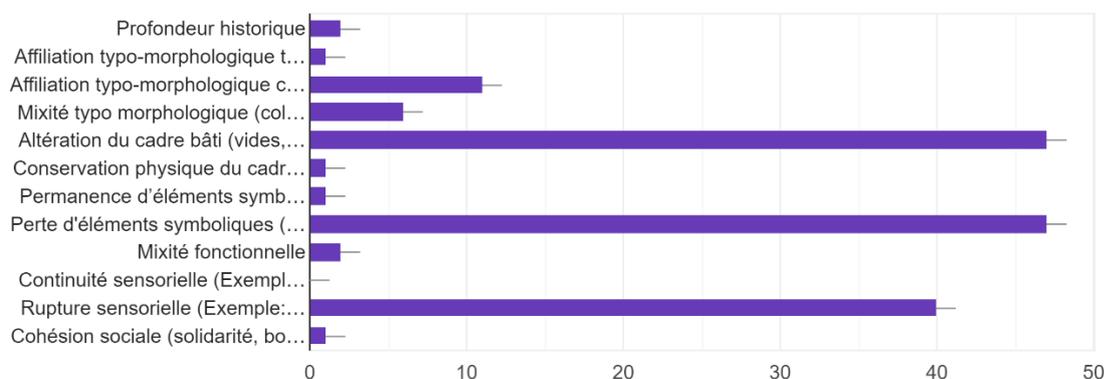


Figure 74: Les paramètres qui affaiblissent l'appropriation selon la perception des professionnels. Source : auteur.

En comparant ces représentations avec celles des habitants, il semble qu'à la différence des professionnels, les habitants s'approprient parfois des lieux en raison de leur forte affiliation traditionnelle. Il en va de même pour la mixité de typologies coloniales et traditionnelles, qui constitue pour les habitants un facteur qui renforce l'appropriation.

En outre, les habitants et les professionnels s'accordent sur le fait que la perte de l'intégrité physique exprimée ici par l'altération profonde de la dimension spatiale (vides, étaielements, effondrements...etc.) affecte considérablement l'appropriation envers les lieux. Par ailleurs la symbolique à laquelle renvoie cet état des lieux est divergente pour les deux parties. Les habitants considèrent que cette altération reflète l'échec des autorités à assurer la sauvegarde de la Casbah. Par contre, les professionnels -tenus par l'obligation de réserve- laissent entendre que les résidents sont quelque peu responsables de cette perte d'intégrité physique.

Cette recherche a permis de démontrer que la démarche patrimoniale, adoptée pour la gestion d'un tissu chargé d'histoire, se heurte à des représentations divergentes entre les acteurs de la gestion du patrimoine et les habitants. Ceci témoigne des ancrages territoriaux et des pratiques influencées par leurs représentations respectives. Ce qui explique qu'actuellement, en dépit d'une volonté déclarée de réhabiliter ce tissu, il reste abordé selon les représentations des décideurs et des gestionnaires sans une véritable implication de l'habitant.

VI.7 Conclusion du chapitre VI :

Rappelons-le, ce chapitre visait à l'identification des caractères « matériels et immatériels » inhérents aux ambiances patrimoniales qui peuvent façonner l'esprit du lieu et influencer son appropriation par les habitants/ usagers. Afin d'y parvenir nous avons tenté de répondre en premier lieu au questionnement suivant : comment dévoiler la perception des ambiances patrimoniales d'un lieu ancien et comment en déterminer le degré d'appropriation par ses habitants/usagers ?

De là nous pouvons attester, qu'outre la compréhension des mécanismes d'appropriation des différentes dimensions des ambiances patrimoniales de la Casbah, ce chapitre a tenté d'apporter une contribution à la mise en place d'un cadre méthodologique de l'opérationnalisation de la théorie des ambiances patrimoniales et de son inscription dans un instrument de préservation du patrimoine, tout en replaçant l'habitant au cœur de toutes les préoccupations.

Dans ce contexte, il était également essentiel de déterminer s'il existait une convergence entre les priorités des habitants et celles des chercheurs et des gestionnaires du patrimoine. Cette question avait été examinée afin de mieux comprendre comment rapprocher les perceptions divergentes pour aboutir à une compréhension commune du patrimoine et de sa valeur.

La présente investigation nous a permis de conclure qu'une prise en charge du patrimoine axé sur la dimension physique a conduit à la perte de la dimension sensible du lieu et à l'exclusion systématique de ses usagers. C'est d'autant plus vrai dans un site stratifié comme celui de la Casbah d'Alger, où le patrimoine doit être appréhendé par des lectures multidimensionnelles incluant le social, le sensoriel et le symbolique, dans toutes leurs profondeurs temporelles.

→ Retours thématiques

L'appréciation des résultats laisse deviner que les opérations de réhabilitation lancées au niveau de la Casbah sont perçues par les habitants comme des actions d'urgences occultant l'approche soucieuse de la dimension sensible et sociale, car elles sont lancées dans une visée de sauver un patrimoine matériel menacé et sont réalisées dans la précipitation et surtout dans l'exclusion de l'habitant, engendrant ainsi la non-appropriation des actions engagées.

C'est de ce constat que s'est affirmé le second questionnement de cette recherche, qui vise à identifier comment les dimensions matérielles et immatérielles d'un lieu patrimonial interagissent-elles pour en façonner l'appropriation des communautés locales ? pour y répondre, il fallait vérifier l'hypothèse selon laquelle une interaction bilatérale existe entre les dimensions des ambiances et le concept d'appropriation, ainsi un second dépouillement des résultats vise à caractériser cette interrelation dans le vécu des habitants d'un centre ancien.

Ceci s'est réalisé à l'aide de la mise en place d'une démarche d'identification, de caractérisation et de classification des ambiances patrimoniales et de leurs interactions aux seins des catégories d'appropriation.

Comme nous l'avions anticipé, les interactions entre les dimensions des ambiances patrimoniales influencent le degré d'appropriation du patrimoine, qui à son tour influence les dimensions spatiale, sociale, sensorielle et symbolique des ambiances, cet enchaînement circulaire peut entretenir un effet défavorable « cercle vicieux » ou favorable « cercle vertueux » selon la nature du facteur déclencheur.

Dans la limite de notre périmètre d'étude, nous avons pu cerner les caractères d'ambiance qui peuvent améliorer ou au contraire dégrader l'appropriation d'un lieu patrimonial.

Le premier caractère qui tend à améliorer le rapport appropriatif est l'épaisseur historique, cette ancienneté perçue et reconnue apparaît même dans le bâti mineur et peut être rehaussé par la symbolique de certains monuments tels que les mosquées, les palais, les fontaines et les hammams...etc. La discussion des résultats nous a amené à confirmer qu'un fort degré d'appropriation est conditionné par la perception d'une permanence simultanée des dimensions spatiale, sociale, sensorielle et symbolique des ambiances., Ainsi, dans le cas d'un tissu ancien ayant subi de profondes transformations spatiales les dimensions immatérielles se trouveront modifiées. Ces mutations se répercutent négativement sur l'appropriation, menant à une négation symbolique de la part des usagers.

C'est le cas des configurations urbaines engendrées par les alignements datant de la période 1830-1870 (Oulebsir, 2004) élargissement des voies, introduction d'une nouvelle typologie, stimulent souvent un sentiment de négation symbolique, à l'exception des lieux caractérisés par une forte activité socioéconomique où la perception négative s'annule. En outre, un second caractère semble annuler la négation symbolique, c'est celui de la mixité typomorphologique, un facteur qui rehausse le sentiment d'appropriation, et fait que certains

parcours sont perçus positivement malgré la coexistence de la typologie traditionnelle et coloniale.

Dès lors, nous avons pu affirmer que la conservation de l'intégrité spatiale (historique et physique) doit être prise en compte simultanément aux dimensions immatérielles (sociale, sensorielle et symbolique). Et ce afin de rehausser le sentiment d'appropriation du patrimoine dans ses dimensions cognitive et affective.

Dans un contexte ancien, l'intervention sur les dimensions immatérielles doit être prise au sérieux autant que les actions physiques, afin d'enclencher un processus d'appropriation qui dépassera le champ de l'idéelle vers une appropriation effective et matérielle qui, à son tour influencera positivement les dimensions des ambiances patrimoniales.

▪ **Approche holistique et dimensions prioritaires**

D'après la perception des communautés locales ayant participé à l'expérience des parcours commentés, l'appréhension du patrimoine inclut toutes les dimensions des ambiances, car ce sont ces dimensions qui sont héritées, vécues et transmises dans tout leurs enchevêtrements et temporalités. C'est cette interaction qui influence l'appropriation du patrimoine, menant à des manifestations de marquage de l'espace et de pérennisation de la préservation.

Dès lors, les dimensions des ambiances patrimoniales doivent être approchées d'une manière holistique. Il n'en demeure pas moins que cette étude a mis la lumière sur des dimensions prioritaires dans l'action sur le patrimoine dans la limite du périmètre étudié, en l'occurrence, la dimension sociale, et symbolique.

Par ailleurs, la confrontation des caractères récurrents des dimensions des ambiances aux indicateurs d'appropriation a permis de préciser les caractères prioritaires au sein de chaque dimension. Dans ce qui va suivre nous énumérons les caractères les plus appropriés par les communautés locales :

Au sein de la dimension spatiale

- Epaisseur historique (permanence des stratifications)
- Mixité stylistique
- Intégrité physique

Au sein de la dimension sociale

- Les activités renforçant l'identité : les rituels, la vente et la production de produits artisanaux.
- Ancienneté résidentielle.

Au sein de la dimension sensorielle

- Continuum sensoriel : visuel, sonore, olfactif et tactile.

Au sein de la dimension symbolique

- Symbolique historique
- Symbolique culturelle
- Symbolique cultuelle

Ceci implique que ces caractères peuvent constituer un champ d'opérationnalisation de la théorie des ambiances patrimoniales dans la mise en place d'une stratégie de préservation du patrimoine et la pérennisation des actions par l'amélioration de l'appropriation des lieux par les communautés locales.

La proposition que nous faisons dans ce sens est d'inclure dans la lecture exclusivement typomorphologique du plan de sauvegarde (structure de permanence, structure publico collective et structure de conformation, etc.) une lecture sensible du patrimoine qui impliquerait certes la dimension matérielle mais en diapason avec les dimensions immatérielles. À titre d'exemple et comme nous l'avons déjà mentionné, il conviendrait, dans ce contexte, de superposer une structure de permanence qui inclurait les dimensions sociales, sensorielles et symboliques à la structure de permanence en vigueur qui relève uniquement de l'ancienneté des monuments et des tracés urbains.

Il est également à souligner que les résultats de cette étude sont susceptibles de constituer une assise solide pour la clarification des enjeux relatifs aux ambiances patrimoniales, ainsi que leur spatialisation. Toutefois, il convient de relever que la mise en œuvre de la dimension immatérielle nécessite la convergence entre la perception des habitants et celle des acteurs de la préservation. Lors de la confrontation des résultats de l'enquête sociale avec les opinions des chercheurs et gestionnaires, des divergences significatives ont été observées entre les

représentations des habitants et celles des gestionnaires du patrimoine. Par conséquent, il serait avisé de chercher à rapprocher ces perceptions afin de parvenir à une compréhension commune du patrimoine et de sa valeur. À cet effet, l'implication des habitants dans la planification et la mise en œuvre des projets de préservation du patrimoine pourrait s'avérer pertinente, dans la mesure où cela leur permettrait de partager leur point de vue et de contribuer de manière proactive à la préservation de leur patrimoine culturel. Ainsi, la participation active des habitants dans ce processus contribuerait non seulement à renforcer le sentiment d'appropriation et le lien social des habitants à leur territoire, mais aussi à promouvoir une gestion du patrimoine culturel qui soit en adéquation avec les attentes et les besoins des différentes parties prenantes.

Conclusion de la partie II:

La présente partie a abordé l'importance de la mise en place d'une approche novatrice pour étudier les relations entre les habitants des lieux patrimoniaux. Étant donné la richesse historique et sociale du cas d'étude choisi, à savoir la Casbah d'Alger, les méthodes d'enquête traditionnelles sont devenues obsolètes. En conséquence, une approche croisée combinant plusieurs techniques et méthodes d'investigation novatrices a été proposée pour obtenir une vision holistique de l'objet d'étude.

Sur le plan de l'interprétation des investigations, le croisement de la théorie des ambiances adaptée aux contextes anciens avec le concept d'appropriation a fait émerger des résultats inédits en matière des caractères ambiantaux qui influencent le rapport appropriatif au patrimoine. Ainsi, les dimensions matérielles et immatérielles d'un lieu patrimonial interagissent pour en façonner l'appropriation des communautés locales. Il en ressort principalement que le rapport appropriatif est conditionné par la perception d'une permanence simultanée des dimensions spatiale, sociale, sensorielle et symbolique des ambiances.

En investiguant à la fois le rapport des professionnels et des habitants à la Casbah, cette approche a permis de mettre en évidence les divergences de perception entre les deux groupes. Les professionnels ont souvent une perspective plus technique et spécialisée qui priorise la dimension spatiale, alors que les habitants ont une perception plus affective de leur environnement, mettant en avant les aspects symboliques sociaux et sensoriels. En identifiant ces divergences de perception, nous pouvons mieux comprendre les besoins et les priorités des habitants et ainsi proposer des interventions plus adaptées basées sur des pistes d'intervention plus inclusives et participatives. Les habitants seront alors mieux en mesure de comprendre les enjeux et de s'approprier les solutions proposées, ce qui renforce leur implication dans la mise en œuvre et la durabilité des interventions.

Conclusion générale

Nous souhaitons, pour clôturer ce travail de recherche, revenir dans un premier temps sur les apports de notre travail en ce qui concerne les aspects théoriques de la compréhension du rapport sensible à un lieu patrimonial. Nous proposons, dans un deuxième temps, de faire état de la démarche méthodologique adoptée dans l'intention d'effectuer un retour critique sur la méthode développée pour saisir l'influence des caractères des ambiances sur l'appropriation du patrimoine. Puis, dans un troisième temps nous ferons la synthèse de nos principaux résultats en insistant sur le rôle central de l'habitant dans la reconnaissance des valeurs du patrimoine. En dernier lieu, nous allons proposer une réflexion quant à la possibilité d'intégrer les résultats aux instruments en vigueur en Algérie et de les spatialiser au sein des documents cartographiques, et ce afin de construire des approches contextuelles plus en mesure de préserver le patrimoine sans compromettre ses valeurs ambiantales.

Mais avant d'enchaîner avec les principaux résultats de la présente recherche, nous procéderons d'abord à un rappel des objectifs poursuivis, et de la problématique ainsi que les spécificités de cette étude.

Outre l'établissement d'un protocole d'investigation des dimensions des ambiances patrimoniales et leurs interactions au sein des catégories d'appropriation, notre principal objectif consistait à mettre en place des pistes de rechange aux instruments de planification et de protection du patrimoine en vigueur dans notre pays, qui ont en effet démontré leurs limites dans leur approche des tissus à forte stratification historique, notamment dans leurs prises en charge de leurs dimension sensible. En effet, les instruments en vigueur en Algérie notamment celui du plan permanent des secteurs sauvegardés (PPSMVSS), considèrent au meilleur des cas la permanence des dispositifs physiques reconnus patrimoniaux par les professionnels, éludent et n'accordent aucun intérêt à la perception des habitants.

Lors des opérations de réhabilitation urbaine cette structure de permanence du cadre physique constitue l'unique outil de contrôle de la transformabilité du tissu ancien. La prise en considération des caractères sociaux, sensoriels ou symboliques -générés par la perception des habitants- ne constitue pas une priorité dans le contrôle de transformation que peuvent subir ces lieux lors des projets de réhabilitation.

Ainsi, afin d'intégrer la dimension sensible dans la réflexion sur les stratégies de réhabilitation et d'incorporer l'habitant dans le processus de négociation et de prise de décision, nous nous sommes posé la problématique générale de : **Comment interpréter concrètement la théorie des ambiances patrimoniales dans les instruments de sauvegarde et de réhabilitation des tissus anciens (PPSMVSS)?**

Afin d'y parvenir nous nous sommes tout d'abord intéressés d'un côté à la façon de dévoiler la perception -celle de l'habitant expert de son lieu de vie- des dimensions matérielles et immatérielles des ambiances d'un lieu ancien, et d'un autre côté, à la manière dont on évalue le degré d'appropriation du patrimoine par l'intermédiaire de ses ambiances. Ceci nous a renseigné sur la reconnaissance de la patrimonialité des lieux anciens par ses habitants, et ce, selon un large panel de critères qui vont au-delà du spatial pour englober le social, le sensoriel et le symbolique.

Enfin, une ultime investigation s'est imposée à nous, celle auprès des professionnels. Celle-ci nous est apparue nécessaire afin d'une part : de mesurer l'écart entre la perception des habitants et la vision des gestionnaires et d'en proposer les rapprochements et d'autre part : de cerner les pistes potentielles de l'interprétation de la théorie des ambiances dans les instruments et les projets de réhabilitation dans notre contexte.

Les spécificités de notre démarche :

Les contributions de recherche les plus pertinentes du point de vue de notre problématique sont:

- **La caractérisation située des ambiances**, en effet, en emboitant le pas aux autres recherches qui ont exploré les ambiances patrimoniales (Bouaïfel & Madani, 2021; Degen & Lewis, 2020), la nôtre innove par son caractère situé, car chaque propos a été connecté au lieu de son énonciation, ce qui fait que chaque segment de parcours,

ou fragment ambialement différencié possède ses propres caractéristiques issues d'une perception partagée des habitants. Ce qui permettrait par la suite d'intégrer ces résultats dans le plan de la ville.

- **La mise en relation de deux champs qui n'ont jusqu'alors jamais été rapprochés**, celui des ambiances patrimoniales et celui de l'appropriation, ce qui permet de générer des résultats inédits dans le domaine de l'approche sensible du patrimoine, et ce, concernant l'interprétation du rapport sensible des habitants aux lieux anciens.
- **Le recours à la combinaison de plusieurs techniques d'enquête** a ouvert l'accès à une diversité de données permettant un croisement optimal des informations et l'alimentation de toutes les catégories des dimensions des ambiances et ceux de l'appropriation, notamment la méthode des parcours commentés et la technique de la photo élicitation qui ont optimisé la triangulation méthodologique.
- **La confrontation des résultats provenant de l'enquête sociale et de ceux issus des professionnels de la gestion patrimoniale** a permis de confronter les perceptions des deux catégories et d'ouvrir la voie de réflexion à l'enrichissement que nécessite l'assise réglementaire relative à la gestion du patrimoine.

Les retours théoriques :

La reconnaissance de la dimension immatérielle du patrimoine et la nécessité d'intégrer l'habitant dans le processus de réflexion lors d'opérations de réhabilitation de leurs lieux de vie n'est plus à démontrer. Cependant la mise en pratique d'un tel objectif demeure très incertaine, car ce domaine a encore fait l'objet de peu de travaux. Nous avons présenté dans notre état de l'art les principales avancées dans le domaine patrimonial ainsi que les modèles et outils pertinents du point de vue de l'interaction homme/environnement ancien, et avons montré en quoi certaines techniques étaient pertinentes pour extraire le rapport sensible au patrimoine.

Les deux apports majeurs du premier chapitre de la recherche bibliographique sur lesquels repose cette étude, concernent en premier lieu l'indivisibilité des valeurs matérielles et

immatérielles du patrimoine. En seconde position, figure la nécessité d'attribuer un rôle effectif à l'habitant dans la réflexion sur la préservation du patrimoine.

Quant au deuxième chapitre qui traite de la théorie des ambiances, il nous informe sur les nouvelles techniques d'investigation de l'espace urbain, qui optimisent l'extraction de données et permettent de relever le rapport homme-environnement, et ce, de par leurs caractères immersifs et en situation, en plus du caractère morpho-dynamique pour certaines techniques comme celle des parcours commentés. Ainsi, ces nouvelles techniques impliquent deux catégories de lectures « techniques quantitatives » et « sensibles qualitatives », qui sont complémentaires car la première apporte des informations sur les caractéristiques physiques de l'ambiance et la seconde renseigne sur la manière dont elle est perçue par les individus.

Le troisième chapitre porte sur la théorie des ambiances appliquée au domaine du patrimoine, car comme l'affirme Belakehal (2012), dans ce contexte particulier, la théorie des ambiances doit être réadaptée afin de répondre aux exigences des lieux chargés d'histoire. Ce volet nous a permis de construire un cadre conceptuel qui regroupe l'ensemble des dimensions : spatiale, sociale et sensorielle et confirme leurs réciprocity et interdépendance.

Par ailleurs, la présente étude nous a fait prendre conscience qu'outre les dimensions spatiales, sociales et sensorielles (voir chapitre III), les résultats de l'investigation sur terrain impliquent une quatrième dimension celle du symbolique. Il s'agit de caractères qui n'appartenaient à aucune des trois dimensions mais dont la forte redondance a révélé leur importance dans la perception des habitants, relevant des lieux symbolisant une époque ou encore l'identité culturelle...etc. Cette dimension symbolique implique dans la limite de notre étude trois catégories en l'occurrence :

- La symbolique historique
- La symbolique culturelle
- La symbolique cultuelle

Les retours méthodologiques :

Ainsi, la présente étude représente un champ expérimental de l'application des dernières techniques novatrices d'investigation empruntées aux domaines de la sociologie urbaine, de la psychologie environnementale et de l'ethnométhodologie...etc.

Leur particularité principale réside dans le fait que ces techniques placent l'individu au centre des préoccupations, et le considèrent comme étant le premier expert de son lieu de vie. Ceci, nonobstant leurs caractères situés et immersifs qui permettent de contextualiser les discours des individus. Ce protocole s'adressait également aux professionnels pour mettre en évidence les divergences de perception avec ceux des habitants.

Comme déjà cité, c'est le croisement de plusieurs techniques émanant de différents champs disciplinaires qui a permis d'aboutir à des résultats inédits et probants. En effet, une seule technique n'aurait pas ouvert l'accès à la perception de l'ensemble des dimensions des ambiances patrimoniales. On s'est aperçu que certaines corrélations entre une technique d'enquête et un type de données obtenues étaient plus significatives. En effet, chaque outil permet d'accéder à une catégorie de données et est pertinent dans un champ distinct. Par ailleurs, le recours à la méthode des parcours commentés a été reconnu d'être l'outil le plus performant pour extraire le rapport sensible au patrimoine, ceci est certainement dû à la description morpho-dynamique et située, qui a fait émerger une richesse d'informations se rapportant aux quatre dimensions des ambiances patrimoniales, ainsi qu'à identifier les rapports appropriatifs aux dispositifs patrimoniaux. Malgré sa performance le recours exclusif à cette méthode était insuffisant pour approcher les multiples facettes des ambiances d'un lieu ancien. À titre d'exemple l'observation est la technique la plus révélatrice de la dimension sociale alors que la photo-élicitation est plus performante pour identifier l'appropriation du lieu, ainsi que pour révéler les dispositifs physiques qui la rehaussent et ceux qui la abaissent. Quant aux cartes mentales, elles sont particulièrement efficaces pour étudier la dimension spatiale. De plus, elles ont permis de mettre en évidence les repères spatio-symboliques.

Ainsi, sur le plan méthodologique le résultat qui émerge est que les parcours commentés constituent la principale approche qui doit être engagée pour extraire le rapport sensible au patrimoine. N'empêche que le recours à d'autres outils d'investigation permet de ne pas

réduire l'itinéraire méthodologique à une technique d'enquête, chose qui peut compromettre la validité même des résultats.

Enfin, l'emploi de ce protocole méthodologique a permis une vision holistique qui dépasse les valeurs spatiales, esthétiques et formelles pour atteindre les valeurs sociales sensorielles et symboliques qui révèlent le rapport appropriatif au patrimoine.

Les retours thématiques :

Les investigations de cette étude se veulent être une contribution à la mise en place d'un cadre méthodologique de l'opérationnalisation de la théorie des ambiances patrimoniales et de son inscription dans un instrument de préservation du patrimoine, tout en replaçant l'habitant au cœur de toutes les préoccupations.

Du point de vue du rapport sensible au patrimoine, nous avons vu nos hypothèses confirmées. En effet certains caractères des centres anciens et certaines interactions entre les dimensions des ambiances patrimoniales façonnent l'esprit du lieu et influencent son appropriation par les habitants. De là nous pouvons affirmer que l'attitude qui consiste à fragmenter les actions sur le patrimoine, d'un côté le matériel et de l'autre l'immatériel, risque de provoquer des déperditions des valeurs du patrimoine et de compromettre son appropriation effective par les habitants.

Nous avons donc constaté que c'est la perception d'une permanence simultanée des dimensions spatiales, sociales, sensorielles et symboliques des ambiances qui rehausse le degré d'appropriation d'un lieu ancien. Ainsi, dans le cas d'un tissu ancien ayant subi de profondes transformations spatiales les dimensions immatérielles seront à leurs tours modifiées. Ces modifications ont une incidence négative sur l'appropriation, entraînant une négation symbolique de la part des habitants.

La présente étude démontre que d'autres caractères peuvent abaisser l'appropriation éprouvée envers les lieux. C'est le cas de la perte d'intégrité physique engendrée par le délabrement avancé du cadre physique, ainsi que les profondes mutations spatiales générées par les alignements de la période coloniale française. Ces mutations physiques sont liées à une activité socioéconomique à faible valeur, à une symbolique négative et à une réactivation

faible des sens. D'après notre investigation, cette synergie affecte négativement le niveau d'appropriation engendrant ainsi une désappropriation, voire une négation symbolique pour le cas des alignements français. Par ailleurs, la mixité d'affiliation semble estomper la négation symbolique. Ceci a été suggéré par une forte appropriation au niveau des parcours qui résultent de l'alignement français où cohabitent le style ancien et le style nouveau. Ce constat est en cohérence avec la littérature qui atteste que le brassage de provenances et de styles favorise une interaction positive entre les dimensions immatérielles des ambiances ce qui réhausse l'appropriation des lieux.

Par conséquent, améliorer le sens de l'appropriation du patrimoine dans ses dimensions cognitives et affectives devient une condition de la conservation du patrimoine, et doit être réfléchi au même titre que les actions sur la dimension physique. Il devrait être dans des contextes anciens, priorisé sur les actions physiques. Si cette condition est remplie, l'appropriation dépassera le champ de l'idéelle pour englober celui de l'appropriation effective et matérielle.

Par ailleurs, perpétuer l'actuelle gestion qui ne considère que la dimension physique du patrimoine, conduirait à des déperditions de ses valeurs, notamment celles immatérielles, et à accentuer le clivage entre décideurs et citoyens. Cette attitude est d'autant plus proscrite en ce qui concerne les tissus ayant une profonde épaisseur historique, où le patrimoine possède certes une valeur esthétique, mais il est avant tout porteur de valeurs sociales, sensorielles et symboliques, et ce dans toutes les temporalités : passé, présent et projection vers le futur.

L'intégration des ambiances patrimoniales dans les instruments de gestion du patrimoine :

Comme nous l'avons constaté, une caractérisation des ambiances permettrait avant tout de révéler les dimensions prioritaires -sur la base de leur degré d'appropriation- qui nécessitent d'être considérés dans les projets de réhabilitation. Ceci implique que ces caractères peuvent constituer un champ d'opérationnalisation de la théorie des ambiances patrimoniales dans la mise en place d'une stratégie de préservation du patrimoine et la pérennisation des actions par l'amélioration de l'appropriation des lieux par les communautés locales.

La proposition que nous faisons dans ce sens est d'inclure dans la lecture exclusivement typomorphologique du plan de sauvegarde (structure de permanence, structure publico collective et structure de conformation, etc.) une lecture sensible du patrimoine qui impliquerait certes la dimension matérielle mais en diapason avec les dimensions immatérielles. Cette lecture serait surimprimée à une structure de permanence qui inclurait les dimensions sociale, sensorielle et symbolique.

Réaménagement et adaptation de notre corpus juridique :

Comme nous l'avons déjà évoqué, dans les domaines législatif et règlementaire, la recherche scientifique permet de mieux analyser et comprendre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux et de proposer de nouveaux modes d'intervention plus adaptés à la réalité vécue. La recherche académique est d'un apport non négligeable dans la contribution à l'élaboration de politiques publiques plus efficaces en fournissant des données fiables et des analyses approfondies.

Dans cette perspective, bien que la dimension immatérielle du patrimoine ait été largement et légalement instituée, la base législative régissant le patrimoine en Algérie présente une double faiblesse : D'une part, elle s'éloigne de l'approche nouvelle et holistique du patrimoine, qui prend en compte aussi bien la dimension matérielle que la dimension immatérielle de ce dernier et d'autre part, elle ne correspond pas aux représentations des habitants, qui accordent une plus grande importance aux dimensions symbolique, sociale et sensorielle qu'à la dimension spatiale.

À la lumière de cette observation, il serait envisageable de proposer d'intégrer au niveau de la législation Algérienne un concept communément admis et intégré à l'échelle internationale⁶⁷ pour résoudre les problématiques sus citées, notamment celui de l'**esprit du lieu**, afin de rendre la gestion du patrimoine plus conforme à l'évolution contemporaine en la matière et au contexte social (voir tableau 21).

⁶⁷ Plusieurs exemples de l'intégration effective de ce concept aux législations et la gestion du patrimoine de plusieurs pays a été présenté dans le Chapitre I (voir I.3.1.2)

La loi 98-04	Article	Ajout (A) ou suppression (S)	Proposition de modification
TITRE I DISPOSITIONS GENERALES	Article 2	(A)	Dans le cas particulier des ensembles urbains vivants, les dimensions matérielle (bâtiments, rues, places, monuments) et immatérielle (usages, traditions, savoir-faire, pratiques culturelles et sociales) sont à considérer dans leurs globalités et leur préservation permet de sauvegarder l'identité et l'esprit du lieu.
TITRE I DISPOSITIONS GENERALES	Article 3	(A)	1 - les biens culturels immobiliers ; les lieux patrimoniaux architecturaux et/ou urbains qui revêtent une signification culturelle et historique pour la communauté locale, sont préservés pour leur valeur intrinsèque et leur contribution à l'esprit du lieu.
Chapitre III Les secteurs sauvegardés	Article 41	(A)+ (S)	Art. 41. - Sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique esprit du lieu, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel —ambiantal par ses valeurs sociale, symbolique (historique et traditionnelle), spatiale (architecturale et esthétique) et sensorielle de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur

Décret exécutif n° 03-324 (PPSMVSS)	Article	Ajout (A) ou suppression (S)	Proposition de modification
CHAPITRE I DISPOSITIONS GENERALES	Article 2	(A)+ (S)	Il fixe également les conditions architecturales physiques et immatérielles selon lesquelles est assurée la conservation la préservation de l'esprit du lieu des immeubles et du cadre urbain.
CHAPITRE II INSTRUCTION ET ELABORATION DU PPSMVSS	Article 5	(A)	le directeur de la culture de wilaya confie l'élaboration du PPSMVSS à un bureau d'études ou à un architecte dument qualifié conformément à la réglementation relative à la maîtrise d'œuvre portant sur les biens culturels immobiliers protégés. L'architecte qualifié désigné doit obligatoirement élaborer le projet de sauvegarde en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire qu'il préside et qui est constituée de spécialistes, notamment en sociologie urbaine, urbanisme, histoire et économie.
CHAPITRE II INSTRUCTION ET ELABORATION DU PPSMVSS	Article 7	(A)	Art. 7. — Sont obligatoirement consultés : C) — Les communautés locales, représentées par : 1) Les associations ; 2) Les comités d'immeubles.
CHAPITRE III DU CONTENU DU PLAN PERMANENT DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DES SECTEURS SAUVEGARDES	Article 14	(A)	Art. 14. — Le PPSMVSS comprend : 1. Le rapport de présentation qui met en évidence l'état actuel des valeurs architecturales, urbaines, et sociales, symboliques et sensorielles pour lesquelles est établi le secteur sauvegardé et énonce les mesures arrêtées pour sa conservation et sa mise en valeur.

Tableau 21 : proposition de réaménagement et adaptation de notre corpus juridique au concept d'esprit du lieu. Source : auteur.

Cependant, l'intégration du concept d'**esprit du lieu** dans la législation qui encadre le patrimoine peut s'avérer difficile à cause de la subjectivité et de la difficulté à le définir précisément. Toutefois, la théorie des ambiances patrimoniales par son cadre conceptuel pourrait offrir une alternative plus concrète. Pour intégrer ce principe, quelques pistes pourraient être explorées :

- Reconnaître officiellement l'importance de l'**esprit du lieu** : notamment à travers le réaménagement de la loi n° 98-04 et de la réglementation relative au patrimoine dans l'objectif de reconnaître l'importance de l'**esprit du lieu** et pour définir des critères clairs en vue de l'identifier et le préserver. Cela englobera une proposition de mise en conformité de la législation par rapport aux standards internationaux et aux pratiques mondiales en la matière. Il reste entendu que ce projet de réaménagement de notre corpus juridique devra être consensuel dans la mesure où il doit recueillir les avis autorisés des chercheurs, des politiques, des spécialistes et des gestionnaires du patrimoine ainsi que des juristes pour en assurer la qualité, la pertinence, la faisabilité et l'acceptabilité sociale.
- Impliquer les communautés locales : la loi pourrait également être modifiée pour encourager la participation des communautés locales dans le processus de préservation du patrimoine culturel et naturel. Cela pourrait inclure la consultation des communautés locales lors de l'identification de l'**esprit du lieu** et de la prise de décision sur la façon de le préserver.
- Prendre en compte l'impact des transformations physiques sur les ambiances patrimoniales : la loi pourrait également être modifiée pour exiger une évaluation de l'impact des changements proposés sur les ambiances avant qu'ils ne soient autorisés. Cela permettrait la prise en compte des aspects intangibles dans les décisions de préservation.

Il est important de noter que l'intégration du principe d'**esprit du lieu** dans la législation relative au patrimoine sera un processus complexe et continu. Cela nécessitera d'une part la mise en œuvre d'un cadre juridique bien précis à travers une réglementation contraignante (décrets, arrêtés et circulaires), et d'autre part la participation et l'engagement de diverses parties prenantes, y compris les communautés locales, les experts en patrimoine, les législateurs et les décideurs politiques.

La prise en compte des ambiances dans les instruments de réhabilitation

PPSMVSS (Phase amont)

La prise en compte des ambiances patrimoniales peut être amorcée par une première étape de pré-diagnostic des ambiances, centrée sur la recherche documentaire et le dépouillement du fonds d'archives comme l'a suggéré (Sahraoui, 2011), ceci permettrait avec l'avancement de l'enquête de mesurer la profondeur historique des ambiances et leur rapport sélectif envers le passé. Un second outil participerait à relever les ambiances actuelles c'est celui de l'observation menée par une équipe de chercheurs touchant aux différents caractères des ambiances. Ceux-ci doivent être par la suite confortés par d'autres outils qui intégreraient la perception de l'habitant.

Ensuite, ce protocole pourrait être poursuivi par un diagnostic des ambiances auprès des communautés locales et ce à l'aide des différentes techniques expérimentées dans la présente étude, notamment : les parcours commentés, la carte mentale et la technique de la photo élicitation et ce, afin de caractériser l'ambiance actuelle (perçue par l'habitant) et d'en évaluer son degré d'appropriation par les premiers concernés que sont les habitants.

Comme nous l'avons présenté dans l'itinéraire méthodologique, le recours à plusieurs procédés analytiques (lexicale, thématique, temporo-discursif) aboutirait non seulement à extraire un sens culminant mais aussi à mettre en relation différents champs, qui sont dans notre cas : ambiances patrimoniales et appropriation.

Ce protocole permettrait aussi de faire des représentations "des habitants" envers un tissu ancien -vécu et investi- le support de l'investigation des ambiances. Ce qui ouvrirait le champ vers des représentations négociées entre les différents acteurs de la réhabilitation y compris le principal concerné qu'est l'habitant.

Néanmoins, le protocole proposé exige encore un effort important en termes « opérationnels », simplifiant ainsi sa complexité.

Nous tenterons de proposer dans ce qui va suivre une proposition de documents graphiques qui permettront de spatialiser la réflexion sur les ambiances, sachant que ceci mérite d'être affiné lors d'études ultérieures.

Proposition d'outils cartographiques pour la formalisation et la gestion des ambiances

Le caractère situé et morfo-dynamique du protocole d'investigation engagé sont des atouts pour la mise sur plan des résultats qui ont émergé des enquêtes ; notre étude en est la preuve tangible. En effet, malgré leur caractère qualitatifs les résultats obtenus ont été systématiquement repérés sur le plan de la Casbah, les documents graphiques qui peuvent être engendrés par une étude similaire sont multiples, parmi lesquels nous pouvons citer :

▪ **La structure des ambiances patrimoniales :**

Dans l'objectif d'associer aux structures cartographiques reconnues dans la lecture morphologique du PPSMVSS : conformation, publico-collectif et permanences, nous proposons une nouvelle structure qui exprimerait l'aspect ambiantale. Ce document graphique prendra la forme d'un découpage en fragments ambiantalement différenciés de l'aire d'étude, sur lequel des histogrammes vont venir renseigner les caractères des différentes dimensions, ils peuvent être présentés à part (voir figures 65 ; 66 ; 67 ; 68 ; 69) ou intégrés à un support cartographique (voir figure 70).

En s'inscrivant dans le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) en vigueur, ce document graphique se propose :

- D'effectuer une lecture qui se base sur la perception des habitants ;
- De Situer les ambiances -les caractères des dimensions- dans un système cartographique ;
- De proposer des cartes thématiques (spatiale, sociale, sensorielle et symbolique) qui se grefferont à l'instrument en vigueur.

▪ **Caractérisation des modes appropriatifs des ambiances patrimoniales :**

Tel que cela est attesté dans la littérature (voir chapitre I), la patrimonialisation doit être supportée par un mécanisme d'appropriation, c'est pour cela que l'identification des modalités appropriatives est révélatrice de la patrimonialité reconnue par les habitants. Nous proposons en outre de mettre en place une caractérisation des modes appropriatifs du patrimoine, basée sur les occurrences relevées des manifestations appropriatives- des habitants-. Cette caractérisation nous renseignerait sur le degré d'appropriation de chaque lieu

et surtout de sa tendance qu'elle soit matérielle ou idéale : affective et cognitive (tableaux 21 ;22).

▪ **La structure de permanence des ambiances patrimoniales de la Casbah.**

La superposition de la structure des ambiances patrimoniales et de la caractérisation des modes d'appropriation favoriserait la distinction entre les lieux à forte permanence ambiante de ceux à faible permanence ambiante du point de vue des habitants, par référence à leurs niveaux d'appropriation. Cette approche permettrait d'identifier les caractéristiques à préserver et celles qui ne compromettraient pas les valeurs patrimoniales ou l'esprit du lieu en cas de transformation (figure 75).

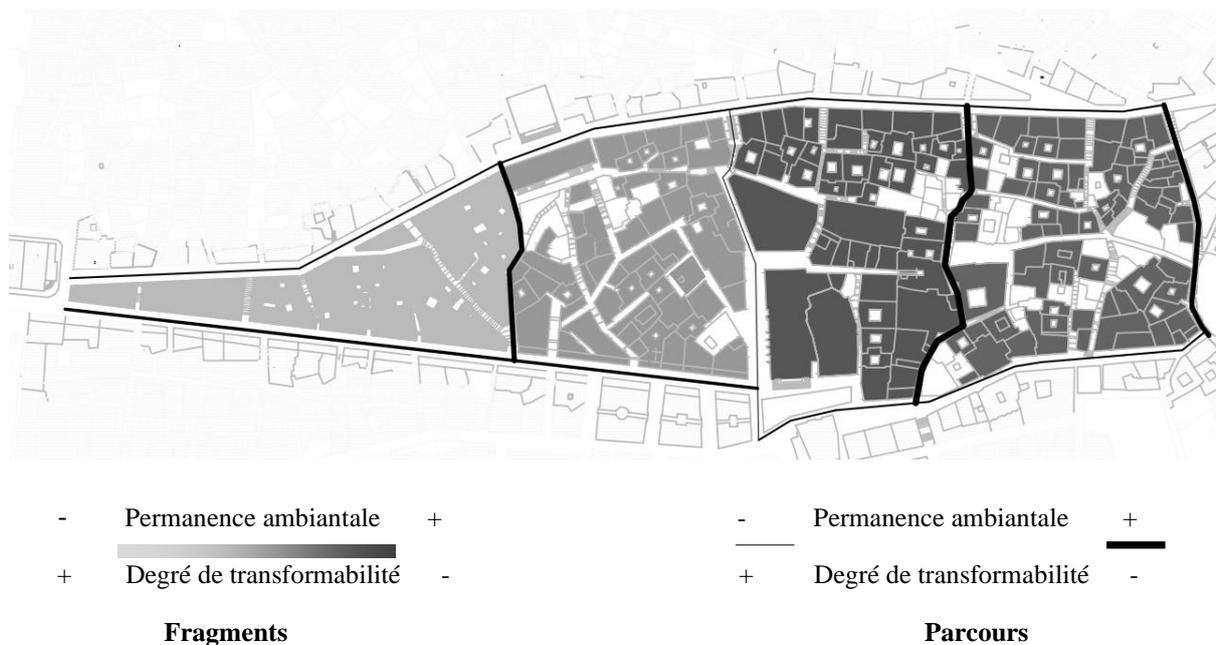


Figure 75: cartes de synthèse de la permanence ambiante du périmètre d'étude. Source : auteur.

En effet, élaborer ces supports cartographiques renseignerait les gestionnaires sur les valeurs ambiantales du tissu ancien et baliserait les transformations futures (degré de transformabilité). D'où l'intérêt de proposer une carte de transformabilité qui se baserait non seulement sur la structure de permanence en vigueur (ancienneté des dispositifs physiques), mais aussi sur la structure des ambiances patrimoniales et la caractérisation des modes appropriatifs. De la sorte, l'intervention sur le patrimoine se fera dans sa prise en charge par ses deux versants matériel et immatériel.

▪ La prise en compte des ambiances en aval d'une opération de réhabilitation

Afin de préserver les ambiances d'un lieu ancien, il serait aussi nécessaire de proposer un protocole d'évaluation continue, puisque l'intérêt pour les ambiances patrimoniales ne doit pas s'arrêter avec l'accomplissement d'une opération de réhabilitation. Les professionnels doivent poursuivre le contrôle des ambiances au même titre que l'entretien des bâtiments se poursuit à la fin de leurs restaurations. Car des actions qui peuvent sembler sans grande incidence peuvent influencer significativement l'esprit du lieu. Nous pouvons citer à titre d'exemple des mutations qui ont marqué les esprits des habitants de la Casbah, telles que les opérations de reconversion ponctuelles, des modernisations des devantures des boutiques, des opérations de relogements définitifs...etc.

Les limites de la présente recherche

Pour des considérations pratiques l'aire d'étude s'est vue réduite à un périmètre plus restreint et ce afin de couvrir l'ensemble des lieux publics : places, rues, ruelles et impasses, ce qui a conduit à cumuler un nombre satisfaisant de parcours, assurant ainsi la saturation d'informations pour chaque lieu. Afin de remédier à cette réduction, notre choix du périmètre a été motivé par la variété des typologies, des structures urbaines et d'usages, ce qui implique qu'il est expressivement représentatif de l'ensemble de la Casbah. Toutefois, une équipe de chercheurs sera plus à même d'accomplir un protocole d'investigation des ambiances de la Casbah en couvrant l'ensemble du périmètre qui représente 105 ha.

D'après notre analyse critique du cadre législatif et réglementaire de notre pays se rapportant au patrimoine effectué au chapitre I on a pu constater que malgré la bonne volonté à intégrer la dimension immatérielle dans la gestion patrimoniale, le passage à des outils et instruments d'application ne se réalise pas. Par ailleurs, une vision exclusive (la nôtre : en notre qualité de chercheur en patrimoine et d'architecte qualifié) ne peut suffire pour proposer l'interprétation des recommandations édictées par les lois et les textes d'application, cela nécessiterait la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire composée en plus d'architectes qualifiés, de spécialistes en sociologie urbaine, d'urbanistes, d'historiens, d'économistes...etc. Dès lors, tous les points de vue seront abordés et nous risquerions moins de privilégier la dimension matérielle au détriment de la dimension immatérielle.

Dans la présente étude les ambiances ont été abordés uniquement pour leurs caractères qualitatifs qui peuvent engendrer un rapport appropriatif au patrimoine, nous n'avons pas accordé d'attention particulière aux aspects quantitatifs et mesurables des ambiances, tels que : la luminosité, le sonore, le thermique...etc. Ceci est dû au fait que de telles données ne serviront pas ici l'objet de la recherche. D'autres projets de recherche peuvent apporter cette dimension quantifiable afin de soutenir cette lecture principalement qualitative.

Recommandations et perspectives :

S'inscrire dans les instruments de gestion du patrimoine a constitué un enjeu majeur de cette recherche, ce qui a nécessité de notre part un effort d'objectiver des données de nature subjective, plus loin encore de tenter de spatialiser la perception des ambiances et le rapport appropriatif sur un support cartographique. À cet égard, il serait pertinent de pousser la réflexion sur la spatialisation numérique des ambiances, en faisant appel aux nouvelles technologies par le biais des systèmes d'informations géographiques (SIG) qui s'est amplement développés depuis une dizaine d'années, et qui entre depuis peu dans les instruments de gestion du patrimoine algériens tel que le PPSMVSS.

Par ailleurs, d'autres orientations intéressantes pourront être approfondies lors de recherches ultérieures comme par exemple :

- Expérimenter d'autres outils d'investigation des ambiances, comme par exemple ceux qui associent davantage l'enquêteur, c'est le cas de l'observation participante qui consiste *en « une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers » traduit par* (Lapassade, 2016: 375) tiré de (Bogdan et Taylor, 1985 : 54). Néanmoins ce genre de techniques doit répondre à deux conditions, en premier lieu l'acceptation des communautés locales et en second lieu, un engagement de la part de l'équipe de chercheurs impliquant l'immersion et l'immersion dans le milieu.
- Appliquer le protocole d'investigation à l'intégralité du tissu de la Casbah ou encore explorer le rapport ambiance/ appropriation dans d'autres contextes anciens.

- Renouveler l'expérience avec d'autres catégories de participants : commerçants, touristes, enfants...etc. afin de nuancer le rapport au patrimoine avec d'autres variables socio-économiques.
- Enfin, L'ambiance de la Casbah, telle que nous l'avons révélée, s'est limitée aux témoignages des habitants d'aujourd'hui avec une connaissance restreinte des anciennes ambiances, la lecture historique s'est limitée à des vérifications de certains anciens usages et formes qui semblent susciter l'appropriation des habitants. À notre avis une lecture historique plus approfondie permettrait de retracer le « palimpseste ambiantal » de l'ancienne ville sur une période plus étendue, notamment par le biais d'une analyse des récits de voyageurs, du dépouillement d'archives et d'une superposition des cartes anciennes.

Bibliographie :

Abric, J. C. (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*. Delval.

Abric, J. C. (1994). *Les représentations sociales : aspects théoriques. Pratiques sociales et représentations*, 2, 11-37.

Abric, J. C. (2001). *L'approche structurale des représentations sociales: développements récents*. *Psychologie et société*, 4(2), 81-104.

Abric, J. (2005). *La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales*. Dans : Jean-Claude Abric éd., *Méthodes d'étude des représentations sociales* (pp. 59-80). Toulouse: Érès. <https://doi-org.snd11.arn.dz/10.3917/eres.abric.2003.01.0059>

Adam, C. (1888). *Pascal et Descartes Les expériences du vide (1646-1651)*. *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 25, 65-90.

Adam, M. (2012). *Révéler les représentations et les attentes grâce à l'ambiance et aux parcours commentés-Méthodologie et premiers résultats*, *Ambiances in action*, International Congress on Ambiances, Montréal, 727-730. Consulté le 20 décembre 2021. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00745949>.

Adey, P., Brayer, L., Masson, D., Murphy, P., Simpson, P., & Tixier, N. (2013). 'Pour votre tranquillité': *Ambiance, atmosphere, and surveillance*. *Geoforum*, 49, 299-309.

Adolphe, L. (1998). *Ambiances architecturales et urbaines*. Editions Parenthèses.

Amphoux, P., Sauvageot, A., Thibaud, J. P., Petiteau, J. Y., Pasquier, E., Degy, M., ... & Blanc-Keller, C. (1998). *La notion d'ambiance* (Doctoral dissertation, IREC (Institut de Recherche sur l'Environnement Construit); Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)).

Amphoux, P., Sauvageot, A., Thibaud, J.-P., Petiteau, J.-Y., Pasquier, E., Degy, M., Prost, R., Tixier, N., & Blanc-Keller, C. (1998). *La notion d'ambiance*.

Amphoux, P., Chelkoff, G., & Thibaud, J.-P. (2004). *Ambiances en débats. À la croisée*.

Amphoux, P. (2001a). *L'observation récurrente*.

- Amphoux, P. (2001b). La logique du tiers à l'épreuve du projet urbain.
- Amphoux, P. (2003). Ambiances urbaines et espaces publics.
- Amphoux, P. (2007). La notion d'ambiance. Un outil de compréhension et d'action sur l'espace public.
- Amphoux, P. (2003). L'observation récurrente: une approche reconstructive de l'environnement construit. *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, 227-245.
- Anderson, B. (2009). Affective atmospheres. *Emotion, space and society*, 2(2), 77-81.
- Audas, N., & Martouzet, D. (2008, October). Saisir l'affectif urbain. Proposition originale par la cartographie de réactivation des discours. In *Penser la ville-approches comparatives* (p. 62).
- Audas, N. (2008). Le rôle de l'affect dans l'ambiance ressentie. 213-219.
- Audas, N. (2010). Dossier «Approches urbaines insolites»—La dimension affective du rapport au lieu des individus: techniques d'enquêtes comparées. *Natures Sciences Sociétés*, 18(2), 195-201.
- Audas, N. (2011). La dynamique affective envers les lieux urbains : La place des temporalités individuelles et urbaines.
- Augoyard, J. F. (1998). Eléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines. *Les cahiers de la recherche architecturale*, 3(42-43), pp-7.
- Augoyard, J. F. (2001). L'entretien sur écoute réactivée. *L'espace urbain en méthodes*, 127-152.
- Augoyard, J.-F. (1991). La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère? *Le débat*, 3, 51-58.
- Augoyard, J.-F. (1995). L'environnement sensible et les ambiances architecturales. *L'espace géographique*, 302-318.
- Augoyard, J. F. (2004). Vers une esthétique des ambiances.
- Augoyard, J. F. (2007). A comme Ambiance (s). *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, (20), 33-37.

- Augoyard, J. F. (1979). *Pas à pas: essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris: Seuil.
- Authier, J.-Y., Bacqué, M.-H., & Guérin-Pace, F. (2007). *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Lectures, Les livres.
- Bagot, J.-D. (1999). *Information, sensation et perception*. A. Colin.
- Bailly, A. S. (1972). L'organisation de l'espace urbain: les villes nouvelles de l'Alberta. *Revue de Géographie Alpine*, 60(2), 261-267.
- Bailly, A. S. (1974). La perception des paysages urbains : Essai méthodologique. *L'Espace géographique*, 211-217.
- Bailly, A. (1977). La perception de l'espace urbain : Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique. Centre de recherche d'urbanisme.
- Bailly, A., & Centre de recherche d'urbanisme (Paris). (1978). *L'organisation urbaine: théories et modèles*.
- Bailly, A., & Scariati, R. (2005). Voyage en géographie. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 46, 5-9.
- Balaÿ, O. (2013). *L'ambiance comme objet historique*.
- Barthe-Deloizy, F., Berque, A., Besse, J. M., Banchot-Caillet, B., Briffaud, S., Brisson, J. L., ... & Varcin, A. (2002). La Recherche et les chercheurs dans les écoles de paysage en France. *actes du séminaire du*, 6.
- Beck, R., Krampfl, U., & Retarllau-Bajac, E. (2013). *Les cinq sens de la ville*. Presses Universitaires François Rebelais: Tours, France.
- Belakehal, A., & Farhi, A. (2008, May). Les ambiances environnementales de la médina: Le patrimoine oublié. In *Actes de la conférence internationale sur la médina* (pp. 77-84).
- Belakehal, A. (2012). Ambiances patrimoniales. *Problèmes et méthodes*. 505-510.
- Belakehal, A. (2013). *De la notion d'Ambiance*.

- Benages-Albert, M., Di Masso, A., Porcel, S., Pol, E., & Vall-Casas, P. (2015). Revisiting the appropriation of space in metropolitan river corridors. *Journal of Environmental Psychology*, 42, 1-15.
- Benaquisto, L., & Given, L. (2008). *The SAGE encyclopedia of qualitative research methods*. Given L, ed, 413.
- Benyoucef, Y. M., & Olga, S. (2019). Typology and architectural features of traditional dwellings in the great Sahara (case of patio and underground houses). *Architecture and Modern Information Technologies*, (4 (49)), 98-107.
- Berger, E., & Bois, D. (2011). Du Sensible au sens : Un chemin d'autonomisation du sujet connaissant. *Chemin de formation*, 16, 117-124.
- Berthoz, A. (2000). *The brain's sense of movement* (Vol. 10). Harvard University Press.
- Berthoz-Proux, M. (1975). Aperçu de certains développements récents des recherches sur l'acquisition du langage. *Langue française*, (27), 105-121.
- Besson, M. (1975). Rang moyen et agrégation de classements. *Revue française d'automatique, informatique, recherche opérationnelle. Recherche opérationnelle*, 9(V1), 37-58.
- Blanchard, C. (2013). Multisensorialité et kinesthésie : Règles et substrats cérébraux de l'intégration multimodale.
- Bleuler, D. E. (2011). Les Problèmes de la schizoïdie et de la syntonie. *L'information psychiatrique*, 87(1), 37-51.
- Böhme, G., & Le Calvé, M. (2018). L'atmosphère, fondement d'une nouvelle esthétique 1?. *Communications*, (1), 25-49.
- Böhme, G. (2013). The art of the stage set as a paradigm for an aesthetics of atmospheres. *Ambiances. Environnement sensible, architecture et espace urbain*.
- Bollnow, O. F. (1941). Die philosophischen Grundlagen der Staats-und Wirtschaftslehren bei JHG Justi. *FinanzArchiv/Public Finance Analysis*, (H. 2), 381-402.
- Bonnet, C. (1992). La connaissance de la poésie chez l'enfant: perception et reproduction de quelques phénomènes poétiques chez les enfants de 12-13 ans. Centre vaudois de recherches pédagogiques.

- Bonnet, C. (1995). Processus cognitifs dans la perception: la connaissance perceptive. *Revue Neurologique (Paris)*, 151(8-9), 442-450.
- Bonnet, C. (2014). Les trois étapes de la perception. In *Le cerveau et la pensée: Vol. 2e éd.* (p. 213-221). Éditions Sciences Humaines; Cairn.info.
<https://doi.org/10.3917/sh.dorti.2014.01.0213>.
- Bortolotto, C. (2011). Le trouble du patrimoine culturel immatériel. *Terrain*, 26, 21-42.
- Bossuet, L. (2005). Habiter le patrimoine au quotidien, selon quelles conceptions et pour quels usages ? In Gravari-Barbas, M. (Ed.), *Habiter le patrimoine : Enjeux, approches, vécu*. Presses universitaires de Rennes. DOI :10.4000/books.pur.2219.
- Bott, S., & Banning, J. (2008). The Use of Psychometric Scales to Measure Spirit of Place: Relevance to Heritage Conservation Efforts from Ninewa Province, Iraq.
- Bouaïfel, K., & Madani, S. (2021). Paysage urbain et dimension sensible. le cas de la vieille ville de Béjaïa, Algérie. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, [En ligne], 77 (2021/2)- Varia, 45-67 URL : <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?id=6488>.
- Brochu, J. (2011). La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques?: Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme.
- Bromberger, C. (2014). "Le patrimoine immatériel" entre ambiguïtés et overdose. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 209, 143-151.
- Bulot, T. (2005). Discours épilinguistique et discours topologique: une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine. *Revue de l'Université de Moncton*, 36(1), 219-253.
- Carnevali, B. (2006). «Aura» e «ambiance»: Léon Daudet tra Proust e Benjamin. *Rivista di estetica*, (33), 117-141.
- Castex, J., Patrick, C., Philippe, P., & CORDA, P. (1980). *Lecture d'une ville: Versailles*. Paris, Le Moniteur.
- Cavaillé, F. (1998). *Conflit d'aménagement et légitimités territoriales. Recherches sur les identités territoriales des expropriés de l'Autoroute A 20..* Thèse de doctorat en géographie sous la direction de Laure Ortiz, Université de Toulouse-Le Mirail, 15 janvier 1998, jury

composé de Marie-Claude Cassé, Guy Di Méo, Jean-Paul Laborie, Laure Ortiz, Jacques Palard et Bernard Poche. *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, (03).

Chadoin, O. (2010). La notion d'ambiance: Contribution à l'examen d'une invention intellectuelle postmoderne dans le monde de la recherche architecturale et urbaine. In *Les annales de la recherche urbaine* (Vol. 106, No. 1, pp. 153-159). Persée-Portail des revues scientifiques en SHS.

Champy, F. (1995). Compte rendu de *L'Allégorie du patrimoine*, (Françoise Choay, Paris, Le Seuil, 1992). *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 348-352.

Chelkoff, G., Leroux, M., Bardyn, J. L., Belchun, B., & Thibaud, J. P. (1997). *Ambiances sous la ville: une approche écologique des espaces publics souterrains* (Doctoral dissertation, Cresson).

Chelkoff, G., Liveneau, P., Bardyn, J. L., Thomas, R., & Remy, N. (2003). *Prototypes sonores architecturaux: méthodologie pour un catalogue raisonné et des expérimentations constructives* (Doctoral dissertation, CRESSON).

Chelkoff, G. (2001). *Formes, formants, formalités: catégories d'analyse de l'environnement urbain*.

Chelkoff, G. (2016, September). Expérimenter les seuils d'ambiance: basculement, échappement sensible, distanciation critique. In *Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances. Septembre 2016, Volos, Greece* (Vol. 1, pp. p-123). International Network Ambiances; University of Thessaly.

Choay, F. (1965). *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*. éd. du Seuil, Paris.

Chokier, N. & Moliner, P. (2006). La « zone muette » des représentations sociales, pression normative et/ou comparaison sociale ?. *Bulletin de psychologie*, 483, 281-286. <https://doi-org.snd11.arn.dz/10.3917/bupsy.483.0281>

Chtara, C., Salem, M. B. H., & Belakehal, A. (2016, September). La mémoire ambiante de l'espace sonore des Souks de la médina de Tunis à travers les textes du XIXe siècle. Tentative de rétrospective ambiante. In *Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances. Septembre 2016, Volos, Greece* (Vol. 2, pp. p-885). International Network Ambiances; University of Thessaly.

- Coëffé, V., & Morice, J.-R. (2017). Patrimoine sans limite ? La mondialisation du tourisme comme opérateur d'un «tout-patrimoine». *Information Géographique*, 2, 32-54.
- Corboz, A. (2001). *Le territoire comme palimpseste et autres essais*. Editions de l'Imprimeur.
- Couic, M.-C. (2000). *La dimension intersensorielle dans la pratique de l'espace urbain : Une approche méthodologique pluridisciplinaire*.
- Crunelle, M. (2001). *Toucher, audition et odorat en architecture*. Scripta.
- Daro, C. (2008, September). *Ambiance et environnement: quelques repères en architecture*. In 1st International Congress on Ambiances, Grenoble 2008 (pp. 203-207). À La Croisée.
- Daudet, L. (1928). *Mélancholia* (Vol. 3). Grasset.
- Davallon, J. (2006). *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*.
- allon, J. (2010). *Le don du patrimoine : Une approche communicationnelle*. Presses Universitaires de France.
- Davallon, J. (2014). *À propos des régimes de patrimonialisation : Enjeux et questions. Patrimonialização e sustentabilidade do património: reflexão e prospectiva*.
- De Araujo Aguiar, L. (2017). *Les stratégies d'authenticité et les politiques de patrimoine culturel immatériel: une étude à partir de deux cas* (Doctoral dissertation, Université Paul Valéry-Montpellier III).
- Debord, G. E. (1989). *Rapport sur la construction des situations et sur les conditions de l'organisation et de l'action de la tendance situationniste internationale*. *Inter*, (44), 1-11. URL: <https://www.erudit.org/en/journals/inter/1900-v1-n1-inter1102296/46876ac.pdf>
- Debord, G. (1997). *Commentaires sur la société du spectacle*. Paris, France: Éditions Gallimard.
- Degen, M., & Lewis, C. (2020). *The changing feel of place : The temporal modalities of atmospheres in Smithfield Market, London*. *cultural geographies*, 27(4), 509-526.
- Delorme, A., & Flückiger, M. (2003). *La problématique et les courants théoriques*.
- Depeau, S. (2006). *De la représentation sociale à la cognition spatiale et environnementale: La notion de "représentation" en psychologie sociale et environnementale*. ESO-Travaux et Documents.

- Deschamps, J., Guédo, S., Lepeltier, A., Merdrignac, P., & Riopel, R. (2013). Identité et territoire : Figures de l'appartenance. *Le sujet dans la cité*, 1, 71-95.
- Di Méo, G. (2004). Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités//Spatial components, geographical forms and process of identities. *113(638)*, 339-362.
- Djedi, H. (2012). Contribution à une méthodologie de réhabilitation urbaine durable. Mémoire de Magistère.
- Djedi, H., & Belakehal, A. (2022). Les ambiances patrimoniales à l'épreuve de l'appropriation : cas de la Casbah d'Alger, *Bulletin de la Société Géographique de Liège [En ligne]*, 79 (2022/2) - Varia, 285-308 URL : <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?id=6953>.
- Drozdz, P. (2021, janvier). *Genius Loci*. Genève.
- Du, M., & Meyer, M. (2008). Photographier les paysages sociaux urbains: Itinéraires visuels dans la ville. *ethnographiques.org*, (17).
- Duarte, E. (2013). L'expérience sensible dans la constitution de la science. *Sociétés*, 121, 9-17. <https://doi-org.snd11.arn.dz/10.3917/soc.121.0009>
- Duarte, C. R., Cohen, R., Santana, E. P., Brasileiro, A., De Paula, K., & Uglione, P. (2008). Exploiter les ambiances : Dimensions et possibilités méthodologiques pour la recherche en architecture. 415-422.
- Duarte*, E. (2013). L'expérience sensible dans la constitution de la science. *Sociétés*, (3), 9-17.
- Dufrenne, M. (1973). *Phénoménologie de l'expérience esthétique*. 2 Vols.[1953]. Paris: Presses Universitaires de France, 1967; *The Phenomenology of Aesthetic Experience*. Trans. Edward S. Casey et al. Evanston, IL: Northwestern University Press.
- Dumaurier, É. (1992). *Psychologie expérimentale de la perception*. FeniXX.
- Emrich, H. M. (2012). Synästhesie und Suchbewegungen des Geistes im kontextuellen Raum: Heilende Atmosphären. In *Atmosphären* (pp. 193-214). Brill Fink.
- Fallah, B. (2013). Pour une patrimonialisation intégrée au développement urbain : Élaboration des conditions de conciliations entre obligations de préservation et impératifs de développement à travers l'étude de cas d'Avignon.

- Fechner, G. T. (1876). *Vorschule der aesthetik* (Vol. 1). Breitkopf & Härtel.
- Feildel, B. (2010). *Espaces et projets à l'épreuve des affects : Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*.
- Feildel, B. (2013). *Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme*. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 227, 55-68.
- Ferrandez, J. (1995). *Le cimetière des princesses*. *Carnets d'Orient*, 5.
- Ferrière, S., & Morin-Messabel, C. (2012). *Boredom at School: Variation Effects and the Typology of Representations in Future Primary School Teachers according to the Student's Sex and Grade Level*. *Bulletin de psychologie*, 522(6), 583-595.
- Ferry, L., & Renaut, A. (1990). *French Philosophy of the Sixties an Essay on Antihumanism*.
- Fischer, G. N. (1992). *Psychologie sociale de l'environnement*. Privat. <https://books.google.dz/books?id=1DolAQAIAAJ>
- Flament, C. (2003). 9. *Structure et dynamique des représentations sociales*. Dans : Denise Jodelet éd., *Les représentations sociales* (pp. 224-239). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi-org.snd11.arn.dz/10.3917/puf.jodel.2003.01.0224>
- Flécheux, C. (2019). *Atmosphères: de la sensation à la production*. *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*, (46), 63-83.
- Fontaine, S., & Hamon, J. F. (2010). *La représentation sociale de l'école des parents et des enseignants à La Réunion*. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, (1), 69-109.
- Foret, C., & Porchet, F. (2001). *La réhabilitation urbaine*. *Dossier documentaire du Centre de documentation de l'urbanisme (CDU)*, 16.
- Francesetti, G., & Griffero, T. (Eds.). (2019). *Psychopathology and atmospheres: neither inside nor outside*. Cambridge Scholars Publishing.
- François, H., Hirczak, M., & Senil, N. (2006). *Territoire et patrimoine : La co-construction d'une dynamique et de ses ressources*. *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, 5, 683-700.
- Genty, T. (1998). *La critique Situationniste ou la praxis du dépassement de l'art*. Zaneara athée (c/o Maloka, BP 536 21014 Dijon CEDEX
- Giovannoni, G. (1998). *L'urbanisme face aux villes anciennes*.

- Gravari-Barbas, M., & Renard, C. (2010). Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 217, 57-73.
- Gravari-Barbas, M., & Ripoll, F. (2010). Introduction : De l'appropriation à la valorisation, et retour. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 217, 7-12.
- Gravari-Barbas, M. (1996). Le "sang" et le "sol" : Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain. *Géographie et cultures*, 20, 55-67.
- Grosjean, M., & Thibaud, J. P. (2001). *L'espace urbain en méthodes*. Editions Parenthèses.
- Guillemard, D. (2018). Authenticité et patrimoine, l'immobilité changeante. *Nouvelle revue desthetique*, 21(1), 21-29.
- Hassan, D. K., & Elkhateeb, A. (2021). Walking experience : Exploring the trilateral interrelation of walkability, temporal perception, and urban ambiance. *Frontiers of Architectural Research*, 10(3), 516-539.
- Heale, R., & Forbes, D. (2013). Understanding triangulation in research. *Evidence-based nursing*, 16(4), 98-98.
- Hégron, G., & Torgue, H. (2010). *Ambiances architecturales et urbaines. De l'environnement urbain à la ville sensible*.
- Heidegger, M. (1958). *Essais et conférences. La question de la technique*. Paris. Ed. Gallimard.
- Hernández González, E., Fernández Vicente, M. J., & Derigond, S. (2020). Introduction—Patrimoine immatériel et enjeux territoriaux. *Norois*, 256, 7-13.
- Hervouët*, F. X. (2005). Léon Daudet, un réactionnaire aux avant-gardes. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 105(3), 533-547.
- Hottin, C. (2011). Sept ans, l'âge de raison. Dynamique et enjeux du patrimoine culturel immatériel. *Le patrimoine culturel immatériel. Premières expériences en France. Internationale de l'imaginaire nouvelle Série*, 25, 27-56.
- Icheboudene, L. (2009). Réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger. Prerogatives institutionnelles et monopoles politiques. *Insaniyat/إنسانيات*. *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, (44-45), 97-113.

ICOMOS. (1964). Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites. Venise.

ICOMOS. (2008). Déclaration du Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu. Québec.

Jannat Pour, N., Karimi Azeri, A. R., & Safari, H. (2018). Simulations of urban pedestrians and pedestrian impact analysis on creating sense of belonging to place using space syntax method (Case study: Rasht urban pedestrian). *Journal of Geography and Spatial Development*, 1(1), 19-32.

Jodelet, D. (2003). « 1. Représentations sociales : un domaine en expansion », in *Les représentations sociales*, Presses Universitaires de France « Sociologie d'aujourd'hui », 2003 (7e éd.), p. 45-78. DOI 10.3917/puf.jodel.2003.01.0045"

Jorgensen, B. S., & Stedman, R. C. (2001). Sense of place as an attitude: Lakeshore owners attitudes toward their properties. *Journal of environmental psychology*, 21(3), 233-248.

Jorgensen, B. S., & Stedman, R. C. (2006). A comparative analysis of predictors of sense of place dimensions: Attachment to, dependence on, and identification with lakeshore properties. *Journal of environmental management*, 79(3), 316-327.

Kaltenborn, B. P., & Williams, D. R. (2002). The meaning of place: Attachments to Femundsmarka National Park, Norway, among tourists and locals. *Norsk Geografisk Tidsskrift*, 56(3), 189-198.

Kepczynska-Walczak, A., & Walczak, B. M. (2013). Visualising genius loci of built heritage. 23-28.

Khettab, S. (2019). Le sens du lieu dans la gestion du paysage urbain : cas de Tipaza (Doctoral dissertation, EPAU), 266 p. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02447098>.

Labussière, O. (2009). Eléments pour une symptomatologie des ambiances urbaines. l'exemple de Venise, à la lumière de Ruskin et de Proust. *Articulo-Journal of Urban Research*, (Special issue 2).

Lagier, J. (2010). L'expérience esthétique.

Laudati, P. (2015). Images de la ville: construits de sens par les agents. *Epistémè: revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées/에피스테메*, (13), 135-153.

- Lemaire, P. (2006). *Abrégé de psychologie cognitive*. De Boeck Supérieur.
- Lesbet, D. (1985). *La Casbah d'Alger: gestion urbaine et vide social (Vol. 3)*. Office des publications universitaires.
- Lesbet, D. (2013). *Sauvetage de la Casbah depuis l'Indépendance : Esquisse d'un bilan*. Ikosim, 2, Alger.
- Lessault, B. (2004). F. Hartog. Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps. Paris : Le Seuil, 2003. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 33/3, 479-483.
- Levy, A., & Spigai, V. (1989). *Le plan et l'architecture de la ville. Il piano e l'architettura*.
- Linck, T. (2012). Économie et patrimonialisation. Les appropriations de l'immatériel. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 3(3).
- Loubet del Bayle, J. L. (2001). *Initiation aux méthodes des sciences sociales. Initiation aux méthodes des sciences sociales*, 1-272.
- Luxen, J. L. (2019). Document de Nara: ses acquis et ses limites. *Conversaciones con...*, (8), 165-178.
- Luyat, M., & Regia-Corte, T. (2009). Les affordances: de James Jerome Gibson aux formalisations récentes du concept. *L'Année psychologique*, 109(2), 297-332.
- Lynch, K. (1969). *L'image de la cité*, Ed. Dunod, Paris, 11-16.
- Lynch, K. (1984). *Reconsidering the image of the city* (pp. 151-161). Springer US.
- Mahroug, E. (2017). *Les ambiances patrimoniales au sein des opérations de reconversion des édifices de la Médina de Tunis (Doctoral dissertation, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis)*.
- Makhloufi, L. (2012, September). Les ambiances dans les vieilles villes algériennes: entre cultures, identités et héritages sensoriels. In *Ambiances in action/Ambiances en acte (s)-International Congress on Ambiances, Montreal 2012* (pp. 487-492). International Ambiances Network.
- Manola, T., & Geisler, E. (2012, September). Du paysage à l'ambiance: le paysage multisensoriel-Propositions théoriques pour une action urbaine sensible. In *Ambiances in*

action/Ambiances en acte (s)-International Congress on Ambiances, Montreal 2012 (pp. 677-682). International Ambiances Network.

Mansouri, L., Bouarroudj, R., & Debache, S. (2020). Lecture du rapport cognitif au patrimoine dans une perspective communicationnelle : Décryptage de la dynamique des représentations culturelles et leur réception. Cas du Centre historique d'Alger.

patrimoine. Regard sur le centre historique d'Alger. Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre, 9-15.

Martouzet, D. (2007). Le rapport affectif à la ville : Premiers résultats. Habiter, le propre de l'humain: villes, territoires et philosophie, Paris, La Découverte, 171-191.

Martouzet, D. (2013). Introduction. Une ville, cinq sens, trois traitements : Sensoriel, cognitif et affectif. *Noris. Environnement, aménagement, société*, 227, 7-10.

Mathias, M. (2021). Recommandation de parcours culturels personnalisés: Étude interdisciplinaire de la proposition automatique de visites (Doctoral dissertation, Université d'Avignon).

McCormack, D. P. (2008). Engineering affective atmospheres on the moving geographies of the 1897 Andrée expedition. *cultural geographies*, 15(4), 413-430.

Meissonnier, J., & Dejoux, V. (2016). The commented walk method as a way of highlighting precise daily mobility difficulties—a case study focusing on cognitive or mental diseases. *Transportation research procedia*, 14, 4403-4409.

Miaux, S., & Breux, S. (2014). Lire l'ambiance de la ville à travers les récits de parcours in situ, *Représenter l'urbain : apports et méthodes*. Presses de l'Université Laval, Études urbaines, 233-252, 403 p.

Milland, L. & Flament, C. (2010). Les facettes d'une représentation sociale : nouvelle approche des effets de masquage. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 86, 213-240. <https://doi-org.snd11.arn.dz/10.3917/cips.086.0213>

Moles, A. A., & Rohmer, E. (1978). *Psychologie de l'espace*.

Mondada, L. (1999). *Décrire la ville : La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. FeniXX.

Moser, G., & Weiss, K. (2003). *Espaces de vie: aspects de la relation homme-environnement*. Armand Colin.

- Munjeri, D. (2004). Le patrimoine matériel et immatériel : De la différence à la convergence. *Museum international*, 221, 13-21.
- Naceur, A. (2007). *Psychologie cognitive*.
- Nara (1994). *Le Document de Nara sur l'authenticité*, Japon.
- Neyret, R. (2004). Du monument isolé au " tout patrimoine". *Géocarrefour*, 79(3), 231-237.
- Noirblanc, J. (1997). *Recueil des numéros de la revue internationale situationniste*. Paris, France: Éditions Corleone. Retrieved from <https://www.situationniste>.
- Norberg-Schulz, C. (1997). *Genius loci: paysage, ambiance, architecture*. Editions Mardaga.
- Nyckees, V. (2007). La cognition humaine saisie par le langage: De la sémantique cognitive au médiationnisme. *Corela. Cognition, représentation, langage*, (HS-6).
- Orillard, C. (2005). Urbanisme et cognition. Deux tentatives américaines dans les années 1950 et 1960. *Labyrinthe*, (20), 77-32.
- Oulebsir, N. (2004). *Les usages du patrimoine: monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*. Les Editions de la MSH.
- Panerai, P., Castex, J., & DepauMüller, A. L. (2016, September). 'European Port Cities' Ambiance as Heritage of the Future. An analysis of Dublin and Gothenburg. In *Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances*. Septembre 2016, Volos, Greece (Vol. 2, pp. p-945). International Network Ambiances; University of Thessaly.le, J. C.
- (1997). *Formes urbaines: de l'îlot à la barre*. Editions Parentheses.
- Paquot, T. (2012). Situationnistes en ville. *Urbanisme*, 382, 81.
- Passebois-Ducros, J. (2003). *Modes de valorisation des expériences esthétiques et processus de fidélisation des visiteurs de musées d'art: une application à la réception de l'art moderne et contemporain (Doctoral dissertation, Montpellier 2)*.
- Péneau, J-P,. (2000). Les ambiances urbaines. In : Marie-France Mattei & Denise Pumain (eds.). *Données urbaines 3*. Paris : Anthropos. p. 375-386.
- Petiteau, J.-Y., & Pasquier, E. (2001). *La méthode des itinéraires : Récits et parcours. L'espace urbain en méthodes*, Edition Parenthèses, Marseille, 63 77, 217p.

- Pinson, D. (2013). La «composition urbaine»: paradigme perdu d'une lecture hâtive du classique de K. Lynch, *The Image of the City* (1960). Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 137(1), 93-105.
- Pires, A. (1997) échantillonnage et recherche qualitative: Essai théorique et méthodologique. Criminologue, école de criminologie, Université d'Ottawa, Ottawa.
- Pol, E. (2002). El modelo dual de la apropiación del espacio en Mira, R., Sabucedo, JM y Romay, J. *Psicología y Medio Ambiente. Aspectos psicosociales, educativos y metodológicos*, 123-132.
- Pol, E. (1996). La apropiación del espacio.(vol. 9).(pp. 45-62). Barcelona:(original 1994, en familia y sociedad, 12, 233-249). *Cognición, representación y apropiación del espacio*. Barcelona: Publicacions de la Universitat de Barcelona.
- Pouleur, A., Bioul, A.C., Rochet, N., (2010). Les images de la ville, durables? *Espace environnement ASBL*.
- Prats, M., & Thibault, J. P. (2003). *Qu'est-ce que l'esprit des lieux*.
- Pumain, D. (2006). articles pour le Dictionnaire La ville et l'urbain.
- Rautenberg, M. (2003). Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : Usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie. *Culture et musées*, 1(1), 19-40.
- Ravéreau, A., Roche, M., & Lacheraf, M. (1989). La Casbah d'Alger, et le site créa la ville (Sindbad).
- Rémy, N., & Tixier, N. (dir.).(2016). In *Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances*. Septembre 2016, Volos, Greece . International Network Ambiances; University of Thessaly.
- Riis, N. V. (2012). *Atmosphere and heritage. Documenting the architectural heritage*.
- Riom, L., & Hummel, C. (2018). Le quotidien dans l'objectif: une enquête photo-participative sur l'expérience du vieillissement en ville. *Sociologie visuelle et filmique. Le point de vue dans la vie quotidienne*, 121-141.
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2002). Du territoire à l'appropriation de l'espace: vers une articulation de l'idéal et du matériel dans l'analyse des rapports sociaux. In *Colloque*

- GEOPOINT, et Groupe Dupont.(2005). L'idéal et le matériel en géographie:[actes du Colloque] Géopoint.
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 195, 7-15.
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2018). L'appropriation de l'espace : Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir. *Numéros*, 249.
- Ripoll, F. (2006). *Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace*.
- Rock, I. (2000), *La perception* éd. De Bœck Université, Bruxelles
- Said, N. G. (2012). Choubrah entre le passé et le présent : Le palimpseste des ambiances d'un quartier populaire au Caire. 493-498.
- Said, N. G. (2014). *Vers une écologie sensible des rues du Caire: le palimpseste des ambiances d'une ville en transition* (Doctoral dissertation, Université de Grenoble).
- Said, N. G. (2019). Temporal Sections Conceptual Tool: Articulating Space and Time in Representing Urban Ambiances. In *SHS Web of Conferences* (Vol. 64, p. 01014). EDP Sciences.
- Salem, M. B. H. (2009). *De l'ambiance héritée à l'ambiance programmée Les leçons d'une expérience*.
- Samir, A. (2011). *Les Maisons À Patio. Continuités historiques, adaptations bioclimatiques et morphologies urbaines*, ICOMOS, France, 282.
- Schaeffer, J.-M. (2015). *L'expérience esthétique*. Paris : Gallimard.
- Schmitz, H. (2019). L'atmosphère d'une ville. *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*, (46), 147-167.
- Sébastien, L. (2016). L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective? Étude de cinq territoires ruraux. *Norois*, 238(239), 23-41.
- Sidi Boumedine, R. (2020). Le relogement des habitants de la Casbah d'Alger. Politique réfléchie ou erreur de casting?. *NAQD*, (1), 287-306.
- Simmel, G., Freund, J., & Gasparini, L. (1981). *Sociologie et épistémologie*. Presses universitaires de France Paris.

- Simonnot, N., & Siret, D. (2014). Héritage industriel et mémoire sensible: observations sur la constitution d'un «patrimoine sensoriel». *L'Homme et la société*, (2), 127-142.
- Simonnot, N., Balaÿ, O., & Frioux, S. (2016). L'Ambiance et l'histoire de l'architecture: l'expérience et l'imaginaire sensibles de l'environnement construit. Introduction au dossier spécial coordonné par Nathalie Simonnot, Olivier Balaÿ et Stéphane Frioux. *Ambiances. Environnement sensible, architecture et espace urbain*, (2).
- Simonnot, N. (2012, September). Le paradoxe de la patrimonialisation des ambiances. In *Ambiances in action/Ambiances en acte (s)-International Congress on Ambiances*, Montreal 2012 (pp. 33-38). International Ambiances Network.
- Skounti, A., & Tebbaa, O. (2011). De l'immaterialité du patrimoine culturel. UNESCO Office Rabat.
- Smith, L. (2006). *Uses of heritage*. Routledge.
- Spitzer, L. (1942). Milieu and ambiance: an essay in historical semantics. *Philosophy and Phenomenological Research*, 3(2), 169-218.
- Stiti, K., Achour, S., & Rajeb, S. B. (2022, May). Valuing Built Heritage through the Promotion of Oral Heritage via Participation in the Digital Age. In *COLLA... the... International Conference on Advanced Collaborative Networks, Systems and Applications*.
- Thibaud, J. P., & Duarte, C. R. (2013). *Ambiances urbaines en partage*. Genève: MétisPresses.
- Thibaud, J. P., Lewicka, M., Wieczorek, A., Stefanska, J., Duda, T., Kazig, R., ... & Carle, J. (2007). Variations d'ambiances. Processus et modalités d'émergence des ambiances urbaines. Cresson, Grenoble, 310.
- Thibaud, J. P. (2002). L'horizon des ambiances urbaines. *Communications*, (73), 185-201.
- Thibaud, J.-P. (2007). Variations d'ambiances. Processus et modalités d'émergence des ambiances urbaines.
- Thibaud, J.-P. (2010). *La ville à l'épreuve des sens*.
- Thibaud, J. (2012). Petite archéologie de la notion d'ambiance. *Communications*, 90, 155-174. <https://doi-org.sndl1.arn.dz/10.3917/commu.090.0155>
- Thibaud, J. P. (2015). *En quête d'ambiances* (pp. 325-p). MétisPresses.

- Thomas, R. (2000). Ambiances publiques, mobilité, sociabilité: approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes (Doctoral dissertation, Université de Nantes).
- Tixier, N. (2001). Morphodynamique des ambiances construites (Doctoral dissertation, Université de Nantes).
- Tixier, N. (2004). La dynamique des cheminements. Modèles et récits.
- Tixier, N. (2016). Le transect urbain. Pour une écriture corrélée des ambiances et de l'environnement.
- Torgue, H. (2008, September). Les enjeux des ambiances. In 1st International Congress on Ambiances, Grenoble 2008 (pp. 399-403). À La Croisée.
- Tornatore, J.-L. (2007). Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale.
- Tortel, L. (1998). Une autre lecture de l'espace public: les apports de la psychologie de l'espace: interventions réalisées sur ce thème lors de l'atelier "perception de l'espace" (Doctoral dissertation, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU)).
- Touil, A. (2017). Les abords des biens culturels immobiliers: Du concept importé à la définition du concept local. *Ikosim*, 6, 93-120.
- Turgeon, L. (2010). Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux. *Ethnologie française*, 40(3), 389-399.
- Tversky, B. (2003). Structures of mental spaces: How people think about space. *Environment and behavior*, 35(1), 66-80.
- UNESCO. (1972). Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Paris.
- UNESCO. (1988). Reconversion du patrimoine architectural, applications à l'architecture industrielle. Paris: Centre de documentation Unesco-Icomos.
- UNESCO. (1982). Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Mexico.
- UNESCO. (1989). Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire. Paris.

- UNESCO. (1995). La conservation des villes anciennes en tant qu'éléments du patrimoine culturel envisagée dans le contexte de l'urbanisation moderne. Paris, Fes. Consulté le Avril 30, 2015
- UNESCO. (2001). La convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. Paris.
- UNESCO. (2002). Le patrimoine culturel immatériel, miroir de la diversité culturelle , IIIème Table ronde des Ministres de la culture. Istanbul
- UNESCO. (2003). Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Paris.
- UNESCO (2011). Recommandation concernant le paysage urbain historique, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 10 novembre 2011, session 36.
- Valade, B. (2016). Les cinq sens : Diversité et divergences de savoirs désunis. *Hermes, La Revue*, 1, 31-42.
- Veschambre, V., & Ripoll, F. (2005). L'appropriation de l'espace comme problématique. *Noréis*, 195, 115-116.
- Veschambre, V. (2007a). Le processus de patrimonialisation : Revalorisation, appropriation et marquage de l'espace. *Café géo*.
- Veschambre, V. (2007b). Patrimoine : Un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales. 4, 361-381.
- Vidal i Moranta, T., & Pol, E. (2005). La apropiación del espacio : Una propuesta teórica para comprender la vinculación entre las personas y los lugares. *Anuario de Psicología*, 2005, vol. 36, num. 3, p. 281-297.
- Vieillard-Barron, J. L. (1986). Esthétique. *Revue des Sciences Humaines et Sociales*, 11, 5-8.
- Watremez, A. (2008). Vivre le patrimoine urbain au quotidien : Pour une approche de la patrimonialité. *Culture et musées*, 11, p-11.
- Watremez, A. (2009). Le patrimoine des Avignonnais : La construction du caractère patrimonial de la ville par ses habitants.
- Watremez, A. (2010). Comprendre une relation au patrimoine par une analyse sémiotique du sensible. *Communication & langages*, (4), 163-177.

Wieczorek, D. (1981). Camillo Sitte et les débuts de l'urbanisme moderne (Vol. 16). Editions Mardaga.

Williams, D. R. & J. W. Roggenbuck (1989) Measuring place attachment: Some preliminary results. NRPA Symposium on Leisure Research, San Antonio, TX, 9."

"Williams, D. R. (2000) Notes on measuring recreational place attachment. Unpublished report supplied by Dr. Dan Williams, Rocky Mountain Research Station, 93407-0259."

Zeebroek, R. (2012). Les difficultés du patrimoine immatériel. Uzance, revue.

Zidelman, N., & Belakehal, A. (2016, September). Les ambiances de la Casbah d'Alger. Les revelations des textes. In Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances. Septembre 2016, Volos, Greece (Vol. 2, pp. p-993). International Network Ambiances; University of Thessaly.

Annexes

Annexe 1 : questionnaire Photo élicitation auprès des habitants

1. Reconnaissiez-vous cet endroit ? pouvez-vous le nommer ?
2. Si oui ? pouvez-vous formuler ce qui caractérise l'ambiance de ce lieu aujourd'hui (peuplée, animé, calme, agité, agréable...etc.)?
3. Pouvez-vous exprimer vos réactions sensibles lorsque vous traversez ce lieu : Odeurs, sons ou bruits, vision (lumière, couleurs), toucher (sol, murs) ?
4. Quel est votre ressenti vis-à-vis de ce lieu (attachement, appartenance, appropriation, rejet) ? et pourquoi ?
5. Quels sont les souvenirs lointains qu'il éveille ? à quand ils remontent ? préférez-vous ce lieu avant ou maintenant ? pourquoi ?

1. هل تعرف هذا المكان؟ هل يمكنك تسميته؟
2. إذا كانت الإجابة نعم؟ هل يمكنك صياغة ما يميز أجواء هذا المكان اليوم (مأهولة، حيوية، هادئة، مضطربة، ممتعة ... إلخ)؟
3. هل يمكنك التعبير عن ردود أفعالك الحساسة عند المشي في هذا المكان: الروائح، والأصوات، والضوضاء، والرؤية (الضوء، والألوان)، واللمس (الأرضية، والجدران)؟
4. ما هو شعورك حيال هذا المكان (التعلق، الانتماء، التملك، الرفض)؟ ولماذا؟
5. ما هي الذكريات البعيدة التي توقظ؟ متى يعودون؟ هل تفضل هذا المكان قبل أم الآن لماذا؟

**Annexe 2: questionnaire soumis aux professionnels sous son
format google forms**

03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

1. Veuillez décrire cette photographie (1). *



03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

2. Veuillez cocher les caractères qui correspondent a la photographie (1). *

Plusieurs réponses possibles.

- Rue large
- Rue étroite
- Rue pentue (accidentée)
- Rue plate
- Tissu dense
- Tissu lâche (vides)
- Bati/Façade conservé(e)
- Bati/Façade dégradé(e)
- Bati/Façade en ruine
- Bati/Façade disparu(e)
- Typologie mixte
- Typologie traditionnelle/ancienne
- Typologie coloniale/moderne
- Espace transformé
- Espace authentique
- Paysage urbain beau
- Paysage urbain laid
- Paysage urbain altéré (amoché)

Photo 2

3. Veuillez décrire cette photographie (2). *



4. Veuillez cocher les caractères qui correspondent a la photographie (2). *

Plusieurs réponses possibles.

- Rue large
- Rue étroite
- Rue pentue (accidentée)
- Rue plate
- Tissu dense
- Tissu lâche (vides)
- Bati/Façade conservé(e)
- Bati/Façade dégradé(e)
- Bati/Façade en ruine
- Bati/Façade disparu(e)
- Typologie mixte
- Typologie traditionnelle/ancienne
- Typologie coloniale/moderne
- Espace transformé
- Espace authentique
- Paysage urbain beau
- Paysage urbain laid
- Paysage urbain altéré (amoché)

Photo 3

03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

5. Veuillez décrire cette photographie (3). *



03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

6. Veuillez cocher les caractères qui correspondent a la photographie (3). *

Plusieurs réponses possibles.

- Rue large
- Rue étroite
- Rue pentue (accidentée)
- Rue plate
- Tissu dense
- Tissu lâche (vides)
- Bati/Façade conservé(e)
- Bati/Façade dégradé(e)
- Bati/Façade en ruine
- Bati/Façade disparu(e)
- Typologie mixte
- Typologie traditionnelle/ancienne
- Typologie coloniale/moderne
- Espace transformé
- Espace authentique
- Paysage urbain beau
- Paysage urbain laid
- Paysage urbain altéré (amoché)

Photo 4

7. Veuillez décrire cette photographie (4). *



03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

8. Veuillez cocher les caractères qui correspondent a la photographie (4). *

Plusieurs réponses possibles.

- Rue large
- Rue étroite
- Rue pentue (accidentée)
- Rue plate
- Tissu dense
- Tissu lâche (vides)
- Bati/Façade conservé(e)
- Bati/Façade dégradé(e)
- Bati/Façade en ruine
- Bati/Façade disparu(e)
- Typologie mixte
- Typologie traditionnelle/ancienne
- Typologie coloniale/moderne
- Espace transformé
- Espace authentique
- Paysage urbain beau
- Paysage urbain laid
- Paysage urbain altéré (amoché)

Photo 5

03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

9. Veuillez décrire cette photographie (5). *



03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

10. Veuillez cocher les caractères qui correspondent a la photographie (5). *

Plusieurs réponses possibles.

- Rue large
- Rue étroite
- Rue pentue (accidentée)
- Rue plate
- Tissu dense
- Tissu lâche (vides)
- Bati/Façade conservé(e)
- Bati/Façade dégradé(e)
- Bati/Façade en ruine
- Bati/Façade disparu(e)
- Typologie mixte
- Typologie traditionnelle/ancienne
- Typologie coloniale/moderne
- Espace transformé
- Espace authentique
- Paysage urbain beau
- Paysage urbain laid
- Paysage urbain altéré (amoché)

Photo 6

03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

11. Veuillez décrire cette photographie (6). *



03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

12. Veuillez cocher les caractères qui correspondent a la photographie (6). *

Plusieurs réponses possibles.

- Rue large
- Rue étroite
- Rue pentue (accidentée)
- Rue plate
- Tissu dense
- Tissu lâche (vides)
- Bati/Façade conservé(e)
- Bati/Façade dégradé(e)
- Bati/Façade en ruine
- Bati/Façade disparu(e)
- Typologie mixte
- Typologie traditionnelle/ancienne
- Typologie coloniale/moderne
- Espace transformé
- Espace authentique
- Paysage urbain beau
- Paysage urbain laid
- Paysage urbain altéré (amoché)

Photo 7

03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

13. Veuillez décrire cette photographie (7). *



03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

14. Veuillez cocher les caractères qui correspondent a la photographie (7). *

Plusieurs réponses possibles.

- Rue large
- Rue étroite
- Rue pentue (accidentée)
- Rue plate
- Tissu dense
- Tissu lâche (vides)
- Bati/Façade conservé(e)
- Bati/Façade dégradé(e)
- Bati/Façade en ruine
- Bati/Façade disparu(e)
- Typologie mixte
- Typologie traditionnelle/ancienne
- Typologie coloniale/moderne
- Espace transformé
- Espace authentique
- Paysage urbain beau
- Paysage urbain laid
- Paysage urbain altéré (amoché)

Photo 8

03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

15. Veuillez décrire cette photographie (8). *



16. Veuillez cocher les caractères qui correspondent a la photographie (8). *

Plusieurs réponses possibles.

- Rue large
- Rue étroite
- Rue pentue (accidentée)
- Rue plate
- Tissu dense
- Tissu lâche (vides)
- Bati/Façade conservé(e)
- Bati/Façade dégradé(e)
- Bati/Façade en ruine
- Bati/Façade disparu(e)
- Typologie mixte
- Typologie traditionnelle/ancienne
- Typologie coloniale/moderne
- Espace transformé
- Espace authentique
- Paysage urbain beau
- Paysage urbain laid
- Paysage urbain altéré (amoché)

Le rapport appropriatif des habitants envers la Casbah

17. A votre avis, quels paramètres renforceraient le sentiment d'appropriation des habitants envers la casbah? *

Plusieurs réponses possibles.

- Profondeur historique
- Affiliation typo-morphologique traditionnelle (mauresque, arabo-berbère)
- Affiliation typo-morphologique coloniale
- Mixité typo morphologique (coloniale et traditionnelle)
- Altération du cadre bâti (vides, étalements, ruines, dégradation)
- Conservation physique du cadre bâti
- Permanence d'éléments symboliques (Hammam, monuments...etc)
- Perte d'éléments symboliques (disparition des anciens tracés, de fontaines, de monuments...etc)
- Mixité fonctionnelle
- Continuité sensorielle (Exemple: des odeurs et des sons du passé qui perdurent)
- Rupture sensorielle (Exemple: des odeurs et des sons du passé qui ont disparu)
- Cohésion sociale (solidarité, bon voisinage...etc)

18. A votre avis, quels paramètres affaibliraient le sentiment d'appropriation des habitants envers la casbah? *

Plusieurs réponses possibles.

- Profondeur historique
- Affiliation typo-morphologique traditionnelle (mauresque, arabo-berbère)
- Affiliation typo-morphologique coloniale
- Mixité typo morphologique (coloniale et traditionnelle)
- Altération du cadre bâti (vides, étaitements, ruines, dégradation)
- Conservation physique du cadre bâti
- Permanence d'éléments symboliques (Hammam, monuments...etc)
- Perte d'éléments symboliques (disparition des anciens tracés, de fontaines, de monuments...etc)
- Mixité fonctionnelle
- Continuité sensorielle (Exemple: des odeurs et des sons du passé qui perdurent)
- Rupture sensorielle (Exemple: des odeurs et des sons du passé qui ont disparu)
- Cohésion sociale (solidarité, bon voisinage...etc)

Classement des dimensions de la Casbah d'Alger

Selon votre perception de la casbah, proposez un classement (par ordre d'importance) de ces dimensions.

19. Dimension spatiale (typo-morphologique) *

Une seule réponse possible.

1

2

3

4

20. Dimension Sociale (regroupement, fonctions, cohésion sociale...etc) *

Une seule réponse possible.

1

2

3

4

—

21. Dimension Symbolique (Histoire, culture, identité...etc) *

Une seule réponse possible.

1

2

3

4

—

03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

22. Dimension Sensorielle (textures, couleurs, lumières, odeurs, sons, ...etc) *

Une seule réponse possible.

1

2

3

4

Question ouverte 1

23. Que pensez-vous de l'intégration de la dimension immatérielle (sociale, sensorielle et symbolique) dans les instruments de préservation du patrimoine tel que le PPSMVSS? *

Question ouverte 2

03/03/2023 06:17

Formulaire Casbah

24. Selon vous, comment intégrer efficacement (en pratique) la dimension immatérielle : symbolique, sociale, sensorielle a un plan de sauvegarde (PPSMVSS)?

Votre rapport à la Casbah

25. Avez-vous effectué des travaux de recherche sur la Casbah? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

26. Êtes-vous intervenu sur la Casbah autant qu'acteur? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Votre identité

L'identité du répondant est demandée pour obtenir son profil, elle ne sera en aucun cas divulguée.

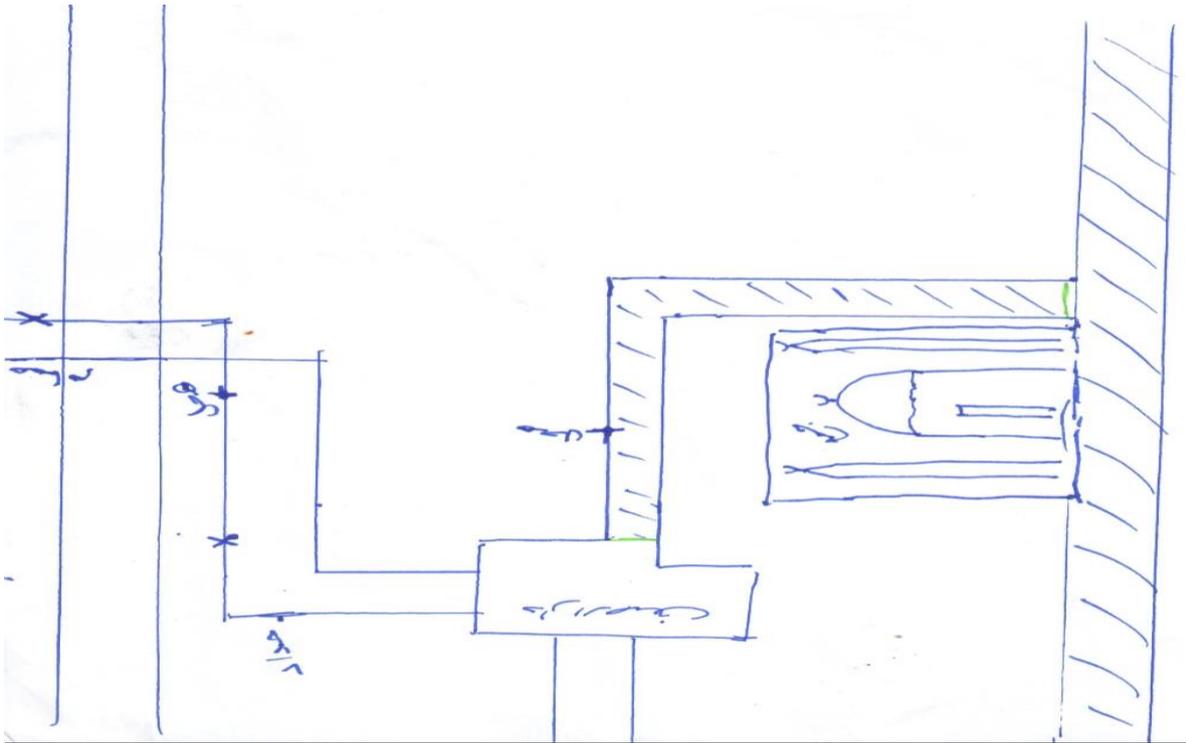
27. Nom & Prénom *

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

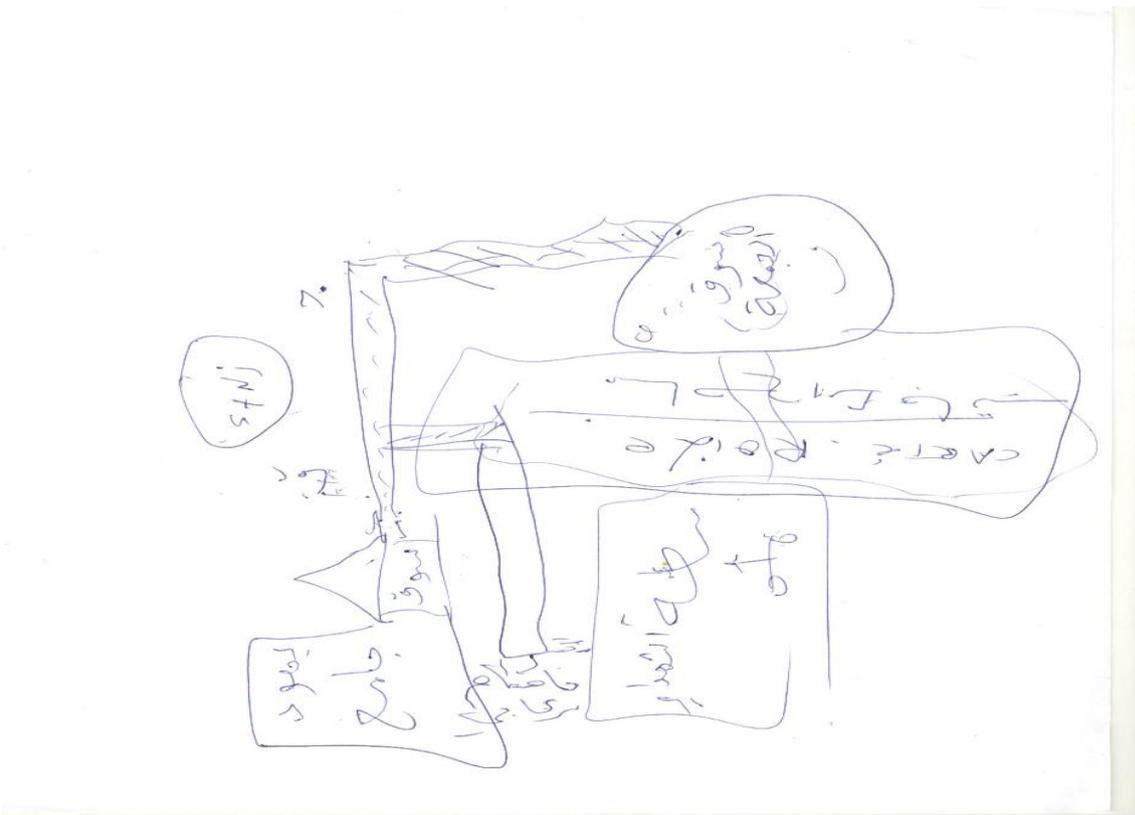
<https://docs.google.com/forms/d/1Zlq3gKlq3lW4l4tSzMmB5qdW8WeXPfEQzMCIKOZqnrs/edit>

21/22

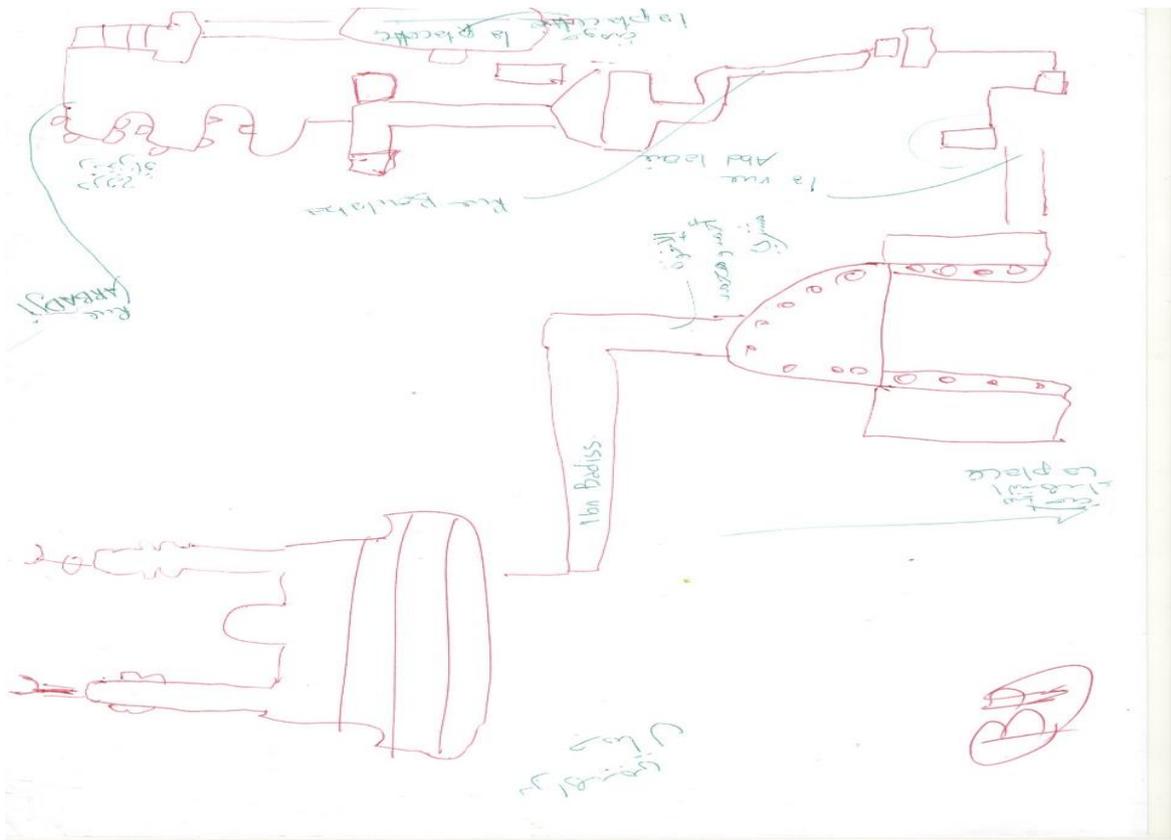
Annexe 3 :Exemples de cartes mentales



Homme, 55 ans, artisan.



Homme, 55 ans, infirmier.



Homme, 55 ans, Guide.

**Annexe 4: Aperçu sur la programmation du codage thématique
effectué sur Excel (code, localisation, identité du parcourant,
ordre, propos recueillis, codages)**

Code	couleur	Rue	Secteur	Identité Parcourant	Ordre §	Propos recueillis	Niveau 01	Niveau02	Niveau 03	Niveau 04	Niveau 05	Remarques/Themes
IDE-AFF-ATT-SEN-000		Rue Tamaghit ex rue Boutin	4	Karima	45	On avait le bon voisinage, jusqua maintenant on est toujours en contact	idéelle	affective	attachement	sentiment	NA	
IDE-COG-ATS-000-000		Rue Tamaghit ex rue Boutin	4	Karima	44	Avant on été a proximité de tous... pas besoin de se déplacer	idéelle	cognitive	attribution_de_sens	NA	NA	
IDE-AFF-APP-IDT-CUL		Rue Tamaghit ex rue Boutin	4	Karima	43	Avant que je sois née il n y avait pas l'eau dans les diour mais depuis si	idéelle	affective	appartenance	identité	signes culturels	
IDE-COG-SYM-SCT-000		Impasse 3 Boutin	8	Karima	42	Hamman, regarde a chaque tournant un Hamman	idéelle	cognitive	symbolique	culturelle	NA	
IDE-COG-SYM-SCT-000		Impasse 2 Boutin	12	Karima	41	Si tu as remarqué les Hammams sont partout, voila ca aussi c'est un hamman	idéelle	cognitive	symbolique	culturelle	NA	les hammams donnent a la rue un cachet particulier
IDE-AFF-APP-IDT-CUL		Rue Tamaghit ex rue Boutin	13	Karima	40	notre maison n'est pas comme ceux que vous voyez, nous c'était dar arab	idéelle	affective	appartenance	identité	signes culturels	
IDE-AFF-APP-IDT-CUL		Rue Tamaghit ex rue Boutin	13	Karima	39	Nous à la casbah on ne peint pas on chaulé les murs	idéelle	affective	appartenance	identité	signes culturels	
IDE-COG-ATS-000-000		Rue Tamaghit ex rue Boutin	18	Karima	38	Mon avis sur les bâtiments qui tombent c'est qu'ils ont atteint leurs date d'expiration	idéelle	cognitive	attribution_de_sens	NA	NA	
IDE-COG-ATS-000-000		Rue Tamaghit ex rue Boutin	18	Karima	37	avant il n y avait pas autant de vides	idéelle	cognitive	attribution_de_sens	NA	NA	
IDE-AFF-APP-SEC-SPH		Rue Tamaghit ex rue Boutin	18	Karima	36	avant on ne peu pas passer par la ...impossible! par ce qu'il y'avait beaucoup de monde, et c'est des hommes en général	idéelle	affective	appartenance	sécurité	séparation des sphères	
IDE-COG-SYM-SCT-000		Rue Tamaghit ex rue Boutin	20	Karima	35	il ya aussi beaucoup de bijoutier	idéelle	cognitive	symbolique	culturelle	NA	
IDE-COG-SYM-SCT-000		Rue Tamaghit ex rue Boutin	20	Karima	34	Ici celui qui a quelque chose a vendre il l'expose ici, c'est Dlala, (commerce informel)	idéelle	cognitive	symbolique	culturelle	NA	Ambiance tres animée par la présence massive des commerces informelles
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Rue Tamaghit ex rue Boutin	15	Karima	33	Il ya beaucoup de bijoutiers par la (rue tamaghliit), on va aller a la rue Boutin	idéelle	affective	attachement	valeur_accordée	NA	
IDE-COG-ATS-000-000		Rue des freres Ouslimani	11	Karima	32	Ces commerces ont toujours existaient mais pas avec la meme fonction	idéelle	cognitive	attribution_de_sens	NA	NA	
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Place Amar Ali	1	Karima	31	C'est toujours peuplé allah yebarek,	idéelle	affective	attachement	valeur_accordée	NA	
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Place Amar Ali	1	Karima	30	Un passant ca c'est la rue benachere souikia, avant les femmes venaient par la faire leurs courses, 20191218_104539 min 1: 40, moi	idéelle	affective	attachement	valeur_accordée	NA	Ambiance animée femmes faisant les courses a la Souikia

Code	couleur	Rue	Secteur	Parcourants	Ordre	Propos recueillies	Niveau 01	Niveau02	Niveau 03	Niveau 04	Niveau 05	Remarques/Themes
IDE-COG-FAM-000-000		Rue Arbadji	17	Karima	29	On descend par la	idéelle	cognitive	familiarité	NA	NA	
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Rue Arbadji	15	Karima	28	Il n'y a pas de diar arab de ce coté, wallou	idéelle	affektive	attachement	valeur_accordée	NA	
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Rue Arbadji	13	Karima	27	13 rue amar ali voila ici c'est fameux Srir je ne sais pas si tu le connais, qui fait de la patisserie traditionnel Kelb ellouz, il est tres connu,	idéelle	affektive	attachement	valeur_accordée	NA	
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Rue Arbadji	15	Karima	26	Il y'a rien de spécial ici, il ya des magasins, moderne et traditionnel, a gauche il y'a zenket laarayess, ici il n'ay rien a dire (sous-entend que le colonial n'est pas important)	idéelle	affektive	attachement	valeur_accordée	NA	
IDE-AFF-APP-SEC-SPH		Rue Arbadji	15	Karima	25	Ces escaliers a droite montent a la casbah pas la haute, pour aller a la haute il faut monter plus.	idéelle	affektive	appartenance	sécurité	séparation des sphères	
IDE-AFF-ATT-SEN-000		Rue Arbadji	19	Karima	24	Moi ce qui me derange ici, c'est les voiture ca encombre le marché,	idéelle	affektive	attachement	sentiment	NA	Agacement
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Rue Arbadji	19	Karima	23	L'enquêté répond a un passant qui lance champs élysées en disant que c'est encore mieux, voila djamaa ben fares,	idéelle	affektive	attachement	valeur_accordée	NA	
IDE-COG-FAM-000-000		Rue Arbadji	15	Karima	22	Ambiance sonore vendeurs qui proposent leurs marchandise 20191219_102636 00 : 39 min, ici il ya des magasins des vendeurs, el djamaa just en face, il ya beaucoup de mondes,	idéelle	cognitive	familiarité	NA	NA	
IDE-AFF-APP-IDT-HIS		Rue Arbadji	15	Karima	21	La c'est des batiments coloniaux, diour arab c'est a l'interieur,	idéelle	affektive	appartenance	identité	éléments urbains historiques	
IDE-AFF-APP-IDT-HIS		Rue Arbadji	15	Karima	20	La c'est des batiments coloniaux, diour arab c'est a l'interieur,	idéelle	affektive	appartenance	identité	éléments urbains historiques	
IDE-AFF-ATT-SEN-000		Rue Arbadji	11	Mohamed Sidi Yekhlef	3	En face c'est le cinéma nedjma tres coté a l'époque mais nous on été jeunes on avait de l'argent pour regarder un film, alors on cherchait un pretexte pour acceder on demandait a celui qui garde la porte de nous laisser acceder pour appeler quelqu'un et on profitait pour regarder le film en entier.	idéelle	affektive	attachement	sentiment	NA	
MAT-EXC-TRN-000-000		Rue Arbadji	25	Mohamed Snoussi	8	Regardez le bas du Hammam il a été loué a des clochards	matérielle	exclusive	transformation	NA	NA	Gentrification négative
IDE-COG-FAM-000-000		Rue Arbadji	25	Mohamed Snoussi	3	Ca c'est Hammam Bouchlaghem, des plus anciens, son propriété	idéelle	cognitive	familiarité	NA	NA	
IDE-AFF-APP-IDT-HIS		Rue Arbadji	25	Mohamed Snoussi	2	Ca c'est Hammam Bouchlaghem, des plus anciens, son propriété	idéelle	affektive	appartenance	identité	éléments urbains historiques	
IDE-AFF-APP-IDT-CUL		Rue Arbadji	19	Mohamed Snoussi	1	Jadis lorsque la casbah était casbah et les gens étaient ces gens,	idéelle	affektive	appartenance	identité	signes culturels	disparu

IDE-AFF-APP-PRO-LON		Rue Arbadji	17	Snoussi Nacer	4	Ceux-là aussi c'est des escaliers connus (du côté de la haute casbah), leurs propriétaire est décédé, il avait un café, c'était un homme droit, on les appel drouj boualem Lahdayed, ils sont connu a la casbah.	idéelle	affective	appartenance	propriété	long terme	
IDE-COG-SYM-MEM-000		Rue Arbadji	13	Snoussi Nacer	3	C'est le bastion de la révolution, il y'avait de vrais hommes paix a leurs âmes.	idéelle	cognitive	symbolique	némoire_historique	NA	
IDE-AFF-ATT-SEN-000		Rue Arbadji	13	Snoussi Nacer	2	Et là ce n'est plus la casbah d'avant mais...les vrais habitants de la casbah sont tous parti, il y'a eu une invasion d'opportunistes, qui n'ont pas d'éducation, car la casbah a son éducation ces principes, ces habitants originaux, ces femmes.	idéelle	affective	attachement	sentiment	NA	Nostalgie et regrets
IDE-AFF-APP-IDT-URB		Rue Arbadji	11	Snoussi Nacer	1	Ces escaliers s'appels Drouj Enaoura les anciens (sous-entend qu'il y'a des nouveaux), il y'avait un cinéma dans le temps appelé cinéma Nedjma.	idéelle	affective	appartenance	identité	symbole urbain	
IDE-COG-FAM-000-000		Rue du Divan	3	Merouane Menane	21	Regardez la pancarte c'est la rue Melouh Mohand Cherif (M. Merouane semble préférer les anciennes appellations).	idéelle	cognitive	familiarité	NA	NA	
IDE-AFF-APP-SEC-SPH		Rue Arbadji	3	Merouane Menane	20	C'est ici que ce fait la séparation entre la haute et la basse casbah	idéelle	affective	appartenance	sécurité	séparation des sphères	
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Rue Arbadji	2	Merouane Menane	19	Dans cette rue commerçante vous allez trouver des pommes de terre a 45 da, et bien-sûr il y'a du poisson, pas autant qu'il y'a quelques années, mais comme même et c'est du frais (bruit de motos et de voitures, des marchands on s'entend très mal, M. Merouane ne semble pas dérangé par les bruits), mon poissonnier le voici.	idéelle	affective	attachement	valeur_accordée	NA	Reconversion
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Rue Arbadji	2	Merouane Menane	19	Ce marché a de l'importance pour les Algérois, pourquoi, pour la qualité de leurs marchandise, en plus c'est les moins disant, vous allez trouver des tomates a 40 da, tous ceux qui habitent dans le secteur font leurs marché ici, il y'a même des gens qui viennent de Kouba faire leurs marché ici, la prochaine fois apporte un couffin pour faire le marché.	idéelle	affective	attachement	valeur_accordée	NA	
IDE-COG-SYM-SCL-000		Rue Arbadji	1	Merouane Menane	18	Ca c'est la mosquée, qui est l'ancienne synagogue, qui est devenu après l'indépendance la mosquée Fares.	idéelle	cognitive	symbolique	culturelle	NA	Artisanat
IDE-COG-APP-000-000		Rue Saint vincent de Paul	3	Merouane Menane	13	Les rues avec les sabats...regardez en haut ca relie les habitations.	idéelle	cognitive	apprentissage	NA	NA	
IDE-AFF-ATT-VAC-000		Rue Saint vincent de Paul	6	Merouane Menane	12	donc le cèdre est d'une grand importance pour la casbah, les anciennes portes aussi sont en cèdre, elle résistent, dans la partie haute il y'a une porte qui a 853 ans d'existence, elle n'a pas bougé ! Donc c'est important.	idéelle	affective	attachement	valeur_accordée	NA	Materiaux
IDE-COG-APP-000-000		Rue Saint vincent de Paul	7	Merouane Menane	11	(Devant une ruelle recouverte de Kbaus, avec des soulives en bois) Concernant l'architecture, pratiquement tous ce qui est bois au niveau des balcons etc., c'est du cèdre, je vais vous dire pourquoi le cèdre, c'est par ce que c'est un bois extrêmement dur et extrêmement résistant à tous les intempéries, ni l'humidité ni autre ne l'affecte, donc... qui a découvert le cèdre, c'est les phéniciens, c'est les phéniciens qui ont construit leurs bateaux, les proues de bateaux avec, donc le cèdre est d'une grand importance pour la casbah, les anciennes portes aussi sont en cèdre, elle résistent, dans la partie haute il y'a une porte qui a 853 ans d'existence,	idéelle	cognitive	apprentissage	NA	NA	Materiaux

**Annexe 5 : Actions établies dans le rapport de présentation du
PPSMVSS réalisé par le CNERU en 2007**

b- INTERVENTION SUR LES TISSUS

Différentes actions sont à mener sur les tissus par zone homogène

- Réhabilitation, restauration, restitution du tissu ancien traditionnel dans la zone 2 ; zone résidentielle composée des quartiers Mer Rouge Amar Ali et Sidi Ramdane

- Restructuration dans la zone 3, zone résidentielle mixte composée des quartiers Souk El Djemaa et Amar El Kama et une partie de lallahoum, composés de tissu traditionnel et colonial du 18^{ème} siècle ayant subi des remaniements et des transformations

Cette opération est subordonnée à une réglementation des activités avec déplacement de celles incompatibles avec la vocation de la zone : nuisibles ou informelles.

- Restructuration et construction dans le tissu hétérogène de la zone 4, notamment le quartier de la Marine

- Aménagement des espaces libres et/ou à libérer, cette opération touche trois types d'espaces vides :

1. Espace libre ou à libérer suite aux effondrements des constructions ou le dégagement des gravats et des restes de ruines ; notamment au niveau des zones 2 et 3.
2. Espace à libérer par le déplacement d'activités incompatibles notamment dans la (zone 4).
3. Espace à libérer suite à une opération de démolition d'une construction incompatible (physique et fonction), (zone 4) ; quartier de la marine

- Reconversion fonctionnelle de certains bâtiments présentant un potentiel architectural ; et situés à proximité de monuments classés, ces bâtiments sont affectés à des activités valorisantes.

c- INTERVENTION SUR LES AXES

Différentes actions sont à mener sur les axes notamment ceux considérés comme éléments de permanence ou éléments singuliers :

- Revalorisation des axes historiques piétonniers

- Développement d'itinéraires touristiques reliant les monuments classés et les éléments singuliers.

- Restitution et revalorisation des axes historiques, des axes commerciaux et des souikates ottomans.

- Restitution symbolique de toutes les anciennes portes de la Médina

- Réalisation d'ouvrages d'art

- Rétablir l'unité de la Casbah de la Citadelle jusqu'à la mer à travers l'aménagement d'espaces piétonniers et d'esplanades qui pourront assurer un itinéraire touristique et culturel qui reliera tous les monuments de la Casbah

- Etablir l'unité de la citadelle par la réalisation d'une voie de contournement qui reliera le boulevard Hahhad Abderezzak au boulevard Taleb Mohamed.

- Des moyens de transport et de déplacement sont proposés ils permettront l'accessibilité, la réinsertion du site dans la métropole ; ils assureront aussi la liaison entre les quartiers du site ; tel que la proposition du funiculaire ou téléphérique implanté le long du boulevard OURIDA MEDDAD, et celle d'un transport maritime assurant la liaison Casbah périphérie.